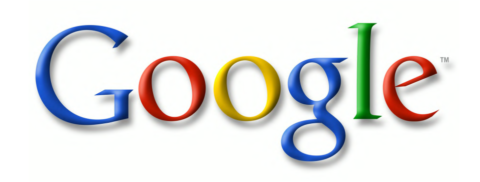



976,293
LXXV

SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

ŒUVRES POÉTIQUES

DE

GUILLAUME ALEXIS

PRIEUR DE BUCY

TOME TROISIÈME

Le Puy, imp. Marchessou. — Peyriller, Rouchon et Gamon, successeurs.

ŒUVRES POÉTIQUES

DE

GUILLAUME ALEXIS

PRIEUR DE BUCY

PUBLIÉES

PAR

ARTHUR PIAGET & ÉMILE PICOT

TOME TROISIÈME



PARIS
LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT ET Cie
RUE JACOB, 56

M DCCCCVIII

sans récompense, le sien luï fit obtenir la dignité de prieur du couvent et monastere de Bussy ou Buzy, au Perche, dans le diocèse d'Évreux, où il se retira depuis avec tous ses papiers et tous ses livres. Il est bien vrai que faisant un jour réflexion sur cette terre sainte et sacrée où se sont accomplis les principaux mystères du salut des hommes, il luy prit envie d'y aller baiser les précieuses traces du Sauveur du monde. Dans cette pieuse pensée, ayant donné ordre à ses affaires spirituelles, il s'achemina avec quelques-uns de ses amis et compatriotes de Rouen, en habit de pèlerin, jusqu'à Jérusalem, où il vit et adora tout ce que les chrétiens y peuvent voir et adorer. Ce fut là même qu'en 1486, se sentant le cœur percé de douleur de la passion de Jésus-Christ, il composa le *Dialogue du Crucifix et du Pèlerin,* qui fut imprimé peu après in-4°, qu'il me souvient d'avoir lu dans ma jeunesse. A son heureux retour, il fit toujours paroître dans sa dévote conversation combien le souvenir d'avoir vu tant de choses saintes et miraculeuses luy estoit doux et agréable; aussi ne prit-il jamais pour objet de ses succès que des matières saintes et toutes consacrées à la religion. De cette pure source sont procédés plusieurs rondeaux, ballades et chants royaux en l'honneur de la conception immaculée de la sacrée Vierge Marie, mère de Dieu, qui furent présentés au puy de Rouen et imprimés depuis avec beaucoup d'autres de divers auteurs, tant de la même ville qu'à Paris et à Caen, mais toujours sans date d'année. . . . . .

Il composa encore le livre du *Debat de l'homme et de la femme*, imprimé à Paris; *Le Passe temps du prieur de Bussy et de son frere le cordelier*, où chacun d'eux fait un dialogue de quatre lignes ou rimes alternatives; *Le Miroir des moines*, en prose; *Le Martyrologe des fausses langues et le Chappitre general d'icelles tenu au temple de Danger*, fait par couplets dont le dernier

vers de chacun finit par une sentence ou proverbe, comme :

> De faux arbres, mauvais sion... [v. 175].
> C'est trop aimé quand on en meurt... [v. 56].
> De tel service tel loyer... [v. 196].
> Coup mortel gît en langue infecte... [v. 217].
> De tel loyer telle desserte... [v. 455].

Ce qui a été sans doute imité par Jean Godard, Parisien, qui, dans ses *Amours de Flore*, a fini tous ses sonnets par une sentence ou un proverbe.

Mais celui de tous ses ouvrages qui fut le plus fameux de son temps, ce fut son livre du *Grand blason des fausses amours*, dont la matière et la contexture nouvelle le firent recevoir avec des applaudissements extraordinaires, car comme les simples lays estoient (comme on parloit alors) une couleur et taille de rhétorique des deux terminaisons féminines et masculines, fort en usage dans les oraisons, dans les requêtes, dans les regrets et dans les louanges, en retenant la terminaison commune, il s'avisa d'une autre taille de rime très plaisante de son temps, et qui ne seroit peut-être pas désagréable au nôtre, laquelle il fit par couplets de douze lignes dont les huit premiers ne sont que de quatre à cinq syllabes et les quatre derniers de huit à neuf. De laquelle taille, dit un vieux manuscrit, que j'ai, intitulé : *De l'art et science de rhetorique*, fut composé le gentil et utile traité du « Blason des fausses Amours, par frere Guillaume Alexis, religieux de l'abbaye de Lyre, et dont il fut inventif ». Aussi est-ce là que pour faire voir quelque chose du style de cet homme qui estoit en si grande estime pour la poésie, j'ai puisé cet exemple :

> Dames ont cours
> En ville et cours
> Par tout le monde :

Là je ne cours;
Leurs plaisirs courts
Passent comme onde;
Se l'or abonde
Lâchent la bonde.
Mais quand l'argent tombe en descours,
Ne pensés pas qu'on vous réponde
Parole qui bien corresponde
Au fait de l'amoureux secours [1].

Voicy encore quelques autres de ses vers que j'ai tirés du *Grand et vrai Art de rhetorique* de Pierre Fabry, curé de Meray. C'est Jésus-Christ qui parle :

Ma mere m'enfanta pure en virginité,
Car vierge me conceut sans quelque iniquité;
Sans copulation conceut divinement
Et vierge demeura perpetuellement.
Car par l'enfantement son corps aucunement
Ne fut contaminé, dont appert clairement
A bon entendement que sans peché fus né [2].

Voicy encore un de ses rondeaux où il introduit la vierge Marie, qui parle, mais d'un langage si clair et si net, qu'on le prendroit plutôt pour un excellent ouvrage du temps du roy François Ier que de Louis XI, comme il l'est effectivement :

Veuillent ou non, mesdisans envieux,
Pucelle suis et demourai pucelle,
Et si m'a mis le lait en ma mamelle
Le plus beau fils qu'on vit onc de deux yeux.
Le Dieu d'amours a bien voullu des cieux
Me venir voir, tant lui ai semblé belle,
Veuillent ou non.

1. Cette strophe ne se trouve dans aucune des éditions que nous avons collationnées.
2. Voy. ci-après, p. 73.

Il est mon fils, mon pere et Dieu des Dieux :
Sa mere suis, sa fille et son ancelle,
Et outre mis, sur toutes femmes, celle
Que par amour jamais il aima mieux,
Veuillent ou non [1].

Voicy finalement encore une partie de ses ballades, tirée de son livre des *Feintises du moine,* car c'est ainsi que l'appelle le rhétoriqueur Meray :

Tel se demente de rymer
Qui n'entend ne ryme ne prose;
Tel se fait maistre aux arts clamer
Qui n'entend texte ne ne glose,
Tel ne veut arer ne semer
Qui veut bien recuillir les fruits;
Tel cuide gaigner à la mer
Dont lui et les siens sont destruits [2].

Par ces échantillons raisonnables et bien sensez, on peut juger que ce n'étoit pas sans raison qu'il étoit en grande réputation de son temps, et que c'est avec plus de justice que de faveur que je luy donne icy un rang honorable parmi nos vieux poëtes françois.

Il mourut, à mon avis, sous le règne de Charles VIII.

Pierre du Val, dans son livre du *Puy de souverain amour,* le met, sous le nom du moine de Lyre, au rang des célèbres poëtes françois que la renommée embrasse dans les Champs-Élysées. La Croix-du-Moine, Georges Draude et Antoine Du Verdier ont fait mention de lui dans leurs *Bibliothèques françoises.* Il est bien vray que le dernier tombe dans un étrange anachronisme, lorsque, parlant d'un certain livre intitulé le *Contre-blason des fausses amours,* composé en la louange du

1. Voy. t. II, pp. 60, 61; t. III, p. 208.
2. Voy. t. I, p. 84, strophe 25.

roy Louis VII dit le Jeune, et fait apparemment de son temps même : « Je ne sais, dit-il, s'il est de notre auteur. » Comme si un homme eût pu vivre depuis le règne de Louis le Jeune jusqu'à celui de Louis XI, c'est-à-dire plus de trois grands siècles! Ce qui est bon pour le miraculeux ou plutôt fabuleux Jean des Temps, dont nos chronologues ont tant parlé. Et puis seroit-il croiable qu'un même homme eût voulu souffler le froid et le chaud dans une matière sérieuse et importante, et qu'après avoir composé des escrits contre l'amour fol et profane, il en eût voulu composer contre l'amour sage et vertueux, luy qui estoit si sage et si vertueux lui-même? Je laisse à mon lecteur à juger du mécompte de ce fameux bibliothécaire [1]. »

On n'aura pas trouvé dans cette notice, où les erreurs abondent, de renseignements précis sur notre poète; ces renseignements, qui manquaient à Colletet, nous font aussi totalement défaut. Les poèmes du bon moine sont muets sur sa vie et nul document d'archives n'est venu suppléer à leur silence. Le premier ouvrage daté de Guillaume Alexis que nous possédions est l'*ABC des doubles*, recueil de sentences morales écrit en 1451 [2]. Cet ouvrage témoigne déjà d'une certaine maturité d'esprit. Nous pouvons supposer que l'auteur, déjà moine, avait de vingt-cinq à trente ans; il y a donc apparence qu'il était né vers 1425. Un érudit d'Évreux, M. l'abbé Ch. Guéry, qui vient de publier une étude sur Guillaume Alexis [3], a fait sur sa famille des obser-

1. *Le Cabinet historique*, t. IVe, première partie. Documents. Paris, 1859, pp. 266-272.
2. Voy. t. I, pp. 1-54.
3. Guillaume Alexis, dit le bon moine de Lyre, prieur de Bucy, par M. l'abbé Ch. Guéry, aumônier du Lycée d'Évreux, membre correspondant de l'Académie de Rouen. Ouvage honoré du prix

vations intéressantes dont nous pouvons faire notre profit.

« Notre religieux, contrairement à la plupart de ses éditeurs, dit M. l'abbé Guéry [1], a toujours orthographié son nom avec un C, jamais avec un X : ALECIS et non ALEXIS. Or *alex*, *alecis*, veut dire « hareng » et dans ce cas il faut lire : *Guillelmus filius Alecis*, c'est-à-dire Guillaume, fils de Hareng, famille très nombreuse dans le département de l'Eure, originaire de La Chapelle-Hareng. Cette paroisse s'est quelquefois nommée Chapelle-Alexis. L'abbé Caresme cite un document, vers 1510, dans lequel on lit que le curé de La Chapelle-Alexis ou Hareng est obligé de représenter le premier des sept diacres, lors de la bénédiction des saintes huiles, le jeudi saint en la cathédrale de Lisieux [2] ».

Quel que fût son véritable nom, Guillaume appartenait, semble-t-il, à une famille riche. Il n'entra pas immédiatement en religion et nous dit lui-même dans l'*ABC des doubles* qu'il se livra d'abord à la dissipation :

A Luxure, la macquerelle,
Contre qui je tiens ma querelle,
Car elle ard sans espoir de mire,
Fors Dieu, en qui bon cueur se mire,

Lucien Fouché au concours littéraire ouvert par la Société libre de l'Eure en 1905. *Évreux, Imprimerie de l'Eure*, 1907. In-8 de 2 ff., 132 pp. et 1 f.

1. *Loc. cit.*, p. 4.

2. « *Dictionnaire du dép. de l'Eure*, I, art. Chapelle-Hareng. — D'après M. Pluquet, Guillaume Alexis naquit aux environs de Lisieux au commencement du XVe siècle, ce qui confirme notre opinion, car La Chapelle-Hareng était près du diocèse de Lisieux (Cf. *Antiquaires de Normandie*, 1824, p. 385, *Mémoires sur les trouvères normands*) ».

Mort estoye en ceste mer cy,
S'il ne m'eust prins a sa mercy,
Quant de sa grace m'en tira :
Ja ma langue n'en mentira.
Mais sur moy n'ay vaine ne membre
Qui ne tremble, quant bien me membre
Du monde et de son faulx mestier.

Guillaume se convertit donc ; il prit l'habit monastique, et, comme il avait reçu une instruction distinguée, il choisit l'ordre de saint Benoît, et devint moine de l'abbaye de Lyre, dans la paisible vallée de la Risle [1].

Guillaume Alexis avait un frère, et, quand il eut trouvé asile dans un monastère, il semble qu'il ait usé de son influence sur ce frère, pour le déterminer à se vouer, lui aussi, à la vie du cloître. Il se pourrait que notre poète fût l'auteur du *Debat de l'Omme mondain et d'un sien compaignon qui se vieult rendre religieux*, et que l'homme mondain fût précisément le frère qu'il voulait ramener dans la voie du salut [2]. En tout cas, il nous parle de lui dans *L'ABC des doubles* [3], et c'est à lui qu'il adresse *Les Faintes du monde* [4]. Le frère de Guillaume se fit cordelier. Nous le voyons par le titre même du *Passetemps des deux Alecis freres* [5].

Dans la plupart de ses ouvrages, Guillaume Alexis

1. Cf. Guéry, *loc. cit.*, p. 6.
2. Voy. t. III, pp. 127-128.
3. Voy. t. I, p. 27, v. 474; p. 51, v. 1189; p. 52, v. 1217.
4. Voy. t. I, p. 75.
5. T. II, p. 3. — Guillaume est ici qualifié « religieux noir ». — M. l'abbé Guéry nous apprend (p. 53) qu'Astorge de Beauclerc, abbé de Lyre, avait obtenu, en 1393, une bulle de l'antipape Clément VII l'autorisant à changer l'habit blanc de ses moines pour revenir à la couleur primitive, c'est-à-dire au noir. Les bénédictins du Bec, de Saint-Taurin, de Bonneval et des autres abbayes de la contrée avaient également adopté le noir.

se qualifie « prieur de Bucy [1] ». Où était situé ce prieuré ? C'est une question que nous avons cherché à résoudre sans avoir la satisfaction d'y parvenir. Dès le xive siècle, le curé de Bucy-le-Roy, près d'Arthenay en Beauce, est appelé « prior curatus [2] »; mais Bucy relevait de l'abbé et des chanoines de Saint-Victor-près-Paris, et il n'est guère probable que ceux-ci aient pourvu un moine bénédictin d'un bénéfice dont ils avaient la collation. Nous avons pourtant tenu à vérifier le fait, et M. Léon Mirot a bien voulu examiner pour nous les documents relatifs au prieuré de Bucy qui sont conservés aux Archives nationales sous la cote S. 2099-2101. Ces documents, qui ne remontent guère qu'à la seconde moitié du xve siècle, sont exclusivement des titres de propriété et des contrats de cens ou de rentes. Voici les noms des prieurs que M. Mirot y a relevés :

Robert Haruy, cité le 12 janvier 1458 (n. s.);

Pierre Grault, cité le 14 décembre 1463 et le 30 mai 1474;

Nicaise de L'Orme, cité le 20 novembre 1477 et le 1er mars 1481 [3];

1. Voy. *Le Débat de l'homme et de la femme* (t. I, p. 130), *Le Blason de faulses amours* (t. I, p. 165), *Le Passe temps des deux Alecis freres* (t. II, p. 3), *La Declamation sur l'evangile Missus est Gabriel* (t. II, p. 30).

2. Voy. Longnon, *Pouillés du diocèse de Sens*, 1904, in-4, p. 327, qui cite un compte de 1369-1370.

A une époque antérieure, les religieux de Saint-Victor disent dans leur obituaire à la date du 23 juin : « Obiit frater Andreas, sacerdos, canonicus noster professus, quondam prior de Buciaco » (Longnon, *Obituaires de la province de Sens*, I, 1902, p. 566). Un autre prieur décédé le 26 août, sans doute au xive siècle, s'appelait Guillaume (*ibid.*, p. 579). D'après la *Gallia christiana* (t. VIII, col. 1390 E), le prieuré existait déjà en 1200.

3. Nicolas, fils de Florent de L'Orme, gouverneur de Noyon sous Charles VII, devint abbé de Saint-Victor. Il mourut le

Jehan Chereau, cité le 11 septembre 1483;

Jacques de Bruges, cité le 26 novembre 1489 et le 23 février 1495;

Antoine Bouvot, cité le 12 mai 1500.

Si l'on ajoute frère Guillaume Charton, ancien prieur de Bucy [1], on ne trouvera guère de place pour Guillaume Alexis.

M. Kohler [2] propose d'identifier Bucy avec Buzay, abbaye cistercienne située dans le diocèse de Nantes [3]; mais Buzay nous éloigne singulièrement de la Normandie, et il est bien difficile d'admettre que les deux noms de *Buciacum* et *Buzaium* aient pu être confondus.

M. l'abbé Guéry ne peut citer que Boissy-le-Sec (Eure-et-Loir) et Boissy-sur-Damville (Eure), où les bénédictins avaient quelques terres, et dont le nom latin était *Busseium*, ou le prieuré de Bussy-Albi en Forez; mais lui-même n'insiste pas sur ces localités; il préfère avouer l'insuccès de ses recherches [4].

Nous ne pouvons pas plus découvrir le prieuré de Bucy que M. Héron n'a pu découvrir cette cure de Méray qui appartenait à Pierre Fabri, l'auteur de l'*Art de rhétorique*.

Ce n'est pas du reste dans son prieuré, c'est dans l'abbaye de Lyre que le poète paraît avoir vécu. C'est là qu'il travaillait, et c'est là sans doute qu'il a composé ses ouvrages.

Les bibliothèques d'Évreux et de Rouen possèdent

6 janvier 1516 (Lebeuf, *Hist. de Paris*, éd. Cocheris, III, p. 593). — C'est probablement lui qui fit usage, en 1477, du sceau conservé aux Archives nationales (Dumay, *Invent. des sceaux*, III, n° 9389).

1. *Obituaires de la province de Sens*, t. I, 1902, p. 570.

2. *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque Sainte-Geneviève*, II, 1896, p. 480.

3. Commune de Rouans (Loire-Inférieure).

4. *Loc. cit.*, pp. 7-8.

une centaine de manuscrits provenant de l'abbayé de Lyre; sur plusieurs Guillaume Alexis a noté qu'ils appartenaient à son couvent, ajoutant même des anathèmes contre les voleurs. Un manuscrit d'Évreux qui contient les *Dialogues de saint Grégoire* et l'*Advocacie Notrè-Dame*, porte au f. 165 v° :

« *Iste Dialogus beati Gregorii est de cenobio Lirensi. Qui rapuerit aut furto eum abstulerit sit anathema. Scriptum idus Junii* 1469 ».

Signé : « ALECIS » (avec paraphe).

Plus bas, on trouve écrit de sa main le quatrain suivant :

Homme vivant selon raison,
Consideré le temps qui court,
Est plus eureux en sa maison
Que les grands qui vivent en court.

ALECIS [1].

Un manuscrit de Rouen [2], contenant divers ouvrages de Cicéron, de Symmaque, d'Apulée et de Claudien, transcrit au XII[e] siècle, porte au 1[er] f. :

« *Hic unus librorum est monasterii beate Marie de Lira, ordinis sancti Benedicti, dyoceseos Ebroycensis.* 1472. ALECIS ».

Un autre volume de la même bibliothèque, le *Diadème des moines*, de Smaragde, qui date du XI[e] siècle [3], contient à peu près la même note, moins la date.

1. Biblioth. munic. d'Évreux, ms. fr. 8.
2. N° 1040. Voy. le Catalogue par H. Omont, I, p. 260.
3. N° 535. Voy. le Catal., I, p. 122.

Un recueil d'opuscules latins, transcrits au XIIIe siècle, que possède la Bibliothèque d'Évreux [1], porte au fol. 158 v° :

« *Iste unus librorum est cenobii Lirensis, ordinis sancti Benedicti, Ebroicensis dyoceseos.* ALECIS ».

Un autre volume du même dépôt, contenant deux livres de Priscien (écrits au XIVe siècle) [2], porte au v° du dernier f. :

« *Iste unus librorum est cenobii Lirensis, teste meo manuali hic apposito* ».

La signature a disparu; mais la main paraît bien être celle de notre auteur.

D'après une note d'A. Pottier, un autre manuscrit de Rouen [3], contenant les quatorze premiers livres des Antiquités judaïques de Josèphe, portait autrefois les notes suivantes, que le relieur moderne a fait disparaître : GUILLERMUS ALECCIS, et *Emit hunc dompnus Stephanus, venerabilis abbas hujus monasterii.*

En 1486, Guillaume Alexis se rendit en pèlerinage à Jérusalem. Retenu prisonnier par les « commissaires et officiers du Souldan », il y mourut. C'est du moins ce que nous apprend l'auteur du *Contreblason de faulses amours,* qui parle de Guillaume Alexis, « tresvenerable homme de religion », et de son « joyeux trespas, felice et tres glorieux martire pour nostre saincte foy catholique augmenter et soubstenir en visitant les sainctz lieux Jherosolimitains [4] ». Cette assertion, il est vrai, a été mise en doute par l'abbé

1. Ms lat. 1. — H. Omont, *Catal.*, II, p. 402.
2. Ms. lat. 26. — H. Omont, *Catal.*, II, p. 418.
3. N° 1124. H. Omont, *Catal.*, I, p. 298.
4. Voy. notre t. I, p. 278.

Goujet et, après lui, par tous les bibliographes, parce que l'un des ouvrages de Guillaume Alexis, l'*ABC des doubles*, est daté, dans l'édition de Vérard, de 1505. « On lit à la fin, dit Goujet, que ce recueil a été fait l'an 1505. Si Guillaume Alexis en est l'auteur, comme il paroît, et ainsi que le style semble le prouver, il n'est donc pas vrai qu'il ait été martyrisé à Jérusalem en 1486, comme l'a avancé l'auteur anonyme du *Contre Blason des faulses amours* [1]. » Nous avons vu que la date donnée par Vérard est fausse, et que l'*ABC des doubles* date en réalité de 1451. Rien donc ne vient plus infirmer le renseignement qui nous est fourni par l'auteur du *Contre Blason.*

Ce fut peut-être à l'instigation de Louis d'Harcourt, évêque de Bayeux, archevêque de Narbonne, abbé commendataire de Lyre, que frère Guillaume entreprit son pèlerinage en Terre Sainte. Louis d'Harcourt portait en effet le titre de patriarche de Jérusalem [2]. Nous ignorons quels furent ses compagnons. Son nom n'est pas mentionné dans les relations des pèlerinages qui eurent lieu à cette époque [3]. En 1486 se place le voyage de Georges Lengherand, qui dit avoir rencontré à Jérusalem huit Allemands, puis Guy Boussart, chevalier, seigneur de Mursay; Guillaume Cambedit de La Rocque et son serviteur; Guy de Tourettes, prêtre, écolâtre de Saintes, chanoine de la Sainte-Chapelle de Paris, et prieur de Saint-Georges de Saintonge; François de Tournemire, seigneur de La Guierche, écuyer d'écurie du duc de Bretagne; Nicolas de Saint-Genois, chevalier, seigneur de Clérieu, demeurant à Tournai;

1. *Bibliothèque françoise*, t. X, p. 108.
2. *Gallia Christiana*, XI, col. 649.
3. Il n'est pas cité par M. de Marsy dans son mémoire intitulé : *Les Pèlerins normands en Palestine* (xve-xviie siècle); Caen, 1896, in-8.

Arnoul de Saint-Genois, frère de Nicolas, demeurant à Ath en Hainaut; enfin deux Flamands [1]. Le même voyageur rapporte que les pèlerins couraient parfois de sérieux dangers. Près de Ramleh, les gens du pays leur jettent des pierres [2]. En arrivant dans cette ville, deux Allemands meurent de fatigue [3]. Le 2 octobre 1486, Jean, duc en Bavière, meurt à Gazera [4]. Arnoul de Saint-Genois tombe gravement malade. Il n'est donc pas surprenant que Guillaume Alexis, qui n'était plus jeune, ait succombé, soit à la fatigue du voyage, soit aux mauvais traitements que les infidèles lui avaient infligés.

Les Rouennais qui accompagnaient le poète nous ont conservé le traité mystique que la vue des saints lieux lui avait inspiré, *Le Dialogue du Crucifix et du Pelerin* [5]. Il est possible que le manuscrit original ait reçu alors quelques annotations, sur la mort tragique de l'auteur; mais ces annotations, si elles ont existé, ont été impitoyablement supprimées par les imprimeurs.

Nous nous sommes efforcés de réunir toutes les œuvres connues de Guillaume Alexis.

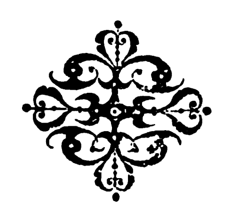
Les notices jointes à chacune des pièces contenues dans nos trois volumes nous dispensent de revenir ici sur ses compositions. On peut dire que, s'il écrivait péniblement en prose, il maniait le vers avec aisance. *Le Blason de faulses amours* permet de le ranger parmi les meilleurs poètes du xve siècle [6].

1. Voyage de Lengherand, mayeur de Mons en Haynau, à Venise, Rome, Jérusalem, Mont-Sinaï et Le Kaire, 1485-1486; avec introduction, notes, glossaire, etc., par le marquis de Godefroy Ménilglaise, *Mons*, 1861. In-8°.
2. *Ibid.*, p. 114.
3. *Ibid.*. p. 115.
4. *Ibid.*, p. 148.
5. Voy. t. III, p. 19.
6. M. Henri Chatelain, dans ses *Recherches sur les vers fran-*

Nous tenons en terminant à remercier notre commissaire responsable, M. Gaston Raynaud, et M. Jules Jeanjaquet, professeur à l'Académie de Neuchâtel, qui nous ont suggéré d'excellentes corrections.

çais au XV[e] *siècle, rimes, mètres et strophes* (Paris, 1907, p. 263) a mis en évidence la richesse et l'originalité des formes des strophes employées par Guillaume Alexis.







LE MIREUR DES MOINES

Ce petit poème, que Du Verdier[1] attribue à Guillaume Alexis, est une invective contre les moines mondains. Un jeune religieux n'aurait pu se permettre de parler ainsi à ses confrères (on remarquera que les bénédictins sont visés en premier lieu); aussi sommes-nous portés à y voir un des derniers ouvrages de notre auteur.

La poésie du moyen-âge est remplie d'allusions à la vie désordonnée des moines. Martin Le Franc, par exemple, prétend que dans leurs « chambrettes » on ne trouve que « pos, pastez et putains »[2]. L'auteur du *Miroir* était du même avis, mais il s'exprime moins crûment : il reproche aux religieux leurs bons morceaux, leurs jeux de cartes, leurs vêtements déshonnêtes et leur vie dissolue. Il insiste spécialement sur ce dernier point, et il accuse les moines de trotter par

1. Édition Rigoley de Juvigny, II, p. 61. — On a vu précédemment (t. II, p. 293) que Du Verdier avait connu des manuscrits que nous ne possédons plus.

2. A. Piaget, *Martin Le Franc*, p. 216.

la ville « comme font chevaux » ou « comme mâtins après la lice ». Martin Le Franc avait employé la même comparaison :

> Quans en est il comme poulains
> Effrenez aprez la jument ?

Le *Mireur* était, semble-t-il, resté inédit quand, au xvi[e] siècle, il tomba sous les yeux d'un poète qui se plaisait à publier les compositions des autres. Ce poète, qui ne nous est connu que sous le sobriquet de seigneur du Rouge et Noir, retoucha les vers du moine de Lyre et les fit imprimer avec un rondeau de sa composition et trois pièces rimées ou copiées par lui. Il est singulier qu'on ne sache rien du seigneur du Rouge et Noir. Le nom dont il se parait permet de penser que c'était un joueur de farces. Comme André de La Vigne, comme Pierre Gringore, comme Jean de L'Espine, dit du Pont-Alais, comme Pierre Daniel, dit maitre Mitou, il se plaisait à mêler les œuvres sacrées et les œuvres profanes. Nous connaissons trois pièces publiées ou réimprimées par ses soins : *La Reformation des Dames de Paris faicte par les Lyonnaises* [1], le *Monologue des Sotz joyeulx de la nouvelle bande* [2], enfin le *Mireur des Moines*. Si l'on observe que, pour cette dernière pièce tout au moins, nous ne possédons que des éditions très postérieures à celle que le seigneur du Rouge et Noir aurait pu donner (car on voit aussi bien par son style que par la date probable de la *Réformation* et du *Monologue* qu'il vivait

1. L'édition reproduite par Silvestre dans les *Poésies* des xv[e] et xvi[e] siècles (Paris 1830-1832, gr. in-8, pièce n° 8) commence par quatre vers des plus plats en tête desquels on lit : *Quatrain du seigneur Rouge et Noir aux lecteurs*. Ces vers sont probablement l'œuvre de notre poète inconnu ; ils sont reproduits dans les autres éditions sans la curieuse mention que nous venons de relever. Voy. Montaiglon, *Recueil de Poésies françoises*, VIII, p. 224.

2. Montaiglon, *Recueil*, II, p. 11.

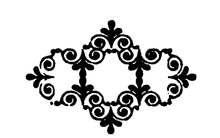
dans le premier tiers du XVIe siècle), on admettra sans peine qu'il avait pu faire imprimer nombre d'autres livrets qui ont disparu sans laisser de traces. Nous nous le représentons comme un auteur comique attaché à quelque bande de comédiens et qui vendait à son profit de petits opuscules populaires, comme le fait encore le « bobèche » de nos théâtres forains[1].

1. Nous avons la preuve formelle que cet usage existait chez nos anciens joueurs de farces. Dans un monologue dramatique des plus orduriers, dont il n'a pas été parlé dans l'article que l'un de nous a consacré à ce genre de compositions, la *Pronostication des C*** saulvaiges, avec la maniere de les apprivoiser*, l'auteur dit à l'avant-dernière strophe, en présentant le livret au public :

Vous en voyez devant vos yeulx
La bulle vraye et autenticque;
Achetez la pour la veoir mieulx,
Si sentez y avoir pratique.

L'auteur de cette *Pronostication* a signé trois fois son œuvre en acrostiche, une fois au début, et deux fois à la fin : Préel, et son nom a été recueilli par La Croix du Maine (II, p. 339); ce devait être un Bourguignon.







BIBLIOGRAPHIE

A. — Bibliothèque nationale. ms. fr. 24315 (ancien La Vallière 65), fol. 38 *a* — 39 *b*.

B. — Le || Miroer des || Moines mondains, || et le Gouuernement || d'iceux. || Nouuellement Imprime reueu & recor- || rigé de nouueau. || *A Rouen*, || *Chez Theodore Rainsart, pres la porte du* || *Palais, à l'Homme armé. S. d.* [*v.* 1615], pet. in-8 de 6 ff. de 23 lignes à la page, sign. *A*.

Le titre, orné d'un encadrement, contient un petit bois qui représente un homme vêtu d'un manteau, courant après une femme qui gagne une porte. Ce petit bois est signé : A. M. R.
Au verso du titre est un rondeau ainsi conçu :

RONDEAU DU SEIGNEUR DU ROUGE ET NOIR
AUX MOINES MONDAINS.

Selon raison, justice et equité,
Celuy qui a plaisir mondain quité
Doit a la fin recevoir son loyer;
Mais, s'il vouloit comme apostat voyer,
Seroit confit en toute iniquité.

J'ay ces propos deva[n]t vous recité,
Moines pervers, pour la diversité
Qui ne devroit si fort vous guerroyer
Selon raison.

En ce livret me suis exercité
De vous mo[n]strer vostre perversité,
Afin qu'a bien vous vueillez employer
Et au Seigneur vos esprits octroyer
Pour en avoir ce qu'avrez merité
Selon raison.

Le poème se termine par ces mots dans lesquels il faut sans doute reconnaître la devise ou l'anagramme du seigneur du Rouge et Noir : *Je croy que le seur bien verray*.

Le Miroer des Moines mondains est suivi d'un sixain et de deux quatrains qui n'appartiennent pas à l'œuvre de Guillaume Alexis :

Aux Dames.

Beautez, royne[s] d'amour, l'aliment de ses flames,
Qui des rais de vos feux faictes bruiller nos ames,
Allentez maintenant nostre cuysante ardeur;
Nostre petite royne, honneur de vostre empire
En conjure vos yeux, nostre commun martire,
Duquel despend nostre heur, ou bien nostre malheur.

Aux Dames.

Dames, laissez tous ces villains a part
Et vous servez de discrets honorables :
En quelque lieu secret et a l'escart
Vous serviront, s'il vous sont agreables.

Quatrain.

Cent mil ecus d'or au soleil,
Dans une bource de velours,
Puis dormir, quand on a sommeil,
Avec sa dame par amours.

Le sixain fait allusion au mariage d'Anne d'Autriche, appelée la « petite royne »; aussi pensons-nous qu'il est de l'année 1615. C'est vraisemblablement cette même année que l'impression aura été exécutée. *Thédore Rainsart*, ou, plus exactement, *Rynzaert*, était d'origine flamande. Il avait appris la librairie à Lyon, où on le trouve en 1580 et 1586 (Baudrier, *Bibliographie*

lyonnaise, (I, p. 397), puis chez *Gilles Beys*, à Paris. Établi ensuite à Rouen, il avait épousé la veuve de l'imprimeur *Thomas Mallard,* et avait acheté le consentement des gardes de la corporation pour s'y faire admettre, en 1597 (Gosselin, *Glanes*, 1869, pp. 118-119). Rainsart exerçait en 1615 et faisait paraître sous cette date une édition de l'*Arithmetique* de J. Abraham, dit Launay.

Le premier quatrain est sans doute du même temps que le sixain; mais le second doit remonter au XVe siècle.

Au verso du 5e f., est un fleuron contenant trois lignes de texte : *Moines tenés vous bien clos et cerrez tous au couvent et gardez bien.*

Le 6e f., qui manque à l'exemplaire que nous avons sous les yeux, doit être blanc.

Biblioth. municipale de Versailles : E 712. c.

C. — Le Miroer des || Moines mondains. *S. l. n. d.* [*Rouen*, *Pierre Mullot*, *v.* 1615], pet. in-8 de 4 ff.

L'édition n'a qu'un simple titre de départ, et le ro du premier f. contient 21 vers.

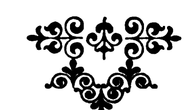
Au vo du 4e f. est un cartouche qui contient les mêmes mots que celui dont il est parlé à l'article précédent.

Cat. Lignerolles, 1894, II, no 868.

Il ne nous a pas été possible de collationner cette édition, qui est probablement plus fautive encore que B.

D. — Montaiglon et Rothschild, *Recueil de Poésies françoises*, XIII, pp. 281-288.







A fol.38

ENSUIT

LE MIREUR DES MOINES

1. Retirez vous, noirs emplumez,
Qui avez fait a Dieu les veuz
D'estre en lieu obscur enfermez,
Sans menger chair, n'estre repeuz
D'aucuns morceaux delicieux,
Pour mieulx tenir vie angelicque,
Et vous estes, jeunes et vieulx,
Tenans vie diabolique.

2. Saint Benoist petit vous aimez,
Duquel portez l'abit et nom;
Si ses serviteurs vous clamez,

Titre BC Le Miroer des Moines mondains. — 1 B moines nommez. — 3 B En vos couuents bien enfermez. — 6 B Pour maintenir. — 7 B Car autant ieunes comme vieux. — 8 B Tenez. — 9 B ieunes vous aimiez. — 11 B vous nommiez.

Quant est de moy, je dy que non ;
Car en droit civil et canon
Ja ne voirrés que debvez estre
En rue, carro ne quignon,
Mais toujours boutez dans ung cloistre.

3. Voire convient porter la haire
Et par termes la chair mater,
A deux genoulz oraison faire,
Le chef tout nud, pour militer
Contre Sathan et resister
A son faulx art plain de malice,
Sans vouloir par ville tropter
Comme matins apprez la lice.

4. Quand, au premier, feustes fondez
Des empereurs, roys, ducz et comtes,
Affin que bien vous l'entendez,
Pas ils ne cuidoyent que telz contes
On feist de vous, ny en telz hontes
Leurs tresbelles fondations
Feussent par vous mises en fontes
Par vos grandz dissolutions.

5. Moines, moines, prenez exemple
A vos beaulx peres anciens ;
Ne soiés plus freres du temple,
Ou se tiennent ces rufiens ;

12 B Meilleur bruit auriez et renom. — 14 B deuiez. — 15 B En coin de rue ne quignon. — 16 B Mais enfermez dedans un cloistre. — 17 A portant. — 17-18 B

Voire ie dy pourtant la haire
Affin de vostre chair matter

22 B art faux. — 29 B ne. — 30 B Leurs deuotes. — 31 B en pompes. — 32 B Par grandes. — 36 A ses — B les rufiens.

Soiez a Dieu humilians;
Prenez bottes, laissez pantoufles,
Sans plus estre Dieu renians
En jeux de cartes, glic, ne roufles.

6. De voz chausses de brodequins,
Qui se ferment a aiguilletes,
De taffetas ne de satins
Faire pompes ne sont honnestes;
Chapeaulx aussy ayans cornettes
De drap de soie ou de velours:
Trop plus sont pour vous deshonnestes
Que s'elles estoient d'un vieil ours.

7. Vueillez retenir et sçavoir
Que vous estes au monde mors;
Pour ce n'est il besoing d'avoir
Telz paremens sur vostre corps.
De bien gros drap tissus et fors
Deussés couvrir vostre charongne,
Pour garder qu'aux derrains effors
Le grand Diable ne vous empongne.

8. Plus escourtez, plus dissolus,
Plus l'œil au boys, plus troptereaux,
La ou deussez estre recluz,

39 Dieu *m. dans* B. — 40 B En ieux de cartes ou de roufles. — 41-42 B

Chassez de vous habits si fins
Considere l'estat ou estes

44 B vos frocs. — 45 B Chapeaulx ne robes ne cornettes. — 47-48 B

Ostez les façons deshonnestes
Qui aux mondains ont bruit et cours.

54 B Deussiez. — 55 B aux derniers. — 57-58 B

Plus sont mondains, plus dissolus
Plus desreiglez, plus trottereaux

Vous courez comment font chevaux.
Je ne croy pas que les grans maulx
Que chacun jour on veoit venir
Ne viennent par les grands deffaulx
De telle vie maintenir.

9. Pour eviter a telz diffames,
Soiés en maintien plus rassis,
Sans vous trouver avec ces femmes
Dessus ung banc public assis.
Ung seul de vous plus qu'aultres six
Monstre ce lieu estre polu.
Combien que d'or soiez massis,
Mal on y pense, ou j'ai pou leu.

10. Vivez comme religieux,
Laissez ceste orde vie oblicque,
Et vous monstrez fort vertueux
En evitant telle replique.
Vostre mal fait en mal triplique
Plus que celuy des seculiers;
Suivez le chemin deïfique;
Ne vous monstrez plus si houliers.

60 B comme ieunes veaux. — 65 Pour euiter telles diffames. — 67 A auec ses femmes. — B auecques femmes. — 69-70 B

Maintenant vn, puis deux, puis six
Dont le lieu demeure pollu.

71 B fussiez. — 72 B peu leu. — 73-76 B

Delaissant ceste vie oblicque
Et vous monstrez gens vertueux
En place couuerte ou publique.
Viuez en bons religieux,

77 B est mal. — 79-80 B

Suiuez suiuez chemin daique
Ne vous monstrez si familiez.

11. Si les femmes bien entendoient
Quelz orribles pechez ilz font
De hanter moines, quelz qu'ilz soyent,
Pour trihori danser en rond,
Mieulx aimeroient faire un grand bont
Dedens la mer, n'en faictes doubte,
Car aussy bien au plus parfond,
D'enfer avec eulx on les boute.

12. Entre les autres sont doubtables
Les Moines noirs comme corbins ;
Les aultres sont espouvantables
Comme Carmes ou Jacobins,
Cordeliers, aussi Augustins;
Pas ne laisse ceulx de Citeaulx.
Se femme n'ayme les lopins,
Chassee elle doit estre aux veaulx.

13. Si bien n'entendez les articles
Cy dessus ditz et proposez,
Prenez lunettes ou besicles,
Et bien a plain les exposez;

82 B L'horreur du peché qu'elle font. — 83 B qui soyent. — 84-85 B

Pour auec eux iouer au ront,
Mieux ils aimeroyent estre au fond

86 B De la grand mer. — 87 B profond. — 88 B ont lieu où on les boute.

89 B Entr'autres sont fort redoutables

91-92 B Jaçoy qu'autres ne soyent mettables,
Fussent carmes ou iacobins

94-96 B Les Premonstrez, et de Citeaux.
Si femme n'aime bien loppins
Elle doit tout chasser aux veaux.

98 B et composez. — 100 B Et plus a plain.

Car, se bref ne vous reposez
D'estre en vos faictz ainsi lubriques,
Selon les vers cy composés,
Piteuses seront vos croniques.

Fin dudit Miroir.

101 B si tost. — 102 B faictz si treslubriques. — 104 B *remplace les mots* Fin dudit Miroir *par cette devise qui doit contenir l'anagramme du seigneur du Rouge et Noir :*

Je croy que le seur bien verray.

On lit à la suite les petites pièces reproduites ci-dessus p. 6.





LE DIALOGUE

DU CRUCIFIX ET DU PELERIN

Ce livre, si l'on en croit l'avis placé en tête des éditions, fut composé en 1486, à Jérusalem, à la demande de quelques pèlerins de Rouen qui avaient fait le « saint voyage » en même temps que le prieur de Bucy. Après avoir, pendant plus d'un mois, visité les lieux saints, ils furent tenus « en arrest » par les Infidèles : pour inciter ses compagnons « a devocion et patience », Guillaume Alexis composa le *Dialogue du Crucifix et du Pèlerin*. Cet ouvrage lui fut inspiré par la vue du Calvaire, où, dans sa vive et pieuse imagination, il contempla le Christ « pendu en la Croix ».

Le début du *Dialogue* ne manque pas de grandeur. Le Pèlerin, dans le sentiment profond de son indignité, s'adresse à Jésus-Christ, désirant lui « parler » ; mais, par trois fois, Jésus-Christ se contente de répondre ces simples mots : « Qui es-tu qui parles? » et chaque fois le Pèlerin s'accuse et s'humilie davantage, jusqu'à ce qu'enfin le Crucifié veuille bien prêter l'oreille à sa requête. Ébloui par la majesté de Dieu, et d'autre part

découragé par sa propre « fragilité », se voyant « pecheur miserable », « le plus mauvais ou monde », ayant « trebuché en diverses iniquités, soullures et immondicitez », « depouillé de toutes vertus », le Pèlerin s'approche de Jésus-Christ, semblable à l'enfant prodigue de la parabole et le supplie d'avoir pitié de lui. Il a pour l'instant le cœur rempli de crainte. Aux questions du Pèlerin, d'abord timides et tremblantes, puis plus précises, Jésus-Christ expose quelle fut son œuvre sur la terre; il dit entre autres choses, ce qui provoque l'étonnement du Pèlerin, que « dès le ventre de sa mère » il commença de porter la croix; il dit quelles furent ses souffrances corporelles et spirituelles; il éclaire le Pèlerin sur les mystères de la divinité et de l'humanité du Fils de Dieu; et finalement il déclare que qui veut le suivre doit à son tour « porter sa croix ». Peu à peu, un autre sentiment que la crainte, l'amour, remplit l'âme du Pélerin.

C'était une touchante coutume chez les pèlerins qui cultivaient la poésie de s'inspirer de la contemplation des lieux saints et d'improviser des vers qui devaient être des souvenirs de leur voyage. Nous avons un exemple de cette coutume dans la relation de Santo Brasca qui visita la Palestine six ans avant frère Guillaume. On trouve dans son livre une série de 24 quatrains composés en face du Calvaire :

Oratione per Sancto Brascha facta a piedi nudi in monte Calvario adi xxix Julii M. ccccIxxx :

Signor Dio, patre e figliolo de Dio,
Redemptor del mondo et humana guida
A chi di te se fida
Col cor contrito, humile e ben confesso...

On y trouve aussi un sonnet, avec une queue de trois vers, inspiré par la vallée de Josaphat :

Oratione per Sancte Brascha facta in la vale de Josaphat a la sepultura de la vergene Maria :

Regina del celo, vergene pia,
Da tutti li apostoli in questa vale
Nel fin de gli anni tuoi per ducto cale
Posta al despecto de la sectaria... [1].

Pierre Gringore, qui ne fit pas le voyage de Palestine, eut une inspiration semblable quand, en 1523, il visita le calvaire de Romans [2].

Reprenant pour son compte la parole du Psalmiste : « Demonstre moy tes voyes et me enseigne tes sentes », le Pèlerin prie Jésus-Christ de lui enseigner « le chemin de vie ». Ce chemin n'est autre que la religion, « voyre qui soit bien observee » ; non pas, remarque Guillaume Alexis, la religion telle qu'on la voit aujourd'hui en ces monastères « qui sont desordonnés et tous plains d'ypocrisie ». Ce chemin contient neuf degrés : les trois premiers sont de « purgation » et ont trait à la « nativité » de Jésus-Christ : ce sont pureté, humilité et pauvreté.

Les trois suivants sont de « illumination » et ont trait à la vie de Jésus-Christ : ce sont justice, doctrine, miséricorde.

Les trois derniers sont de « inflamacion » et ont trait à la mort de Jésus-Christ : ce sont obedience, patience et charité.

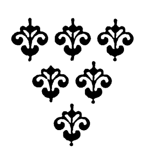
Guillaume Alexis développe chacun de ces neuf points. Le Pèlerin s'étonne que ces degrés soient au nombre de neuf et non pas de dix qui est le chiffre parfait. Jésus-Christ explique pourquoi ces degrés sont neuf et non pas six ou dix.

1. Viagio del Sepulchro con le pie || Ant. oratione de loco in loco. — [In fine :] *Mediolani impensa Ven. presbyteri Nicolai de Gorgonzola.* || *M. ccccc. xix. die .xxvij. Sept.* In-4° goth.
2. Voy. É. Picot, *Recueil général des sotties*, II, p. 113.

Le Dialogue se termine par une belle prière, en strophes de 8 vers, dans laquelle le Pèlerin se compare à un « vaissel souillé plain d'ordure », chassé par l'orage et ballotté sur les flots, priant Dieu de le conduire « a bon port ».

Dans la littérature d'édification du xvᵉ siècle, cet ouvrage en prose et en vers de Guillaume Alexis tient une place à part, d'abord par les circonstances où il fut composé, ensuite par l'exposé de la morale chrétienne que le prieur-pèlerin a su rendre intéressant et vivant. La langue est claire et facile.

Nous reproduisons l'édition de Jean Treperel, dont le texte est excellent, sauf quantité de fautes d'impression. Nous donnons, quand cela est nécessaire, quelques variantes de l'édition de Guillaume Eustache.





BIBLIOGRAPHIE

A. — Un manuscrit sur vélin est porté, en 1544, dans l'inventaire de Jehan de Badonvilliers, seigneur d'Aunoy et de La Rivière, maître des Comptes.

Bulletin du Bibliophile, 1893, p. 134.

B. — Le dyalogue du crucefix Et || du pelerin Compose : || en Hierusalem. Lan mil quattre cens quattre || vingtz ꝑ six Par frere Guillaume alexis prieur || de buzy A la requeste de aucũs bõs pelerins de || rouen estans auec lui au sainct voiage — [Au v° de l'avant-dernier f., au-dessous des trois dernières strophes :] *Finis.* || *Cy fine le dyalogue du cruxefix. Imprime nouuel-* || *lement a paris. Par Iehan treperel demourant a* || *la rue saint Iacques a lenseigne saint Laurens pres* || *sainct yues. S. d.* [1501 ou 1502], in-4 goth. de 36 ff. non chiffr. de 36 lignes à la page pleine, sign. *A-F* par 6.

Le titre est orné d'un bois emprunté à un livre d'heures; nous donnons d'autre part la reproduction :

Le dyalogue du crucefix Et du pelerin Compose:
en Hierusalem. Lan mil quattre cens quattre vingtz z six Par frere guillaume alexis prieur de buzy A la requeste de aucūs bōs pelerins de rouen estans avec lui au sainct voiage



Le texte commence au v° du titre.

Le dernier f., blanc au r°, porte au v° la marque de *J. Trepperel* que nous avons reproduite t. I, p. 65.

Biblioth. nat., Rés. D 5022 (3).

C. — Le dialogue du crucifix Et du pe-‖lerĩ Cõpose en Hierusalẽ lan Mil ‖ cccc .iiii. vĩgtz & .vj. ꝑ frere Guillau‖me Alexis prieur de Buzy. A la re‖queste daucũs bons pelerins estans auec ‖ luy au bon voyage de Hierusalem. — [Au v° de l'avant-dernier f., au-dessous des 6 derniers vers :]. ℂ *Cy finist le dyalogue du Crucifix et* ‖ *du Pelerin Compose en Hieru-*‖*salem. Lan Mil. cccc. quattre* ‖ *vingtz* ꝫ *six. Par frere Guil-*‖*laume Alexis : prieur de* ‖*Buzy. A la requeste* ‖ *daulcuns bons* ‖ *Pelerins e-*‖*stans* ‖ *auec luy Au* ‖ *bon voyage de* ‖ *Hierusalem.* ‖ Cum priuilegio. — [Au r° du dernier f. :] *Imprime a Paris pour Guil*‖*laume Eustace Libraire* ‖ *du Roy nostre si-*‖*re : et Relieur* ‖ *de liures* ‖ *Iure*‖*de Luniuer* ‖ *site de Paris.* ‖ *Auquel nostre si*‖*re le Roy a donne pri*‖*uilege de deux ans Ainsi* ‖ *comme il appert Par les let*‖*tres patentes de nostre sire*‖*le Roy : Signez de Neufuil*‖*le : et Interinez Par le* ‖ *Preuost de Pa-*‖*ris. Ainsi Si-*‖*gnez .I.* ‖ *de Calais.* ‖ ℂ *Imprime a Paris lan mil* ‖ *cinq centz et vingt* ꝫ *vng.* — [Au v° du même f., au-dessous de la marque de Guillaume Eustace :] ℂ *On les vent a Paris A la Rue neufue* ‖ *nostre Dame a lenseigne de Lagnus dei.* In-4 goth. de 76 ff. non chiffr. de 24 lignes à la page, impr. en gros caract.

Le volume est imprimé avec les gros caractères dont nous avons donné un spécimen dans notre t. II, p. 33.

Le titre est orné d'un bois qui représente un docteur en costume de pèlerin :

LE dialogue du crucifix Et du pe-
lerin Cōposé en Hierusalē lan Mil
cccc.iiii. vingtz ꝛ.di.p frere Guillau
me Alexis prieur de Buzy. A la re
queste daucūs bons pelerins estans avec
luy au bon voyage de Hierusalem.



Au verso du titre est un bois mystique représentant le Calvaire et la fontaine de miséricorde :



Adoramus te xp̄e ⁊ benedicimus tibi.
Qr p̄ sctām crucē tuā redemisti mūdū
℣. Qui passus es pro nobis.
℟. Domine miserere nobis.

Voici également la reproduction de la marque finale et de la souscription qui l'accompagne :



¶ On les vent a Paris A la Rue neufue
nostre Dame a lenseigne de Lagnus dei.

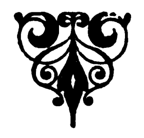
Biblioth. nat., Rés. D. 23080.

D. — Le Dialogue du Crucifix et du Pelerin Compose en Hierusalem Lan mil quattre cens quatre vingtz et six par frere Guillaume Alexis, prieur de Bucy..... *Robinet Macé. S. d.*, in-4 (?).

La Caille, *Histoire de l'imprimerie et de la librairie*, 1689, in-4, p. 62.

E. — Le Dialogue du Crucifix et du Pelerī cōpose en Hierusalem. *Rouen*, *Michel Angier. S. d.*, in-4.

Édition citée par Du Verdier (II, p. 293). M. Léopold Delisle, (*Catalogue des livres imprimés ou publiés à Caen avant le milieu du XVI[e] siècle*, I, 1903, in-8, p. 14) croit qu'elle se confond avec l'édition mentionnée inexactement par La Caille.







Ici commence ung livre intitulé par l'acteur le Dyalogue du Crucifix et du Pelerin, composé en la ville de Hierusalem, l'an mil quatre cens quatre vingtz et six, par frere Guillaume Alexis, prieur de Buzy, a la requeste d'aucuns pelerins de Rouen estans avec luy au sainct voyage, pour leur consolacion spirituelle et affin de les inciter a devocion et pacience, car ilz estoyent en arrest par les Macometistes, commissaires et officiers du Souldan en Hierusalem, moult ennuyez, apprès qu'ilz eurent eu par l'espace d'ung moys visité les sainctz lieux de la terre de promission. Ledit prieur, estant sur le mont de Calvaire, voyant le propre lieu ou fut posee la croix de Jesucrist bien apparent, contemplant (a) illec le voir pendu en la croix, adressa a luy sa parolle en luy faisant plusieurs grandes questions ausquelles le Crucifix luy respond (b). Et au commancement parle de la recompense que Nostre Seigneur veult avoir de nous pour tant de innumerables douleurs qu'il a voulu long temps porter pour nous et en fin mort ingnomineuse et cruelle pour nous donner (c) vie eternelle, puis enseigne au pelerin le chemin pour aller en paradis, par lequel il convient cheminer et monter neuf degrez en portant sa croix apprès luy, lesquelz degrez luy mesmes a cheminés et montés ayant continuellement sa croix sus les espaules : c'est assavoir troys a sa nativité, troys en sa vie, et troys en sa B Fol. A i v°

(a) B conteplant — (b) B respnod. — (c) B donuer.

mort, comme il desclaire assez au long. Et commence le pelerin en ceste maniere :

LE PELERIN.

1. Quant je considere, o Dieu tout puissant, la incomprehensible haultesse de ta majesté, et quant d'autre part je regarde la tresgrant, vile et abominable (*a*) deformité de mon cas et de ma fragilité, je suis a tout par moy confus, perdant ainsi comme tout entendement, sens et parolle. Car je me voulsisse aprocher de toy, comme necessité m'y contrainct, et ta saincte grace impetrer, ainsi qu'il m'est besoing, mais mes yeulx ne sont (*b*) assez fermes, ains fort fiebles et tez qu'ilz ne peuent pas facilement souffrir contempler ung petit ray de celle clarté. Tant sont mes pechés a
Fol. Aij grant nombre, tant me servent de umbre et || d'encombre que je n'ay faculté de regarder une bien petite scintille de ta lumiere si resplendissant. Je desire parler a toy, moy qui suis indigne de me presenter devant toy. Comment doncques oseray je a toy parler, qui suis homme vil ; a Dieu inmortel et tout puissant, qui suis pouldre et cendre et plain de maulx ; au souverain bien, pecheur ; a cil qui est tout juste, homme terrestre et caduc ; au Dieu du ciel devant lequel tremblent les anges, qui tient tout le monde en sa main, qui est seigneur de mort et de vie, comme le createur de toutes choses ? Force m'est donc ainsi demourer et me taire (*c*) quant parler n'ose, se d'aventure il ne te plaist de ta grace avoir (*d*) misericorde et compassion de moy et bas incliner ta majesté pour me regarder en pitié.

JESUCRIST.

2. Qui es tu qui (*e*) parles ?

(*a*) B aboninable. — (*b*) B tout. — (*c*) B ne faire. — (*d*) B et auoir. — (*e*) B qui *m*.

LE PELERIN.

3. C'est bien raison que tu me descongnoisses (*a*), Seigneur Dieu, mon souverain createur, car, jasoit que tu congnoisses tout, ciel, terre et mer, les corps (*b*) et les cueurs, les pensees et les couraiges, certes j'ay tant offensé a l'encontre de toy que bien me doys descongnoistre, quant je ne t'ay pas voulu congnoistre. Et comme tu as dit en l'Evangille : « Tu congnois bien tes ouailles et si congnois bien celles qui sont a toy »[1].

Tu te fais ingnorant de moy,
Mon createur, c'est bien raison,
Quant par ennorme mesprison
Me suis fait ingnorant de toy.

Je me suis ainsi forvoyé comme fait l'ouaille qui perit; mais toy qui es venu radrecer les desvoyés et querir ce qui estoit perdu et qui as voulu l'ouaille forvoyee raporter sur ton col au bestial, ne me daignes abandonner.

Vueilles mes prieres ouyr
Pour mon doulent cueur resjouyr,
Et me traicter doulcement, sire,
Si qu'a toy me (*c*) puisse reduire.

JESUCHRIST.

4. Qui es tu qui parles ?

LE PELERIN.

5. Pecheur homme et miserable, sire, le plus mauvais ou monde, qui en plusieurs (*d*) et diverses iniquitez, soullures et immondicitez suis trebuché, povre (*e*), chetif et malheureux au- || tant de foys que j'ay commis v°

(*a*) B decongnoisse. — (*b*) B es corps. — (*c*) BC me *m*. — (*d*) B pusieurs. — (*e*) B pour.

1. JOAN. X, v. 14.

vers toy crime de leze majesté. Pour quoy je doubte, se n'est de ta grace, finablement encourir les grans tourmens espouventables et les peines qui sont griefves et perdurables.

JESUCHRIST.

6. Qui es tu qui parles?

LE PELERIN.

7. L'enfant prodigue, sire, qui viens de region loingtaine, nu, desprins et despouillé de toutes vertus; qui follement ay despandu la substance de ma raison et l'avoir de mon entendement que tu m'avoies desparty; tresmal vivant et conversant au monde en plaisances et delices. Si viens a toy, qui es mon createur et mon pere et mon redempteur, qui m'as formé et de ton pur sang racheté, qui as une fois dit ainsi : « Venés a moy qui labourés, venés vous qui estes chargés, et je vous donneray repos »[1]; qui es Dieu de misericorde, piteux et debonnaire, qui desires la conversion du pecheur et non pas la mort, qui pitié as eu de l'humain lignaige, qui euz pitié de ton peuple jadis en Egipte quant il souffroit, qui pardonnas au roy David et a Manassès, qui escoutas la Chananee, qui prins en pitié les larmes de la Magdalene et celle de mon seigneur sainct Pierre. Si viens a toy disant ainsi : « O mon Dieu, mon saulveur et mon pere, j'ay vers toy grandement mesprins; mais te plaise de ta saincte grace me pardonner et me traicter ainsi que l'ung de tes servans[2]! » Ayes pitié de moy, mon Dieu, mon createur, mon redempteur, et mon pere, selon ta grande misericorde et clemence, car pour mes faultes et pechés suis indigne de regarder le ciel. Considere plus ta bonté que ma cruelle iniquité.

1. MATTH. XI, v. 28.
2. LUC. XV, v. 19.

Ja ne te (*a*) plaise moy deffaire,
Ainsi que j'ay bien deservi,
Car jamais n'ay (*b*) de rien servi
Fors de mal dire et de mal faire.
Je congnois bien selon rayson,
Veu l'excès de ma mesprison,
Que, si de moy te veulx venger,
Condampner me puis et juger
A dampnation pardurable,
Ainsi (*c*) que serviteur coulpable.

JESUCRIST.

8. Or doncques, comme je puis congnoistre et de toy *Fol. Aiij* mesme entendre, tu viens a moy plus par crainte que par amour.

LE PELERIN.

9. D'amour, sire, n'y a il pas gueres; car, ainsi que on dit en commun proverbe : « L'amour par œuvre se desclaire ».

J'ay vescu si tresmalement,
Tresgressant ton commandement,
Qu'il est congneu visiblement
Et bien prouvé
Que je ne t'ay pas bien aymé.

Ce non obstant, comme tu sçais, mon Dieu et mon createur, par tout convient il commencement. Crainte fait sovent commencer et continuer a bien (*d*) faire, et tant fait par acoustumer que de craindre on vient a aymer. Je sçay bien et confesse que je suis ung povre pecheur et que en moy n'a que ung bon signe : c'est que je viens demander grace, esperant ta misericorde; et encores, comme tu dis, ce fait crainte, non pas

(*a*) B te *m*. — (*b*) B ne. — (*c*) B Aainsi. — (*d*) B bien a bien.

amour. Mais, ainsi comme dit le Psalmiste « : Toy mesmes a ceulx qui te craignent as donné la signifiance de fouir quant l'arc est tendu [1]. » Donc, quant je voy l'arc de ton ire sur moy tendu pour mes pechez, vault il (*a*) pas mieulx vers toy venir, affin de pardon demander que du tout se desesperer ? Il sera bien a toy possible de tost convertir ceste crainte en amour quant il te plaira. Si ne fais chose, ce (*b*) me semble, que l'Escripture ne conseille, laquelle dit, en plusieurs pointz et passaiges, que « la crainte de toy, Seigneur, est le commencement de sagesse [2]. » Et le Psalmiste dit ainsi : « Que tes yeulx regardent sur ceulx qui te craignent et qui espoirent (*c*) obtenir ta misericorde [3] ».

JESUCRIST.

10. Mais craindre est de plusieurs manieres. Les ungs me craignent comme maistre, et les autres comme leur pere. Les ungs me craignent pour la peine et les autres me craignent (*d*) par amour. Et ceulx qui me craignent par amour sont trop plus a recommander, et ay tousjours mes yeulx sur eulx, pour ce que par junes et par abstinences, meures (*e*) et bonnes constances et par
v° asidues coustumes (*f*) || ilz sont convertis a moy. Touchant ceulx qui doubtent la peine et me craignent pour ceste cause, neantmoins qu'ilz soient mains prisables, pourveu toutesfois que telle crainte soit cause de les radresser et convertir a moy, je ne les vueil pas contemner. C'est bien droit que pecheur doie craindre, quant en soy considere bien que pour ses pechez et vices il est separé de moy, et, s'il estoit bien sage,

(*a*) B ilz. — (*b*) B se. — (*c*) B espoiredt. — (*d*) B craiguent. — (*e*) B meurs. — (*f*) B caustumes.

1. PSAL. LIX, v. 6.
2. PSAL. CXI, v. 10. — PROV. IX, v. 10.
3. PSAL. XXXIII, v. 18.

jamais ne cesseroit tant qu'il eust fait debvoir (*a*) de procurer ma grace.

Car qui sçairoit que vault pecher (*b*)
Et que son jugement fust tel,
Il craindroit, quant se va coucher,
Que la mort ne le vint toucher
Lors qu'il est en peché mortel.

Or donc, pour retourner au point, qui craint et s'approche de moy sans aucune faintise, il sera receu. Et de quelque heure que le pecheur vienne vers moy, contrit et desplaisant des maulx qu'il a commis, il sera tousjours (*c*) le bien venu. Par quoy, s'il est ainsi que des offences par toy perpetrees tu te repentes de bon cueur en vray propos de t'amender, le temps advenir, et de mal faire te abstenir, mais tout bien faire et exercer, tu avras ce que tu demanderas, c'est assavoir misericorde.

LE PELERIN.

11. Sire, tu congnois et sçais bien mon cueur, mon courage, ma voulenté et mon intencion. Autre chose ne te sçayroie que dire.

JESUCHRIST.

12. Plusieurs sont qui faintement viennent et qui me appellent seigneur et maistre, mais toutesvois ilz ne sont point deliberez de faire en riens a ma voulenté; desquelz le Prophete disoit ainsi : « qu'ilz me portent honneur de bouche mais le cueur est bien loing de moy [1]. » Tout leur fait n'est que ypocrisie. Bien dient ilz de bonnes et profitables parolles, disputent (*d*) et

(*a*) B debuoit. — (*b*) B peche. — (*c*) B tousiour. — (*d*) B disputant.

1. ISA. XXIX, v. 13.

arguent assés de mes Evangilles et souvent me viennent requerir et prier; mais non pourtant ilz viennent tresmal. Et quelque bon temps qu'il advienne (*a*), quelque amendement qu'ilz promettent, tousjours demeurent ilz en leurs maulx et ordes coustumes. Ilz dient mal de mes serviteurs et de jour en jour les per-
Fol. Aiiij secutent et tourmentent en leur || toullant leurs libertez. Ilz sont tous plongez en luxure. Ilz sont tous ardans en avarice. Tous les jours font innumerables maulx, et puis me appellent leur seigneur, et me requierent au besoing. Mais de telz gens je ne fais nul estime, ne pour priere qu'ilz me facent je n'en tiens pas forment grant compte. Je les laisse pour telz qu'ilz sont. Car ung jour vendra que bien congnoistront se ilz font bien ou mal. Et toy finablement aussi, se tu n'as bon vouloir, pense et croy que tu perdras tes parolles.

LE PELERIN.

13. Sire Dieu, tu (*b*) congnois et sçais mon courage et mon affection. Fay moy tant seulement grace et misericorde. Je t'ay moult et tressouvent offencé, mais pou ou point aymé. Donne moy, s'il te plaist, puissance de toy aymer et servir sans jamais plus t'offencer ne perseverer (*c*) en peché.

JESUCHRIST.

14. Se tu es une fois de tous pointz deliberé quitter et abandonner tes perverses voulentez et mauvaises coutumes, je mettray prestement en oubliance tous tes (*d*) pechez, iniquitez et offences, et les effaceray du tout, tant grandes soient, et les mettray plus loing de toy, comme dit le Psalmiste[1], « qu'il n'y a d'oriant en occident.» Et si t'en laveray et blanchiray par une (*e*) ysope

(*a*) B aduiennent. — (*b*) B te. — (*c*) B presuruerer. — (*d*) B les. — (*e*) B vte.

1. PSAL. CIII, v. 12.

d'amertume, c'est a dire par une compunction de larmes, tant que du tout seras purgé et nect. Je t'escouteray voulentiers et parleray souvent a toy dedens ton cueur, et te donneray, comme dit l'Escripture, entendement, sens et advis pour te conduire en la voye que tu chemineras [1]. « Tant seulement », comme dit Moyse, « vien a moy de bon cueur, sans nulle faintise, et a toutes heures je te seray present a la bouche et au cueur [2]. » Et la ou ton peché surmontoit en toy par avant, toute grace y sera desormais de superhabondant. Si vueil bien que tu saches qu'il n'est chant de musique ne doulceur de melodie qui tant me soyent plaisans comme de veoir ung pecheur present qui me vienne demander grace en plour et en gemissement. Car je ne demande que du pecheur la justification et que de m'aymer il s'avance, mettant en moy son esperance. Ne cuides tu point, par ta foy, que je vous ayme vous (*a*) autres plus cherement que vous ne vous aymés vous mesmes ? Vous autres vous aymés pour vous perdre et dam- || ner, et je vous ayme (*b*) pour vous gaigner et v° saulver. Et de vray, ce n'est pas de merveille se tant vous ayme, car vous m'avez bien cher cousté.

LE PELERIN.

15. Seigneur Dieu Jesucrist, mon redempteur, je sçay bien que trop plus chier te suis que je ne suis a moy mesmes, car mainctes fois je me suis efforcé de me perdre de tous pointz, et tousjours, sire, te es efforcé me radrecer et reduire, attandant (*c*) mon admendement. Tu as dicimulé long temps, et si en tel estat tu me eusses prins, je estoye totallement perdu pour cent mille pechez mortelz; mais ta grant bonté singuliere

(*a*) B aymes voye. — (*b*) B aymes. — (*c*) B attandent.

1. Prov. II, v. 19.
2. Exod. IV, v. 12.

tousjours desire que tout bien se face et naturellement appete que chascun vienne a bonne fin. Tu ne hais rien, si non peché. Aussi nous dit bien la saincte Escripture que tu aymes tout ce qui est bien, et ne hays chose que tu faces [1].

Et qui prent plaisir a pecher
Ne t'ayme, ne a soy n'est cher.
Si doit bien avoir le cueur triste,
Car, ainsin que dit le Psalmiste :
« Celluy qui fait iniquité
« Hait son ame, c'est verité [2]. »

JESUCHRIST.

16. Lorsque j'estoye au monde avecques vous aultres, je cuidoie avoir assez clerement manifesté l'ardant amour et grant charité dont je vous ay tousjours aymé. Vous dictes en commun proverbe que l'ung amy pour l'autre veille, et vous sçavés comme j'ay veillé pour vous jour et nuit, en grans oraisons, jeunes et abstinences, et comme j'ay souffert pour vous injures et menasses, et aussi comme j'ay plouré, cheminé et travaillé sans cesse, crucifié mon corps en grans souffrances et continuelles douleurs. Si vueil bien que vous soyés advertis que je n'ay point seulement souffert pour vous a l'heure de ma mort et passion, mais dès le ventre de ma mere. Dès l'heure (*a*) de ma conception je commençay a porter ma croix, voire en telle façon que j'ay continué sans cesse de plus en plus jusques a ma derniere souffrance, dont (*b*) plus amplement desclairé le grant excès de ma griefve douleur la nuit de devant ma passion ; tous mes membres par grant tristesse rendirent et degouterent (*c*) ruisseaulx de sang par sueur. Considere donc quelle douleur !

(*a*) B Des lors. — (*b*) B donc — (*c*) B degoute.

1. SAP. XI, v. 25.
2. PSAL. XI, v. 5.

LE PELERIN.

17. Il est vray, mon doulx redempteur, et je le congnoys bien et confesse que moult cherement nous as aymés, et pour ceste amour nous demonstrer tu as voulu porter inestimables peines et en la fin de tout, comme tu as dit cy devant, mort endurer. Si te supplie que il te plaise me dire donc et desclarer de ta grace ce (*a*) qu'il te plaise que nous fassons qui te puisse estre agreable en recompense de ceste amour et mort horrible et detestable. *Fol. Av*

JESUCRIST.

18. Vous autres dictes, et il est bien vray, que l'une bonté requiert l'autre, et que celluy qui ayme on le doit aymer, car amour requiert tant pour tant. Si ne demande ne attendz (*b*) de vous pour toute recompense nulle autre chose fors vraye amour sans fiction, qui pour l'amour de vous et de vostre rachat m'a fait souffrir telle passion.

Amour m'a fait du ciel descendre
Pour prendre vostre humanité;
Amour m'a fait en croix estendre,
Mes mains percer, mon costé fendre,
Mourir en grant crudelité,
Et resussiter au tiers jour :
Rendés donc amour pour amour.

LE PELERIN.

19. Vrayement, sire, c'est bien rayson que nous te (*c*) rendons recompense, voyre d'une amour nette et pure, quant premier tu nous as aymez et en ton pur sang lavez, comme dit l'Escripture [1]. Car aussi bien, quant ainsi ne seroit, si sommes nous tenus a toy

(*a*) B ce *m*. — (*b*) B attendez. — (*c*) B le.

1. APOC. I, v. 6.

aymer pour plusieurs causes et raysons, pourtant que tu es en toy et de toy naturellement bon, et nul n'est bon se Dieu non. Et pour ce te devons nous aymer, car naturellement et par raison on doit aymer ce qui est bon.

D'autre part tu nous as fait naistre,
Comme Dieu de toute nature.
Ne hault, ne bas, n'a creature
Qui sans toy puisse jamais estre.
Oultre plus, tu nous vivifies
Pour nourissement necessaire,
v° Car tu pardonnes, sanctifies, (a)
Ce que nul aultre ne peult faire.

Ensemble quant nous t'airons aymé, comme nous y sommes bien tenus, encore par usure superhabondante nous (a) vouldras tu recompenser, car jamais ta bonté ne permet que amour soit endroit toy sterille, jouxte ce que dit l'Escripture que « ceulx qui t'aiment tu les aymes [1].» Or doncques bien est grande et singuliere ton amour, souverain Dieu, et bien digne de recompense si petite comme est l'amour de nous aultres, qui ne sommes que pouldre et cendre.

JESUCRIST.

20. Quant j'euz fait nature angelique, si tost apprès que elle se veit a perfection de si grant beaulté singulierement accomplie, l'une partie descongneut et voulut ensuivir la plaisance, non contente de m'aymer et recongnoistre pour son createur et seigneur, et pour ce sans moy voulut pratiquer ses grans bobans; je la fis pour son ingratitude lors prestement trebucher bas, et tantost deliberay par quelque moyen trouver façon

(a) BC vuifies. — (b) B nous m.
1. PROV. VII, v. 17.

de restablir ceste ruine. Si vins a parfaire humaine creature, partie spirituelle et partie corporelle, affin que, en tant que touche l'esperit, elle me peust recongnoistre et aymer, et, en tant que touche le corps, elle eust cause de soy humilier; dont je prens tressingulier plaisir quant je voy que nature (*a*) basse s'esforce de m'aymer affin de parvenir aux cieulx, c'est (*b*) assavoir ou nature plus haulte par son orgueil ne se est voulue tenir.

LE PELERIN.

21. Sur l'ame de moy, sire, quant a dire la verité, la personne est bien ingratte et mal heureuse et le cueur bien dur ou de pierre d'aymant qui, ces choses considerees, ne s'amolie et attendrit, pour toy recongnoistre et aymer, pour te servir et reclamer. Si te supplie, Dieu tout misericors, que par ta souveraine pitié ne vueilles pas (*c*) mon povre cueur laisser engeler ne froidir, mais pour tousjours l'enflammer de ton amour. Il te plaise la dedens imprimer recordacion continuelle de tes parolles, de tes œuvres et de ton nom. Mon createur, fay moy jour et nuit fondre en larmes en ta presence, ainsi que fait la || neige au ray du soleil. Fay *Fol. Avj* moy, sire, tout transir et fremir en ta dilection, tant que avecques le Psalmiste je puisse dire ainsi : « Mon cueur est devenu fondant comme la cire au millieu de mon ventre »[1]; les quelles parolles long temps au paravant disoit pour toy David a propos de ta saincte passion.

JESUCRIST.

22. Bien est certain que pour moy le disoit David le prophette a propos de ma passion, la quelle de fait fut si griefve que, puis qu'il vient a propos d'en parler, mon

(*a*) B naure. — (*b*) B cst. — (*c*) B par.

1. PSAL. XXII, v. 15.

cueur estoit dedens mon corps par maniere de dire ainsi fondant comme la cire devant le feu. Mais ainsi m'a convenu souffrir pour rachetter ceste nature humaine, la quelle tantost apprès sa creation ne tarda gueres a se (*a*) forfaire. Mais pour sa fragilité j'euz pitié d'elle en provocant au temps de misericorde pour ce que moult luy tardoit a venir sa redemption, ainsi comme a celluy qui attend dilaction est fort griefve. Elle pouoit ou sembloit aucunement (*b*) avoir en parlant par figure occasion de murmurer au devant de ma passion; si pouoit dire :

Bien est vray que Dieu m'a creé
Mais il ne m'a point racheté (*c*).
Moy former ne luy cousta plus
Qu'il fist a faire le surplus :
Tant seulement par commander
Tantost crea toute nature.
Que me peult il plus demander
Qu'il a a autre creature ?
De plus ne luy suis je tenue
Que seroit une beste mue.

Mais maintenant est totallement reboutee sans avoir en (*d*) aucune chose telle murmuration, et est close la bouche de ingratitude. Par ma passion a esté rachetee humaine nature, voyre en si parfaicte suffisance que plus n'a cause de soy plaindre. Neantmoins que, a tout bien considerer, au paravant elle avoit aucune cause de murmurer et principallement pour troys raisons : la premiere, pource que l'avoye constituee chief et maistresse et si l'avoye faicte raisonnable comme les anges,
v. ce que, n'estoyent les autres creatures basses; || la seconde est que, après l'offence par elle commise dedens le vergier de delices, je ne l'ay pas voulu condenner de

(*a*) B ce. — (*b*) B aucunment. — (*c*) B rachetee. — (*d*) BC en *m*.

tous pointz, comme elle en estoit bien digne, a condennacion pardurable ; la tierce est que par Escripture saincte tant de loy comme de prophetie je l'ay tousjours voulu conforter, en luy preparant certain temps pour la racheter, lequel rachat j'ay duement fait en temps et en lieu, et m'a bien chier cousté, comme j'ay dit en precedent, et diray encore cy après. Si dois retenir pour verité que plus m'a donné de peine sans comparaison ung jour moy vivant au monde que ne fist jadis du ciel la creation et celle de la terre. Donc plus m'a cousté ma souffrance, le respandement de mon sang et ma mort si pleine d'amertume que ne feroit, s'il est a dire, la creacion de mille mondes.

LE PELERIN.

23. Sire, comme se peut il faire, puis que tant te plaist que tu (*a*) parles ? Je ne le peulx pas bien entendre.

JESUCHRIST.

24. Au commencement, quant fut faicte la creacion de toutes choses, je n'avoye pas encore prins humanité, comme tu sçais, mais estoie, comme dit l'Escripture [1], avec Dieu, mon pere, composant toutes choses, par quoy m'estoit naturellement impossible quelque peine souffrir, car a divinité ne affiert point de souffrance. Et quant je dis et commanday que ciel et terre fussent fais, tout incontinent et presentement me fut obey et furent fais sans que riens venist au contraire. Mais quant par temps a convenu racheter humaine nature, j'ay prins humanité comme droit estoit pour mieulx acomplir ce mystere. Et alors se sont commencees a grant nombre mes tresgrefves souffrances, mes trespenibles et cuisantes afflictions, miseres, peines et douleurs, et se sont envers moy declairees toutes choses

(*a*) B ie.

1. JOAN. XIV, v. 11.

contraires. Serviteur me suis fait qui seul seigneu restoye, povre (*a*) qui sur tous (*b*) estoie riche, et mortel qui immortel suis. Je me suis fait filz d'homme, qui estoye filz de Dieu. J'ay porté tensons et reprouches, blaphemes et derisions des Juifz, qui m'ont contrarié par diverses et maulvaises detractions. Sur mes faitz, ilz ont prins garde ainsi comme espies. A toutes mes parolles, ilz ont mins[1] contreditz; ilz ont a leurs plaisances toutes
Fol. Bi mes œuvres et opperations calumnié, et blasmé mes miracles || et en toutes mes entreprinses serché et quis (*c*) a redire. Et qui est chose moult estrange, ilz murmuroyent contre moy des biens mesmes que je leur faisoye. Puis, en la fin, m'ont prins par trayson, et m'ont faulcement et maulvaisement accusé et pourmené de lieu en autre, et puis m'ont batu et craché en ma face, m'ont de pourpre revestu par desrision et couronné d'espines par opprobre et villennie. Et apprès toutes ces choses m'ont comdampné a mort plaine d'angoisses et de douleurs en croix, qui de toutes mors est la plus ville et detestable, et de tous tourmens le plus grief et espouantable, de tous jugemens le plus vergondeux, le plus vil et abhominable. Par les quelles raisons tu peulx congnoistre que j'ay plus travaillé vivant une heure au monde que je ne fis quant le monde fut creé et fait, et plus m'a cousté vostre redemption que ne seroit, par maniere de parler, de infinis mondes la nouvelle creation.

Donc, en contemplant la misere
Que pour toy (*d*) j'ay porté maint jour,
Regarde bien et considere
La grant force de cest amour.

(*a*) BC povre m. — (*b*) BC pour qui tout. — (*c*) B quiers. — (*d*) B eoy.

1. Cette même forme *mins* pour *mis*, qui n'est que dans B, se retrouve plus loin, § 36.

LE PELERIN.

25. O dilection inestimable, o charité pleine d'ardeur, o souverain signe d'amour! Sire, j'entens bien tes raisons et en congnois bien la verité; mais moy, las, povre pecheur, que pouray je faire, que rendray je, comme dit le Psalmiste [1], a Dieu, mon souverain seigneur, pour tant de biens qu'il m'a faitz?

A tout par moy, sire, je pense
Se quelque digne recompense
Te sçavrions jamais offrir,
Quant pour nous as voulu souffrir
Ceste mort si pleine d'oreur,
De grief martire et de douleur;
Mais y penser, c'est une bible,
Car ce nous est chose impossible.

JESUCHRIST.

26. C'est voyrement chose impossible, car se cent mille fois, par maniere de dire, tu pouoyes (*a*) la mort pren-|| dre, ja pourtant digne ne seroies telle recompense v°
me rendre. Quelle digne recompense pourroit jamais l'homme mortel, pecheur, vil et mechant, faire a la mort de l'humanité du filz de Dieu tout puissant, quant des hommes envers Dieu n'a comparaison?

LE PELERIN.

27. Or donc, mon Dieu, mon createur, mon saulveur et mon doulx redempteur, nous demourrons tousjours obligez et jamais ne serons quittes; car qui doit et n'a de quoy paier, force est qu'il demeure debteur, se aucune grace ne luy fait son crediteur. La quelle grace, sire, tu nous as fait moult grande, quant de toutes debtes tu nous quittes pour une seule recompence d'amour (*b*). Mais pour ce, souverain seigneur,

(*a*) B pouoyos. — (*b*) B damour *manque*.

1. PSAL. CXVI, V. 12.

que ja tu m'as dit une fois que dès le ventre de ta mere commenças a porter ta croix, c'est a dire, ainsi que j'entens, la greve douleur de ta passion, je te requier et (*a*) humblement supplie que par ton saint plaisir me faces entendre comment si tost les douleurs commencerent et comment tousjours se continuerent.

JESUCHRIST.

28. Une fois ay dit et promis en l'Evangile que vous demandez et vous avrez, que vous querez et vous trouvrez, que vous sonnez et l'en vous ouvrera l'huis [1]. Et pour ma promesse acomplir, tu avras ce que tu demanderas. Car celuy est bien digne de science avoir qui est curieux de sçavoir.

Et qui (*b*) estudie et delicte
A contempler ma passion,
De luy avray compassion,
Bien recompensant son merite.

Et pour mieulx le secret que tu (*c*) demandes te declairer et faire entendre, tu dois sçavoir et croire pour certain que, dès le point de ma conception jusques a l'heure de ma mort, qui dura trente ans et plus, j'ay tousjours souffert douleur continuelle, en grant tristesse d'esperit, c'est assavoir, non pas en corps. Donc pour (*d*) plus amplement te donner le cas a entendre, tu dois
Fol. Bij premierement considerer que tout incontinent || que ma mere, la Vierge Marie, se consentit a ce que l'ange Gabriel luy annonça, la quelle luy dist : « Je suis de Dieu servante; me soit fait selon ta parolle », presentement elle me conceut, et tout en l'heure, sans interposicion de temps, mon corps fut formé en son ventre par œuvre du Sainct Esperit, tout entier et tout acom-

(*a*) B et *m*. — (*b*) B que. — (*c*) B et. — (*d*) BC pour *manque*.

1. MATTH. VII, v. 17; LUC. XXIII, v. 52.

ply, non pas en tant que touchoit la grandeur, mais en tant que touchoit la forme, tellement que tout en ung moment elle fut grosse d'enfant tout vif, portant en son corps Dieu et homme. D'autre part, sçavoir te convient que, en celle heure soudaine de ma conception, mon ame fut si tresunie et conjoincte en la divinité (*a*), non pas par confusion de substance, mais par unité de personne, qu'elle congnoist toutes les choses que congnoissoit (*b*) divinité, et tellement que elle avoit devant soy toutes choses passees, presentes et advenir. Car la divinité, comme tu sçais, a toutes choses en presence. Les hommes vivent soubz la rigle du temps; par quoy les choses passees et les choses advenir (*c*) leur sont reallement (*d*) absentes, les quelles sont a Dieu presentes. De rechief, tu doys sçavoir que tout homme qui est bon et juste, de conversacion honneste, est communement doulx, debonnaire et piteux, pour avoir en soy desplaisance du mal d'autruy par compassion. Or est il ainsi que j'estoye bon et juste, non pas ainsi comme vous autres, qui n'estes ne bons ne justes parfaictement, sinon par forme de parler, par autant que Dieu vous a donné de grace; mais j'estoye bon et juste souverainement et en totalle perfection, comme celluy qui estoit Dieu et homme sans aucune imperfection. Et par ainsi faut il conclure que d'autant comme j'estoye bon, d'autant j'avoye plus de compassion et pitié du grief et mal d'autruy. Pour quoy donc se tu veulx pratiquer et joindre ensemble toutes ces troys considerations, tu entendras et congnoistras que, dès l'instant de l'heure de ma conception, se commencerent mes griefves douleurs et comme dès lors me prindrent et circuirent greves souffrances et dures peines, tourmens et afflictions, et comme je me prins

(*a*) B diuite. — (*b*) B congnoissent. — (*c*) B a aduenir. — (*d*) B royallement.

a porter l'amertume, grief, angoiseux et douleureux martyre de ma benoiste passion et de ma croix, ensem-
v° ble la compassion, et aussi pitié de tou- || tes les peines, tourmens et afflictions que avoient jamais pour moy souffert, ou que devoient jamais pour moy soufrir mes amis, le temps passé et advenir.

LE PELERIN.

29. Sire Dieu, pardonne moy mon ignorance, s'il te plaist; car, vrayement, je ne sçay pas bien ce point clerement entendre.

JESUCHRIST.

30. Aux sages et bien entendus ne fault que deux moz, mais aux gros et rudes entendemens fault il moult de parolles, et n'est pas de merveilles se ton entendement est gros pour concepvoir choses cleres et bien certaines, le quel tu as par cy devant aneanté (*a*) pour pratiquer et entendre choses tenebreuses et vaines. Or enten ce que je vueil dire. Se ainsi est que dès le moment de ma conception je fusse homme tout parfait dedens le ventre de ma mere, et que mon ame dès lors veist en presence (*b*) ce que veoit la divinité, est il pas force de confesser que mon ame veoit en presence tout ce que je devoye soufrir et tout ce que avoient souffert et que devoient souffrir encore pour moy et pour mon nom tous ceulx que je nomme et dy mes amys?

LE PELERIN.

31. Ouy bien cela.

JESUCHRIST.

32. Et puys donc que j'avoye continuellement en presence, sans departir, ma croix et ma passion, n'est il pas force que mon ame souffrist tousjours ce que tousjours elle veoit?

(*a*) B anenti. — (*b*) B presencence.

LE PELERIN.

33. Ouy bien cela.

JESUCHRIST.

34. Et puis donc que j'avoye la souffrance de mes amis en presence et en moy les affections de compassion et de pityé, ne fault il pas croire que je portasse continuellement en mon ame leurs maulx et afflictions (*a*) ?

LE PELERIN.

35. Ouy bien cela.

JESUCHRIST.

36. Il fault donc une foys que tu saches que les batures, faulx tesmoignages, crachas, truffes, opprobres, derisions, fiel, croix, espines, les cloux, et deux larrons entre lesquelz je fuz mis, toute la douleur, souffrance et amertume de ma passion, que j'ay portez *Fol. Biij* a mon ame despuis le ventre de ma mere jusque a l'heure de ma mort, et tous les maulx, les douleurs et les martires, persecutions et souffrances que jamais souffrirent les sainctz et sainctes et souffriront desormais despuis le commencement du monde jusques a la fin de celluy, je les ay portez en mon ame. Et davantaige, la grant douleur et tristesse que ma mere endura pour moy quant elle me vit souffrir mort, je (*b*) l'ay pareillement portee, avec la croix sainct Pierre, les pierres sainct Estienne, les charbons sainct Laurens, les roes saincte Katherine, les cloux sainct Quentin. J'ay tout pareillement souffert et porté, non pas seulement comme eulx, mais plus sans comparaison ; car ce qu'il souffroyent en ung jour, je l'ay souffert toute ma vie. D'autre part ilz souffroyent en corps et je souffroye en ame tous ces maulx, dont ma douleur estoit de trop plus griefve, et oultre il n'enduroyent que leur martire

(*a*) C *brouille les* §§ *34-41*. — (*b*) B ia.

et je enduroye, souffroye et portoye continuellement le leur et le mien, comme disoit a ce propos le prophette Ysaie, parlant de moy : « Certes il a souffert nos douleurs et porté nos langueurs. Ung chascun de nous a mesprins et Dieu le pere en luy a mins et remetz les offences de tous pecheurs » [1]. Et convenoit qu'il fust ainsi pour ce que la grant amour dont je vous aymoye et la grant compassion dont j'estoye et suis plain me contraignoyent a ainsi faire et souffrir quant tousjours avoye en presence de mes amis la souffrance dont j'estoye nuit et jour et sans cesse en continuelle peine et tristesse (*a*) ;

Car amour qui est bien certaine
N'a jamais repos nullement
Quant el (*b*) congnoist visiblement
Que ce qu'elle ayme souffre peine.

JESUCRIST.

37. Il n'a pas esté de (*c*) merveilles se j'ay plouré aucunnesfois et se jamais ne risy, car, pour dire la verité, je n'avoye point cause de rire. Je cheminoie, selon le prophette, le long du jour dolent et triste [2]. Par les quelles choses dessus dictes (*d*) tu peulx bien entendre comme, dès ma conception, je commençay a porter en moy la douleur de ma passion, c'est a dire
v° de || ma croix et de mon martire, avec toutes les tribulacions et persecutions de mes loyaulx amys.

LE PELERIN.

38. Or donc, puis que ainsi est, mon vray et mon doulx redempteur, que si amplement il t'a pleu me informer des griefz martires de ton ame, de rechief te

(*a*) B et continuelle en tristesse. — (*b*) BC elle. — (*c*) B ce. — (*d*) BC dictes *manque*.

1. ISA. LIII, v. 4.
2. HAB. III, v, 12.

supplie treshumblement qu'il te plaise de ta grace me souldre une question la quelle me tient a mesaize. C'est que tu me faces entendre comme il a esté possible que ta saincte ame, la quelle estoit inseparablement unie a la divinité et par consequent en gloire et parfaicte beatitude, ait peu soustenir quelque peine, consideré que (*a*)

Vision de divinité
Rent planiere felicité,
Contraire de toute souffrance,
Voire en si (*b*) parfaicte plaisance
Que, se les damnez le veoient,
Jamais douleur ne sentiroient.

JESUCRIST.

39. La question est raisonnable, et pour y bien respondre briefvement, premier tu dois sçavoir que ce a esté chose trop plus miraculeuse que naturelle. Car, comme tu as dit, mon ame, ainsi que celle qui unie estoit (*a*) a la divinité, a eu gloire et beatitude tresample et tresparfaicte joye et felicité, tousjours en tant qu'elle veoit et contemploit si bien et si parfaictement l'essence divine, la quelle plaisance mon ame avoit, voire dès le commencement de ma conception, et l'a tousjours eue depuis, tout ainsi qu'elle a maintenant. Mais, pour ce qu'il m'estoit necessaire (*b*) souffrir pour le mistere de la redemption acomplir de l'humain lignage, affin de recompenser par mort l'offence des premiers parens, la divinité ne permetoit pas que mon ame, en tant qu'elle pouoit humainement considerer, ymaginer, craindre et souffrir et sentir les affections, comme seroit de misericorde et aussi de compassion, de crainte, douleur et tristesse, fut participante de celle vision souveraine. Autrement le negoce de ma passion

(*a*) B qui. — (*b*) B se. — (*c*) B estoie. — (*d*) B nessaire.

jamais n'eust (*a*) esté du tout acomply. D'autre part, je n'eusse point semblé entre les hommes estre de conversacion humaine; et pour ce dis je que (*b*) c'estoit chose trop plus miraculeuse que naturelle, car, naturellement, il n'est pas possible que une mesme ame puisse avoir en soy souveraine plaisance et souverainne douleur. Mais, par ordonnance divine, la chose estoit
Fol. Biiij ainsi partie que la sensualité aucunement repugnoit a ce que la raison vouloit; pour ce que, se (*c*) mon ame avoit es plus haultes parties de soy, pour cause de la divine (*d*) vision et, par permession divine, souveraine plaisance (*e*) touchant participacion de corps humain, elle avoit es plus basses parties de soy souveraine infirmité. Et de tant que la divinité plus deffendoit que la plaisance, la quelle estoit es plus haultes parties d'icelle, ne descendist et participast avec les parties plus basses, de tant plus estoient (*f*) mes douleurs et mes souffrances plus grandes et plus excessives, pour ce que a mon ame estoit fort grief de veoir et considerer en soy ces deux choses qui sont contraires l'une a l'autre (*g*).

LE PELERIN.

40. Excessives estoient ilz voirement, bien je l'entens, mon souverain seigneur et redempteur. Et puis que tant as souffert, particulierement en l'ame, il fault bien dire que, quant tu souffrois en ame et en corps, moult cruel estoit ton martire.

JESUCHRIST.

41. Si trescruel me fut ce martire, de si tresgrant peine et douleur, de si tresgriefve angoisse, qu'il n'est langue qui le sceut dire ne (*h*) engin qui le sceut comprendre. Donc, se tu pensoies seullement que (*i*) ce

(*a*) B nest. — (*b*) A pue. — (*c*) se *manque* (*d*) B diuinie. — (*e*) *Les mots* souveraine plaisance *sont suppléés*. (*f*) B estoient. — (*g*) B lautrer. — (*h*) B ee. — (*i*) B qu.

eust esté comme le martire de quelque autre homme, tu seroies bien deceu et hors de ton bon propos, et tu orras la raison pour quoy. Tu sçais bien que toute chose tant plus est forte et vertueuse, tant est elle plus forte a deffaire :

Plus a de boys en la fournaise,
Plus est ardant, plus a de braize,
Plus est elle forte a destaindre.
Plus est l'arbre de forte essance,
Plus endure de violence
Quant les vens le viennent contraindre.
Au contraire, plus est debile
Toute chose, plus est facile
Au desmollir et au desjoindre.
Plus est le corps bas et (*a*) failly,
Quant de douleur est assailly,
Mains a matiere de se plaindre.

Or est il ainsi que mon corps estoit tout le plus v°
parfait, le plus entier et le mieulx acompli de tous les autres corps qui jamais furent, comme tu peulx et doys entendre pour plusieurs causes et raisons. Et premierement, comme tu sçais que aux autres leurs corps je distribuoye, pour moy je ne prins pas le pire. Secondement, et d'autre part, tu sçais que par charnelle copulation mon corps ne fut point engendré ne conceu, mais fu fait en forme, sans semence d'homme, du pur sang et substance du precieux corps de la Vierge Marie, ma mere, par œuvre du Sainct Esperit, sans participacion de ceste commune corruption par le moyen de la quelle sont conceuz et engendrés tous les corps des autres hommes, et par consequent tous subjectz a mort. Tiercement, mon corps estoit composé si proprement et de si bon acord en ses quattre complexions, que en

(*a*) B est.

luy n'avoit chose frustre ne qui fust l'une a l'autre aucunement contraire, ce qui n'est pas et qui ne fut jamais es corps des autres (*a*) hommes. Car ilz ont en eux froideur et challeur, secheur et moisteur, qui sont repugnans et contraires ; dont (*b*) il advient a la fin que telle contrarieté cause leur mort. Pour ce que a corruption est subject, a corruption luy convient venir; mesmement quant ce que luy est contraire ne peult suffisamment remedier. En paradis de plaisance estoyent jadis arbres (*c*) de vie pour a ceste contrarieté subvenir; mais ilz en furent forbanis et envoyés en exil. Leur nature ainsi estoit corruptible, et ainsi demoura sans aucun remede subjecte a ces necessitez. Donc est force que tousjours decheans (*d*), petit a petit, ilz tendent à leur fin.

Mais au regart de moy, mon corps estoit par egalle porcion de toutes icelles mixtions si bien composé, qu'il n'estoit pas possible de mieulx et n'avoit en soy riens qui fust contraire. J'avoye de superhabondant aussi prudence pour le regir et gouverner autant qu'il en estoit possible, et par ce m'estoit impossible de exceder les termes et rigles ordinaires de raison et d'atrempañce par quoy deust venir a sa fin, ains demouroit tousjours en soy entier et en parfaicte force de robeur. *Fol. Bv* Et par ainsi, veu que par ces rai- || sons il estoit le plus parfaict, le plus sain et le plus entier que jamais fut, il fault conclure que la mort luy a esté la plus contraire, la plus forte, la plus aigre et la plus violante que jamais elle fut a corps d'homme. Mais a vous autres, quel que mal que vous souffrez et endurez, la mort ne vous est point grevable (*e*) au regart de moy ; car davantage vous y estes subjectz et savez bien tous que une fois vous mourrez. Et, comme dessus est dit, vous mesmes tendez a ceste fin, et plus estes anciens et fiebles, et

(*a*) B autree. — (*b*) BC donc. — (*c*) B abre. — (*d*) B decheons. — (*e*) B greuablee.

moins vous est grief a mourir. Oultre plus il n'y a celuy de vous qui bien ne considere que pour raison de peché tous avez la mort desservie. Mais a moy, qui en ma force estoie et de la mort si loingtain que jamais naturellement je n'y pouoye parvenir, qui estoye juste, pur et innocent, et qui par peché n'avoie rien desservi, pensés quel est et combien grief m'estoit ce martire violent, fort, angoisseux et nuysible. En conclusion, il m'estoit tant cruel et tant aspre que a peine le sçavroit on (*a*) penser ne dire, et tel que, pour crainte que j'avoye d'y parvenir, durant tout le temps de ma vie j'estoie en continuelle souffrance, la quelle, tousjours comme j'ay dit en precedent, croisoit de plus en plus.

Tant plus m'estoit la mort prochaine,
De tant plus aggravoit ma peine,
Et pour ce de si grief martire
Qu'ay voulu pour toy soustenir,
Ainsi que tu m'as ouy dire,
Te doit bien tousjours souvenir;
Ensemble de l'ardant amour
Dont je t'ay tant voulu aymer
Dois tu bien avoir souvenance,
Tant qu'en y pensant nuyt et jour
Puisses aucune fois larmer
Par cordiale remembrance,
Portant en bonne affection
La douleur de ma passion;
Si que par toy dorenavant
La recompense qui m'est deue
D'amour dont j'ay parlé devant,
v° Comme droit est, me soit rendue,
Veu que tel meditacion
N'est point sans tribulacion (*b*);

(*a*) BC on *manque*. — (*b*) B trbulacion.

Car qui souvent a ma mort pense,
Souvent de luy je penseray,
Et d'amour pour la recompense
Moult bien le recompenseray.

LE PELERIN.

42. Donne moy, sire, par ta grace, couraige de souvent y penser pour enflammer mon cueur d'ardeur, tant que te puisse vrayement aymer sans jamais t'offencer. Mais pour ce, sire, que la recompense d'amour la quelle tu demandes n'est pas de seulement penser en toy ne es douleurs de ta passion, car ce (*a*) seroit chose bien vaine d'aymer sans le monstrer par œuvre, ainsi que toy mesmes l'as dit en l'Evangille, que celluy qui t'aimera gardera tes commandemens et tes parolles [1], le plus fort est donc de parvenir a ce point : c'est assavoir d'acomplir ta saincte voulenté, tes (*b*) secretz, facilles, legiers et divins commandemens et observer tes parolles.

JESUCRIST.

43. Comme j'ay dit en l'Evangille, mon service est doulx et legier [2], et celluy est mal informé qui dit que mes commandemens (*c*) sont aucunement importables; car autrement il sembleroit que Dieu ne fust pas bien juste de commander et ordonner chose qu'on ne peust acomplir. Mais, quant on a longuement vescu, ce semble chose fort estrange de soy muer soudainement pour soy convertir a vertu. Tu as ensuivi tes plaisances, par quoy il te semble difficille de maintenant pouoir bien faire et muer de tous pointz tes coustumes. Sur quoy l'Escripture dit bien que celluy prent tresbon

(*a*) B se. — (*b*) B te. — (*c*) B ecommandemens.
1. JOAN. XIV, v. 15.
2. MATTH. XI, v. 30.

conseil qui a Dieu servir s'acoustume du premier temps de sa jeunesse [1].

Car une chose dois (*a*) sçavoir,
C'est qu'a mal vivre a moult de peine,
Moult de labeur et moult affaire;
Et bien vivre est tout au contraire,
Car conscience debonnaire
Gist en repos toute sepmaine,
Et qui tousjours suivroit la sente
De rayson, qui n'est differente
De la divine (*b*) voulenté, *Fol. Bvj*
Jamais il ne seroit tenté;
Au moins, quant tenté il seroit,
Facilement resisteroit.

En sommes, vices et vertus n'ont jamais riens commun ensemble, et qu'il soit ainsi, se tu as bonne voulenté de bien vivre, comme tu dis, tantost tu le congnoistras bien, et ne reste fors que tu faces ton devoir et t'efforces de toy mesmes, car par ce point tu avras tousjours secours de ma grace. Je n'ay point racheté l'homme si cherement pour l'abandonner si hastivement, quant je voy qu'il a bon vouloir. Mais aussi, se tu cuides a la bonne foy gaigner paradis sans bien faire, tu es grandement deceu. Se tu penses avoir les biens sans servir et deservir, tu es loing (*c*) de ton compte. Sçais tu pas bien certainement qu'en cheminant par la grant voye de plusieurs hantee, on ne sçaroit monter au ciel, et au contraire tu sçais que la voye de vie est estroite et que pou de gens y cheminent? Ne voy tu pas bien que (*d*) a moy mesmes, premier que entrer en ma gloire, m'a convenu souffrir grans maulx, dont (*e*) j'ay

(*a*) BC dois tu — (*b*) B dine. — (*c*) B eoing. — (*d*) BC et a moy. — (*e*) BC donc.

1. Eccl. XII, v. 3.

parlé n'a gueres et que long temps les ay voulu porter seulement pour te racheter ?

En quel (*a*) façon pourrois tu rendre
Recompense de bien aymer,
S'en me laissant boire l'amer
Tu vouloies pour toy le doulx prendre ?
Quant tu y avras bien pensé,
Se bien tu sçaiz ce point entendre,
Ce seroit mal recompensé (*b*).

Tu vois que, par faveur, par amis, par ambassades, par armes, par prieres, par or, ne par argent, je ne t'ay pas voulu rachater; ains y suis venu moy mesmes pour ce faire, tant t'avoye chier.

J'ay bien voulu du ciel descendre
Et mon estat humilier,
Pour la semblance de toy prendre,
Affin de a moy te ralyer.

De roy, je me suis fait subject, de seigneur me suis fait vassal, et de maistre je me suis fait serviteur, affin de trouver opportunité de convenablement mourir pour toy. Tu ne feras riens pour moy. J'ay beu pour toy cest amer calice de la mort, et tu vivras tousjours en tes plaisances, cuidant gaigner paradis. Ce seroit a toy grant presumption de esperer avoir pour neant ce que ton maistre a si chier achetté. Humilie toy donc, et fai du bien tant que tu pourras. Boy le calice d'amertume (*c*), de componction (*d*), de larmes (*e*) et de griefves tentacions. Boy le calice de douleur par junes, en portant les injures et douleurs d'autruy, par compassion et pitié, desirant mourir pour moy, et tu vendras avec moy. Tu voys comment dit le Psalmiste,

(*a*) BC quelle. — (*b*) B compense. — (*c*) B auertume. — (*d*) B compqction. — (*e*) B larmer.

que apprès que en la voye de ceste vie presente, j'ay eu beu du trouble ruisseau de douleur, j'ay tost eslevé mon chief, c'est assavoir au ciel, a la dextre de Dieu mon pere, en grant triumphe [1].

LE PELERIN.

44. Sire, par ta clemence begnine, par ta pitié et misericorde, plaise toy me faire entendre ce mot que, apprès avoit beu de ce trouble ruisseau, tu as (*a*) eslevé ton chief en hault, en la dextre de ton pere.

JESUCRIST.

45. Ung homme, le quel a soif en temps de grant ardeur et chemine par les (*b*) desertz, s'il ne treuve (*c*) point d'eaue, il (*d*) est en grant mesaize, et apprès qu'il a cheminé (*e*) par longue espace de temps en travail, il a grant desir de boyre, et s'il trouve quelque trouble ruisseau, soudainement y tumbe, tant (*f*) est ardant de soif, et puis estend ses bras sur le bort du ruisseau, affin qu'il y puisse boyre ; et quant il a beu tant que bon luy semble, il lieve en hault son chief, ainsi que sçavoir tu peulx et entendre, et sur les piedz se dresse. A la quelle (*g*) semblance, le prophette David, considerant long temps devant ma passion et ma mort en l'arbre de la croix, disoit a propos de moy ce que j'ay cy allegué, c'est assavoir qu'en cheminant j'ay beu du trouble ruisseau, pour quoy j'ay levé en hault mon chief [1]. Et pour mieulx te faire entendre ceste similitude (*h*) et desclairer comme, touchant ma passion, elle vient moult bien a propos, note ce que je diray. Tu sais comme je cheminay le jour de ma passion en grant ardeur et alteracion, courant par la voye de douleur et d'affliction, comme j'ay dit assez de foys cy devant, et la soif principalle que je portay longuement en terre

(*a*) B te es. — (*b*) B ley. — (*c*) B rreuve. — (*d*) B ilz. — (*e*) BC quil chemine. — (*f*) tan. — (*g*) B aquelle. — (*h*) B similitune.

1. PSAL. CIX, v. 7.

deserte et sterile qui estoit Hierusalem, la cité tresingratte ; c'estoit ung ardant desir de boire et gouster le
Fol. Ci sa-||lut des ames et la (*a*) redemption d'humain lignage. Et pour rassasier ma soif si tresardante, apprès le cours et le chemin ennuyeux de ma douleur, j'estendi mes bras sur le trouble et courant ruisseau de derniere souffrance ; ce fut en la croix. Et quant par parolles je desclairay ma soif, la quelle estoit corporelle et spirituelle, il me fut presenté a boyre le fiel amer. Lors tantost apprès, tout consummierement, je beuz ravissamment et transgloutis l'angoisseux calice de mort. Ainsi voila comment, en courant et cheminant par la voye, j'ay beu de ce trouble ruisseau.

LE PELERIN.

46. Qu'est ce a dire, souverain seigneur, que (*b*), apprès avoir beu d'icelluy trouble ruisseau, tu eslevas ton chief en hault ?

JESUCRIST.

47. C'est a dire que, tout ainsi comment celluy qui pour boyre s'est estendu sur le ruisseau, quant il a beu il se redresse et lieve le chief en hault, pareillement apprès mon estente en la croix et l'amer bruvaige de mort, je dressé mon chief en hault en resussitant, qui pour mourir m'estoye humilié et bas incliné. Et le jour de mon ascension mon pere m'a remis sus en triumphe de gloire. Car, comme dit l'apostre « pour ce que je me suis humilié et incliné et que je me suis fait obeissant jusques a la mort en croix, il m'a puis apprès eslevé et donné ung souverain non qui passe tous les autres, tellement que en icelluy non toutes choses sont comprinses, le ciel, la terre et les enfers (*c*) »[1]. Et n'y a

(*a*) BC ames de la. — (*b*) BC qui. — (*c*) B tellement que en iceluy non toutes choses seulement le ciel et la terre et les enfers. — C tellement que en iceluy nom toutes choses seullement le ciel la terre enfers.

1. AD PHIL. II, v. 8-9.

autre nom, comme dit l'Escripture, en qui les hommes puissent trouver salut [1]. Et pour ce, a la semblance de moy, se tu veulx ton corps crucifier avec les vices et concupiscences, pour vertueusement mourir, tu triumpheras puis apprès lasus en gloire, et avras non de grant memoire.

Car tu ne (*a*) peulx avoir honneur
En paradis, comme seigneur,
Se tu n'as en terre servi,
Si bien que l'ayes (*b*) deservy ;
Car l'homme est né pour travailler
Ainsi que l'oyseau pour voller.
Tout homme vivant sur la terre
Doit estre sans cesser en guerre,
Huy sur les champs, demain aux lices,
v° Pour batailler contre les vices.
Brief, se tu veulx loyer consuivre,
En servant te convient m'ensuivre.

LE PELERIN.

48. C'est bien raison, sire, que celuy doye cy bas endurer, qui lassus entend demourer. Et si est bien de droit, mon Dieu, mon redempteur, que qui lassus en ton royaume desire habiter, de tes peines et souffrances (*c*) doye le fardeau porter. Et est bien de raison que te doyons servir (*d*).

Quant pour nous humblement
T'es volu asservir,
A servir tellement (*e*)
Qu'on puisse desservir
Se peut on appliquer.
Mais de si près suyvir

(*a*) B ne *m*. — (*b*) BC que tu layes. — (*c*) B souffransces. — (*d*) A seruirr. — (*e*) BC A tellement seruir.

1. Act. IV, v. 12.

Qu'on puisse consuivir,
C'est fort a pratiquer.
Car maint empechement
De grant emcombrement
Fait a (*a*) considerer,
Qui tache sans repos
A nous tollir propos
De bien perseverer.
Non pourtant, je sçay bien
Que tout cela n'est rien,
Se tu donnes ta grace,
La quelle, pour tout veoir,
Quant on la puist avoir,
Il n'est riens qu'on ne face.

JESUCHRIST.

49. Se il te semble que de m'ensuyvir le labeur soit trop grant, et, comme tu dis, difficile, te souvienne que le Psalmiste dist: « J'ayde a celluy qui a courage et bon vouloir et qui fait ce qui est en luy. [1]» Mais plusieurs sont lassez et vains qui mettent les mains a la paste, promettans faire merveilles, et puis retournent arriere et faillent au besoing. Se tu as le cueur a bien faire, laisse toutes ces difficultez (*b*) et commence avant huy que demain; car pour toy amender et bien faire tu n'as
Fol. Cij de temps que bien peu. Et || te souviengne a toutes heures que le labeur est transitoire et que la gloire n'a point de fin. Et, comme n'a gueres je t'ay dit, se de toy mesmes tu t'esforces a bien faire et a tous propos, trouveras le secours de ma grace, la quelle, comme tu as dit, rend l'homme si vertueux qu'il n'est riens qu'il ne face et ne luy est riens impossible.

(*a*) BC a *manque*. — (*b*) B difficuletez.

1. Nous avons vainement cherché ce verset des Psaumes.

Grace fait bien servir,
Grace fait deservir
Et suivir jusque au bout.
Toutes choses terribles,
Grace (*a*) les fait possibles :
Qui a grace il a tout.

LE PELERIN.

50. Ce n'est pas de merveilles, sire, se nous (*b*) te doubtons (*c*) et obeissons, veu que nous sommes hommes. Nostre fragillité nous fait estre ainsi laches et toy mesmes as dit que l'esperit est prompt, et la chair debille [1]. Mais aussi de demourer de tous pointz tousjours en desespoir et negligence (*d*) seroit coulpe inexcusable, consideré que toy mesmes nous incitez et provocques, en nous promettant aide et secours. Et pour ce qu'il n'i a remede, mon Dieu, mon createur, je voy bien sans plus dissimuler, il fault tirer avant ou demourer derriere. Je te supplie, sire, treshumblement, apprès qu'il t'a pleu de moy communiquer l'amour dont tu nous as aymés et les maulx que tu as souffers pour nous, de ta benigne grace, que tu me vueilles dire et enseigner le chemin et la voye que je dois tenir; c'est assavoir pour premierement te rendre telle recompense d'amour,

Pour t'aymer et servir,
Deservir et suivir,
Affin de parvenir
A ce bien obtenir,
Le quel tu as promis
A tes loyaux amis
Servir et desservir.

(*a*) B Brace. — (*b*) B nons. — (*c*) B doubrons. — (*d*) BC negligent.

1. MATTH. XXVI, v. 41.

JESUCRIST.

51. Qui me veult ensuivir et venir apprès moy, doit en soy du tout desprisant tousjours porter sa croix.

LE PELERIN.

52. Comment porter sa croix doit (*a*) on? Il fault pour t'ensuivir porter sa croix. Qui est homme qui la porte?

v° JESUCHRIST.

53. Celuy qui porte sa croix, c'est celuy qui du tout en tout se desprise, qui est doulx et begning en cueur, en conscience, en faiz et en parolles. Celuy aussi porte sa (*b*) croix qui prent compassion de la misere d'autruy et qui pour moy n'a riens chier, aux necessiteux donne voulentiers, et qui contemne le monde, qui le jour de sa mort a tousjours en (*c*) memoire et en presence, et qui ceste vie presente n'estime que ung passage. Celuy aussi porte sa croix qui pour l'amour de moy endure tous obprobres, vituperes et injures a luy inferees (*d*), qui voulentiers pardonne tout et ne requiert point de vengence. Celuy semblablement porte sa croix qui pour mon non endure (*e*) et prent en pacience griefves tentacions, tribulacions et persecutions, tors, fraudes, blaphemes et injustices. Celuy oultre porte sa croix qui de ma passion a tousjours souvenance, qui voulentiers en parle et ot parler, ou qui aultruy a en ouyr parler incite, qui a compassion des maulx que j'ay portez, et qui pour moy souffre la mort ainsi que les martirs. Celuy en après porte sa croix qui est obeissant et qui jamais ne murmure, qui pour ses ennemis est enclin Dieu deprier, qui pour ma foy defendre de bon cueur travaille, qui presche mes parolles par faitz et

(*a*) B dit. — (*b*) B la. — (*c*) B en *m*. — (*d*) B infereras. — (*e*) B endurer.

par ditz et qui pour moy seroit prest et disposé mourir au besoing.

LE PELERIN.

54. Par la foy de mon corps, seigneur, ce n'est pas pou de chose! Il y a mont a faire, a ce que j'entens, a porter ceste croix et y sont requis de grans misteres.

JESUCHRIST.

55. Le premier pere, Adam,
Fist grandement son dam
Quant par aymer son esme,
En suyvant ses plaisances,
Se despartit (*a*) de moy.
Donc, s'il veult retourner
Sans grant procès mener,
Par hayne de soy mesme,
En faisant penitances,
Pourra changer courroy [1].

Il fault curer les maladies toujours par leurs contraires. Par inobediance, il vint a servitude; par obeissance, il avra liberté. Par peché, il se fist participant du dyable, heritier d'enfer; par vertu, sera il (*b*) cohabitant des anges et citoien du ciel. Si ne t'esbahis point de porter ceste croix, car je l'ay bien portee, qui riens mesprins n'avoye, comme j'ay dit devant; et se bien tu pensoies les excellens et inestimables biens qui sont preparez || a ceulx qui la portent, tu y prendroyes (*c*) *Fol. Ciij*
courage. Qui ne chastie son corps et tient en servitude pour avoir le cueur net, comment pourra il avoir la clere vision divine? Cela est impossible, car nul, s'il n'est pur, jamais jamais ne verra Dieu [2].

(*a*) B despartir. — (*b*) B el. — (*c*) prendoyes.

1. Ces vers, qui riment *aabcdee b c d*, sont cités par Pierre Fabri dans son *Art de rhétorique* (éd. Héron, II, p. 38), comme exemple de « quatre lisieres ».

2. MATTH. V, v. 8.

Qui veult donc parvenir
A chose si haultaine,
Luy convient s'astenir (*a*)
De toute chose vaine,
Tousjours chercher moyen
D'avoir son corps en (*b*) haine ;
Car nul n'a part au bien,
S'il n'a part a la peine.

Et se tu dis que chascun ne peult pas pour moy mourir martir, je respondz que si fait. Car chascun en desir peult bien avoir le vouloir, le quel (*c*) est envers moy reputé pour le fait. Et se d'aventure aucun doubte de n'avoir pas la constance de pouoir endurer la mort, quant le cas souffriroit, au (*d*) moins doit il desirer en son cueur de pouoir estre tel comme il appartiendroit quant le cas aviendroit.

Et quel desir se forme
Et petit a petit
Vient a perfection
De grant devocion,
En celluy qui prent forme
De contemplacion,
Par bonne rigle et norme,
Dessus ma passion ?

Si te convient donc, sans plus dissimuler, commencer a bien faire et charger (*e*) ceste croix sur toy, considerant, par les raisons desusdictes, que tu la dois porter, se tu me veulx ensuivir. Pren en toy courage seulement, et tout le surplus se portera bien, car je donneray soulas et confort et mettray (*f*) tes tenebres en lumiere, et ce (*g*) qui te semble maintenant impossible, je le te

(*a*) B soustenir. — (*b*) B er. — (*c*) B le lequel. — (*d*) B a moins. — (*e*) B changer. — (*f*) B et tray. — (*g*) B se.

feray trouver legier et possible. Quant ennuy, desplaisir, tristesse ou autre chose te surprendroit, jete en moy ton penser, de mon non te souvienne et souvent reclame pour y trouver reconfort.

Car le Psalmiste dit,
En ung precieux dit,
Que l'homme est bien heureux
De qui le non des dieux
Est la seulle esperance,
Et qui, pour vanitez
Ne pour fatuitez,
Ne change (*a*) point constance [1].

LE PELERIN.

56. Voire, sire; mais, si tost que nous commençons a bien faire, tant de tentacions et de empeschemens nous viennent, tant de menus propos et fantasies, que par force d'ennuy il nous convient tout laisser, et nous dit nostre pensee bien souvent que nous commençons pour neant, et que nous ne acheverons point.

JESUCHRIST.

57. Tu es merveilleusement fort a bouter en train, car tousjours y a quelque chose a redire. Comme je t'ay dit n'a gueres, laisse toutes ces (*b*) difficultez, fay tousjours ce qui est en toy en demandant (*c*) grace, la quelle tu avras, se tu fais ton devoir. La chose est ordinaire et toute acoustumee que, qui tend a bien faire, il luy vient tentacions. Et par especial, quant ung homme a vescu long tems en plaisances, en delices et en vices, se une fois il commence a muer ses coustumes pour vouloir mieulx vivre, griefve tentacion

(*a*) B chonche. — (*b*) B ses. — (*c*) B demandent.

1. PSAL. XXXIX, v. 5.

vient incontinent pour le persecuter, et cela (*a*) fait la malicieuse iniquité d'humaine nature, la quelle tousjours repugne et murmure contre tous bons propos, ensemble la suggestion de l'esperit mauvais qui naturellement est envieux de tout bien ; les quelz deux se combatent nuyt et jour contre tous bons esperitz (*b*). Mais pourtant ne fault il pas si tost quitter le champ. Ne sçais tu pas bien que plus fort est celuy qui te promet secours que celuy qui t'assault ? Ainsi comme dit le Psalmiste, « selon la quantité et nombre des douleurs, Dieu donne les consolations pour conforter la pensee [1] ». « Se l'en te persecute en une cité, » comme dit l'Evangile, « tu peulx aller en une autre [2] ». Se l'en te persecute en la cité du dyable, qui est le monde, la chair et les vices, refui (*c*) tout prestement en la cité de Dieu. Jette a moy ton penser (*d*), frequente mon eglise, revele ta pensee aux gens de religion qui sont de vie honneste, affin de plus tost trouver bon conseil et salutaire. Se d'aucun mauvais vice te tente l'adversaire, pense a celle vertu qui luy sera contraire. Se ainsi le fais, tu ne avras point longuement perseveré que tantost je ne vienne (*e*)
Fol. Ciiij a toy et te donnerai secours et aide. || Et tousjours, par devant toutes autres choses, te souvienne que le pris et l'honneur ne gisent point au commencement, mais au perseverer.

Le Pelerin.

58. Sire, ce n'est pas tout. Aucunesfois nous sourvient ung dard de desesperance qui nous dit ainsi : « Que cuides tu faire ? Pences (*f*) tu obtenir misericorde après tant de si greves offences ? Tu t'abuses de tous pointz d'y avoir esperance. »

(*a*) B sela. — (*b*) B esperit. — (*c*) B restui. — (*d*) B compenser. — (*e*) B viennes. — (*f*) B pence.

1. Psal. XCIII, v. 19.
2. Matth. X, v. 23.

JESUCRIST.

59. C'est tousjours a recommencer endroit toy. Car plus oys (*a*) de solucions, et plus fais de doubtes et d'interrogations.

Il est moult grant necessité,
Pour parler a la verité,
Que Dieu, par sa grace (*b*) divine,
Supporte vostre infirmité ;
Autrement vostre vanité
Vous laisseroit en grant ruyne.
Vous approchez, vous reculez,
Vous venez, vous dissimulez ;
L'ung est craintif, l'autre rebelle,
L'ung tarde, l'autre est mal content.
Et nonobstant Dieu vous attend
Et de jour en jour vous appelle.

Touchant (*c*) ma misericorde de la quelle tu parles a propos de s'en desesperer, donc te vient tel penser ? Quelle raison ou quel argument peulx tu songer ou pratiquer pour te servir a ce propos ? Je ne sçay sur quoy tu te fondes. Tous les livres generalement, tant du Viel Testament que du Nouveau, ne traictent d'autre chose que de ma misericorde. Et quant ores il ne seroit riens escript, si peulx (*d*) tu par raison naturelle facilement pratiquer. Sçais tu pas bien que Dieu est meilleur sans compareson que les hommes ? Or est il ainsi que vous pardonnez bien l'ung a l'autre, non pas une seulle faulte, mais cent mille maulx, comme il advient assez souvent. D'autre part, les roys, les ducz et les princes, ainsi que bon leur semble, donnent abolicion de crime de leze majesté et d'autres cas, comme larrecins, homicides et en ottroient lettre de grace ; et ne

(*a*) BC oy. — (*b*) B grace *m.* — (*c*) B touchanc. — (*d*) B poulx

v° sçait aucunesfois le cas estre si criminel que remis et pardonné ne soit, s'il leur vient a plaisir. Par ainsi donc, vous qui le cueur avez au monde et ne valez tous riens, par maniere de (*a*) parler, se vous pardonnés les ungz aux autres, Dieu, qui est souverainnement bon, pardonra il point? Ce que ung homme peult faire, Dieu le fera il point, qui est tout puissant? A luy appartient estre tout misericordieux, pour ce qu'il (*b*) est tout bon. Ne reste seulement que venir sans faintise luy demander grace de la quelle il est treslarge; et pour tout pardonner il n'en est point plus povre davantaige. Quant a l'Evangille j'ay dit que l'ung soit a l'autre misericors pour pardonner les faultes [1], je n'y ay point mis de nombre, mais ay dit : « Pardonnez tout. » Donc bien estrange chose seroit que je vous eusse dit : « Pardonnés l'ung a l'autre tout », et que apprès je feisse le contraire de ma loy et commandement. Somme, croyez que se vous pardonnés, on vous pardonnera. Si advisés quel part vous en vouldrés avoir, tant que se tes (*c*) pechés, par maniere de parler, estoyent de si tresgrant nombre qu'ilz emplissent l'espace depuis le ciel jusques a la terre, se tu viens a mercy et tu demandes grace, se tu es desplaisant de tes pechés, se tu as bon et ferme propos de non plus pecher, et se tu as pardonné, pardon te sera fait et tes pechés te seront effacez.

LE PELERIN.

60. Nous devrions fondre en larmes, tresdoux souverain createur, et tout en ung moment rire et plourer (*d*) ensemble : rire pour l'esperance, quant si largement il te plaist nous ouvrir les tresors de ta grace; et plourer par penitance et humble repentance de tant

(*a*) B de de parler. — (*b*) B quic. — (*c*) B que telz. — (*d*) B et plourer et plorer ensemble.

1. MATTH. XVIII, v. 21; MARC. XI, v. 25; LUC. VI, v. 37.

avoir vers toy mesprins a l'encontre de ta doulceur, bonté souveraine et immensuree clemence. Et bien est le pecheur chetif, dolent, et miserable, et digne de reprehencion, le quel en desprisant telle grace tend a perdicion, veu que tu as ainsi dit. Tu nous attens et appelles chacun jour et a toute heure, dont (*a*) pou tenons de compte. Touchant mon audace, sire, ja desplaire ne te vueille, (*b*) si a toy je parle (*c*) si familierement; car ce qui de ce faire me contraint, c'est ta doulceur, ta benignité et ton humanité que pour nous tu as prinse (*d*), qui est le principal signe d'amour que tu nous as monstré. C'est aussi de mon cas la grant necessité avec ce que en toy || sont les tresors de sapience et de science; *Fol. Cv*
et, qui en veult avoir, il fault venir a toy. Or donc, mon doulx reffuy, mon seul espoir, mon souverain seigneur, mon redempteur Jesus, comme dit le Psalmyste : « Demonstre moy tes voyes et me enseigne tes sentes [1] ». Et puis que par ces parolles tu m'as donné le couraige et voulenté de bien, puis que tu m'as donné le propos et desir de retourner a toy et cueur de commencer, puis que tu me prometz donner aide et secours pour bien perseverer, te plaise par ta grace de m'enseigner donc la maniere de bien commencer, tant qu'en (*e*) bien commençant et perseverant a te rendre recompense d'amour, ainsi que je le doy faire, te puisse ensuyvir portant ta croix, affin de t'ensuivre par le chemin de vie et tousjours t'ensuivant avoir le cueur en toy, ton nom a tous propos invoquer et devotement reclamer.

JESUCHRIST.

61. A toy demonstrer et enseigner comme tu dois en cheminant invoquer mon saint nom, il n'y a pas fort a

(*a*) BC donc. — (*b*) B vueilles. — (*c*) B parles. — (*d*) B prinsi. — (*d*) B quant.

1. PSAL. XXV, v. 4.

faire. C'est une chose la quelle tu peulx facilement et de bonne heure commencer. Et se tu as le cueur devot, bien le pourras continuer. Ayes tousjours en ton cueur et a tes parolles de mon nom Jesus la souvenance, et tout ce que tu feras ou penseras soit en ce nom, et en ce nom l'acheves. En la quelle tentacion ou mauvaise pensee qui te vienne troubler, quelque bataille que te presente le monde, la chair ou les vices, de moy te souvienne et de mon nom. Ayes memoire de ce que Pilate a escript lassus, au plus hault de ma croix, comme se tout a propos on luy avoit mis pour te donner reffuy. Recours a luy de toutes pars et revien de tous lieulx a ce signe, ainsi que fait le bon champion qui en combatant et en se deffendant a tousjours l'œil a son enseigne. Et se quelque persecution, maladie, perte, dommage ou quelconque autre fortune te sourvient, garde bien que infalliblement (*a*) le nom de moy ne parte (*b*) de ta memoire.

Exprime le (*c*) souvent de bouche,
Et si fort en ton cueur l'imprime
Que la nuit avec toy se couche,
Et premier a penser te touche
Quant tu te leveras a prime.

La quelle chose se tu la (*d*) faiz, tu avras reconfort de moy ; car qui en moy met sa fiance, de tous maulx il
v° a de- || livrance. Au surplus, touchant la maniere comme tu dois commencer pour m'ensuivre (*e*) et porter la croix apprès moy, combien que assez de choses soyent escriptes au Viel et Nouveau Testament, selon la forme des quelles te pouroyes en cheminant gouverner et instruire, toutesfoys, affin que (*f*) la grant multitude de livres de la terre, qui de soy mesmes tres-

(*a*) B infassiblement. — (*b*) B partie. — (*c*) B lay. — (*d*) B las. — (*e*) B pour ensuiure. — (*f*) B affin que *m*.

souvent est obscure, et avec ce les oppinions diverses de plusieurs qui dessus ont escript, ne te soyent cause d'ennui, pour te faire a l'adventure tout laisser, mesmement a ce premier commencement, car je te voy de foible resistence, je te vueil monstrer quelque chemin brief et compendieux contenant en soy neuf degrez, les quelz entre les autres choses j'ay tousjours tenus et cheminez vivant au monde, depuis le commencement jusques a la fin. Et se tu m'aimes de bon cueur tu y prendras plaisir. Car celluy est bien eureux a qui (*a*) Dieu donne ayde et secours, et qui en ceste vallee (*b*) de larmes dispose certains degrez pour monter en hault; et a ceulx qui ce (*c*) feront je donneray benediction telle que en cheminant tousjours procederont de vertu en vertu, tant que finablement ilz parvendront aux cieulz ou ilz (*d*) verront le Dieu des dieux. Et pour ce que j'ay dit lieu convenable pour disposer ces degrez, se tu demandes qui est ce lieu je te responz en brief que c'est religion, voyre qui soit bien observee, non pas en ces monasteres, comme de present tu en vois de plusieurs, qui sont desordonnés et tous plains d'ypocrisie. Et se tu veulx ta vie amender et fuir les pechez, si communique les bons qui suivent les vertus, affin qu'en voyant et oyant iceulx tu puisses oublier toutes (*e*) les mauvaises (*f*) coustumes et en bon exercice (*g*) te informer par usaige. Toutesfoys pour ce que tous les voulans eux amender si n'ont pas plainement la puissance ou la vertu de vouloir garder la regle d'observance ou d'entrer en religion reformee, tu dois sçavoir que, se tu as bonne voulenté, par ces degrés que je te monstre (*h*) tu pouras cheminer et enfin hault monter. Car en toute la terre chrestienne, qui est mon universelle Eglise, sont, comme tu vois, estats divers,

(*a*) B qui a. — (*b*) B talle. — (*c*) B de. — (*d*) B il. — (*e*) B touts. — (*f*) B mauuais. — (*g*) B exerci. — (*h*) B monstres.

les quelz toutesvois tendent en une fin, et par tout a de gens de bien et d'autres aussi. Et qui a bon vouloir et *Fol. Cvj* vertueux couraige pour || tousjours bien vivre et bien faire, a toutes places et pays tu trouveras lieu convenable. Mes apostres alloient par tout et tousjours trouvoient lieu convenable, pour ce qu'ilz estoient vertueux, et pour bien dire et pour bien faire tousjours faisoient ilz leur profit.

Or donc, pour retourner au point, tost et promptement te dispose (*a*) d'ouvrir ton entendement pour entendre savourer et gouter la substance de mes parolles et pratiquer l'ordre de ces degrez que je te vueil monstrer, les quelz en ceste vie presente te seront chemin et sente, et signe de direction pour venir a perfection.

Les trois premiers degrez sont de purgation, les autres trois de illumination, et les trois derniers sont de inflamacion, c'est assavoir de charité, en laquelle gist la consummation de toutes vertus, et la fin de mes divins et salutaires commendemens.

LE PELERIN.

62. Sire, je te rens grace de ta souveraine benivolence. Maintenant apperçoys je que tu me regardes en pitié; si te prie, sire, que ma priere puisse tellement approcher de toy et se trouver en ta presence qu'il te plaise me donner entendement suffisant pour telles parolles concevoir en si grant efficace, que, moyennant ta grace, d'icelles mon salut et mon proffit je face,

Tant que par ces degrez,
Pratiquant tes secrez,
Je puisse cheminer
De franc cueur et loyal,
Sans jamais decliner
Du droit chemin royal.

(*a*) B te ispose.

JESUCHRIST.

63. Ces neuf degrez seront prins ainsi : trois sur ma nativité, trois sur ma vie et trois sur ma mort. Et sont pureté, humilité, povreté, justice, doctrine, misericorde, (a) obediance, patience et charité. Ma nativité a esté en pureté, en humilité et en povreté. Ma vie a esté en justice, en doctrine et en misericorde. Et ma mort en obedience, en patience et en charité. Par ces degrez te convient commencer a cheminer, et par iceulx te est besoing de deffiner. Vela mon commencement, mon voyage et mon definement.

LE PELERIN.

64. Comme, sire, seroit il a moy possible, a la semblance de toy, par pureté commencer qui fus, de long temps a, en pechez, et qui tant de foys depuis par enormes vices || me suis corrumpu? v°

JESUCRIST.

65. Comme dit l'Evangille, « a ceulx qui bien croyent n'est riens impossible [1] ». Mais saches que mes parolles sont vrayes, qui bien les sçait entendre, et, se la lettre est obscure, l'exposicion pouras tu pratiquer en m'escoutant parler.

Ma mere m'enfanta pure en virginité,
Car vierge m'enfanta sans quelque iniquité.
Sans copulation conceut divinement,
Et vierge demoura perpetuellement ;
Car par l'enfantement
Son corps aucunement
Ne fut contaminé,
Dont appert clerement
A bon entendement,
Que sans peché suis né.

(a) B mesericorde.

1. MARC. IX, v. 23.

Et mon corps estoit pur, aussi estoit mon ame, et sans soulure aucune; la quelle pureté j'ay gardee jusques a l'heure de ma mort. Et pour venir a propos, c'est assavoir de toy, pour et affin que tu entendes comment ceste pureté te peult appartenir, note bien mes parolles. Tu sçais comme une foys en mon sang par baptesme, apprès ta premiere nativité charnelle, tu fuz né de rechief et tout purifié. Depuis laquelle purificacion tu es par maintes et diverses foys rencheu en l'abisme des pechés infinis, terribles et mortelz, et pour purification tu as changé ta corruption. Tellement que tout de nouveau canger te convient et (*a*) delaisser ta peau, comme fait (*b*) le serpent,.

Et despoiller de vices,
Mais que jamais te puisses
Revestir de vertus,
Sans le quel vestement
Tu ne peulx nullement
Entrer au ciel lassus.
Car tant que Dieu sera,
Chose au ciel n'entrera
Qui ne soit nette et (*c*) pure,
Comme chascun sçavra,
Quant on separera
Le net d'avec l'ordure,
Quant on divisera
Le grain d'avec la paille
Et qu'on departira
Le chevreau de l'ouaille.

Ma mere vierge, c'est assavoir l'Eglise, si t'avoit doncques une foys enfanté pur, par laquelle pureté, si bien l'eusse gardee jusques a present, tu fusses hors de

(*a*) B te. — (*b*) B gait. — (*c*) B ne.

peine. Mais tu as mieux aimé suivir ta voulenté, vivant en tes plai-‖sances. Considerant ta fragillité et regardant l'inclinacion de vous autres miserables a mal, et comme assez souvent avez acoustumé renchoir, violler et corrumpre ceste premiere pureté, j'ay long temps pourveu a ceste ruine par remede, et ay constitué c'est assavoir (*a*) le sacrement (*b*) de l'austel et de penitance, par le quel sacrement de penitance vous poués tousjours recouvrer, se a vous ne tient, le premier estat d'inocence. Si te convient doncques, pour ta pureté recouvrer, pratiquer le moyen d'icelluy sacrement, c'est assavoir, avec les pechés par toy commis et perpetrez, venir a l'Eglise par devers ceulx que j'ay pour moy commis et deputez, dire ton cas, reveler tes secretz et descouvrir tes offences, en propos et deliberation de vouloir satifaire et de jamais n'y recidiver, renchoir ne retourner. Puis quant ilz te avront expedié de tous pointz et mis hors des liens de peché, les quelz, comme dit le Psalmiste, « te avoyent avironné de toutes pars[1] », garde toy bien de renchoir, et par especial (*c*) des vices capitaux qui desservent dampnacion. Souvienne toy comme tu as dormy long tems dedens le sepulchre de mort, durant la nuit obscure et tenebreuse, c'est assavoir la nuit de peché, comme dit l'apostre[2]. Qui dort, il dort la nuit. Et rens graces a Dieu qui, de ce vil sepulchre tout infect, t'a racheté et resussité et de parfondes tenebres reduit en grant lumiere. Boy souvent de ce calice de ysope dont j'ay parlé premierement, et te lave en celle fontaine de larmes la quelle j'ay pour ce mise au plus hault de ta fosse, affin c'est assavoir qu'elle puisse souvent nettoyer tout ce qui est au dessoubz d'elle. Veille en orayson et prieres, affin que ne te rendormes.

(*a*) B allavoir. — (*b*) B sacrement. — (*c*) B espicial.

1. Psal. CXVI, v. 3.

2. Ad Rom. I, v. 21.

Que vauldroyent plourer et gemir
Pour de rechief se rendormir,
Comme le chien qui va vomir
Et puis une autre fois le menge?
Que vault souvent se repentir,
Puis comme ung pourceau revertir,
Le quel on ne sçait tant nettir
Qu'i ne se regaste en la fange?

Affin donc que tu (*a*) ne puisses renchoir en ceste povreté, gardes jusque a la mort, soyes veillant, fay tousjours devoir, fuy toute occasion de peché, ne hante point les lieux, ayes purté de bouche, dy tousjours
v° verité, ne dy mal de personne, ne jure ne par-||jure, mercie Dieu de ses (*b*) biens, fuy (*c*) parolles mondaines et deshonnestes et par especial qui touchent a luxure, dy souvent : « Sire, pardonne moy, car je suis grant pecheur »; et tousjours te repute le plus grant pecheur du monde.

LE PELERIN.

66. Pour quoy, sire, me dois je reputer le plus grant pecheur du monde?

JESUCHRIST.

67. Pour ce que tu congnois manifestement ta conscience et non celle d'autruy. Si soyes obedient et humble, ne touche point aultruy (*d*), ne soyes corrumpable ne faulx tesmoing, ne commetz point usure, abhorre simonie, fuy comme venin attouchemens villains qui sont prochains voisins de luxure et d'ordure, ne regarde jamais personne par mautallent ne par concupiscence; et moult bien il te souvienne que la mort maintesfois entre par les fenestres pour te tresparcer le cueur, tien ton œil près de toy et regarde plus le ciel que la terre,

(*a*) B ie. — (*b*) B ces. — (*c*) B fuir. — (*d*) B daultruy

car saches que tes yeulx sont assis en hault pour hault regarder au different des bestes mues brutes.

Pense souvent lassus
Par contemplacion ;
Repute le surplus
De ce monde ça jus
Toute refusion.
Fuy male compagnie
De paour d'oyr mal dire.
Fuy ces parolles vaines
Qui de (*a*) pechez sont plaines,
Et soudain t'en retire.
Ayes pitié d'ouyr
Amoureuses chansons;
Repute les tensons ;
Car ce sont les glassons,
Quant on ne les fait fondre,
Qui la doulce saveur
De devote ferveur,
Par mauldicte faveur,
Font geler et morfondre.

Escoute voulentiers les parolles de Dieu, repute detestable toute detraction, ayes purté de cueur. « Toutes pensees perverses, comme dit l'Escripture, font separer de moy »[1] et pour ce les dois bien rejeter (*b*). De toy mesme, garde tousjours ton cueur de toute ta puissance, et se ainsi te gouvernes, comme dit le Psalmiste, Dieu ne permettra point que la verge (*c*) des pecheurs vienne sur toy[2]. Mais aussi a l'opposite, se tu ne te veulx garder (*d*) et tousjours tu t'enclines aux vers et a cous-

(*a*) B Quid pechez. — (*b*) B reciter. — (*c*) B vierge. — (*d*) B harder.

1. Cf. PROV. XV, v. 26. AD EPHES. IV, v. 17-18.
2. Cf. PSAL. LXXXIX, v. 33.

tumes (*a*) des communes vanitez par trop les frequenter, certainement Dieu te permettra renchoir et finablement *Fol. Dij* venir avec ceulx qui font les || grans iniquitez. Souvienne toy de mon Evangille qui dit que beneurez sont ceux qui ont le cueur net, pour ce qu'ilz verront Dieu [1], qui est la fin a quoy tu dois pretendre, qui est la souveraine felicité de tous biens acomplir, qui est la joye inestimable des anges et leur parfaite beatitude, a la quelle tu seras digne de parvenir, se par ce sacrement de penitence tu te veulx purger et nettoyer.

LE PELERIN (*b*).

68. Vueilles moy, sire, expedier de tous pechés par ta grace et misericorde de toy qui est le souverain prestre; daigne moy laver et nettoyer qui es la fontaine de David; te plaise de tous pointz me purger et faire membre de ton corps, toy, sire, qui es la vraye vigne, a ce que je puisse porter fruit, car sans toy nous ne pouons riens. Fay moy porter fruit en t'aymant, en portant fruit me repurge pour plus tousjours fructifier, si que te puisse veoir et contempler en ceste grant felicité, « de la quelle, dit l'Escripture, que jamais œil ne veit, ne orreille ne ouit, ne en cueur d'homme ne monta le bien que tu as preparé a ceulx qui te avront aymé [2]. Et forme en moy ce que dit le Psalmiste, « cueur qui soit pur, affin que ne soye rejetté et que ton saint esperit ne se separe de moy [3] ».

JESUCHRIST (*c*).

69. « Mon sainct esperit, ce (*d*) dit le prophette, repose tant seulement sur celluy qui est humble et de cueur

(*a*) B coustumer. — (*b*) B le pe. — (*c*) B *Le nom de* Jesuchrist *m.* — (*d*) B se.

1. MATTH. V, v. 8.
2. I AD COR. II, v. 9.
3. PSAL. XXIV, v. 3.

contrit (*a*), qui redoubte mes parolles [1] ». Donc, apprès ceste purgacion, vient bien a propos humilité, qui sera le second degré. Apprès donc que tu seras nettoyé,

Te fault contenir humblement
Pour mieulx et plus entierement
Entretenir le fondement
De ceste saincte pureté,
Si que tu ayes conformité
De la mienne nativité.

La quelle nativité, pour parler de ce degré, fut avec celle pureté dont je viens de parler en bien fort grande humilité. Car tout premierement ma mere estoit humble plus qu'onques ne fut femme, dont elle mesmes disoit (*b*) que pour son humilité chascun la beneuroit.

En son humilité
Pleut si fort a mon pere
Qu'au ciel fut decreté
Qu'elle seroit ma mere.
Et aussi, de ma part,
Quant je la vi sans art
D'orgueil et de cautelle,
Si tresobeissant,
Tant humble me rendi
Que du ciel descendi
Pour habiter en elle,
Qui suis Dieu tout puissant [2].

(*a*) B conrit. — (*b*) B dissoit.

1. Isa. LVII, v. 15.

2. Ces vers sont cités par Pierre Fabri dans son *Art de rhétorique* (éd. Héron, II, p. 39), comme exemple de « .iiii. lisieres ». On lit dans Fabri :

Je te dy verité,
Car son humilité...
Qu'au ciel fut decreté
Par grand auctorité,
Si tresobeissant
Et humble me rendi...

vº Voire et si voulus (*a*) prendre habit de serviteur, qui suis des hommes roy, du ciel imperateur; la quelle humilité j'ay bien continué, car je l'ay maintenue tousjours jusques a la fin, en fais et en ditz. Donc ma parolle estoit parlant a mes apostres : « Prenez exemple a moy »[1], prenez de moy que je suis doulx et humble, la quelle humilité se ensuivir tu veulx, contemple (*b*) ta naissance, considere ta vie, et regarde ta fin.

En œuvre de luxure,
En peché et ordure,
Fut ton commencement;
En toutes vanitez
Plaines d'aversitez
Est ton gouvernement;
En travaulx moult divers,
En pourryture a vers
Sera ton finement.
L'homme vient comme fleur
Et s'enfuit comment umbre.
Toute vaine esperance,
Tout esbat de plaisance,
Toute humaine puissance,
Qui tant veult seignourir (*c*);
Tout orgueil plain d'oultrance,
Tout desir de vengence
Ont tost tourné leur chance
Quant se vient au mourir.
Après le ris, vient pleur,
Après soulas, encumbre.
Considerant ces (*d*) choses,
Voy ta fragilité.

(*a*) B voulons. — (*b*) B contempler. — (*c*) B seignoir. — (*d*) B tes.

1. JOAN. XIII, v. 15.

Les princes et les roys
Grans pompes, grans arroys
Tiennent en leur vivant (*a*);
Mais quant Dieu les appelle,
On les traicte a la pelle (*b*),
Comme ung povre servant.
En pou d'heure les roses
Ont perdu leur beauté [1].

(*a*) B uiuans. — (*b*) B proelle.

1. Nous avons disposé ces vers du mieux que nous avons pu pour leur donner un sens raisonnable; mais Guillaume Alexis a volontairement brouillé les rimes, et il est très difficile de les rétablir. Voici comment ce passage se lit dans nos imprimés :

	B		C
ol. dij v°	En œuvre de luxure	*Fol. fiij*	En œuvre de luxure
	En peché et ordure		En peché et ordure
	Fut ton commencement		Fut ton commencement
	En toutes vanitez		En toutes vanitez
	Plaines d'aversitez		Plaines d'aversitez
	Est ton gouvernement		Est ton gouvernement
	Grans pompes, grans arroys		Grans pompes, grans arroys
	Tiennent en leur vivans		Tiennent en leur vivant
	Mais quant Dieu les appelle		Mais quant Dieu les appelle
	On les traicte a la proelle		On les traict a la pelle
	Et travaulx moult divers		Comme ung povre servant
	En pourryture a vers		En pou d'heure les roses
	Sera ton finement		Ont perdu leur beaulté
	Considerant tes choses		L'homme vient comme fleur
	Voy ta fragilité		Et s'enfuyt comment umbre
	Les princes et les roys		Tout estat de plaisance
	Toute vaine esperance		Et travaulx moult divers
	Toute humaine puissance		En poureture a vers
	Qui tant veult seignorir	*v°*	Sera ton finement
	Tout orgueil plein d'oultrance		Considerant ces choses
	Comme ung povre servant		Voy ta fragilité
	En pou d'heure les roses		Les princes et les roys
	Ont perdu leur beauté		Toute vaine esperance
	L'homme vient comme fleur		Toute humaine puissance
	Et s'enfuit comment umbre		Qui tant veut seignourir
	Tout estat de plaisance		Tout orgueil plain d'oultrance
	Tout desir de vengence		Tout desir de vengeance
	Ont tot tourner leur change		Ont tost tourné leur change
	Quant se vient au mourir		Quant se vient au mourir
	Après le ris vient pleur		Après le riz vient pleur
	Après soulas encumbre		Après soulas encombre

Pierre Fabri (éd. Héron, II, pp. 38-40) cite ce passage com-

Or donc, se ainsi est, par ta foy, quelle cause as tu d'estre orguilleux? Quelle cause as tu de t'eslever et de te porter gros? Se tu as science, beaulté et richesse, ou auctorité, qu'as tu que je ne t'aye (*a*) donné [1]? Mais
Fol. Diij cela n'est pas le plus fort, ‖ c'est (*b*) que tu n'as riens dont tu ne soyes redevable.

Pour quoy tant plus est grant seigneur,
Plus a de biens, plus a d'honneur,

(*a*) BC tay. — (*b*) B est.

me « exemple de quatre et cinq lisieres », et voici sous quelle forme :

Ad idem :

L'homme vient comme fleur
Et s'en fuyt comme umbre.
Toute vaine esperance,
Tout esbat de plaisance,
Toute humaine puissance
Qui tout veult seigneurie [*lis.* seigneurir],
Tout orgueil plain d'oultrance,
Tout desir(es) de vengeance
Ont tost tourne(nt) leur chance
Quant ce vient au mourir.
Après le ris le pleur,
Après soulas encombre.

Ad idem :

***Dieu parle de sa mere* :**

Je te dy verité
Car son humilité...

(suivent les vers que nous donnons p. 79).

Aultre exemple par Alexis de cinq lisieres :

En œuvres de luxure
En pechez, en ordure
Fut ton commencement, etc.

Sequitur.

Considere ces choses,
Voy ta fragilité.
Les princes et les roys
Grans pompes, grans arroys
Tiennent en leur vivant;
Mais quant Dieu les appelle
On le[s] traicte a la pelle
Comme ung povr[e] servant.
En pou d'heure(s) les roses
Ont perdu leur beaulté.

1. I AD COR. IV, v. 7.

De soy doit tant moins tenir compte,
Veu ce (*a*) qu'il en fault rendre compte.

Or donc, pour humble te desclairer, ne tiens compte du monde ne de ces grans estatz, repute toy coulpable en tous lieux, jour et nuit, fui pompes et bombans, ne exede point les termes de raison, ne contenne personne, n'ayme point vaine gloire, porte honneur a chascun, soyes doulx, courtois, donne voulentiers ce que tu donneras et joyeusement. Se tu n'as que donner ou ne veulx riens donner, si escondy et respondz benignement. Doubte ton createur, pense a son jugement, crains les peines d'enfer. Celluy doit bien estre humble a qui on a fait grace, voyre, et qui de renchoir tousjours est en peril. Celluy doit bien estre humble qui est conceu en vices et qui ne vit que en miseres, qui n'est point sans labeur, sans peine et sans soucy, qui n'a point de demain, qui (*b*) tout du long du jour est en dangier de mort et qui, s'il n'est trouvé juste, sera comdampné et jugé perpetuellement, se Dieu ne luy fait grace. Les quelles choses, se bien tu les consideres, tu te humilieras fort et lors mon sainct esperit reposera sur toy pour te donner ma grace (*c*), ainsi que tu la demandes. Car, comme dit (*d*) l'Escripture, « Dieu resiste aux orgueilleux et donne grace aux humbles »[1]. Et pour le faire brief, humilité est le siege (*e*) de toutes vertus, et, qui ne la possede (*f*), toutes autres vertus sont sans efficace. Souvienne toy du Psalmiste[2] disant : « Sire, je n'ay pas exalté mon cueur, je n'ay pas eslevé mes yeulx, je n'ay point cheminé en pompes, ne sur moy n'ay point porté grans estatz, affin d'estre gardé ; car je sçay bien, se je ne me contiens humblement et

(*a*) B ce *m*. — (*b*) B stui. — (*c*) B grace ma grace. — (*d*) B di. — (*e*) B seigne. — (*f*) B pssedede.

1. Jac. IV, v. 6.
2. Psal. CXXXI, v. 1-2.

ne porte humble couraige, que mon ame sera de toy tost separee, ainsi que l'enfant qu'on sevre de la mere.» Par les quelles parolles donne a entendre le prophete que la presumption de cueur humain et les estatz immoderez font separer de Dieu. Regarde donc, pour conclusion, que par orgueil vous estes tous venus a mort, et par humilité fault retourner (*a*) a vie.

LE PELERIN.

70. En ceste humilité, sire, par ta digne grace puissé
v° je vi-||vre et mourrir ton povre et obeissant serviteur.

A ce que te puisse suivir
De bon couraige et de cueur fin,
Qui pour nous as (*b*) voulu servir,
Tousjours humble jusque a la fin.

JESUCHRIST.

71. A propos de m'ensuivir, nul ne peut estre mon disciple, comme dit l'Evangille, s'il ne renonce a tout ce qu'il possede [1]. Et premierement donc pour m'ensuivir fault a tout renoncer. La raison est (*c*) que le desir du monde et le desir du ciel repugnent (*d*) l'ung a l'autre. L'ung veult tout amasser, l'autre veult tout laisser : ilz sont en fais contraires. Pour quoy vient maintenant bien a point a parler de celle povreté qui est le tiers degré, car pureté de conscience et ceste humilité, dont je viens de parler y seront moult bien (*e*) d'accord. Mais l'affection d'avoir et de richesses ne les empesche en riens. Povreté donc a present sera le tiers degré du quel je t'avoie promis parler. Et premier convient regarder comme ceste povreté compaigna les deux autres a ma nativité. Or

(*a*) B rectourner. — (*b*) B a. — (*c*) B et. — (*d*) B repuguant. — (*e*) B cien.

1. Luc. XIV, v. 33.

tu sçais une fois comme en Bethleen ma mere s'en alla pour l'edit de Cesar, et comme la survint le jour de son enfantement. La quelle, se elle eust esté riche et possedé de grans biens, elle eust entre les autres trouvé logis aucun, que pas ne fist. Mais elle eut pacience ; car povres gens entre les riches et grans ne sont pas moult prisez. Donc elle m'enfanta dedens la crache aux bestes, et de petis langes et povres suaires et drapeletz m'envelopa bien povrement, au mieulx qu'elle le peust faire. Et ainsi vela les grans aornemens, le riche parement et le triumphe de ma nativité! Vela aussi de ma naissance l'estat et les richesses que j'ay euz!

En pompes, en honneur,
En estat de seigneur,
En tentes et tapis,
En serges de couleur,
En draps d'or de valleur,
En pourpres et samys,
En saphirs, escharboucles,
En fermailletz et boucles
De preciosité,
Fol. Diiij En parles et rubis,
En escamaulx fourbis
Ne fus je (*a*) point traicté;
En grant solennité,
N'en grant palais de roy,
Dedens Jerusalem,
Ne fus point honnouré
Par grant convis et festes ;
Mais en povre cité
De bien petit arroy,
Comme estoit Bethleem,

(*a*) B je *m*.

Fut mon logis paré
Dedens l'estable aux bestes.

La quelle povreté je commençay de si bonne heure que je (*a*) l'ay maintenue jusques au dernier point de ma vie. Les regnars (*b*) avoient fosses pour eulx loger, les oyseaulx avoient nidz pour eulx heberger, et je n'avoye pas lieu pour ma teste recliner[1]. Et quant tous les biens du monde me fussent ores escheuz, cela n'y faisoit riens. Le principal estoit que mon cueur n'estoit point adonné aux richesses, car qui bien les congnoist gueres ne les prise, et, pour dire le vray, povreté ne gist point en deffaulte de biens, mais en desprisement d'avoir et de pecune. Povreté volumtaire, c'est la vraye povreté. Pour quoy donc je disoie nagueres que qui me veult bien ensuir, il luy convient renoncer a tout. Celuy renonce a tout qui ja soit ce qu'il possede (*c*) richesses, ne les repute a riens. Et aussi, au contraire, celuy est reputé riche qui, posé qu'il n'ait riens, desire les avoir. Celuy vrayement est riche qui pour biens amasser (*d*) oublie Dieu et le (*e*) monde. Celuy est riche aussi qui, quant l'avoir possede, il n'en sçait bien user, qui auprès de ces biens (*f*) souffre necessité et n'en ose (*g*) pas prendre, qui voit les souffreteux et ne les secourt point de ce dont il a trop. Du quel vice comme ainsi soit que l'en puisse dire plusieurs maulx, ung en y a par especial qui passe tous les autres : c'est que tout avaricieulx communement a la conscience vendable, car en somme il espoire quelque profit; il ne luy est riens (*h*) impossible pour estre corrumpu, pour flater, pour seduire et pour jurer, pour mentir, pour decevoir autruy, pour vendre choses saintes (*i*), pour machiner la mort ou l'exil de quelcun,

(*a*) B ia. — (*b*) B regars. — (*c*) B posse es. — (*d*) B amasse. — (*e*) B du. — (*f*) B ciens. — (*g*) B osse. — (*h*) B tiens. — (*i*) faintes.

1. Matth. VIII, v. 20.

comme il advient assés souvent : se on luy promet argent il ne sera riens qu'il ne face.

Donc se tu veulx venir
A grant perfection
Et en portant ta crois
Cheminer après moy,
Comme bien diligent,
Pense de t'abstenir
De telle infection ;
Pense, se tu me croix,
v° De vivre sans esmoy ;
Ne tiens compte d'argent
Pour le temps advenir (*a*).
Prens delectation
A vivre povrement,
Ainsi que j'ay vescu.
Fay distribucion
Du tien entierement,
Jusqu'au dernier escu [1].

Ou se tu n'as la voulenté du tien distribuer et donner tout aux povres pour vivre en religion et pour m'ensuivir, la quelle voye (*b*), qui la sçait bien tenir, est beaucoup la plus seure, au moins en poscedant les biens, comme j'ay devant dit, n'y metz point ton couraige, pense aux souverains biens et tresors pardurables, considere ta fin et ne t'abuse point. Se richesses si t'abondent, n'y metz point le cueur, car telles choses confondent, et rendent le cueur triste sans aucune vigueur. Se tu ne les as point et tu t'en peulx passer,

(*a*) BC *ce vers m. Il est dans le texte cité par Pierre Fabri.* — (*b*) B voy.

1. Ces vers sont cités par Pierre Fabri dans son *Art de rhétorique* (éd. Héron, II, p. 40), comme exemple de vers « a cinq lisieres ».

pourveu que tu soies content, tu es riche a miliers. Suffisance d'avoir est dedens le couraige et non point dedens l'arche. Se tu as les richesses, ne soyes point leur servant, monstre toy leur seigneur en les distribuant, voire, et te souvienne que uneffois les lerras sans riens emporter. Fay ton tresor au ciel ou il n'y a nulz larrons qui le te puisse oster. Tout ce qui est (*a*) cy bas repute le (*b*) perdable (*c*), et ce qui est au ciel estime le (*d*) pardurable.

Maint homme prent la mort
Par trop fort se contraindre
D'amasser la richesse,
Comme avaricieulx;
Et puis, quant il est mort,
Ceulx qui le deussent plaindre
En deul et en tristesse (*e*),
Ce sont les plus eureux (*f*) [1].
Et lors tous leurs travaulx,
Leurs soucis et leurs maulx,
Leurs labeurs et leurs peines,
Leurs afflictions vaines,
Trestout (*g*) leur pensement
Fol. Dv Et leur intencion,
Tournent soutainement
A leur confusion.

Somme, ils n'emporteront riens que vices ou vertus. Et, comme dit le Psalmiste, tous les gens de richesse (*h*) quant ilz avront dormy sompne de leur mort, en leurs (*i*) mains ilz ne trouveront riens [2]. Et par avanture ce

(*a*) B est *m.* — (*b*) B lay. — (*c*) B pardurable. — (*d*) B le *m.* — (*e*) AB *Ce vers m. Nous l'empruntons au texte cité par P. Fabri.* — (*f*) *Fabri* ioyeux. — (*g*) B tout. — (*h*) B richelle. — (*i*) B leur.

1. Ces vers sont cités par Pierre Fabri dans son *Art de rhétorique* (éd. Héron, II, p. 38), comme « exemple de .IIII lisieres ».
2. PSAL. LXXVII, v. 6.

qu'ilz ont assemblé petit a petit a grant travail par moult grant espace de temps, quelcun après les possedera, qui par mauvais gouvernement les despendra une foys.

Regarde doncques (*a*) quel folie,
Quel grant erreur, quel frenesie,
De vivre et porter tant d'enuy
Pour vouloir enrichir autruy,
Que (*b*) l'en ne sçait qui ce (*c*) sera,
Ne comment se gouvernera!
Mourir auprès de tant de biens
Des quelz l'homme n'emporte (*d*) riens
Fors seulement en sepuleture,
Pour le conduire en pourreture!
Quelques grans (*e*) terres qu'il possesse,
Quelque tresor, quelque richesse,
S'il va mourir, huy ou demain,
Tout luy eschappe de la main,
Ainsin que une bouffee de vent!
Et comme on voit assez souvent,
S'il a (*f*) testament establi,
Ja soit qu'il fust de biens remply,
Ja pourtant n'est il acompli,
Car tous les plus prochains de luy,
Si tost qu'il est ensevely,
L'ont prestement mis en oubly (*g*) :
C'est la façon du gerre humain.
Bon y fait penser soir et main.

Mieulx fait celuy qui aux povres le donne et destribue, sans amasser tresor, sinon lassus au ciel, du quel dit l'Escripture [1] que celuy qui ce fait est (*h*) digne de

(*a*) B donc. — (*b*) B Qui. — (*c*) B se. — (*d*) B remportera. — (*e*) B gens. — (*f*) a *manque* — (*g*) B aubly. — (*h*) B et.

1. Matth. XIX, v. 21.

louuange, pour ce que ces biens fais sont establis a Dieu. Et mieulx font ceulx qui tousjours considerent que cy
v° bas ilz n'ont point de cité perma-||nente, que font, comme dit l'apostre, ainsi possedans toutes choses, comme s'ilz (*a*) n'avoyent riens, ainsi usans du monde comme sans en user[1]. Au regard de ceulx qui me (*b*) veulent ensuivir et demourer au ciecle, se ilz ont en moy leur affection, sans aymer les biens trop excessivement, tousjours peuent ilz porter leur croix et venir après moy, ainsi possidans toutes choses comme s'ilz avoient riens, et ainsi usans du monde comme sans en user, qui manifestement se desclairent jouir (*c*) de biens mondains, sans ja pourtant les aymer trop excessivement, comme dessus est dit. En possedans richesses, desprisent richesses, et monstrent par signes evidens qu'en possedant argent, ilz n'ayment point l'argent.

LE PELERIN.

72. Et, sire, par quelz signes pouroyent ilz desclarer qu'ilz n'ayment (*d*) point les biens mondains trop excessivement et qu'ilz desprisent richesses et qu'ils n'ayment point argent?

JESUCRIST.

73. Le signe primerain
De n'aymer point les biens
Trop excessivement
Est (*e*) au Dieu souverain
Tous les droitz qui sont siens
Paier bien justement,
Luy payer la decime[2],

(*a*) B silz *manque* — (*b*) B ne — (*c*) B iour — (*d*) B nayent — (*e*) *Fabri* Cest.

1. AD HEBR. XIII, v. 14.
2. Pierre Fabri (*Art de rhétorique*, éd. Héron, II, p. 37) cite ces vers comme « exemple de trois lisieres ».

Comme la foy l'exprime,
De grant cuer legitime,
Des biens que l'en possede,
Affin de recongnoistre
Celluy qui les fait croistre
Comme seigneur et maistre
Du quel tout bien procede,
Et envers son eglise
Ne plaindre point la mise,
Car, ainsi comme il donne
De tout bien largement,
Il veult qu'on luy redonne
Aussi pareillement.
Le vray signe evident
Fol. Dvi De despriser richesses
Est quant on les despent (*a*)
En la necessité,
Sans superfluité,
Selon le temps et lieux,
D'un cueur franc et prudent,
Qui, après ses largesses,
Jamais ne se repent
D'avoir manifesté
Sa liberalité,
Mais en est plus joyeulx.
Le signe manifeste
De n'aymer point argent
Est envers povre gent
Avoir le cueur piteux
Et d'ung courage honneste
Tendre tousjours la main,
Sans regret, soir et main,
A tous necessiteux.

(*a*) despens.

Par les quelz signes ceulx qui les desclareront je les reputeray pour vrayement povres en cueur et en courage, et, quelzques biens qu'ilz aient ne possedent, je les reputeray pour ceulx qui avront a tout renoncé et qui avront pour m'ensuivir delaissé toutes choses, qui avront possedé richesses sans y mettre le cueur. Sur quoy, tu peux aprendre et pratiquer en voyant ceste difference l'estat du siecle (*a*) et de religion. La quelle je t'ay impartie comme pour m'ensuivre on peut ces biens distribuer ou non distribuer, et comme celuy seul est povre reputé qui ne met point son amour ne son cueur (*b*) es richesses. Se tu entres en religion et tu as aucuns biens, ainçois que partir, les pourras departir. Se tu veulx vivre au siecle en usant de tes biens, ainsi que je t'ay dit, pourras justement vivre et en vivant m'ensuivre.

LE PELERIN.

74. C'est forte chose, sire, a faire que posseder richesses, sans y mettre son cueur.

JESUCRIST (*c*).

75. Pour ce que c'est forte chose, pourtant le fault il
faire, affin d'avoir merite, car vertu est tousjours en
v° choses dificiles, les||quelles toutes vois se on veult continuer, tant fortes qu'elles soient, on les peult facillement rendre traictables et, petit a petit par ruses de coustumes, se trouveront facilles. Et, d'autre part, quant on ayme, il n'est riens impossible.

Quant ung cueur volumptaire
Par amour se desclaire,
Il ne treuve riens fort (*d*),
Car l'ardeur de complaire
Et l'espoir de salaire
Luy donnent reconfort.

(*a*) B ciel — (*b*) B son a cueur — (*c*) B Le pelerin — (*d*) B gort.

Attendu donc que tu pretendoyes me vouloyr aymer, en me rendant telle recompense d'amour, tu n'estimoyes (*a*) pas l'amour de moy digne de grant retribuction, se richesses temporelles et caduques tu luy vouloyes presenter. Les quelles de eux-mesmes sont si tresvaines, si fort grevables et ennuyeuses circunstances que, quant (*b*) de moy ne seroit mension, seullement pour leur malices tu les devroyes fuir, contenner et du tout despriser. Car, premieremeet, elles (*c*) sont dampnables, transitoires et vaines et pour faillir au besoing, car a toutes heures les (*d*) peult on perdre, ou par eaue, ou par feu, par larrons, par guerres ou par quelque autre moyen. Secondement, elles tiennent communement en grant subjection et crinte tous ceulx qui les possedent. Tiercement, de les posseder et desirer il n'y a point de fin, c'est tousjours a recommencer, car plus est le nouveau grant et plus croist l'autre. Elles (*e*) sont inçaciables. Quartement tu voys que a les posseder, de leur coustume ordinaire, elles suivent plus communement les mauvais que les bons, qui est tresmauvais signe, et sur le quel on peult penser moult de choses terribles et fort espouentables. Au surplus, c'est ung instrument qui est cause et occasion de plusieurs maulx faire, car se, d'adventure, voulenté perverse machine quelque mal, tantost assés facillement elle vient a ses fins, par espicial quant elle a bien de quoy pour le cas exploiter, quant elle a les richesses qui luy donnent audaxe et faculté (*f*), de tout executer, ce que point ne seroit se richesses ne avoit. Et de fait vient au riche mainte temptacion qui ne vient pas au povre. De rechief, c'est
Fol. Ei aucu-||ne fois cause pour mettre en exil, pour emprisonner, pour faire mourir de glaive, ou pour empoisonner (*g*) celluy qui les possede. Et fynablement moult y a

(*a*) B nestoyes — (*b*) B quat. — (*c*) B ilz — (*d*) B le — (*e*) B Ilz — (*f*) B fautte — (*g*) emprisonner.

de vices a posseder richesses, les quelles tu peulx de toy mesmes assez congnoistre, se tu y veulx penser. Or donc considere et regarde si tu doys a l'amour de moy perseverer chose si dampnable et pour forte chose reputer de les posseder sans aymer (*a*). En effet a ceulx qui sont charnelz, mondains et corrumpuz et qui totallement veulent vivre en plaisance, c'est chose difficille que les posseder sans y mettre le cueur. Mais aux contemplatifz, simples et bien entiers, et qui vertueusement se veulent contenir, est chose assez facille que d'en pouoir (*b*) user vrayement, sans y trouver saveur. Tu les dois ainsi posseder comme l'apoticaire fait les poisons, qui sçait bien qu'elles sont dangereuses et mortelles, et toutesfoys il les tient et conserve affin de s'en servir en temps et en lieu comme choses qui sont souvent necessaires a l'utilité de medicine. Et, pour conclusion, se tu veulx bien faire, tu les habandonneras de cueur et de couraige, et n'en pratiqueras si non fors seulement l'usaige ; affin que, par ce degré de povreté volumptaire, tu puisses apprès moy venir et cheminer pour au royaulme parvenir, qui est promis aux povres et auquel dificilement les riches peuent (*c*) attaindre[1]. Et ces trois degrez desclarés, c'est assavoir pureté, humilité et povreté sont ainsi comme enchainés ensemble sans separacion. Car qui est nettoyé de ses (*d*) pechés, se il veult demourer en innocence, convient qu'il soit humble en desprisant soy mesmes, le monde et les biens transitoires. Or te souvienne donc que a tout pecheur qui se veult convertir sont necessaires ces troys degrez de purgacion. Nul n'est pur, s'il n'est humble, et qui ayme richesses il n'est humble ne pur. Et sont deux choses qui moult bien affierent a purgacion que larmes et aumosnes. Donc l'une procede de l'umanité,

(*a*) B ymer — (*b*) B pouir — (*c*) B pennt — (*d*) B cea. — C ces.

1. Matth. XIX, v. 23.

c'est assavoir les larmes, et l'autre vient de despriser richesses, c'est assavoir aumosne. Et sont (*a*) ces trois degrés prins sur la contemplacion de ma nativité.

LE PELERIN (*b*).

76. Ainsi comme dit le prophete : « Seigneur Dieu, ta parolle m'est droicte clarté pour conduire mes piedz et pour congnoystre mes sentes[1] ». Et comme
v° en autre lieu dit mesmes|| iceluy prophete : « Tu es bening et juste et a ceulx qui se forvoient tu donnes radressement. Tu adresses les bons et aux doulx et aux humbles tu enseignes tes voies[2] ». Si te requier et prie mon Dieu qu'il te plaise de ta grace moy bien informer de surplus.

JESUCHRIST.

77. Après les trois degrez de ma nativité, je (*c*) t'ay promis parler de trois autres degrez. C'est assavoir justice, doctrine et misericorde. Et premierement te parleray de justice, la quelle chose vient moult bien a propos, car nostre dernier procez de povreté s'est finy (*d*) par aumonne. Et aussi le Psalmiste, quant il a eu parlé d'omosne, il s'est converti incontinent a parler de justice, disant ainsi : « Il a le sien donné et departi aux povres, et pour ce sa saincte justice demeure a tousjours mais[3] ». Et pour parler de la justice qui a esté en moy, ja n'est besoing en faire grans procez, car la chose est assez congnue tant par prophetes comme par evangelistes qui de ce sont tous plains. Et bien estoit force que je fusse juste en toute perfection, qui estoie Dieu et homme sans avoir en moy quelque imper-

(*a*) B Et toutes. — (*b*) B perin — (*c*) B a. — (*d*) B fin.

1. PSAL. CXIX, v. 105.
2. PSAL. CXLV, v. 14-17.
3. PSAL. CXI, v. 9.

fection ou participacion de la corruption de Addam. Car autrement, sans souveraine justice, je n'eusse sceu racheter ceulx qui estoient injustes, veu que (*a*), comme l'en dit communement, « ung chetif ne peult delivrer l'autre », la quelle mienne justice n'est seullement prouvee par tesmoignage de ceulx qui sont de mon party, mais par ceulx aussi qui estoient du tout a moy contraires par fait et par dit (*b*). Judas qui me traït en rendant les deniers ne dist il pas qu'il avoit (*c*) mesprins en baillant le sang juste? La femme de Pilate aussi ne luy manda elle pas par message qu'il ne s'entremist en riens et que j'estoye juste ? Voire, et Pylate mesmes quant il lava ses mains ne dist il pas : « Je suis innocent du sang de cestuy juste?» (*d*) Et Centurion pareillement, le quel estoit (*e*) payen, quant il eut veu ma mort, dist il pas tout publiquement que vrayement j'estoie juste [1]? Mais en tant que touche justice a toy competente pour bien vivre et pour m'ensuivir, il te convient tout premierement qu'en la foy tu soies ferme et juste.

LE PELERIN.

78. Helas, sire, et se (*f*) aucunefois me viennent pensees (*g*) contre la foy (*h*), comme seray je (*i*) juste quant
Fol. Eij telles choses souvent me|| rompent mon propos?

JESUCRIST.

79. Autre chose est apenser, autre chose est acorder, autre est sentir et autre chose est consentir. S'il te vient des pensees ou qui soyent de blapheme ou d'incredulité, cela fait de deux l'ung : ou c'est malice humaine, ou l'esperit mauvais. Mais ne t'esbahy point, car toute

(*a*) BC que *m.* — (*b*) BC par moy — (*c*) B avoir — (*d*) *Cette phrase* Voire et Pilate... *est répétée deux fois.* — (*e*) B estoi — (*f*) B se et — (*g*) B presees — (*h*) soy — (*i*) B sera le.

1. Luc. XXIII, v. 47.

la vie de vous autres n'est que temptacions. Et a telles miseres estes vous tous subjectz pour vostre grant prouffit. Je fuz moy mesmes tempté par l'esperit mauvais, le quel, quant il me veit ferme, tantost se departit de moy. Si ne t'esbahi point se tu en es tenté, quant ton Seigneur si l'a esté. Mais soyes desplaisant de tel pensement, et de moy lors te souvienne et de ma passion, et tu verras ung jour le fruit qui viendra de telle turbacion. Et pour a propos revenir en parlant de justice, avec ferme foy bien constante (*a*), garde les commandemens, paie a Dieu et a l'Eglise ce qu'il leur appartient, garde bien les festes, et en aymant Dieu et ton prochain ne luy fai chose que tu ne vouldroyes que on te feist. Ne soyes point flatteur; juge de toutes choses le droit et la verité. Se d'autruy tu as riens, pense diligemment de luy rendre et restituer et paie justement tes debtes. Se tu es chief de justice, ne quiers ne n'appettes dons ne promesses; mais ayes tousjours en ton cueur perpetuel courage de vivre justement et plus tost souffrir mort que d'aler au contraire. Donne juste conseil sans dire de ta bouche l'oposite du cueur. Soyes loyal en promesses; se tu as offencé contre aucun ou mesprins, fai justice de toy mesmes. Se tu as des enfans, fay que en toute discipline soyent instruitz et enseignés, et, quant ilz mesprendront, sans grans dilacion fays en la correction, te souvenant tousjours que (*b*) de tout te fauldra rendre compte. Et en faisant ces choses dessus dictes tu porteras ta croix, seras mon disciple et viendras par le chemin le quel j'ay cheminé, pourveu que, en ce faisant, ne t'eslieves point, te remenbrant aussi que toutes vos justices (*c*), se ce n'est de ma grace, sont de nul effect. Car comme dit le Psalmiste: « Homme qui soit vivant ne sera justifié en pre-

(*a*) B constance. — C et bien constance. — (*b*) B stue. — (*c*) B aussi toutes vos iustices.

sence divine [1] ». Pense tousjours a ce que j'ay dit une fois a l'Evangile comme vous devriés dire. Quant vous
v° avrez (*a*) acomply ce || que vous est enjoint, vous devez dire ainsi : « Ja soit ce que nous avons tout fait ce que devions faire, nous sommes inutiles [2] ».

LE PELERIN.

80. Tellement en ceste voye de justice, mon Dieu, mon createur (*b*), puissons nous cheminer, qu'en fin puissons venir en la gloire divine et en cheminant passer temps en ta saincte doctrine.

JESUCHRIST.

81. Le degré de doctrine vient proprement après celuy de justice, car l'Escripture, parlent de justice, dit ainsi : « Le juste mettra son cueur pour veiller et penser a son createur et devant la divine majesté dira ses oraisons et manifestement il publiera la discipline de doctrine divine et prendra plaisir a declarer la loy du testament de Dieu [3] ». Par les quelles parolles il appert assés que celuy qui est juste prent delectation a instruire et endoctriner les autres. La raison est pour ce que celuy qui est juste (*c*) desire que chascun le soit, et luy fait mal quant il voit aucun qui vit miserablement. Pourquoy il s'efforce tousjours de bien faire et de bien dire, de confermer les bons, et les mauvais reduire et instruire. La quelle chose j'ay fait tout mon vivant, conversant justement entre les hommes jusques a l'aage de trente ans et, après, jusques (*d*) a ma mort, preschant et enseignant la voye de paradis, en estant puissant en fais et en ditz. Car mon estude estoit tousjours faire premier que dire, comme doivent faire les prelatz en

(*a*) B autres. — (*b*) B creteur. — (*c*) B ieste — (*d*) B iuques.

1. PSAL. CXLII, v. 2.
2. LUC. XVII, v. 10.
3. ECCLE. XXXIX, v. 6-11.

blasmant les vices, hault louant les vertus, recommandant le temps de penitence et en la fin promettant le royaulme des cieulx. La quelle voye se tu veulx ensuivir, met la peine d'estre tel que tu puisses instruire et enseigner autruy, c'est assavoir que tu soies tel qu'en toy n'ayt que reprendre. L'apostre dit qu'il chatioit son corps et le mettoit en servitude, affin que, quant il preschoit aux autres, il ne fust de mesmes reprehensible [1], car mal affiert a home vicieulx de (*a*) reprendre (*b*) les autres. Et est une chose qui fort degaste en ce monde la commune police que veoir ung homme en auctorité d'office et qui a (*c*) charge de informer (*d*) et enseigner autruy, quant il est le plus negligent et deffaillant de soy mesmes. Sa parolle n'a point de
fol. Eiij vigueur, car ses faiz luy repugnent.|| Donc il advient (*e*) ou qu'on ne veult riens faire de chose qu'il commande ou qu'il corrumpt (*f*) et gaste les autres par son mauvais exemple.

LE PELERIN.

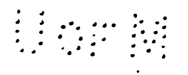
82. Voyre, sire; mais en ceste voye tous ne peuent pas suivre. Les ungs sont qui n'ont point science et les autres n'ont poent licence pour enseigner.

JESUCRIST.

83. A ceulx qui n'ont point de science ou que ne peuent avoir licence, mais qui vivent (*g*) en equité, suffit leur bonne voulenté. Des autres, ung chascun est entenu (*h*) de toute sa puissance de monstrer aux autres bonnes (*i*) exemples, et, quant on voit qu'on le peult faire, de conseiller autruy de bien vivre et les forvoians de la voie juste tousjours reduire et radrecer. Car ainsi

(*a*) B ee. — (*b*) B reprentdre. — (*c*) B a *m*. — (*d*) B dellormer. — (*e*) B advuiint. — (*f*) B corrumplet. — (*g*) B viennent — (*h*) B ente. — (*i*) B bon.

1. I. AD COR. IX, v. 27.



que dit l'Escripture : « Vous devés, pour emplir la loy, porter les charges l'ung de l'autre »[1] et moult vous en vient grant prouffit. Car ainsi qu'il est escript : « Se aucun laisse la voye de verité et l'ung de vous le convertist, celuy qui ce (*a*) fait fait deux choses : c'est qu'il delivre son frere (*b*) de mort, et ses pechés luy sont pardonnez, et a luy qui fait ce bien Dieu luy pardonne ses pechés (*c*)[2] ». Et (*d*) en tant que touche a ceulx qui le doivent faire et sont en degré pour ce (*e*) constituez, en ce faisant ilz attendent pour ce (*f*) bon loyer. Mais aussi, se ilz sont negligens, quelque jour ilz rendront compte. Et se tu as quelque desir de m'ensuir en ceste voie, combien qu'a toy par adventure ne soit permis ne d'enseigner ne de prescher, soyes au mains de bonne vie et monstre de toy bonne exemple. Pense souvent en ma doctrine, et, se tu voys aucun mal faire et tu n'y peulx mettre remede, soyes en desplaisant et mal content en ton cueur, desirant que autrement fust, car comme j'ay une autre fois dit en mon Evangille : « Beneurés sont ceulx qui ont appetit de justice[3] ». Retien (*g*) en ton cueur mes parolles et prens plaisir a les lire, ou a les dire, ou en ouyr et escouter parler, en disant avec le prophete : « Sire, autant m'esjouyrai ge sur tes parollès comme celluy qui trouve grans richesses et s'esjouist en ycelles[4] »; et te souvienne que celluy est mort le quel hait la parolle de Dieu. Car comme dit l'Escripture : « De pain tant seulement ne vit pas l'homme, mais de la paro-||le de Dieu[5] ».

(*a*) B se. — (*b*) B fre. — (*c*) B pecstes. — (*d*) B Eee — (*e*) B de. — (*f*) B se — (*g*) B rectien.

1. Ad Gal. VI, v, 2.
2. Jac. V, v. 19-20.
3. Matth. V, v. 6.
4. Psal. CXVIII, v. 14.
5. Matth. IV, v. 4.

Le Pelerin.

84. Celuy sera bien heureux, sire, qui en ceste vallee de larmes et de misere, pour si bref temps comme est la vie d'ung homme, pourra bien emploier (*a*) tes parolles (*b*) et en son cueur ces degrez disposer pour parvenir et monter en la fin en la religion (*c*) de leesse, ou tous les bons avront leur place pour te veoir tousjours face a face.

Jesucrist.

85. A l'homme n'est pas aucunement possible, tant de perilz considerez, sçavoir bien justement vivre sans le moyen de ma grace. Mais, autant que tes perilz sont (*d*) grans, d'autant est Dieu misericors, qui jamais ne seuffre perir ceulx qui le (*e*) veullent requerir. Et pour ce que de misericorde vient le lieu de parler, qui a esté le sixiesme degré de nostre vie jadis en terre, comme par ordre vient, par ordre en parlerons. La chose se continue moult bien a parler de misericorde après doctrine, car doctrine sans misericorde seroit de nul effect. Et qui se met en fait de prescher sans la misericorde recommander, il est plus digne de mener a desesperation que a bon chemin. Pour quoi tous mes enseignemens ne parloient principalement d'autre chose fors de misericorde. Car comme dit l'Escripture : « J'ay voulu, misericorde et non point sacrifice » [1]; j'ay tousjours esté piteux et bening et doulx et me suis tousjours ainsi contenu, jusques a la fin, par piteuse compassion. De ceulx qui estoient en tristesse et en necessité je me suis mis a les prescher, affin de les reduire par piteuse compassion. J'ay guery les malades, j'ay fait ouyr les sours, j'ay fait veoir les aveugles, j'ay curé les lepreux

(*a*) B emplir. — (*b*) B parelles. — (*c*) B en la fin et en la fin et en la religion. — (*d*) B ont. — (*e*) B se.

1. Osee. VI, v. 6.

et meseaulx, j'ay jetté hors les dyables des demoniacles et accariatres, j'ay resuscité les mors, j'ay mué l'eau en vin et si ay multiplié le pain. « J'ay plouré par pitié », comme dit l'Évangile [1]. J'ay circuit par villes et chateaulx et places, preschant, enseignant, et curant leurs douleurs et leurs infirmitez, affin que la foy et verité de mes parolles fussent confermez par miracles et que aucun ne fust en doubte. Par pitié et misericorde, j'ay pardonné maintesfois les pechez et me convenoit ainsi faire toutes ces choses pour plusieurs causes et raisons. Tout premierement, pour ce que de moy mesmes, *Fol. Eiiij* proprement et naturellement, je suis doulx et piteux. || Secondement, pour ce que je preschoye misericorde; aussi misericorde me falloit il declarer, car autrement mes faitz et mes ditz ne eussent point accordé. Tiercement, pour vous donner a tous exemple de faire ainsi. Or donc, a ce propos, se par ce degré tu veulx monter et m'ensuyvre, soyes piteux et misericordieux, ayes douleur et compassion, premier de ta povre ame, et puis après des autres. Ayes douleur et compassion en ton cueur de la misere d'autruy, et de la ruyne de quelqu'un jamais ne t'esjoy; ne ne repute a estranger aucun qui soit chrestien, car de mon propre sang les ay tous rachetez. Et donne repos et secours, confort, conseil et ayde a tous necessiteux, le tout en acomplissant, quant mestier en sera, les autres œuvres de misericorde les quelles tu congnois. Pardonne voulentiers a ceulx qui t'avront offencé et moult bien te souvienne qu'en semblable mesure il te sera rendu comme tu l'avras presté. Car, comme dit l'Escripture, « a celuy sera faicte qui avra fait misericorde [2] ». Les quelz trois degrez de ma conversacion en ce monde je t'ay cy mis ensemble, pour ce que realement je les ay cheminez, et aussi que

1. JOANN. XI, v. 35.
2. LUC. VI, v. 37.

de ceulx mesmes ilz sont assez conjointz et conviennent ensemble : c'est assavoir justice, doctrine et misericorde. Car l'homme n'est point assez bien juste qui ne donne bon exemple, qui n'a tousjours en son cueur (*a*) le propos de doctrine en fait et en desir. Et de celuy est la compassion assés frivolle qui vit injustement et donne mauvais exemple, qui n'est juste en conversacion et qui n'est doulx et piteulx. Les quelz trois degrez le Psalmiste comprent, se bien le sçais entendre, en ce ver la ou il dit que « juste me reprendra en toute misericorde »[1]. Et après les trois premiers de ma nativité qui sont degrez de purgation, ainsi que t'ay dit devant, viennent ces trois degrez qui sont appartenans au fait d'illumination. Car qui est pur, qui est humble, qui est povre voluntaire, qui se met facilement a cheminer par la voye de justice a la voie de doctrine et de compassion, il vient petit a petit, de degré en degré, a clere congnoissance de soy mesmes, sa pensee vient a lumiere de parfaicte raison et contemple (*b*) en clarté de conscience la voulenté divine. Et par consideracion de sa justice se prent a avoir leesse devant ceulx qui sont loyaulx. Pour quoy dit le Psalmiste || : « Lumiere s'est (*c*) offerte et presentee devant le juste, et leesse devant ceulx qui sont loyaulx en cueur [2] ». Ainsi donc, se par ces degrez il te plaist cheminer en t'aprochant de moy, tu vendras a lumiere, ainsi qu'en autre lieu dit le Psalmiste : « Approchés près de Dieu et soyés tous enluminés [3] »; car en conservant ta pureté en estat, par vraye humilité et povreté d'esperit, et en excersant et continuant ta justice (*d*) par doctrine et compassion d'autruy, tu formeras l'œil de ta conscience en clarté merveilleuse, la quelle, se une fois il est cler, ainsi

(*a*) B cucue. — (*b*) B contempler. — (*c*) B cest. — (*d*) B iustece.

1. Psal. CXLI, v. 5.
2. Psal. XCVII, v. 11.
3. Psal. XXXIII, v. 6.

comme autresfoys j'ay dit en l'Evangille : « Tout en corps sera cler[1] », c'est assavoir tout homme est dehors et dedens. Et lors me pouras tu bien et (*a*) fermement contempler, qui suis soleil de justice. Et en moy, comme dit le Psalmiste, qui suis lumiere verras toute lumiere[2].

LE PELERIN.

86. Helas, sire, ceulx sont beneurez qui, vivans ainsi que tu enseignes, te verront cy en bas par speculacion et lassus avront de ta face la contemplacion.

JESUCRIST.

87. Ceulx me verront cy bas en speculacion et lassus me verront en clere vision qui seront mes amis. Et ceulx seront mes amis, comme j'ay dit a l'Evangille, qui font mes volentés et gardent mes commandemens[3]. Mes amis ne sont point ceulx qui sont du tout a leurs voulenté et plaisance. Je prins humanité et vins habiter en terre pour a mon pere obeir et sa voulenté faire, et qui me veult ensuivre, ainsi luy convient faire. Et pour ce que je t'ay desclairé (*b*) six degrez : trois de ma nativité premiere et trois de ma conversacion entre les hommes, pour faire fin et consummacion des choses que je t'ay promises, reste a parler de trois degrez, qui sont obedience, pacience et charité. Et apprès misericorde et compassion, dont j'ay parlé derrainement, vient bien a point obedience. Car en ayant compassion de la chetiveté de humain lignage, j'ay voulu totalement obeir a mon pere selon sa voulenté, affin d'acomplir le mistere pour quoy j'estoye venu, c'est assavoir pour estre pendu et souffrir mort en l'arbre de la croix.

(*a*) B te. — (*b*) B desclaireray.

1. MATTH. VI, v. 22.
2. PSAL. XXXV, v. 10.
3. JOANN. XIV, v. 23.

Car, comme par desobeir l'homme s'estoit forfait, aussi par obeir le failloit racheter. Et mon obedience s'est (*a*)
Fol. Ev en || ce declaree que je n'ay point fuy ne decliné la mort, quant il estoit heure. Et a la Pasque pour estre sacrifié, je me suis venu presenter, ainsi que le vray aignel, comme long temps par avant avoit esté prophetizé [1]. Et la nuit precedente de mon grief crucifiment, quant a ma tresgrant tristesse je requis a mon pere que s'il estoit possible il me voulsist exempter de ceste tresgrave mort, je protestay tousjours que tout fust a sa voulenté et non pas a la mienne [2]. Et nonobstant qu'il fust bien en ma puissance de autrement vous racheter sans si fort subject me rendre, toutesfois, pour les Escriptures acomplir, je voulus obeir, et aux princes de la loy et au juge Pilate, quelzques mauvais hommes qu'ilz fussent, j'ay voulu obeir, combien qu'il estoit bien a ma puissance de faire descendre quelque legion et compaignie d'anges pour les deffaire tous. Tu vois (*b*) doncques mon obedience et comme par icelle j'ay tousjours procedé jusques a la mort. En la quelle pour bien vivre, pour m'ensuivir et pour porter ta croix, tu pourras (*c*) prendre exemple.

LE PELERIN.

88. Comment, sire, y doy je prendre exemple? Tu sçais que a tous n'affiert pas pour toy souffrir martire.

JESUCHRIST.

89. Il est deux martires, l'ung de compassion et l'autre de passion. Celuy de passion, tous ne peuent pas avoir, et bien suffist que ung chacun desire en soy de l'avoir. Mais celuy de compassion chacun le doit avoir, en aidant et supportant les miseres de autruy. Et qui a compassion d'autruy misere et luy donne

(*a*) BC cest. — (*b*) B voie. — (*c*) B pourra.

1. ISA. LIII, v. 7.

2. MATTH. XXVI, v. 42.

secours, il est obedient, car Dieu le commande, c'est assavoir que après Dieu et soy mesmes on ayme son prochain. Et quant tu vouldras diligemment tout bien considerer, il n'est heure du jour en quoy ne me puisses ensuivre en ceste obedience. Une fois tu es raisonnable; or est il ainsi que, moyennant ceste raison, Dieu t'amonneste secretement a toutes heures de bien te gouverner, delaisser le mal et prendre (*a*) le bien. Et par ainsi, se tu choisis ce que raison conseille, tu es obedient, et donc pour m'ensuivre te fault obeir a Dieu ton pere, comme j'ay obey. Garde les commandemens, tu es obedient. Fay la voulenté de Dieu et desprise la tienne, tu es obedient. Contiens (*b*) toy sobrement,
v° delaisse tes plaisances, tu es || obedient (*c*). Et, d'autre part, tu dois obeir a ceulx qui sont tes princes et qui sont tes prelatz, et a ceux qui sont tes seigneurs et aussi a ceulx qui sont tes maistres. Car « qui a ceulx desobeit, ainsi que dit l'Apostre, a Dieu desobeit[1] », pour ce que telz offices et auctoritez Dieu les a ordonnez, et n'y a chef de justice que Dieu n'ait establi. Voyre et ce non obstant qu'ilz soyent desordonnez et de mauvaise vie, cela ne te sert de riens. Souvienne toy de celluy pour qui tu obeis, non point de leurs personnes. Car ainsi l'ay je fait, je n'ay point contenné de venir en presence devant Anne, Cayphe, Herode, Pylate et autres, en leur obeissant, non obstant leur malice. Et comme j'ay dit a l'Evangille autresfoys quant je parloye des Pharisiens : « Ilz ont droit de eulx assoir sur la chaire de Moyse ; pour ce qu'ilz diront ne faictes le contraire, mais se (*d*) ilz font quelque mal

(*a*) B ren. — (*b*) B contient. — (*c*) B *La phrase est répétée deux fois* : cōtient toy sobrement, delaisse tes plaisances : tu es || obedient : qtien en toy sobrement, delaisse les plaisances tu es obedient. — (*d*) B le.

1. Ad Hebr. XIII, v. 17.

ne vueillés ainsi faire [1] ». Le quel train se tu continues jusques a la mort, tu seras reputé avoir porté ta croix et m'avoir ensuyvi. Car qui obeit a voulenté d'autruy et non pas a la sienne, il desprise soy mesmes, et qui soy mesmes desprise, comme j'ay dit en l'Evangille [2], c'est celluy qui m'ensuit et qui porte la croix.

LE PELERIN.

90. « Enseingne moy, sire », comme dit le Psalmiste, « faire ta voulenté [3] ». Car tu es mon seul Dieu, et par ta grace me donne tousjours le couraige de si bien t'obeir que, jusques a la mort, je te puisse ensuivre, portant ma croix apprès toy, comme dit est.

JESUSCHRIST (*a*).

91 Le huitiesme degré est (*b*) celluy de pacience, la quelle est annexee avec (*c*) obedience, car pour neant seroit aucun (*d*) obedient, s'il n'est pacient. La pacience de ma passion, tu la congnois assez : j'ay enduré de mon disciple grant trayson, de mon peuple desrision et conspiration ou machinacion pour deliberer ma mort. Car, comme dit le prophète : « Mes enfans que j'avoye nourris et eslevez, en la fin ilz m'ont desfait » [4]. J'ay esté prins de nuit comme ung larron, lié comme ung criminel, accusé comme ung seducteur. Mes disciples m'ont habandonné et le principal (*e*) de tous eulx m'a renoyé devant mes yeulx. Ilz m'ont buffeté et craché en la face. Pylate m'a trenché par aigres batures, ses gens,
Fol. Evj en se truffant de moy, m'ont revestu de || pourpre (*f*) pour contrefaire estat royal; pour ceptre m'ont baillé ung roseau et pour couronne poignantes espines. Et en

(*a*) B Le pelerin. — (*b*) B qui est. — (*c*) B aue. — (*d*) B audun. — (*e*) B princepal. — (*f*) B pou.

1. MATTH. XXIII, v. 2.
2. MATTH. XVI, v. 24.
3. PSAL. XXVII, v. 11; CXIX, v. 12.
4. ISA. I, v. 2.

me frappant sur la teste demandoient : « De qui te plaings tu? » et en la fin et conclusion m'ont jugé a mort, c'est assavoir a mourir en croix, qui est des tourmens le plus vil. Entre deux larrons m'ont pendu; du fiel m'ont donné a boire. Et quant j'estoie au fort de mon mal, lorsque mon sang fluoit et distilloit, de toutes pars, ilz butinoient (*a*) mes vestemens et se truffoient de moy en me disant injures, et de tout j'ay eu pacience. Car comme dit le prophète : « Je me suis teu sans mot sonner (*b*), ainsi comme l'aignel que l'en tond [1] »; et après tout encore ay je prié pour eulx. Or donc toy, qui me veulx ensuivir et desires après moy porter ta croix, ne te soit grief ne estrange d'avoir quelque persecucion ou quelque adversité, veu que j'ay tant souffert pour toy. Mais quelque trouble ou adversité qu'il t'avienne, garde toy bien que jamais ne pardes pacience, car a bien souffrir et endurer sont les sages congnus. Car il n'y a pas pou de prouffit a endurer, ainsi comme dit l'Escripture, « car qui jusques en la fin perseverera, certainement saulvé sera » [2]. Souvienne toy que la tribulation n'est que temporelle et transitoire, le loyer que tu attens est de perpetuelle gloire. Ne murmure point contre le ciel, ne pour cherté ne pour mal temps, mais mercie Dieu de toutes choses. De perte d'avoir ne des biens ne course jamais en riens. Endure de toutes personnes et au besoing de ton servant : tu sçais et vois (*c*) que je l'ay ainsi fait. Endure parolles et injures, blames, blaphemes, reproches et deshonneur, sans jamais desirer vengance. Fay sans murmurer ce qui t'est commandé, car de murmure vient blaphesmes,

(*a*) B butinoit. — (*b*) B *La phrase est répétée :* Car comme dit le prophete ie me suis teu sans mot sonner ainsi cõme dit le prophete ie me suis teu sans mot sonner. — (*c*) B voies.

1. Isa. LIII, v. 7.
2. Matth. X, v. 22.

detraction, qui moult desplaisent (*a*) a Dieu. L'Escripture de ce t'amonneste en disant : « Gardez vous de murmurer, qui riens ne proffite, et de detraction contenez vostre langue [1] ». Se prison ou batures tu seuffres a tort, si prens tout en gré et en pacience, car le jour vendra qu'on t'en fera raison et ne te tardera gueres. Voire, et pour telles souffrances tu en avras tresbon guerdon. Se l'en te fait mourir, soies (*b*) constant (*c*) et ferme, et pour l'amour de moy endure tout, et te vienne en memoire que pour toy je suis mort sans l'avoir (*d*) desservi. Aussi bien une fois te convient il mourir. Et puis que
v° a || faire faire, mieulx vault mort qui soit bien briefve et meritoire et a Dieu precieuse qu'après plusieurs langueurs departir lachement par quelque mort doubteuse, tu doys en toy prendre gloire que tu mouras a tort, ainsi que a fait ton maistre et ton seigneur. Du corps est pou de chose, l'ame est le principal. Pourtant ne dois ja craindre ceulx qui deffont le corps ; car apprès que c'est fait, il ne puent grever l'ame. Somme, « ceux sont beneurez », comme dit l'Escripture, « qui meurent bien [2] ». Et le Psalmiste dit que « la mort des pecheurs est tousjours tresmauvaise [3] ». Toutesfoys pour tousjours m'ensuivir et en moy te conformer, quelque mal que tu seuffres, prie tousjours en la fin pour tes malveillans et tes persecuteurs, car en mon Evangille ainsi le commende [4].

LE PELERIN (*e*).

92. Humaine fragillité, mon souverain seigneur et redempteur, n'est pas assés suffisante pour ces choses acomplir ; mais (*f*) je espere que par ta grace tout se pourra parfaire.

(*a*) B deploisent. — (*b*) B saies. — (*c*) B constent. — (*d*) lauir. (*e*) B iesucrist. — (*f*) B maie.

1. I AD COR. X, v. 10.
2. APOC. XIV, v. 13.
3. PSAL. XXXIII, v. 22.
4. MATTH. V, v. 44.

JESUCRIST.

93. Charité est celle qui tout consomme et tout parfait, la quelle se tu la peulx avoir, n'avras riens imparfait. Aussi esse le neufiesme degré de ceulx dont je t'ay cy devant parlé par (*a*) parties et devisez (*b*), et celluy qui a conclud et consummé toute ma douleureuse passion. Obedience et pacience dont (*c*) je viens de parler, sans charité, seroient de nul effet. Charité est celle qui commence en ce monde et se consumme au ciel. Et quant les autres vertus avront prins fin, ceste cy demoura et restera. C'est ung feu, c'est une ardeur, c'est une embrasante flamme, la quelle en vous autres releve tous pechés et fait ardre (*d*) et bien fleurer en ma presence tous sacrifices. Sans charité, somme, riens ne me plaist. Et comment de moy mesmes, j'ay eu ceste charité, tu (*e*) le peulx assés voir. Plus grant charité homme ne peult avoir que mettre pour ses amis son ame. Je vous ay tant aymez que du ciel pour l'amour de vous je suis voulu descendre. Je vous ay tant aymez que trente et troys ans pour vous, comme dessus est dit, j'ay porté moult de peines et pour vous, en la fin, j'ay voulu mort souffrir. La quelle charité se tu veulx bien avoir affin de m'ensuivir, comme du ciel descendant me suis
Fol. Fi humilié || te fault humilier. Et pour l'amour de moy, tant que seras vivant, te (*f*) convient tout endurer et pour moy et pour tous mes membres, quant le cas souffrira de mettre ton ame en voye. Car, comme dit l'Apostre, « j'ay souffert mort pour vous en vous laissant exemple que me debvez ensuivir [1] ».

LE PELERIN.

94. Sire, n'estoit il point possible que par plus doulx moyen, sans souffrir tant de peine, nous eussés rachettez (*g*)?

(*a*) par *m*. — (*b*) B diuisez. — (*c*) B donc. — (*d*) BC ardeur. — (*e*) B et. — (*f*) B et. — (*g*) B rachetter.

1. I. PETR. II, v. 21.

JESUCRIST.

95. Certes, si estoit bien quant l'eusses (*a*) voulu faire, voyre par une seulle parolle ou par un seul vouloir; mais, par conseil eternel et (*b*) divin consistoire, avoit esté determiné d'y proceder ainsi et pour plusieurs raisons, les quelles tu congnoistras se une foys es digne de parvenir lassus. Neantmoins que aucunes (*c*) en y a que bien pouez pratiquer : l'une pour vous desclarer la grant amour que j'avoye envers vous, l'autre pour vous monstrer et faire entendre comme peché me desplaist tant, quant pour ce faire et abolyr j'ay tant voulu souffrir; l'autre affin que les sainctz, quant apprès le jugement seront glorifiés en corps, puissent des yeulx (*d*) contempler leur seigneur; l'autre pour la similitude et congruité, c'est ad ce que par ung homme (*e*) vous soyés rachetez, ainsi que par ung homme estiez tous chetifz, malheureux et dampnez. Et comme par le moyen d'une femme vierge vint la perdicion, aussi par une femme vierge vint la redemption. Et comme aussi par ung arbre vint toute la misere, par ung autre arbre fut de salut procuré le mistere. Et a ce propos, comme (*f*) tu peux veoir, toutes choses sont merveilleusement retardees. Au sixiesme jour fut l'homme creé et ce mesme jour pour son offence fut a mort condamné, et tantost fut dechassé hors du vergier de delices. Et au sixiesme jour pareillement aussi a il esté creé et sa mort par mon obedience a esté abolie, la quelle par inobedience il avoit deservie. Et a celle heure que sentence de mort fut donnee dessus luy, a telle heure pareillement j'ay souffert mort pour luy.

LE PELERIN.

96. O souverain mistere, o grant misericorde, o merveilleux amour, o Dieu de souveraine majesté, seul

(*a*) B leusses. — (*b*) B et *m*. — (*c*) B aucun. — (*d*) B puissent ceux. — (*e*) B unh gomme. — (*f*) B contenu.

pardurable, seul || tout puissant et seul immortel, qui as voulu cy bas venir pour nous et devenir homme mortel et en la fin mourir, et que te rendrons nous, immortel redempteur ? Qui sera la personne qui ja pourra souffire (*a*) a te recompenser ?

JESUCHRIST.

97. Pour toutes recompenses, comme autrefois j'ay dit, je ne requiers ne demande si non que amour et ceste charité dont nagueres parloye, la quelle a esté consummation de mes œuvres terrestres et le dernier degré pour monter en la croix. Et pour ce, se tu me veulx ensuir, ainsi que je t'é declairé (*b*), pour bien après moy porter ta croix et toy mortifier en elle, a ceste finable charité te convient veritablement retourner et reduire et raporter toutes entreprinses. Et pour ce avec obedience et pacience l'ay (*c*) conjoincte, qui sont mes trois degrez de ma passion, pour te demonstrer que pour moy tu dois obeir et souffrir patienment en ferveur de dilection, et quant mestier seroit pour les miens porter mort. Car, comme dit l'Apostre, « ainsi comme pour vous j'ay mis mon ame, pareillement pour voz freres vous devez mettre la vostre [1] ». Et sont ces trois degrez derniers appartenans au fait d'ardeur et de inflamacion par le moyen des trois derniers. Car, après la purgation des trois premiers et la splendeur et illumination des trois secondz, vient l'inflamacion par le moyen des trois derniers. Car, se tu continues a vivre en pureté de conscience, en humilité et povreté voluntaire, se tu continues a vivre justement et donnant bon exemple et en compassion, tu vendras en si grant ardeur en la fin, et en si grant illumination de charité que pour obeir et pour tout endurer il ne te sera ja riens impossible. Et

(*a*) B souffrire. — (*b*) B declaires. — (*c*) B la.

1. I. JOAN. III, v. 16.

affin que la division de ces degrez et le grant procès ne t'esbahysse point trop, tu dois sçavoir que ces neuf degrez n'est autre chose que vraye humilité, honneste conversacion et dilection entiere de Dieu et de son prochain : humilité garnie de pureté de conscience et desprisement de monde, honneste conversacion de bon vouloir et de piteux couraige et dilection entiere de Dieu et de son prochain, bien deliberee obeyr, c'est assavoir a son createur sans quelque murmure et
f. Fij pareillement sans au-||cun contredit. Et vela les neuf degrez de ma nativité et de ma passion, par les quelz, se tu peulx proceder et cheminer, tu pourras porter ta croix apprès moy et m'ensuivir jusques en l'article de ta mort et en la fin apprès ceste vie parvenir a salvacion.

LE PELERIN.

98. Sire, quant de ta grace t'a pleu me communiquer si treslargement tes sainctz plaisirs et enseignemens, vueilles aucunement supporter mon ingnorance et souffrir que pour (*a*) tousjours plus parfaictement tes secretz entendre je face quelque question. Que veult ce dire que les degrez que m'as cy touchés par ordre sont finis au nombre de neuf? Et j'ay tousjours ouï dire que le dixiesme est le plus parfait et la consummacion de tous nombres.

JESUCRIST.

99. Qui des nombres vouldroit (*b*) parler selon leur cas, la chose sembleroit moult grande et plaine d'ung fort et long procès, especiallement du sixiesme nombre, qui est plain d'ung grant sacrement et de souveraine perfection tant de soy mesmes comme pour ce que je l'ay sanctifié en plusieurs manieres, mais singulierement touchant ma passion. Car six jours devant la Pasque, j'entray triumphammeni en Hierusalem, le

(*a*) B souffrir que pour *m*. — (*b*) B vauldroiēt.

jour des palmes, et le sixiesme jour je souffris mort a l'heure de sixte, qui est my jour, et fus mis en croix. Mais de cestui me tairay quant a present. Au regard du neufiesme nombre dont tu parles et t'esmerveilles qu'en cestuy nombre j'ay fait le nombre de ces degrez et la fin, la raison est pour ce que vous autres estes en ce monde en labeur et tristesse tendans a voye de perfection, en vostre cas n'a riens certain tant que ce vient apprès la mort. Et pour ce proprement vostre estat en ceste consideracion ne passe pas le neufiesme nombre, le quel semble aucunement souffrir imperfection, pource qu'il s'approuche et efforce venir au nombre de dix, qui est la somme de tous autres nombres. Nonobstant que le neufiesme nombre si contient en soy ung tresfort et grant mistere, quant il est bien de chascun consideré. Premierement, il represente de soy quelque semblance de la Trinité, car ainsi comme il
v° se depart es troys parties, c'est || assavoir en trois, depuis ung jusques a dix n'y a point nombre nomper que on puisse diviser en trois parties egalles fors le troiziesme (*a*) et le neufiesme. Et d'autre part il contient en soy le nombre des (*b*) cinq livres de Moyse et celuy des quatre evangelistes, c'est assavoir le Viel Testament et le Nouveau. Mais en tant qu'il touche le regard de ce qu'il languisse soubz la perfection de dix, comme j'ay dit, a vostre estat est il moult proprement approprié, le quel languist (*c*) en mesaise et souffrance, tant que soiés parvenus au ciel. Et lors sera la somme acomplie et la perfection de voz labeurs. Adonc monteras tu le dixiesme degré qui est celuy que tu demandes, car en tant que touche l'humanité, je suis specialle-ment chief de vous tous. Et quant les membres seront avec le chief, nous employrons la dixiesme partie, la quelle perfection de nombre attendent les anges, les

(*a*) B treiziesme. — (*b*) B de. — (*c*) B languin.

quelz jusques au jugement semblent aucunement avoir quelque imperfection, en tant qu'il sont partis en ordre contenant (*a*) ce nombre de neuf.

LE PELERIN.

100. Plus on attend a tes parolles, souverain Dieu, et de plus en plus on s'i delecte et croy, sire, vrayement que autre felicité ne soit plus grande fors seullement penser en toy et considerer tes misteres. Et pour ce qu'il t'a pleu me declairer de ta grace neuf degrez de perfection par les quelz on peut venir a toy, je te prie de rechief qu'il te plaise de superhabondant me donner quelque brief et final conseil par le quel je prenne couraige en portant après toy ma croix et puisse (*b*) cheminer et monter par ces neuf degrez, c'est assavoir de faire quelque chose particuliere, la quelle te soit fort agreable, affin de mieulx desservir ta grace pour en ce propos perseverer.

JESUCHRIST.

101. L'Apostre avoit en soy grefve tentacion de l'esguillon de la chair, du quel il me demanda par troys foys delivrance [1]. Mais je luy respondi : « Suffise toy d'avoir ma grace ». Et ma grace fut il digne d'avoir pour ce que en ma croix il se glorifioit, et portoit en soy, f. A vj comme il appert par ses || parolles, les impressions et souvenances de mon crucifiement, tant en effet que moyennant ma grace il a cheminé par ces neuf degrez, sans mesprison tout son vivant. Il cheminoit par le premier degré de pureté, quant il disoit : « Nostre glorificacion est le tesmoygnage de nostre conscience, car en toute simplesse (*c*) et toute (*d*) pureté de cueur nous avons convercé en ce monde [2] ». Il cheminoit par le

(*a*) B conant. — C contenans. — (*b*) BC puisses. — (*c*) B simplelle. — (*d*) toute *m*.

1. II. AD COR. XII, v. 7.
2. II. AD COR. I, v. 12.

second degré de humilité quant il disoit : « Je suis le mendre des appostres, qui ne suis point digne d'estre nommé appostre » [1]. Il cheminoit par le tiers degré, qui est povreté (*a*), quant il disoit : « Je suis tout acoustumé d'avoir habondance et deffaulte; mais il n'est riens impossible en Jesucrist, le quel me conforte et donne conseil [2] ! » Il cheminoit par le (*b*) quatriesme degré qui est celluy de justice, quant il disoit : « Selon la justice de la loy, je me suis contenu sans querelle entre vous autres [3] ». Il cheminoit par le chemin et quint degré de doctrine quant il se vantoit qu'il avoit publié la foy de mon evangille depuis Hierusalem jusques Esclamome [4], et disoit : « Vous sçavés, mes freres, que nostre Evangille n'a point esté nostre predicacion en parolles mais en vertu du Sainct Esperit [5] ». Il cheminoit le chemin de pitié et de compassion, qui est le sixiesme degré, quant il disoit (*c*) souffrir (*d*) ce que chascun souffroit et avoit souci de toutes les eglises du monde crestien et payen [6]. Il cheminoit par le septiesme degré qui est obedience quant il disoit : « Garder (*e*) et acomplir nous convient tout ce que nous avons ouy, que par aventure nous ne soyons perdus, consideré que toute inobedience et transgression a juste retribucion en paradis [7] ». Il cheminoit par le chemin et huitiesme degré de pacience quant il disoit : « En toutes choses nous avons tribulacion ; mais de riens ne nous courroussons [8] ». Il cheminoit le degré de charité qui

(*a*) B qureté. — (*b*) le *m*. — (*c*) B disoi. — (*d*) C soy souffrir. — (*e*) B disoit darder.

1. II. AD COR. XV, v. 9.
2. AD PHIL. IV, v. 12.
3. AD PHIL. III, v. 6.
4. AD ROM. XV, v. 19.
5. I. AD COR. II, v. 4.
6. II. AD COR. XI, v. 28.
7. AD HAEBR. II, v. 1-2.
8. II. AD COR. IV, v. 8.

est le neufiesme et dernier degré quant il disoit : « Je suis seur que mort, ne vie, ne les choses presentes ne advenir ne me separeront jamais de la charité de Jesuchrist [1] ». Donc il a tant fait qu'en la fin il est parvenu a monter en ame le dixiesme degré, et est avecques v° moy mainte-||nant pour ce qu'il a continué comme il disoit, et maintenu bonne et loyalle chevalerie, et gardant ma foy a consommé son corps. Par quoy il possede la couronne de justice, de la quelle, en son vivant, il se tenoit seur, quant il disoit : « Dieu le me rendra, il est vray juge » [2]. Et en cheminant par ces degrez tousjours avoit sa croix, car en autre chose qu'en ma croix il ne se glorifioit.

Pour quoy, se tu demandes conseil de faire chose qui me soit aggreable pour obtenir ma grace, affin d'avoir couraige de m'ensuivir et bien perseverer, fay tout ainsi comme il faisoit. Aies jour et nuyt, soir et matin, recordacion des douleurs de ma passion. Et se ainsi le fais, tu te declaireras m'aymer, et sera signe manifeste que tu avras le cueur en moy. Et se tu as en moy le cueur, j'avray en toy le mien (*a*) tousjours. Quant tu avras quelque souffrance, soit tribulacion de pansee ou quelque douleur corporelle, aies tousjours recours en moy, affin de plus paciemment tollerer, et je te donneray la vertu pour endurer et resister. Et si aucunes fois tu te sens estre oppressé de tentacion deshoneste, adresse toy vers ma croix et fiche en contemplacion de mes plaies le souverain regard de ta pensee, tant que l'iniquité soit passee. Et plus sera forte tentacion, plus t'esforce de ficher en moy ta pensee, ymagine (*b*) aucunes fois que tu ayes au chief ma couronne d'es-

(*a*) B *les mots:* en moy et se tu as en moy le cueur iauray en toy le mien *manquent*. — (*b*) B ymaginer.

1. Ad Rom. VIII, v. 38.
2. II. ad Tim. IV, v. 8.

pines, mes clous fichez en tes piés et en tes mains, et mon fer de lance en ton costé, et fremy tout ainsi comme se tu sentoyes sur toy mes griefves batures. Et pense, se on mettoit en ta bouche a goster cest amer fiel, quel (*a*) mal sentoie quant en croix pendu estoie, mon sang respandant a gros bouillons, et en ayes desplaisir. Et ne vueille permettre que ton ame soit de quelzques pechés soullee, soit par fait ou par pensee, quant si chier je l'ai rachetee. Car autrement il sembleroit par une maniere de dire que ton ame, quant a l'estimer, fut plus precieuse que mon sang, consideré que par tel pris l'ay voulue racheter.

Fol. Fiiij

S'il te survient tentacion
Rememore ma passion:
Tu seras de mal exempté.
Se tu as tribulation
Ayes de ma mort compassion,
Bien seras (*b*) en ton cueur anté.
Et se plus fort tu es tenté,
Plus fort te soit representé (*c*)
Ma mort par contemplacion.
Car tout peché est absenté
Du cueur qui a la voulenté
D'avoir grace et perfection.
Pourtant, se tu veulx vivre en grace,
Lieve en hault ton cueur et ta face,
Contemplant mes clous et ma croix,
Mes douleurs dedens toy embrasse,
Et tu sentiras l'efficace
De ma douleur, se tu me crois.
Contemple le piteux arrois
Qu'on m'a faict (*d*), qui suis roy des roys,

(*a*) B que. — (*b*) B sera. — (*c*) B reprensente. — (*d*) B fais.

En tout lieu et en toute place,
Contemple mon sang que tu vois
Espandu par tresgrant destrois,
Car mon sang tout peché efface.

Se tu te gouvernes en ce point, mauvaises pensees te laisseront et te trouveras fort devot, et souventesfois fondant en larmes, car il n'y a riens qui plus me plaise que de ma mort avoir compassion. Souvienne toy a ce propos du bon larron.

Le Pelerin.

102. Pourquoy, sire, du bon larron?

Jesuchrist.

103. Le bon larron pendoit en la croix, ainsi que moy, en ma presence, et en me regardant, le quel souffroit moult grant peine. Et entre tant d'autres qui me vituperoient, il redargüa et reprint son compaignon, le quel me blasphemoit, et en confessant et recongnoissant les offences, me recongnut et confessa innocent, et non pas seullement innocent, mais avec ce me‖confessa et recongneut Dieu et homme. Et, en la fin, me demanda paradis et je luy promins. Regarde moy donc souvent, ainsi que je pendis en la croix et seuffry douleur, en toy mesmes ayant pitié et compassion de moy, portant toujours dedens ton cueur l'ymage de mon grant et grief martire. Et je avray tousjours l'œil sus toy. Entre si grant tourbe de maulvais hommes qui chascun jour et a toute heure mon nom blaphement, argüe contre tous ceulx qui ce mal feront, et en accusant tes pechés recongnois moy Dieu et homme. Les quelles choses se tu les faitz, en te confiant du tout a ma grace, demande moy souvent pardon et tu avras tresbon guerdon, car tu me verras en paradis face a face.

LE PELERIN.

104. Toy craindre et aymer, mon souverain Dieu, et garder tes sainctz commandemens, c'est le commencement et la fin; c'est ce que tout homme doit faire. Te craindre doncques, qui est le commencement de sapience, et t'aymer, qui est la fin et la consummacion de tout bien, puissons nous pardurablement (*a*) en gardant tes (*b*) sainctz commandemens et croyant de tous pointz ton conseil et en constance et fermeté de foy (*c*), en perpetuelle memoyre et souvenance de ta tresdigne et precieuse mort, puissons nous conclure la douteuse fin et briefveté de nos jours. Quant de ta grace t'a pleu de communiquer si treslargement tes sainctz plaisirs et enseignemens, si te rens presentement et rendray desormais a tousjours, Jesus, mon redempteur et mon Dieu, graces et louenges immortelles de ce qu'il te plaist ainsi tes parolles nous manifester et tes grans et sainctz secretz reveler.

Fin dudit Dyalogue de Jesucrist et du Pelerin.

105. O Dieu du haultain firmament,
Mon vaissel souillé, plain d'ordure,
Par mon maulvais gouvernement
Fol. Fv Nage en mer en grant adventure.
Le voyssel est (*d*) la creature
Et tout ce que luy appartient,
C'est (*e*) delit mondain qui pou dure
Dont peu souvent nous en souvient.

(*a*) B parablement. — (*b*) B les. — (*c*) B fermette de soy. — (*d*) B et. — (*e*) B Dest.

Naturellement (*a*) cheminer
Il me convient ung jour avant,
Et ne sçay ou je dois mener
Mon voissel, derriere ou devant.
J'en ay (*b*) le cueur triste et dolent,
Moy qui suis en mon jeune aage,
Car je m'en vois tout en parlant,
Comme passe vent ou orage.

De grant paour le cueur me debat,
Car faire me fault partement
D'icy, et ne sçay quelque part
Tirer pour mon avancement.
Mon Dieu, mon pere qui ne ment,
Se mon vaissel n'est convoyé
Par vous, a port de sauvement,
En peril suis d'estre noyé.

Ancrer me fault en celle mer
Tant qu'a mon createur plaira.
Que ung voyage doit estre amer (*c*)
Quant on ne sçait ou on ira,
Ne le jour que on partira !
Plus y pense et plus m'ennoye.
Cil qui me fist et deffera
Me conduise la droicte voye !

Neantmoins, a mon Dieu je commetz (*d*)
Mon voiage a (*e*) tout mon affaire,
Et en sa grace je me metz.
Mieulx ne me sçaroie ou retraire.
Il sçait ce qui (*f*) m'est necessaire,

(*a*) B Naturrllement. — (*b*) C Iay eu. — (*c*) B aymer. — (*d*) C Neantmoins o mon Dieu ie me commetz. — (*e*) C et. — (*f*) C quil.

Si le requier après tous ditz
Qu'en fin j'aye pour tout salaire
Le royaulme de Paradis.

Helas! quel dure departie,
Quant il n'y a point de deport!
Pour Dieu, soiés de ma partie,
Vierge Marie, mon seul confort!
Faictes moy encrer a bon port
Mon vaissel et le gouvernail,
Arriere de puant et ort
Lieu dampnable gouffre infernal.

A Dieu je m'en vois sans attendre
Mon chemin, car je suis surprins,
Puis que mon voille (*a*) ay voulu tendre
Et que le naviron ay prins.
Jamais ne seroye reprins
De cheminer le droit chemin
Que nos ancestres ont aprins
Et qui devant nous ont prins fin.

Se perçoy (*b*) je a perdition
Mon vaissel esgaré en mer.
Pour finable conclusion
Mon voyage me fault finer.
Vray Dieu, vueilles moy delivrer (*c*)
Du dampné Satan plain d'envie,
Et mon ame en gloire mener
En (*d*) saincte et pardurable Vie!

Finis (*e*).

(*a*) C voyelle. — (*b*) B Ce par quoy. — C Ce percoy. — (*c*) B deliure. — (*d*) C Et — (*e*) B *ajoute :* Cy fine le dyalogue du

cruxefix. Imprime nouuellement a paris. Par. Iehan treperel demourant a la rue saint Jaques, a lenseigne saint laurens pres sainct yves. — C *se termine ainsi* : Cy finist le dyalogue du Crucifix et du Pelerin Compose en Hierusalem. Lan Mil .cccc. quattre vingtz & six. Par frere Guillaume Alexis : prieur de Buzy. A la requeste daulcuns bons Pelerins estans auec luy Au bon voyage de Hierusalem. Cum priuilegio. Imprime a Paris pour Guillaume Eustace Libraire du Roy nostre sire : et Relieur de liures Iure de Luniuersite de Paris. Auquel nostre sire le Roy a donne priuilege de deux ans Ainsi comme il appert Par les lettres patentes de nostre sire le Roy : Signez de Neufuille : et interinez Par le Preuost de Paris. Ainsi Signez I. de Calais. Imprime a Paris lan mil cinqcentz et vingt & vng. [*Marque de Guillaume Eustace.*] On les vent a Paris A la Rue neufue nostre Dame a lenseigne de Lagnus dei.





POÉSIES ATTRIBUÉES

A

GUILLAUME ALEXIS



LE DEBAT DE L'OMME MONDAIN
ET D'UN SIEN COMPAIGNON
QUI SE VIEULT RENDRE RELIGIEUX

Cette jolie pièce ne porte, ni dans les manuscrits, ni dans les imprimés, le nom de Guillaume Alexis ; elle est cependant si bien dans sa manière que nous n'hésitons pas à la joindre à ses œuvres. Nous ferons d'ailleurs observer qu'un des manuscrits qui nous en ont conservé le texte est précisément celui qui réunit un certain nombre d'ouvrages de notre poète.

La donnée du *Debat* est des plus simples. Un mondain cherche à dissuader un homme pieux et zélé d'entrer en religion. Il lui expose tous les avantages de la vie séculière ; mais l'autre ne se laisse pas détourner de sa sainte vocation, et finalement le mondain reconnaît que le religieux a raison, bien qu'il ne se sente pas le courage de suivre son exemple.

La troisième strophe commence ainsi :

> *Frere*, chascun en son mestier ;

la dernière strophe commence de même pas ce vers :

A Dieu, mon bon seigneur et *frere*[1];

On peut se demander si le personnage mis en scène n'est pas le propre frère de Guillaume Alexis, celui qui plus tard devait, lui aussi, entrer dans un monastère et se faire cordelier.

Si notre attribution est fondée, le *Debat* serait l'un des premiers ouvrages du moine de Lyre. Il paraît en effet remonter au milieu du xve siècle. Le fait certain, c'est que le petit poème eut un grand succès, attesté par une foule de manuscrits et d'éditions, ainsi que par une multitude de petites variantes. Il faut noter aussi, comme un indice non équivoque de succès, la réponse composée par un anonyme, le *Dyalogue du mondain et du celestin*, que nous ne croyons pas devoir en séparer, et que nous réimprimons à la suite.

On peut rapprocher du *Debat* une composition du xviie siècle intitulée : *Dialogue entre deux amis, dont l'un étoit séculier et l'autre s'étoit fait moine depuis peu* (*Recueil de pieces curieuses ;* La Haye, Moetjens, 1694, pet. in-12, pp. 355-371).

1. Cf. une variante du v. 227.
2. Voy. tome II, p. 1.





BIBLIOGRAPHIE

A. — Le Debat de l'omme mondain et d'un sien compaignon qui se veult rendre religieux.

Bibl. nat., ms. fr. 1642 (xve siècle), fol. 373-383.

B. — Le Debat de l'homme mondain et de son compaignon qui veult estre religieux.

Bibl. nat., ms. fr. 25434 (xve siècle), fol. 1.

C. — Cy commance le Debat de l'omme mondain et de son compaignon qui se veult rendre religieux.

Biblioth. nat., Nouv. Acq. franç. 10032, fol. 193-206 v°.

D. — Le Debat de l'omme mondain et du religieux.

Texte reproduit par Douxfils en 1748 (voy. plus loin, p. 135, lettre M). Douxfils dit qu'il a extrait les pièces publiées par lui d'un gros recueil manuscrit de la bibliothèque de Bourgogne. Il s'agit évidemment du volume coté 11020-11123; mais le R. P. Vanden Gheyn veut bien nous informer

que ni ce manuscrit, ni aucun autre de la Bibliothèque royale de Bruxelles ne contient le *Debat*.

E. — Le Debat du religieux et de l'homme mondain.

Biblioth. royale de La Haye, ms. 781.

Ce manuscrit, signalé jadis par Jubinal (*Lettres sur la Bibliothèque de La Haye*, p. 49) porte le même titre que l'édition imprimée en mars 1492 (n. s.) par le Petit Laurens ; aussi MM. de Montaiglon et de Rothschild avaient-ils pensé qu'il contenait peut-être les trois strophes qui, d'après Brunet, ont été ajoutées en tête de cette édition ; mais M. Campbell, alors conservateur de la Bibliothèque de La Haye, a vérifié qu'elles ne s'y trouvent pas.

F. — Le Debat de l'omme mondain et de son compaignon qui se veult rendre religieux.

Biblioth. du Vatican, ms. reg. 1720 (xv[e] siècle), fol. 107-115.

Ad. Keller (*Romvart*, 1844, pp. 448-453) a imprimé d'après ce ms. les dix-sept premières strophes du poème et la dernière.

Cf. E. Langlois, *Notices des manuscrits français et provençaux de Rome*, 1889, p. 232.

G. — S' ensuyt le Debat du chartreux et de l'omme mondain son compaignon.

Biblioth. de Tours, ms. 907, fol., 72-86 v°.

Ce manuscrit ne diffère pas seulement par le titre, qui permet de penser que le texte a été remanié par un chartreux, il contient de plus, au commencement, une strophe nouvelle, qui doit être une interpolation. Nous reproduisons ici cette strophe :

Le Chartreux *commence.*

Degrepir me fault et fouir
Le monde, sans plus y attendre,

Car bien soy qu'il me fault mourir
Et que mon corps deviendra cendre ;
S'il plaist a Dieu, je luy veil rendre
Mon esprit, le quel il a fait,
A celle fin que, par mesprandre,
Il ne soit dampné et desfait.

L'OMME MONDAIN.

Mon compaignon, que veulx tu faire, etc.

H. — Le debat du religieux et de lomme mondain. — *Cy finist le debat du religieux et de lomme mõdain imprime a paris le vingtiesme iour de mars. lan mil quatre cens quatre vingtz et vnze* [1492, n. s.] *par le petit Laurens.* In-4 goth. de 12 ff. non chiffr.

Hain, n° 6037.

Un exemplaire de cette édition a figuré, en 1783, à la vente des livres du duc de La Vallière (Catal. par Guill. De Bure, II, n° 2860). Il fut alors acquis, au prix de 12 livres, 19 sous, par un amateur ou un libraire appelé Stratman. MM. de Montaiglon et de Rothschild et nous-mêmes avons vainement recherché cet exemplaire ou un autre de la même édition. Brunet avait été plus heureux que nous; il a dû voir le livre, puisqu'il en donne le titre détaillé, et qu'il constate la présence, en tête du volume, de trois strophes qui ne figurent ni dans les manuscrits, ni dans les autres imprimés.

D'après l'auteur du *Manuel*, le poème commence ainsi :

Qui prent plaisir de passer temps a lire...

Il nous est impossible de savoir si ces trois strophes appartenaient primitivement au poème, si le premier vers contient une allusion à l'abbaye de Lyre, ou si l'on doit au contraire y reconnaître une addition due à quelque interpolateur, comme la strophe ajoutée au manuscrit de Tours (G).

I. — Le debat de lomme || mondain & de son cõpai-

gnon || qui se veult rendre religieux. — *Explicit. S. l. n. d.* [*Lyon*, *v.* 1490 ?], in-4, goth. de 12 ff. non chiffr. de 27 lignes à la page pleine, sign. *a*.

Le titre n'est orné d'aucun bois; le v° en est blanc.
Le texte débute ainsi, au f. *a* ii :

Cy cõmãce le debat de lõme
mondain & de son cõpaignon
qui se veult rendre religieux.
Lomme mondain.
Mon compaignon que veulx tu faire

Les caractères sont ceux qui ont servi à Lyon, vers 1480, à l'impression d'une édition de la *Danse aux aveugles* de Pierre Michault.

Biblioth. du château de Chantilly (exempl. d'Armand Bertin).

J. — Le de || bat de lõme || mondain et du Religieux. — *Cy fine le debat de lõme* || *mondain et du religieux. S. l. n. d.* [*Lyon*, *vers* 1495], in-4 goth. de 12 ff. non chiffr. de 30 lignes à la page, sign. *a* par 8, *b* par 4.

Le titre dont le v° est blanc, est orné d'une grande initiale encadrée et porte la marque de *Pierre Mareschal* et *Bernabé Chaussard*. Nous en donnons la reproduction ci-contre.

Le poème finit au milieu du 11e f. v°; le 12e f. est blanc.

Biblioth. de feu M. le baron James de Rothschild, exemplaire de Solar (Cat., 1860, n° 1081) et du baron de La Roche-Lacarelle (Cat., 1888, n° 161).


Le de-
bat de lõme
mondain et du Religieux.



K. — Le debat de lomme mondain || et du religieux. *S. l. n. d.* [*Paris, vers* 1500], in-4, goth. de 12 ff. non chiffr.

Le titre porte la marque de *Jehan Trepperel* :

Le debat de lomme mondain et du religieux



Le v° du titre est orné d'une figure sur bois.
Biblioth. de feu M. le baron James de Rothschild, exemplaire de Yemeniz (Cat., 1867, n° 1674) et de Lignerolles (Cat., 1894, II, n° 1109).

L. — Le de || bat de || lhom || me mondain et || du religieux — [Au v° du dernier f., au-dessous de 22 lignes de texte :] *Cy fine le debat de lhomme* || *mondain, et du religieux* || *Pour Raulin gaultier. S. l. n. d.* [*Rouen, v.* 1525], in-8, goth. de 12 ff. non chiffr. de 26 lignes à la page pleine, sign. *a* par 8, *b* par 4.

Le titre est orné d'une initiale grotesque à tête de grue, initiale de petite dimension.
Le texte commence ainsi, au v° même du titre :

Cy commence le debat de lhõe
mondain / ꝯ de son compaignõ
qui se veult rendre religieux
lhomme mondain
Mon cõpagnõ q̃ veulx tu faire

Biblioth. du château de Chantilly (Cigongne, n° 657).

M. — *La Dance aux Aveugles et autres Poësies du* xv° *siècle, extraites de la Bibliothèque des Ducs de Bourgogne par M. Douxfils* (Lille, Panckoucke, 1748, pet. in-8), pp. 299-332.

Nous n'avons pas retrouvé le manuscrit que Douxfils prétend avoir eu sous les yeux, et nous inclinons à croire qu'il a simplement copié un imprimé.

N. — *Recueil de Poésies françoises des* xv° *et* xvi° *siècles, réunies et annotées par MM. Anatole de Montaiglon et James de Rothschild,* t. XIII (1878), pp. 193-218.

Nous suivons le texte du manuscrit A, en y joignant les variantes de B C D E (partiellement) G et J.





LE DEBAT DE L'OMME MONDAIN

ET D'UN SIEN COMPAIGNON

QUI SE VEULT RENDRE RELIGIEUX

L'Omme mondain.

I. Mon compaignon, que veulx tu faire
De te rendre religieux ?
Jadis souloys aux dames plaire,
Dancer et chanter en tous lieux.
Helas! je t'ay veu si joyeux
Et tenir tousjours table ronde!

Titre. B Le debat de lhomme mondain et de son compaignon qui veult estre religieux. — CF Cy commance le debat de lomme mondain et de son compaignon qui se veult rendre religieux. — D (*d'après* M) Le debat de lomme mondain et du religieux. — G Sensuyt le debat du chartreux et de lomme mondain son compaignon. — JKL Le debat de lomme mondain et du religieux.

1 A veulx *m.* — D tu *m.* — 3 B souloies. — 5 J Halas. — F tant ioyeulx.

Attens au moins que soyes vieulx :
Il n'est vie que d'estre au monde.

LE RELIGIEUX.

2. Amy, de ces joyes mondaines
Ne me chault, et m'en tiens forclus,
Car ce sont plaisances soudaines,
Qui se passent et ne sont plus ;
Puis la mort si vient au sourplus,
Qui abolist ce qu'on demande ;
Si veulx vivre et mourir reclus :
Celluy vit mal qui ne s'amende.

L'OMME MONDAIN.

3. Frere, chascun en son mestier
Si peut faire son saulvement.
Il n'est pas besoing ou mestier
Que Dieu le voulust autrement ;
Mais les ungz, par dueil et torment,
Ou autre desplaisir, en somme,
S'i fourrent trop legerement :
Desespoir si fait perdre l'omme.

LE RELIGIEUX.

4. Sur desespoir ne desplaisance
N'est fondee mon intencion,
Ennuy, dueil, courroux, indigence,

7 BCDJ que tu soyes. — 8 F Il nest tel que.

9 BF de telles ioyes. — 11 BF plaisances mondaines. — 12 B Qui tost se passent. — J Qui sen passent. — BCF et nen est plus. — 13 C si *m*. — DEJ surplus. — 15 B Si vueil.

17 B chescun — BCDJ a son. — 19 BF Nil. — C Et nest. — D Ne nest. — G Ne il. — J Ce nest. — 20 BCDF voulsist. — G vousist. — 21 C Puis courroulx aussi bien souuant. — 22 DJ Ou dautre. — G desplaisance. — 23 A Sil G Si mettent. — 24 F se fait. — G si *m*.

26 B Nest fondee mentencion. — FJ mon entencion. — 27 G Nen deuil ne couroux ne indigence.

Ou autre tribulacion,
Mais affin de devocion,
Et que le temps perdu recouvre
Par digne contemplacion :
Qui fait bien en la fin le trouve.

L'OMME MONDAIN.

5. Quel prouffit te peult il venir
De mettre ton cueur en hostaige
Et solitaire devenir
Pour finer tes jours en servaige,
Vivre comme beste sauvaige,
Sans parler ne porter effait ?
Helas! tu poursuis ton dommaige :
L'on doit penser a ce qu'on fait.

LE RELIGIEUX.

6. Le conseil en est desja prins,
Et ayme mieulx cy souffrir peine
Que d'estre perdu et surprins
Es deliz de vie mondaine.
L'on n'a pas joye souveraine
Pour estre aise, ne sans pener ;
Il n'est tel que vie certaine :
Servir Dieu est vivre et regner.

28 G Ne aultre. — 29 G affin que deuocion. — 30 C Se que. — B recoeuure. — F recueuure. — G recueuure. — 32 CJ a la fin. — BFG treuue.

34 F ostaige. — G oustaige. — 38 A La parler. — C et porter. — B effect. — 40 B On doibt. — C On doit. — G Hon doibt pancer èn ce quon fait. — F ad ce.

41 C en est ia. — D est desia tout prins. — J Le conseil est desia prins. — 43 CFG sourprins. — 44 ACFJ de la vie. — 45 BC On na. — AJ pas la ioye. — G Hon na pas la vie souuerainne. — 47 A la vie. — CF la voie. — B Il nest tel que de vie. — G Nil nest que ia voye certaine. — 48 J a Dieu. — BCFJ cest.

L'OMME MONDAIN.

7. N'est il harpe, ne tabourin,
Qui te donast resjoissance,
Boucquez de roses, romarin,
Chançons, ou nouvelle acointance,
Cordons [1], couvrechiefz de plaisance [2],
Dame par amours nompareille,
Or et argent a grant puissance?
Telz biens si font dresser l'aureille.

LE RELIGIEUX.

8. Ilec n'ay regret nullement,
Car en telz biens n'y a seurté,
Mais empeschent le sauvement
Et tournent en maleureté.

49 BFG herpe. — 51 C Boucqueltz roses ou romarin. — FG Boucques de rose [G rouses] ou romarin. — 53 B cueuurechiefs. — F cueurechies. — G cueuureches. — 54 BFG Dames bourgoises damoiselles. — C Dames bourgoises ou damoiselles. — 55 B Esbatemens ris dexcellance. — CFG Petiz genolz [FG genoulx] ris dexcellance. — 56 BCG Telz biens font drecer les oreilles. — F Amours font dieter [drecer ?] les oreilles.

57 B A eulx nay. — C Ila nay. — F Y la nay. — G La ie nay. — 58 C Car en telz biens si na seurete. — G Car en tieulx biens na seurete. — 59 BCFG Ains empeschent. — 60 BG a maleurete.

1. *Cordon* est employé comme synonyme de guirlande. Il a le même sens que *chapeau*. MONTAIGLON et ROTHSCHILD.

2. « Quant Jehan de Paris fut au droit d'elle assez près, elle luy tendit ung long couvrechef de plaisance qu'elle avoit en sa main, en le saluant bien doulcement ». *Le Roman de Jehan de Paris*, éd. Montaiglon, 1866, in-16, p. 87. — M. de Laborde, *Glossaire*, v° *Campane*, parle, d'après Chastellain, d'un cheval « couvert de cuevrechief de plaisance ». Dans le récit de l'entrée de Charles VIII à Lyon, le 7 mars 1490 (Dufay, *Jean Perréal*, 1864, p. 23), il est question d' « une bergerie des filles les plus belles, habillees de taffetas et de toilles de Plaisance ». Là il semble bien qu'il s'agisse du nom de la ville d'Italie, et le même sens est peut-être applicable au passage de l'*Omme mondain* et aux deux autres textes que nous venons de rappeler. » M. et R.

Se y as une joyeuseté,
Tu en avras quinze doleurs;
Pour ung bien, double adversité :
Telles joyes finent en pleurs.

L'Omme mondain.

9. Or, pleust a Dieu qu'eusses le cueur
Aussi joyeux com est le mien,
Car je ne sens mal ne doleur;
Tousjours gay et jolys me tien;
Autant m'est le mal que le bien;
Tout m'est ung, soit bel temps ou pluye;
Je ne me soucye de rien :
Qui se chagrine fait folye.

Le Religieux.

10. Ta jeunesse, force et beauté
Te font telz abuz soustenir,
Mais ostes en ta voulenté,
Car aultre chemin fault tenir.
Le temps s'en va sans revenir
Et tousjours accroist soing et charge,
Puis fault tous finir et mourir :
Cil qui n'y pense n'est pas sage.

61 B aies vne ioieusete. — CF Se tu as. — G Quant as vne. — 62 C Tu auras apres — BG Apres auras. — 64 C Telz biens finissent. — 61-64 F

Se tu as vne ioyeusecte
Mondaine que te viengne apoint
Tu auras cent picques de durte
Ioye mondaine ne dure point

65 A queussiez. — 66 BF comme le mien. — 69 F mest du mal que du bien. — 70 BF beau temps ou la pluie. — C Autant mest vng beau temps ou pluye. — 71 CFG Ne ie me. — 72 G Qui prant desconfort fait folye. — 75 B ostes ent. — 77 J sans va. — 79 B finer. — J finist. — CFG mourir et finir. — 80 F Qui ne pense a la fin nest saige.

L'Omme mondain.

11. Au regard de moy, je ne pense
Fors a vestir robbe nouvelle,
Me trouver en feste ou en dance,
Puis servir quelque damoiselle.
Ceulx qui ont la puce en l'oreille
N'ont soing que de jouer et rire,
Car, vente, pleuve, gresle ou gelle,
A cueur joyeux riens ne peut nuyre.

Le Religieux.

12. L'on a veu d'autres vens venter
Qui n'ont pas duré longuement,
Et croy que, pour rire et chanter,
L'on ne fait pas son sauvement.
Il ne fault mais qu'un mouvement,
Une povre fievre qui vient;
Tu mourras, a Dieu te commant:
Regarde que trestout devient.

L'Omme mondain.

13. Qui doubte le boys pour les branches,
Il doit chemin prendre autre part.
Or, sur ma foy, quant les dimenches

81 G *place les strophes* 17 *et* 18 *entre les strophes* 10 *et* 11. — 82 D Fors qua. — G Mais que a. — 83 C ou dance. — F ou len danse. — 84 FG Pour seruir. — 86 B Nont mestier que de ioye et rire. — CF Non [F Nont] besoing que de ioye et rire. — D Nont besoing que iouer. — G Ont besoing de iouer. — J Nont besoing que de iouer. — 87 A Car vente pluye.

89 BC On a veu. — G Hon a veu. — 92 BC On ne. — G Hon ne. — 93 A mouuemement. — B Il ne fault que sur vng moment. — C Il ne fault que vng moment. — F Il ne fault que a vng mouuement. — G Il ne fault en vng seul moument. — 94 G Que vng peu de moladie qui vient. — 96 F Lon ne scet que tretout deuient. — G Or regarde que tout deuient.

97 D les boys. — C pour les fueilles. — 99 C quant aux dimanches.

J'ay ung soubzris ou ung regard
Ou ung brain de romarin vart,
Il me semble que je n'ay garde
De fievre, de mort, ou de dart :
Ung aimant n'est jamais malade.

LE RELIGIEUX.

14. Ton entendement trop labeure
En choses qui tost passeront ;
Il fault, amy, que chescun meure.
Joyes, vanitez periront,
Comme fumee s'en yront ;
Mort n'espargne fort ne hardy ;
Ceulx qui rient puis ploureront :
Sic transit gloria mundi.

L'OMME MONDAIN.

15. Hé ! frere, vaulsist il pas mieulx,
Quant as si belle cognoissance,
Applicquer ton sens et tes yeulx
A estudier en science,
Pour avoir nom et excellence,
Estre craint et autorisé [1] ?
Nul n'a des biens s'il n'a science :

100 B Iay vng soulas. — C ou doulx regart. — F Iay vng soubzris en doulx regard. — G Iey vng seul ris ou doulx regard. — 101 AFJ vert. — 104 BCG Vng amant. — B naist iamais. — F Vng amoureulx nest point malade.

106 B Es choses. — G toust. — 108 B Vanites et ioyes. — CFG Ioies et vanites. — C pourriront. — 109 DJ Et com. — BCFG Et comme. — 110 DC espergne. — 111 BFG qui rient apres. — BDFG pleureront. — 112 B Vous qui viuez entendez cy.

113 AG Hee. — G ne vausist il pas. — 114 CF Quant tu as. — 115 BD appliquer. — AD ton temps. — 116 J Destudier en grant science. — 116-117 G *intervertit ces deux vers.* — 119 DJ de biens qui na. — BCFG Nul na des biens qui [C quil] ne sauance.

1. *Autorisé* est pris dans le sens de « qui a autorité ». M. et R.

Peu vault l'omme qui n'est prisé.

LE RELIGIEUX.

16. Soy congnoistre est ung grant sçavoir,
Et je prise ceste science,
Mais ceulx qui deussent plus sçavoir
Et qui ont grant intelligence,
Don de memoire ou de eloquence,
En leurs delitz s'esvanoïssent
Et laissent Dieu pour leur plaisance;
Les plus sçavans s'i esblouïssent.

L'OMME MONDAIN.

17. Je ne te pourroy desmouvoir,
Par quoy plus ne t'en parleray;
Mais au seurplus tu dois sçavoir
Qu'au monde ma vie useray,
Ou biens et honneurs acquerray,
Tout par tout ou en pourray prendre,
Tant que de moy parler feray:
Vaillant cueur doit a honneur tendre.

LE RELIGIEUX.

18. A telz honneurs ne metz ta cure,

120 F sil nest prise.

121 BF est bien grant sauoir. — C est bien scauoir. — 122 BF Et prise bien. — C Ie prise bien. — G Et prise bien telle science. — 124 CF grande. — 125 B Et de memoire et de loquence. — 128 B si sesblouissent — C Les scauans. — 126-128 F

Sen glorifient en leurs couraiges
Et laissent dieu pour leurs plaisances
Grans clers ne sont pas les plus saiges

129 G Ie ne pouroye desmouuoir. — 130 BG Pour quoy. — 131 F surplus. — G sourplus. — C doys tu. — 132 F voureray. — G Ma vie fineray. — 133 B bien et honneur. — F Ou honours et biens. — G Et biens et honneurs acquerroy. — 134 G Tant pour tant. — CG ou ien. — 135 BFG Tant que parler de moy. — 136 a honneurs.

137 C mect.

Mon amy, si feras que sage,
Car ce n'est que vent qui peu dure,
Redondant souvent a dommage.
Quant honneur fault laisser, c'est raige
Qui le cueur meurdrist et ternist;
Les grans ne l'ont pas davantaige;
L'onneur des mondains tost finist.

L'Omme mondain.

19. Penser d'avoir esté eureux,
C'est dur morceau a avaller
Et ung des tourmens douleureux
De quoy l'on sache point parler,
Mais bien savray dissimuler,
Eschever haines et contendz,
Rire, flater, taire, celer :
Il faut vivre selon le temps.

Le Religieux.

20. Honneurs sont volans comme oyseaulx,
Et n'est pas asseuré demaine.
As tu point veu de ces roseaulx
Que le vent, puis hault, puis bas, meyne?
Ainsi Fortune les demaine;
Les ungz fait courcez et joyeux;
Aucuns ont joye et autres, peine :

138 BC se tu fais. — 142 G murtrist et traist. — 144 G Lonneur du monde toust finist.

145 A Pensez. — J Penses. — B Penser quauoir. — C Penser quauoir est. — G Pancer auoir este. — 146 BG Est dur morcel [G morceau] pour aualer. — 147 BGJ tormens. — 148 BC De quoy on. — G Du quel hon. — 149 G bien *m*. — 150 A Escheuez. — G Eschiuer. — B contens. — G comptens.

153 J com. — 154 G Ce nest pas assure. — 155 B rainceaulx. — C rainsiaux. — G ruseaulx. — 156 G et bas. — 157 G Ainsin. — 158 C courrouces ioieulx. — G courousser et ioyeulx. — 159 ABCDJ et *m*. — C les aultres. — G Lung a ioye et lautre a painne.

Riens n'est permanent soubz les cieulx.

L'OMME MONDAIN.

21. S'a honneur ne puis parvenir,
J'essaieré d'avoir richesses;
C'est la fin ou je vueil venir,
Pour prendre toutes mes liesses,
Faire festes, dances, largesses,
Acquerir terres et troppeaulx,
Nouvelles dames et maistresses :
Qui a argent a des chappeaux.

LE RELIGIEUX.

22. Que vault tant de richesse avoir,
Chevance, bobans et grant cure,
Quant telz biens si font decevoir
Et faire des maulx sans mesure :
Banquetz, baings[1], mommerie, luxure,
Grever autruy, perdre le sien?
Helas! tout devient pourriture :
Le riche n'en portera rien.

161 A *Le nom de l'interlocuteur m.* — G Si a. — 162 B Iessaieray a auoir. — 163 G Ie essayroy a auoir. — 163 G *Ce vers m.* — 165 G a largesses — 166 B terres et troupeaulx. — G Iaquerroy rentes a tropeaulx. — 168 CG Qui a de largent. — B il a chappeaux.

169 BC richesses. — G Que vault grans richesses auoir. — 170 C cheuances — A Cheuaulx bobans et grante cure — D bombans — G boubans — 173 AD Bouquetz — G Amassez peches et ordure. — 174 BCG prendre le sien. — 175 B pourreture. — G poureture. — 176 G Vng chascun saige le voit bien.

1. « Il ne s'agit pas ici d'établissements purement balnéaires, de bains de santé ou de propreté, mais de ces lieux publics où se réunissait la jeunesse galante des deux sexes. On s'y donnait des rendez-vous et l'on y « banquetait ». (Voy. le *Banquet des chambrieres fait aux estuves*, dans le *Recueil de Poésies françoises*, tome II, pp. 284-295.) » M. et R.

L'Omme mondain.

23. Tu scez tresmal que cela monte,
Mon amy, la coustume est telle :
Qui n'a argent, l'on n'en tient compte,
Nemplus que d'une vieille pelle.
Huy fault avoir grande vaiselle,
Tresors, tapisserie propice.
De l'ame sauver n'est nouvelle :
Tous estudient a l'avarice.

Le Religieux.

24. L'on n'a pas telz biens sans labeur
Et sans dangier. Las ! que feront
Quant le leur lairront a doleur
A ceulx qui s'en gaudisseront ?
Une fois l'eure en mauldiront
Et leur remordra conscience,
Mais alors tart y pourvoyront :
Il n'est tresor que suffisance.

L'Omme mondain.

25. Se je n'ay richesses a tas,
Maisons, rentes, grans edifices,
Je tacheray a prendre estas,
Grans seigneuries et offices :
Il ne m'en chault des beneffices ;

179 C on ne tient. — G hon nen tient. — 180 G Emplus que dune viele paille. — C Neant plus. — 181 G Il fault avoir. — 182 ADJ Tresor. — 184 CG a auarice.

185 CG On na. — 186 BC He cueurs auers las. — G Hee cueurs auiers las. — 187 C Quant labeur. — 188 BCG A ceulx qui grant chere en feront. — 189 J leur. — 190 B Et les mordra leur conscience. — G Et remordra la conscience. — 191 G Mais alors tart y panceront. — 192 G Il nest tresor que de science souffisance.

196 A Grandes. — BCG Grans charges seigneuries offices. — 197 BCG Il ne me chault. — CD de.

C'est pour ceulx qui vueillent prescher.
Gens qui ne se pourvoient sont nices :
En eau trouble fait bon pescher.

LE RELIGIEUX.

26. Au monde n'y a riens estable
Pour refuge ne seureté;
Puis office si est muable
Et revocable a voulenté.
Le plus seur est d'estre herité,
Ou d'avoir pour vivre science,
Car, quant survient aversité,
Art garde l'omme d'indigence.

L'OMME MONDAIN.

27. Je n'ay point paour de povreté
Tandis que fortune me dure,
Car m'a promis prosperité
Et des biens avant que je meure;
Les plus petiz, en moins d'une heure,
Si les fait plus hault qu'oncques mais.
Rien ne fait qui ne s'aventure :
Les chetifz n'avront riens jamais.

LE RELIGIEUX.

28. De tels gallans et compaignons,
Qui si haulx biens non deubs obtiennent,
C'est ainsi que les champaignons,

198 C quilz. G Cest pour ceulx qui. — 199 B Ceulx qui. — 200 BCG eaue.

201 C Au monde na riens. — D il ny a. — 202 BCG Pour trouuer refuge et seurte. — 206 G Pour auoir de viure fiance. — 208 C Auoir garde. — G Na lomme garde dindigence.

209 B Point nay — G peurs. — 211 Car promys ma. — 212 B Moult de biens. — 213 G Le plus petit. — 214 BC Si fait les plus haulx. — J Si fait les. — G Fait le plus hault que.

218 ACDGJ non deulx. — 219 J compaignons. — A Cest ainsi comme des glaczons.

Qui a coup en une nuyt viennent;
L'on ne scet après qu'ilz deviennent;
Et est fortune tant mauvaise
Qu'elle consent qu'a ce parviennent
Pour leur faire plus grant mesaise.

L'Omme mondain.

29. Quant le bien vient, il le fault prendre
Sans tant de scrupulles querir;
Et si doiz savoir et entendre
Que, quant ne pourray conquerir,
J'ay entencion d'acquerir
De grans amys, vueille qui vueille,
Pour me aÿder et secourir :
Ung bon amy pour l'autre veille.

Le Religieux.

30. De seurs et de loyaulx amys
Au monde peu en trouveras ;
S'en prosperité tu es mys,
Beaucoup d'amys avoir pourras
Et de parens, tant que vouldras,
Qui te suivront de lieu en lieu,
Mais au besoing ung n'en avras :
Il ne se fault fier qu'en Dieu.

L'Omme mondain.

31. J'en sçay qui se viennent offrir

221 C On ne. — G Apres hon ne. — 223 A peruiennent. — 224 G plus de mesaise.

226 B Sans aucun scrupule. — 227 BC Et si frdre tu doibs entendre. — G Et si feroy tu doibs entendre. — 228 CG nen pourray. — 229 AD Iay bien. — 230 B qui que le vueille. — CG qui qui le vueille. — 231 BC Pour moy aider. — A et me secourir.

233 BC ne de loyaulx. — G A seurs ne de. — 236 BC Beaucoup de bouche en fineras. — G Beaucoup de bouche en trouueras. — 237 B Et des parens. — 239 C nul nen auras.

Pour moy soustenir et deffendre,
Voire jusque a la mort souffrir,
Que n'est pas signe de mesprendre ;
Je croy bien que par trop contendre
En amytié viennent des troubles,
Je ne l'ay pas huy a aprendre :
C'est grant dangier que d'amys doubles.

LE RELIGIEUX.

32. De telz gens te fauldra garder,
Car, combien qu'ilz te salueront,
S'ilz te voyent riens amander,
En cueur pas joyeulx n'en seront,
Et en mengeant te trahiront
Et en feront leurs moqueries ;
Pour bien faire mal te rendront :
Sont amys de Pasques flories [1].

L'OMME MONDAIN.

33. A telz flateurs et gabuseurs
Crains fort avoir a besongner,
Et aussi a faulx accuseurs,
Que l'on ne doit acompaigner ;
Si que vueillez moy enseigner

242 B Ame soustenir. — G A moy soustenir. — J Ains soustenir et bien deffendre. — 243 ABCD iusques G iucq. — 244 BG Qui nest. — 245 G bien *m*. — 246 C vient. — BG vient il. — B de troubles. — 247 BCG Aulx mauluais ne se fault attendre.

251 BC de riens. — G Se de riens te voient. — 252 D point ioyeulx. — B ne seront. — 253 BC Puis en. — G Mais en. — 254 C En en. — 256 BG A umys sont. — C Ce sont.

257 BC cabuseurs. — G guabuseurs. — 258 C dauoir. — 260 C que on. — G que hon. — 261 C Si me veulliez enseigner. — G Pour ce vielles moy enseigner.

1. « On appelle *Pasques fleuries* le dimanche des rameaux, mais ici les mots « amys de Pasques flories » sont employés pour dire des compagnons de fêtes et de divertissements, et aussi des amis d'un jour ». M. et R.

Et donner sur ce reconfort
Pour en vivant les esloigner :
Conseil en tous cas ayde fort.

LE RELIGIEUX.

34. Il te fault, pour seurement vivre,
Servir Dieu de cueur et couraige,
Aimer ton prochain, les bons suivre,
Pourtant paciemment dommaige,
N'ajouster foy a tout langaige,
Ne parler pas trop de legier,
Clasmer autruy sans dire oultrage,
Ne nulle personne juger.

L'OMME MONDAIN.

35. Comment fuiray je ces bilingues,
Plaisans a mesdire et dresser
Languages picquans comme espingles,
Ainsi qu'ilz voyent le temps verser?
En riant viennent embrasser,
Faignans d'amer perfaictement,
Puis après ne font que farcer
Et parler des gens meschamment.

LE RELIGIEUX.

36. Bonnes gens parlent de bonté,
Riffardeurs de riffarderie
Les meschans de meschanceté,

262 G Et donner aucun reconfort. — 263 A viuans. — 264 G en tel cas.

266 J et de couraige. — 267 B tes prochains. — A les biens. — 269 A a tous. — 271 BCG Blasmer aultruy nen dire oultraige.

273 J ie *m*. — C Comment suyuray ie tes bislingues. — 274 C mesdire et deesser. — G A mesdire touz adresser. — 275 B espines. — C esplingues. — G espingues. — 276 G Ainsin. — C vser.

282 BG Rafardeurs de rafarderie. — C Raffardeurs de raffarderie.

Le bergier de sa bergerie;
C'est honte quant langue varie;
Farceurs, a mesdire applicquez,
Ne meurent point sans farcerie :
Les mocqueurs sont tousjours mocquez.

L'OMME MONDAIN.

37. Que pence tu qu'il me fait mal,
Quant je voy meschans gens charger
Et mesdire amont et aval,
Pour autruy blasmer et juger?
C'est ung grant mal, pour abreger;
Mais plusieurs si n'en tiennent compte,
Ains en font leur boire et menger :
Au fort, la fin fera le compte.

LE RELIGIEUX.

38. Mon compaignon, tu ne sçavroys
Tenir les oyseaulx de voller;
Semblablement tu ne pourroys
Pas garder les gens de parler,
Laisse tous languages aler,
Car bien peu en vault l'usufruit;
Bien ou mal ne se peut celer :
Tel est l'arbre, tel est le fruit.

L'OMME MONDAIN.

39. Laissons a tant ceste matiere.

285 C Cest bonte. — DJ la langue. — 287 B Ne mourront. — 288 G mocqueulx.

289 C *répète en tête de la strophe le v.* 258 De telz flateurs et cabuseurs. — BC Ne cuydes tu qui. — G Cuide tu quil ne me fait mal. — 293 C ung *m.* — 294 Mais pluseurs sont qui nen font compte. — 295 C leurs. — 296 C en fera.

297 G Mon cher amy. — B saroies. — G saroys. — 298 G Garder les oyseaulx. — 299 B tu ne saroies. — 302 B le suffruit. — C le fruit. — 303 G Bien et mal. — 304 B Quel est larbre. — G Quelle est larbre. — DJ abre.

305 G Laissons en paix.

Que diras tu d'un amoureux
Qui est tombé d'une goutiere
En allant repaistre ses yeulx [1] ?
Parlons du temps passé joyeux
Et des faitz d'amours, je t'en prie,
Sans tant souvent parler des cieulx:
De menger pain blanc l'on s'ennuye.

LE RELIGIEUX.

40. Folye faire et ne la congnoistre,
Ce sont deux paires de folyes ;
Jeunesse sans guydon ou maistre
Mect l'omme en grans melancolies,
Qui sont, quant a moy, abolies ;
Plus ne m'en convient enquerir,
Mais, pour nouvelles bien jolies,
Il faut tous penser a mourir,

L'OMME MONDAIN.

41. Il ne m'en chault pas d'un nicquet [2]
De la mort et ne la crains goute,
Fors d'estre prins au sault briquet,

306 BCG Que diroies tu. — 311 A de cieulx. — 312 BC on. — G Manger dung pain hon sen enuye.

313 et la recongnoistre. — 315 DCJ sans guide ou sans maistre. — 316 C merancolies. — 318 G conquerir. — 320 G Touz nous fault pancer de mourir.

321 BCG Il ne me chault. — 322 C Ne de la mort ie ne crains goutte. — 323 BC soubriquet. — DJ sobriquet.

1. Ce passage fait sans doute allusion à un monologue qui a été attribué à Coquillart : *Le Monologue de l'amoureux qui par fortune fut pendu a une goutiere, puis a une perche, sous les robes d'une femme, et se sauva dedans le coffre aux hardes*. Voy. *Romania*, XVI (1887), p. 481.

2. « Petite monnaie de cuivre valant trois mailles, qui n'eut cours que de 1421 à 1424. Voy. *Journal des Savants*, avril 1858 p. 206. » M. et R.

Tout a coup que point ne m'en doubte ;
Celluy qui y pense redoubte ;
Dieu serviray quant seray vieulx ;
Il ne fault des biens qu'une goute
Pour voller aussitost es cieulx.

Le Religieux.

42. Dieu fait sa grace a qui luy plaist,
Selon ce qu'on l'a deservye,
Mais mal et peché luy desplaist;
Si n'ait nul de meffaire envie.
La personne sera servie
Selon ses faiz a la parfin.
Faisons des biens en nostre vie :
Bonne vie attraict bonne fin.

L'Omme mondain.

43. Or, mon amy, je te diray,
En brief parler, tout mon courage.
Il est vray que deliberay
Jadis me mectre en mariage ;
Mais je doubte fort le passaige
Et de rencontrer femme dure,
De sot maintien ou sens vollaige ;
L'on doit craindre telle adventure.

Le Religieux.

44. Une foys convient estat prendre,

324 A Tout a point. — C Tout a heure que point ne me doubte. — G Tout a coup point ie ne men doubte. — 325 C il y redoubte. — G Sil qui y pense sy redoute. — 326 BCG mais que soie. — 327 G de bien. — B Il me fault du bien. — 328 J vouler. — G aux cieulx.

329 ACDJ fait grace. — BCDGJ ou il luy plaist. — 334 AG les faiz.

338 BCG Ci vng petit de mon courage. — 339 A que ay delibere. — J que me deliberay. — 340 C Me mettre iadis. — 341 J la passaige. — 342 G Et de recouurer. — 343 C ou de sens. — 344 BC On. — G Hon. — J telle venture.

Et je ne tiens pas l'omme saige
Qui vieult tousjours vivre et actendre
Tant qu'il a ja passé en eage.
Pour oster peril et dommaige,
Requiers a Dieu q'une t'en donne,
Car cela vault mieulx que heritaige :
Il est bien eureux qui l'a bonne.

L'Omme mondain.

45. De tous estaz le plus entier
Et qui me revient a merveilles
C'est la vie de Franc Gontier [1].
Qui vit entre ses pastourelles,
Au chant des oyseaulx, soubz les fuelles,
Ayans pain bis et gras fromaige,
Glic [2] de jambons et de bouteilles:
Telz gens ont bon temps et font raige,

Le Religieux.

46. Pauvres et riches, qui vivront
Selon desir et volupté,
Ja a mourir n'en laisseront.
Nul n'est de la mort exempté;

346 G Et ne tiens pas lomme pour saige. — 348 BCDJ quil ayt. — 349 G Pour ouster. — 351 G Car ce vault trop mieulx que heritaige.

355 B du. — DJ Gautier. — G Si est la vie dung fragontier. — 356 CJ ces. — B Qui vit auec ses pastourelles. — 357 A ces fuelles. — 358 DJ ou gros.

361 BC ou riches. — 362 G leur desir. — J le desir. — 363 CD ne laisseront. — 364 BCG excepte.

1. Voy. la note consacrée aux *Dictz de Franc Gontier* par MM. de Montaiglon et de Rothschild, *Recueil de Poésies françoises*, X, p. 203.

2. « Les derniers éditeurs de Richelet (*Dictionnaire de la Langue Françoise*; Lyon, 1759, in-fol.) citent ce mot, d'après notre poème, et lui donnent le sens de provision. » M. et R.

L'yver si vient après l'esté
Et le doulx se tourne en amer ;
Au monde n'a que vanité :
Tout se passe fors Dieu aimer.

L'Omme mondain.

47. Si ay je encor intencion
De vivre tout a ma plaisance,
Et prendre consolacion
Es biens mondains et en chevance,
Es convis et en affluence
De viandes a grant montjoye;
Puis penseray de conscience :
Qui la mort craint jamais n'a joye.

Le Religieux.

48. Tu n'as pas le temps en ta main :
Tel fait aujourd'huy bonne chere
Que l'on enterrera demain.
Helas ! l'omme n'y pense guere ;
L'ame si demeure derriere,
Ne n'en chault du mal qu'elle endure
Mais que le corps son aise quiere,
Et si n'est que terre et ordure.

L'Omme mondain.

49. Quant j'avray beaucop amassé,
Et eu mes plaisirs longuement,

365 BCG Yuer si vient apres este. — 366 C se retourne. — A en laer. — J en lait.

369 C encores. — DGJ entencion. — 370 BCG selon ma plaisance. — 372 J et *m*. — D Es biens mondains en grant cheuance. — 373 CG En conuiz. — G et affluence. — 374 B Des viandes. — 375 AD penseray en sa (D ma) conscience.

377 C Tu nas point. — 378 BG Tel auiourdhuy fait. — 379 C Que on. — 382 B Il nen. — G Et ne chault.

386 CG grandement.

Et tout mon jeune temps passé,
Je ordonneray mon testament,
Et feray des biens largement
Pour sauver mon ame au sourplus;
De les donner presentement,
Il n'en souviendroit a Dieu plus.

Le Religieux.

50. Fais des aumosnes de tes biens
Quant le temps le peut supporter,
Car a la mort n'y avras riens;
Tu ne les peuz pas emporter,
Sans t'en actendre ou rapporter
Aux hoirs, qui de liger s'en passent,
Car tu peuz huy veoir et noter
Que l'on fait pour ceulx qui trespassent.

L'Omme mondain.

51. Je prendray bons executeurs
A qui j'ay parfaicte fiance,
Mes bons amys et serviteurs,
Qui y feront en mon absence
Tant que se j'estoye en presence;
Doubte n'en fais quant a ce point,
Car greveroient leur conscience :
L'amour au besoing ne fault point.

Le Religieux.

52. C'est simplesse de presumer

387 BCG Auant que soye [G ie soye] trespasse. — 388 DJ lordonneray. — 390 DJ surplus. — 391 AD Et le donner. — 392 DJ plus a dieu.

393 C de telz biens. — BG et des biens. — 396 B Ne ne les peulx. — C Tu ne le peulx. — 397 B Sans toy. — C Et sans toy attendre. — G Et sans fa(?) tatendre ou raporter. — 398 CDJ legier. — 400 C Quon fait. — G Que len fait.

402 BG Aux quelz ay. — C A qui iauray. — 404 DJ o mon. 405 BG Autant que feroye. — C Autant que y feroie. — 407 ADJ Aussi greueroient. — G Ils greueroient.

Et cuyder que autres t'ameront,
Plus que tu ne te veulx aymer,
Car a grant peine le feront;
Eulx et tes hoirs se combatront
Chascun a prendre ça et la,
Dont pletz et procès sortiront,
Et ton ame trempera la.

L'Omme mondain.

53. Mon amy, tu te romps la teste
Et nous debatons follement,
Car ne desire qu'estre en feste
Et de vivre joyeusement,
Avoir nouvel abillement,
Saillir, saulter, fringuer, dancer,
Et passer le temps plaisamment,
Ne je ne vueil ailleurs penser.

Le Religieux.

54. Las! considere, creature,
Comment Dieu tant d'œuvres a faictes
Pour toy et pour ta nourriture:
Les elemens et les planectes,
Oyseaulx, poissons et bestellectes,
Vin, blé, a toy servir et paistre,
Fruiz odorans, fleurs nouvelectes;
Au moins remercye en le Maistre.

L'Omme mondain.

55. Je vouldroys, pour ma volunté,

410 DJ que autres. — B Cuydant que aultres taymeront. — G Et cuider quautres taideront. — 411 ACDJ Puis que tu. — B Mieulx que tu ne. — 413 B Ceulx et tes hoirs. — 414 B Et prendra chascun ca et la. — C Chascun prendra sa et la. — 415 B Dont plais et proces en sourdront. — CG Dont plays et proces sourdront [G soudront].

419 BG Ie ne desire que estre. — 429 BCG poissons mer bestelettes. — 430 B A te.

433 DGJ voulente. — 435 BCG Quil ne fust. — DGJ que este.

Entre les choses qui sont faictes,
Qu'il ne fist autre temps que esté,
Pour cuillir ces belles violettes,
Esglantier, romarins, fleurectes,
Herbe rejouyssant nature,
Rouses, soucies, amourettes :
Tout noble cueur ayme verdure.

LE RELIGIEUX.

56. Amy, quant bien tu penseras
Qu'il te fault une fois mourir,
Ces folyes oblieras.
La mort si nous vient tous querir,
Et lors ennemys [1] de courir
A grans ardans barreaux de fer;
Il se fault sauver ou perir :
Paradis y a et enfer.

L'OMME MONDAIN.

57. A bien entendre ce sermon
Et les motz que tu viens de dire,
Ilz me font trembler le poumon;
Ce sont piteux verbes pour rire.
Mon amy, ton parler m'inspire
A congnoistre la verité ;

436 B Pour sentir belles violettes. — C Pour sentir ces violettes. — G Pour odorer ses violetes. — 437 ABDGJ Esglantiers armeries fleurettes. — 438 C Herbes resioissans. — 439 BDJ Roses. — A amoureux. — G Rouses muguetz et pasqueretes.

441 BDGJ quant bien digereras. — C quant bien aduiseras. — 442 C te *m*. — 443 A Ces folyes toutes oblyras. — BC Toutes ces folies oublieras. — D Ces follies obliras. — G Certes folies oublieras. — 447 BC Il te. — 448 BCG Il est paradis. — D Y a paradis. — J Il y a paradis.

449 G Pour bien. — 450 C que tu veux desduire. — 452 BC Ce sont piteux virlais. — G Car piteux sont virlaiz. — 453 G me. — 454 BCG Et congnois que dis verite.

1. C'est-à-dire les démons.

Si tascheré a moy reduire
Sans estre tel que j'é esté.

LE RELIGIEUX.

58. Ceulx sont maleureux et mauldiz,
Qui pour ceste vie miserable
Perdent joye de paradis
Et ce beau manoir delectable
Avec la gloire pardurable
De veoir Dieu en sa majesté,
Qui est plaisir insaciable
Et parfaicte felicité.

L'OMME MONDAIN.

59. C'est bien au rebours de la gloire
De ceste basse mansion,
Ou l'on ne treuve que misere,
Ennuy, courroux, affliction,
Maladie, persecucion,
Pleurs, larmes, chagrin, desplaisance,
Torment et tribulacion :
Quant l'un cesse, l'autre commence.

LE RELIGIEUX.

60. Qui est celluy qui passe ung jour,
Soit en nopces ou en plaisance,
Sans avoir ennuy ou doulour,
Mouvement de concupiscence,
Despit, apetit de vengeance,

455 D tacheray ie. — BCG a me reduire. — 456 quay este.
459 ABCGJ la ioye. — 460 G Et tel bel manoir delictable. — 461 ADJ Auec la ioye. — BG Ceste grant gloire. — DJ perdurable.
467 CG Ou ou [G hon] ne treuue. — 468 C et affliction. — 470 G Pleurs lermes douleur desplaisance. — 471 C qui vng iour. — ADJ qui vng seul iour. — 472 G Soyt a noces.
475 AJ douleur. — 476-477 B *intervertit ces deux vers.*

Ire, orgueil, soubzdaine destresse,
Ou quelqu'autre male meschance ;
Brief, il n'est joye sans tristesse.

L'OMME MONDAIN.

61. Je suis trestout esmerveillé
Des peines et de la durté
Dont l'omme si est travaillé,
Qu'est assailly de pouvreté,
Perte de biens, maleureté,
Fain, soif, desespoir, desconfort,
Batu, flagellé, tormenté,
Et puis au dernier mys a mort.

LE RELIGIEUX.

62. N'aye doncques regret a peine,
Pour avoir lassus tel repaire,
Ou est liesse souveraine
Et joye innumerable a croire,
Desir parfait, los et victoire,
Plaisir sans fin de mieulx en mieulx.
Helas ! ne perdons telle gloire ;
Ayons tousjours le cueur es cieulx.

L'OMME MONDAIN.

63. Je voy bien que demourras cy ;
Ja plus ne t'en destourneray.

478 B soudaine. — J soubdain. — DJ tristesse. — 479 G Ou quelque malle. — 480 B Brief en ce monde na que tristesse. — J Brief il ny a. — G Brieff nulle ioye ny a sans tristesse. — 482 C et *m*. — 484 BG Assailli de grant pourete. — C Qui est assailly. — 485 C de bien. — 488 C Et au dernier mis a mort. — G Et puys au derrier.

489 G Nayer dont. — 491 B leesse. — AD lissue souueraine. — 492 AD innarrable. — C Ioye sans lesser innumerable a croire. — 493 J perfait. — A longue victoire. — C et loenge victoire. — DGJ louenge [G et] victoire. — 496 A aux cieulx.

497 C que tu demourras. — 498 A destourberay.

A Dieu, mon amy, grant mercy;
Ja ton conseil n'oblieray.
Vivre au monde retourneray,
Posé que j'avray fort affaire;
Par quoy ici te supplieray
Que de mon fait ayes memoire.

LE RELIGIEUX.

64. A Dieu, mon bon seigneur et frere,
Ne t'en chault, Dieu nous aidera;
Grace et confort en luy espere;
Au besoing point ne te lairra;
Aussi ton cueur se tirera
Tousjours envers la bonne Dame,
Car quiconques la servira
Dieu avra pitié de son ame.

Cy finist le Debat de l'Omme mondain et du Religieux.

500 J noubliray. — D point noubliray. — BCG De ton conseil que noublieray. — 502 BCG Ou ie sens quauray fort a faire. — 503 BG Pour quoy. — C Par quoy si te.

505 B bon *m.* — G mon cher amy et frere. — 506 CF Ne te chault. — B Ne te chaille. — G Fay bien et dieu taidera. — 508 C ne te fauldra. — 509 C se retirera. — 510 BC Tousiours deuers la belle dame. — G Humblement vers la belle dame. — 512 C aura mercy. — J Cy fine. — B Amen. — C Explicit. — G Amen Deo gratias. — D *n'a pas de souscription.*





DIALOGUE DU MONDAIN

ET DU CELESTIN

Le succès du *Debat de l'Omme mondain et du Religieux* dut provoquer des imitations et des réponses. Voici une imitation que nous hésitons d'autant moins à reproduire qu'elle est d'une excellente facture et qu'elle est très courte. Dans le *Debat*, le mondain est bien près de se laisser convertir; dans le *Dialogue*, au contraire, il retourne résolument aux plaisirs du monde. Le célestin auquel il s'adresse est un personnage réel, frère Jehan Bourdois, dont on trouve le nom au v. 51. Ce poète inconnu avait dû composer un éloge de la vie monastique; mais à en juger par un fragment d'acrostiche qui forme ici la seconde strophe, ses vers devaient être fort médiocres; sa langue en est pénible et traînante, et ne rappelle en rien le style de notre *Debat*.

Jehan Bourdois nous est inconnu; le seul personnage de ce nom que nous puissions citer est Adrien

Bourdois, fondateur de la congrégation ou séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, à Paris, né dans le Perche en 1584, mort à Paris le 19 juillet 1655[1].

1. *Gallia christiana*, VII, col. 1011 et 1014 (il est appelé Bourdoise); — *Viri religiosissimi Adriani Bourdois, clericalis et parochialis disciplinae zelatoris acerrimi, sodalitatis S. Nicolai e Cardineto primi presbyteri titulo Elogium, tumulo Epitaphium piaeque memoriae Munimentum*. S. l. n. d. [Paris, 1655], in-4 de 4 ff. (Biblioth. nat., Rés. p. Z. 214).





BIBLIOGRAPHIE

A. — Dyalogue du mōdain ꝯ du celestin || Auec le dit des pays. — *Amen. S. l. n. d.* [*Paris ?, vers* 1500], pet. in-8 goth. de 4 ff. de 28 lignes à la page, sans chiffres, réclames ni signature.

Le texte commence immédiatement au-dessous du titre, sans que l'imprimeur ait ménagé une seule ligne de blanc. Le *Dit des Pays*, dont on trouvera le texte dans le *Recueil de Poésies françoises*, V, pp. 106-119, commence à la 8e ligne du 3e f., recto. L'édition, qui paraît reproduire une édition plus ancienne, puisqu'elle réunit deux pièces très différentes, ne contient aucun bois.

Bibliothèque de feu le baron James de Rothschild (Cat., I, nº 547).

B. Recueil de Poésies françoises des xve *et* xvie *siècles, réunies et annotées par MM. Anatole de Montaiglon et James de Rothschild*, XIII (1878), pp. 219-224.





DIALOGUE DU MONDAIN

ET DU CELESTIN

Fol. 1

LE MONDAIN.

1. *Vuyde de ce lieu fleumaticque,*
Mon compaignon et mon amy,
Retourne toy a la praticque
Et n'arreste pas ne demy.
Si tu chantoys ou fa *ou* my,
Je ne dis pas ; viens t'en au monde,
Ainsi qu'avant ier je t'y vy,
Car la vie y est aussi monde.

LE CELESTIN.

2. *J'ay entreprins, de pensee et courage,*
En delaissant du monde vanitez,
Helas ! pour moy oster hors de l'orage
Au quel je voy que sommes invitez ;
Nous nous perdons par les felicitez ;
Bouter nous font en une mer parfonde ;

1 A *Vuuyde.* — 12 A *que tous sommes.*

Or n'est il dont tel que les evitez,
Voire bien tost, car vie y est immonde [1].

LE MONDAIN.

3. *Souvienne toy de ces gambades,*
Ou tu employas corps et ames;
Recorde toy doulces aulbades
Que tu as veu donner aux dames.
Veulx tu laisser deduit de femmes,
Les quelles tu souloys aimer?
Reviens les veoir; oste ces games;
Trop longtemps dure ung lieu amer.

LE CELESTIN.

4. *Regarde moy tous les humains,*
Qui vont tousjours en decadance;
Les ungs perdent les bras, les mains,
Les autres toute leur chevance,
Puis cheent en desesperance,
Ou vont mourir subitement.
Las! piteuse sera la chance,
Quant ce viendra au jugement.

LE MONDAIN.

5. *Penses tu point qu'au monde vivre*
On ne face son sauvement?
Cuydes tu que Dieu ne delivre
Ung grant mondain de dampnement,
Mais qu'il vive en amendement,
Aussi bien qu'en religion?
Saille dehors de ce convent,
Car ce n'est tout qu'abusion.

16 A *la vie.* — 17 A *ses.* — 18 A *tu m.* — *ame.* — 19 A *des doulces.* — 22 A *sonloys.* — 23 A *ses.* — 31 A *Helas.* — 33 A *Pense.* — 35 A *Cuyde.* — 37 A *Pourueu quil viue.*

1. L'acrostiche devrait avoir 13 vers; l'auteur qui s'adresse à Jehan Bourdois a supprimé cinq vers pour n'avoir qu'un huitain.

LE CELESTIN.

6. *Helas ! les pechez et les maulx*
Qui se commettent jours et nuys,
A grans peines et grans travaulx,
En prenant au monde desduiz !
Les delices du monde fuys,
Les quelles font les gens dampner,
Si tu veulx avoir paradis
Et avec Dieu es cieulx regner.

Fol. 2

LE MONDAIN.

7. *J'ay veu le temps que tu souloys*
Dancer, chanter, plaisamment dire,
Mon trescher frere Jehan Bourdois,
Jamais marry, mais tousjours rire.
Maintenant entres en martire,
Quand tu deusses suyvir Bon Temps ;
Saille dehors, l'on te desire
Plus que jamais ; viens veoir les champs.

LE CELESTIN.

8. *Ung vent soudain te viendra prendre*
Qui te fera tout contrefect ;
Tel cuyde bien mestier aprendre
Dont demain de luy sera fait ;
Penses tousjours quelque bien fait
En recordant que tu es cendre,
De terre ville, tout infect,
Et que de mort fault tribut rendre.

LE MONDAIN.

9. *Cela sçay je qu'il fault mourir ;*
Tu ne m'aprens rien de nouveau ;
Tous les jours on y voit courir,
Aussi tost vache comme veau.

42 A *et iours*. — 53 A *entrer*. — 54 A *Lheure que deusses*. — 60 A *Dont dans*.

Mais quant j'avray ung vert manteau
En ce moys de may sur l'herbette,
De la mort ne donne ung naveau,
En disant doulce chansonnette.

v° LE CELESTIN.

10. *Tes mondanitez tourneront*
Une fois en grant amertume,
Quant trompes du ciel corneront
Pour venir au feu qui s'alume;
Ton corps est vert, qui dedans fume;
Penses y, tant com es vivant;
C'est ung brouet qu'il fault qu'on hume;
A tous humains mourir convient.

LE MONDAIN.

11. *Autres fois t'ay veu si plaisant*
Complaire a tous sans point desplaire;
De toy sortoit en complaisant
Plaisir sans ply, maintenant haire [1]
Sentir sur toy a grant misere,
Que jeunesse si deust tollir.
Helas! mon amy et mon frere,
Cest abit la vueille abollir.

LE CELESTIN.

12. *Helas! Jesus, qui tant souffrit*
De peines, de maulx et martire,
Le quel son ame au Pere offrit
Pour nous oster hors du satire [2],
Ung lieu d'Enfer, ou ceulx plains d'ire
Yront, s'ilz n'en ont souvenance,

73 A *te tourneront*. — 75 A *les trompes*. — 88 A *abolllir*.

1. C'est-à-dire « maintenant un cilice ».
2. « La demeure du démon ». M. et R.

Pour nous fut un souverain mire :
Tel meurt ennuyt que point n'y pense.

LE MONDAIN.

13. *Si tous humains religieux*
v° *Estoyent, qui labourroit les champs,*
De terre habiteroit les lieux?
Qui orroit des oyseaulx les chans ?
Que feroient laboureux, marchans,
Justement menant marchandise?
Et vous, messieurs les mendiens,
Qui vous feroit la robe grise ?

95 A *Pour nous il fut.* — 99 A *Qui de terre.*







ORAISONS A LA VIERGE

En 1838, M. Alph. Chassant, mort récemment dans sa centième année, fit imprimer un petit recueil contenant quatre oraisons à la Vierge [1]. M. l'abbé Guéry, soumettant ces pièces à un examen minutieux, a fait observer avec beaucoup de raison que les deux pre-

1. Oraysons tres devotes, plaisantes et bien composees en lhonneur de la royne de paradis (XIIIe et XVe siècles). *A Évreux, Imprimé par J. J. Ancelle Filz, demourant rue aux Febures, prez le pouct Saint Thomas. S. d.* (1838), in-8° de 2 ff. et xxviij pp., texte imprimé en caractères gothiques et entouré d'un encadrement.

M. Chassant, qui n'a pas mis son nom en tête du recueil, y a joint un avis « Au lecteur debonnaire », écrit en vieux langage et daté du 1er janvier 1838. On voit dans cet avis que les trois premières pièces (celles que nous reproduisons plus loin) sont tirées d'*Heures à l'usage d'Évreux*, publiées par Simon Vostre, à Paris, et la quatrième d'un *Bréviaire* du XIIIe siècle, appartenant, comme les *Heures*, à la Bibliothèque d'Évreux. Cette dernière pièce commence ainsi :

> Dame seinte Marie, reine gloriose,
> Porte de paradis, pucele graciose...

mières reproduisent, non seulement la langue et les idées du moine de Lyre, mais un rythme qui lui est spécial. La prière :

> Roÿne qui fustes mise
> Et assise...

est écrite en strophes exactement semblables à quelques-unes de celles que nous rencontrons dans la *Declamation sur l'Evangile de Missus* [1]. La seconde pièce :

> A toy, royne de hault parage...

est écrite en strophes de 8 vers rimant *ababbcbc,* comme celles qui terminent le *Dialogue du Crucifix et du Pelerin* [2], et les huitains sont concaténés comme ceux qui terminent *Le Passe temps de tout homme et toute femme* [3].

Par contre, la troisième prière, que M. l'abbé Guéry n'a pas séparé de la seconde, ne nous paraît avoir aucun des caractères des ouvrages de Guillaume Alexis, à qui elle est probablement antérieure. Nous ne l'aurions pas reproduite si elle avait été plus étendue.

1. Voy. t. II, p. 46, str. 13; p. 47, str. 17.
2. Voy. t. III, p. 120. M. l'abbé Guéry (p. 114) rapproche ces strophes de celles des *Faintes du monde* (t. I, p. 75); ce qui est inexact.
3. Voy. t. II, p. 290.





BIBLIOGRAPHIE

A. — Biblioth. roy. de Bruxelles, ms. 768, fol. 227-236.

Oraison : Roÿne qui fuste mise...

B. — Biblioth. roy. de Bruxelles, ms. 1982.

Même pièce.

C. — Biblioth. roy. de Bruxelles, ms. 11066.

L'oraison à Notre-Dame est intitulée dans ce ms. *Lay de Nostre Dame et d'un pecheur qui se repent.*

D. — Biblioth. nat., ms. fr. 12440 (xve siècle), fol. 171 v°.

L'oraison : Roÿne qui fustes mise, etc., a subi ici un remaniement complet. Les strophes 8-11 ont été supprimées et les strophes 15-16 remplacées par quatorze strophes nouvelles que nous donnons en appendice.

E. — Biblioth. de l'abbaye de Westminster, recueil ms. de poésies françaises, fol. 2.

Même pièce.

Ce texte, très mutilé, paraît reproduire une copie qui était jointe à un tableau donné à une chapelle de Notre Dame.

Voy. *Bulletin de la Soc. des Anciens Textes français*, 1875, p. 29.

F. — ℭ Oraison tresdeuote a nr̃e dame. *S. l. n. d.*, in-8° goth. de 4 ff. de 27 lignes à la page, sans chiffres, récl. ni sign.

Édition séparée de la même oraison.

Le titre est orné d'un bois représentant le couronnement de la Vierge. Ce bois, très fin d'exécution, est très usé. Au-dessous sont les cinq premiers vers.

British Museum, 11475. a / 17

G. — [Heures a l'usaige de Amiens]. — Les presentes heures a lusaige de Amiens || sont au long sans riens requerir : auec les mira || cles nostre dame, ꝫ les figures de lapocalipse ꝫ de || la bible, ꝫ des triumphes de Cesar. *S. l. n. d.* [*Paris, par Simon Vostre, vers* 1508], gr. in-4 goth. de 100 ff., figures et encadrements gravés sur bois. sign. *a*, *b* par 8, *c* par 4, *d-h* par 8, *l* par 10, *ã*, *ẽ*, *ĩ* par 8, *õ* par 6.

Le titre porte la grande marque de *Simon Vostre* (Brunet V, col. 1585; Silvestre, n° 32), au-dessous de laquelle se trouvent les 4 lignes de l'intitulé, le tout placé dans des encadrements.

Au v° du titre est un *Almanach pour xxi ans* (de 1508 à 1528).

La prière :

O royne qui fustes mise...

se lit au fol. LVj v° ; la prière :

A toy, royne de hault parage...

au fol. *õi* r°.

Biblioth. de feu le baron James de Rothschild (Catal., I, n° 21).

H. — [Heures a l'usaige de Chartres.] — Ces presentes heures a lusaige de Chartres || sont au long sans riens

requerir : auec les Mira || cles nostre dame, et les figures de lapocalipse ꝫ de || la bible ꝫ des triumphes de Cesar. *S. l. n. d.* [*Paris, pour Simon Vostre, vers* 1503], in-4 goth. de 110 ff., sign. *a-b* par 8, *c* par 4, *d-k* par 8, *l* par 4, *ā*, *ē*, *ī* par 8 et *ō* par 6.

Le titre porte la grande marque de *Simon Vostre*. Au v° du titre est un *Almanach* pour 1508-1528.

La prière :

O royne qui fustes mise.

se lit au bas du fol. *ī* 5 v° ;

Les deux autres prières se trouvent un peu plus loin.

Biblioth. de l'Arsenal, Th. 2962.

Voy. Paul Lacombe, *Livres d'heures imprimés au* xve *et au* xvie *siècle conservés dans les bibliothèques publiques de Paris*, 1907, p. 164, n° 174.

I. — [Heures a l'usaige de Evreux.] Les p̃sentes heures a lusaige de Eureux tou || tes au long sans req̃rir : auec les signes de lapoca || lypse : la vie du sainct hõme thobie et de la bone da || me iudic/ les accĩdẽs de lhome, le triũphe de cesar || les miracles nostre dame et plusieurs aultres || belles hystoires *ont este faictes a Paris pour Simõ* || *vostre libraire : demourant pres la grant esglise. S. d.* [*vers* 1513]), gr. in-4 goth. de 105 [106 ?] ff., figures et encadrement gravés sur bois, almanach pour xviii ans (1513-1530).

Biblioth. munic. d'Évreux. Voy. Guéry, *Guillaume Alexis*, p. 111.

J. — [Heures a l'usaige de Poitiers.] — A lhõneur de dieu et de la vierge ma || rie de monseigneur Sainct hylai || re et de Sainct pierre et de toute la || court de paradis Cy cõmencent les || Heures nr̃e dame a lusaige de Poi-||ctiers, auec vng cõmun antiennes ꝫ || oraisõs de plusieurs sainctz ꝫ sain || ctes selon ledit vsaige aussi y sõt les || xv. oraisons saincte brigide : et

plu- || sieurs autres oraisõs *Imprimees* || *a Paris par Gillet Hardouyn im||primeur demourant audit lieu au* || *bout du pont nostre dame deuant* || *sainct denis de la chartre a lẽseigne* || *de la Rose.* || ℭ *Tout pour le mieulx.* *S. d.* [*vers* 1520], in-4 goth. de 112 ff., sign. *A-K, aa, A, x, y* par 8, sans almanach.

Les prières à la Vierge se trouvent dans les cahiers *aa* et suivants.
Biblioth. Mazarine, Rés. 34961.
Voy. Paul Lacombe, *loc. cit.*, p. 176, nº 308.

K. — Oraysons tresdevotes, plaisantes, etc [1838], in-8º.

Voy. ci-dessus, p. 173, note 1.

L. — Compte-rendu des séances de la Commission royale d'histoire de Belgique, 2ᵉ série, t. XI, 1858, pp. 473-476.

Oraison : Roÿne qui fustes mise...

M. — Œuvres de Georges Chastellain, publiées par M. Kervyn de Lettenhove, VIII, 1866, p. 293.

M. Kervyn, qui n'a imprimé que l'oraison :

Roÿne, qui fustes mise...

reconnaît lui-même que l'attribution est fort douteuse.

N. — Les Heures gothiques, par Félix Soleil, pp. 216-222.

O. — Guillaume Alexis, par M. l'abbé Ch. Guéry, 1907, pp. 123-130.

Nous reproduisons ci-après le texte donné par E et par *Simon Vostre* (G et I). Nous ajoutons les varian-

tes du manuscrit D, et nous donnons en appendice les strophes ajoutées dans ce manuscrit.

Pour la troisième pièce, dont l'attribution à Guillaume Alexis nous paraît tout à fait inadmissible, nous noterons qu'elle se rencontre dans divers manuscrits, (Biblioth. de l'Arsenal, fr. 1191, fol. 100 v°; — Biblioth. d'Amiens, ms. 201) et qu'elle a été imprimée à la suite d'un poème dont nous connaissons deux éditions :

a. — La complainte de nostre dame tenant son chier filz entre ses bras, descendu de la croix. *S. l. n. d.* [*Lyon*, *Pierre Mareschal et Barnabé Chaussard*, *vers* 1500], in-4, ff., de 30 lignes à la page pleine.

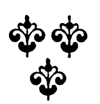
Édition suivie par Montaiglon (*Recueil de Poésies françoises*, II, pp. 118-122).

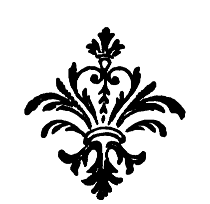
b. — La complaĩte || de nostre dame tenant son chier filz || entre ses bras descendu de la croix. *S. l. n. d.*, in-8, goth. de 4 ff., avec un bois représentant la *Mater dolorosa* et musique notée.

H. Harrisse, *Excerpta colombiniana*, n° 34.

Un manuscrit de la Bibliothèque nationale (fr. 984, fol. 23 r°) nous a conservé de la même oraison un texte assez différent, qui porte au second vers :

Precieuse mere et amie...







I

Oraison tresdevote a Nostre Dame.

1. Roÿne qui fustes mise
Et assise
Lassus au trosne divin,
Devant vous en ceste eglise
Sans faintise
Suis venu a ce matin.
Comme vostre pelerin,
Chief enclin,
Humblement je vous presente
Mon corps et mon ame, affin
Que a ma fin
Vous vueillez estre presente.

2. Vierge royne debonnaire,
Exemplaire

Titre : GI Oraison tresdeuote plaisente et bien composee en lhonneur de la royne de paradis, contenant xvi. couplets et a chascun couplet xij. lignes.

1 GI O royne. — G misse. — 3 D on trosne. — 4 D En vostre pñte eglise. — 10 D Et ame et mon corps afin. — 12 D Me veullez.
13 D Vierge doulce.

De parfaicte charité,
Vers vous je me viens retraire,
Car subtraire
Veulz mon cueur de vanité.
Helas, Vierge, j'ay esté
Maint esté
Et maint yver sans bien faire;
L'ennemy m'a fort guetté
Et tempté
Pour moy en enfer attraire.

3. J'ai tenu contre plusieurs
Grans rigueurs,
Et mal employé mon temps
Et fait complaintes et pleurs,
En douleurs,
Comme font ces folz amans.
Dame, j'en suis repentans
Et dolans.
Pour ce vous offre ce lay,
Vous priant que confortans
Et aydans
Me soyez quant je mourray.

4. O trespiteuse princesse,
Je confesse
Que, dès que j'eus congnoissance,

15 D Car seur traire. — G Car soubtraire. — 16 F Vulez. — D Veult mon corps. — 23 D ma enhorte.

25-26 D Ie dit balades damours ‖ En mes iours. — 28 DGI En ces complaintes de pleurs (D plours). — 29 D Et douleurs. — GI De douleurs. — 30 D ces faulx amans. — 31 D Vierge ieu suis. — G repentant. — 32 G doulant. Idoulant. — 33 D mon lay. — 34 GI confians, — D En priant que confortant. — 36 G mouray.

37 D Tres souueraine princesse. — 39 DGI que iay eu.

J'ay fait de follies largesse
Par simplesse,
En toute vaine plaisance.
Bien doy en vraye esperance,
Sans doubtance,
Requerir vostre confort,
Que je aye de repentance
Habundance,
Devant que viengne a la mort.

5. Je suis des mauvais le pire,
A vray dire,
Car tout mon entendement
Ay mys pour a chascun nuyre,
Et empire
De jour en jour grandement.
Quant je pense fermement,
Vrayement,
Je ne sçay moy que je face,
Sinon de pleurer souvent,
Cy devant
Vostre glorieuse face.

6. D'orgueil ne m'excuse mye
Ny d'envye,
D'avarice, de luxure;
Non faiz je de gloutonnye,

40 DGI des folies. — F largesses. — 45 D Pour querir. — 46 D Que iaye. — 47 GI Abundance. — 48 D Auant que ie soye mort.

50 D Pour brief dire. — 51 D Atout. — 52 D A peche et a mal dire. — 53 D Et sans pire. — 56 GI Vrayment. — 57 D mais que. — 58 D plourer. — 59 D Humblement. — 60 D Deuant vostre doulce face.

61 G me escuse. — 62 D Ne. — 63 D De paresse de luxure. — F ne de luxure. — 64 D Ne faiz ie.

Dont honnie
Est mon ame oultre mesure;
Par ire ay fait maint injure,
Layde et dure,
Par paresse et negligence
Ay miz m'ame en adventure,
Vierge pure,
Si vous n'y mectez defense.

7. Racomter je ne pourroye
Ny sçavroye
Les pechez que j'ay tant faitz,
Et si tout dire pouoye
Ou sçavoye,
Je n'avroye fait huy maiz,
Et, pour dire vray, jamais;
Si m'en taiz,
En vous priant, Vierge mere,
Que vueillez faire ma paix
Des meffaiz
Que j'ay faiz vers Dieu mon pere.

8. Las, quel douloureux record,
Quel discord
Vers Dieu! Qui l'apaisera?
Huy suis vif, et demain mort,
Vil et ort,
Lors chascun m'eslongnera,

65 D Dont on nye. — 66 D Et. — 67 DGI iay. — 69 D Par attide — 70 D Mon ame a la uèture. — G A miz.

74 D Ne pourroye. — 78 D le naroye meshuit fait. — 79 D Certes ne pourroye iamais. — 81 D doulce mere. — 83 D mes paix. — 84 D Que iay faiz adieu le pere.

85-132 *Les strophes 8 et 9 manquent dans* D; *les strophes 10 et 11, remaniées, se retrouvent plus loin dans l'appendice.* — 89 G hors.

Ma charoigne pourrira.
Que fera
Ma povre ame en desconfort?
L'ennemy la requerra
Et dira,
S'il ne l'a, qu'on luy fait tort.

9. Las, ou iray je a mercy
Ne a qui,
Fors que vous, vierge Marie?
Je suis comme homme banny
En soucy.
Certes, digne ne suis mye
Que vostre filz, quant le prie
Ou supplye,
Face compte de mon cry.
Tant est honteuse ma vie
Et sallye
Du vouloir de l'ennemy.

10. O fontaine de liesse,
Saincte adresse
A tout cueur triste et dolant,
O des anges la princesse
Et maistresse
Et mere du roy puissant,
O Vierge resplendissant,
Florissant
Et non pareille en haultesse,
Priez pour moy perissant,

95 F Et oira.
98 G Ne qui. — 103 GI Que vostre filz ie le prie.
109 E O fontains de liesse. I leesse. — 111 GI doulant. — 112 I angelz. — 114 GI du tout puissant.

Vostre enfant,
Que sa gloire m'esliesse.

11. O Vierge tresglorieuse,
Vertueuse,
Plus humble que on ne diroit,
Si doulce, si gracieuse,
Si piteuse
Que plus dire on ne pourroit,
Mon cueur tant de bien reçoit
Quant vous veoit,
Ma chiere dame et maistresse,
Demander mieulx ne pourroit,
Ou qu'il soit,
Car vous estes mon adresse.

12. Glorieuse saincte dame,
Sans nul blasme,
A vous doit on recourir
Pour saulver et corps et ame
De la flame
D'enfer, pour peur d'y mourir.
Chascun doit avoir desir
De venir
Vers vous, gracieuse et belle,
Car tout bien et tout plaisir
Veut sentir
Le vray cueur qui vous appelle.

13. Trespreciеuse fontaine,
Clere et saine,
Et vraye estoille de mer,

120 D me delesse. — 135 D doit lon. — 136 D **sauluer corps.** — 138 D Que nous deuõs to' auenir. — 140 D De y venir. — 141 D A vous.
145 GI vray.

Esperance trescertaine,
D'amour plaine,
Que pecheurs doivent clamer,
Ou me pourray je bouter
Ne saulver ?
Quant Dieu chascun jugera
Qui me pourra conforter
Ne asseurer,
Vierge, quant le jour sera ?

14. Helas, Vierge, que fairont,
Que diront
Pecheurs a celle journee ?
Car les anges trembleront,
Quant orront
La sentence redoubtee.
Lors soyez, Vierge honouree,
Aprestee
Devant Dieu a joinctes mains,
En disant : « Doulce portee
« Tresaymee,
« Ayez pitié des humains. »

15. Helas, Vierge, que feray,
Ou seray
A ce jour horrible et fier ?
A vous du tout me rendray
Et diray

150 D Pour pecheur reconforter. — 151 A Ont pourray ie. — 152 D Ou sauuer. — 153 D Quant dieu iuger no' vouldra. — 155 D Ne sauluer. — 156 D ce iour.

157 D Helas dame que feront. — 158 D Ne diront. — 160 D Quant les anges. — GI Car les angelz. — 161 D Quant aurront. — 163 D Lors serez. — 167 D Tres amee. — 168 D Ayes mercis.

172 F ie me rendray.

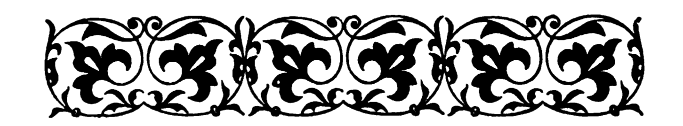
Que suis vostre prisonnier.
Je m'y doiz bien ralier
Et fier,
Car vous estes tant benigne
Que ne pouez oublier
Ne laisser
Celuy qui vers vous s'encline.

16. Povre Vierge au cueur piteux,
Moy paoureux,
Comme tout desconforté,
Doulant, pensif, peu joyeux,
Angoisseux,
A vous me suis transporté
Pour estre reconforté,
Supporté,
A ce jour espouventable,
Et pour estre translaté
Et porté
En la gloire perdurable.

Amen.

181 GI ou cueur. — 186 GI ie me suis. — 192 F En sa gloire perdurable. — GI *ajoutent* : Plaise a Dieu que ainsi soit.





APPENDICE

Le manuscrit français, qui supprime les strophes 8-11 remplace les strophes 15 et 16 par les 168 vers suivants :

1. *Las! ou iray je a mercy*
Ne a qui,
Fors a vous, Vierge Marie
De quoy Jhesucrist naquist ?
Veez my cy;
Certes, digne ne suis mye
Que vostre fils que tant prie
Et supplie
Daigne an rien entendre a my,
Tant est honteuse ma vie
Et hordie
Du vouloir de l'ennemy.

2. *Vostre presence rejoye*
Et gouverne
Tous cueurs qui sont en douleurs,

1 *Ms.* Helas. — 7 *Ms.* Que vostre fils tant deprie.
13 *Ms.* Mais vostre presence.

Penser vous remet en voye
Et rennoye
Toutes gens de leurs folleurs.
Qui se plain en profons pleurs
Vous doulceurs
Aport soubdainement joye,
Trop plus qu'il ne croist de flours,
Car tousjours
Est heureux qui que vous voye.

3. [O] fontaine de liesse
Saincte adresse,
Amant cueur triste et doulant,
O des anges la princesse
Et maistresse,
O mere du Tout Puissant,
O Virginité luysant,
Flourissant,
O non pareille haultesse,
Priez a moy confortent
Vostre enfant
Que sa grace m'esliesse.

4. [M]arie, vierge amoureuse,
Gracieuse,
La très plus humble qui soit,
La plus doulce et vertueuse
Amoureuse
Que plus dire on ne pourroit,
Mon cueur tant de bien reçoit
Quant vous voit,

19 *Ms*. plaindroit.
25-36 Ces vers sont un remaniement maladroit de la strophe 10.
37-48 Remaniement de la strophe 11.

Ma maistresse gracieuse,
Que demander ne savroit
Ne pourroit
Journee si tresheureuse.

5. [*O*] *roÿne debonnaire,*
Prest a faire
La paix des desconfortez
O tresdevote exemplaire
Pour atrayre
En paradis ses privez,
En pitié me regardez;
Requierés
Que j'aye enfin le salere
De ces beaulz yeulx que voyés
Et louez,
Le quel plus a vous doit plaire.

6. [*M*]*aiz j'é si mauvais vouloir,*
Main et soir,
Et petite conscience,
Si lasche cueur et vouloir
Moy savoir
Detourner d'outrecuidance,
Car la mondaine plaisance
Trop m'avance
A mal faire, a dire voir;
A paine ay je souvenance
Ne doubtance
Que m'ame peult mal avoir.

7. [*Mon*] *ame en peché encline*
Trop m'encline

48 *Ms.* Iournee plus heureuse. — 58 *Ms.* De voz. — 60 *Ms.* plus vous.

Au monde et aux faulx honneurs;
Mon meilleur desir assigne,
C'est dur signe,
Aux roys, aux plus grans seigneurs;
Je delaisse bonnes meurs
Par entreux.
Par l'amour mondaine et fine
J'employe a mal les labeurs,
Dont bons cueurs
Parviennent en gloire fine.

8. *Et quant plus croissent mes ans,*
Plus sont grans
Mes pechés et plus j'en faiz,
Plus sont mes pensees ardans
Et tendens
A ce que plus tost lairay,
Car, qui meure, je mourray,
Et ne sçay
Pas comment ne en quel temps,
Combien que oncquez n'y pensay,
Tant m'atray
Aux delitz mondains meschans.

9. [*E*]*t pour dire verité,*
Arresté
Suis tousjours a gloire vaine;
A oultraige et mauvaistié
A esté
Mon entente souverainne;
Encorez en rien ne me paine
D'avoir paine
Pour amander ma durté;
Ma vie est laide et villaine,

82 *Ms.* Memploye a mal labeurs.

Ains me maine
Le monde a sa voulenté.

10. *[S]i puis je bien pour loisir*
Dieu servir
A moitié tant seulement.
Et que en vauldroit le mantir?
Quant offrir
Me doy a luy humblement,
Et prier devotement,
Trop vilment
Je pense a maint faulx desir,
J'oublie en ung seul moment
Saulvement
Et ce que plus doy cherir.

11. *[M]a bouche parle sans plus ;*
C'est abus,
Quant mon cueur n'y pense point ;
Ainsi suis je despourveuz
De vertus,
Et de pechez si près joingt,
Car [je] me sans en tel point
Si fort point
Du monde et de ses abuz
Que l'ennemy s'i adjoingt
Qui m'ajoingt
D'estre pire qu'oncquez fuz.

12. *En quoy pourroit on pecher*
Ne souller
S'ame pour estre dempnee,
Ou je ne ay, sans finer,
Coustumer,
Ou en fait ou en pensee ?

116 *Ms.* villement. — 117 *Ms.* desirs. — 121 *Ms.* sans plour.

M'ame ja n'a pas cessee
Ne laissee
De chascun jour enpirer.
Oncques ne pensay journee
Ne dyniee,
Las, Dieu, pour moy [*de*]*cesser!*

13. [*O*] *meschante creature,*
Porreture,
Desplaisant viande a vers,
Bien doy doubter l'aventure
De l'oscure
Prison d'enfer le divers,
Car mes faiz sont si pervers
Et couvers
De tant venimeuse ordure,
Et tant mal mon sauveur sers!
Si en pers
De sains cielz la vie pure.

14. *Las, je ne fiz oncques bien*
Et voy bien
Mes pechez devant mes yeulx;
Mais je [*ne*] *voy, ne ne crain,*
Ne soustien
La foy que me donna Dieulx;
Ne suis digne de ces cieulx,
Ces sains lieux,
Qui sçay que je ne vaulx rien;
Pechez faiz jeunes et vieulz
Et ne veulx
Que fait de faulx crestien.

139 *Ms.* Lanne en est passe cessee.
163 *Ms.* ses seurs. — 164 *Ms.* Ses sains. — 165 *Ms.* Qui scet.



II

Oraison de Nostre Dame fort devote et bien composee, par laquelle on requiert les pechez estre effacés et les vertus estre donnees pour eviter enfer et avoir paradis.

1\. A toy, royne de hault parage,
Dame du ciel et de la terre,
Me viens complaindre de l'oultraige
De l'ennemy qui me fait guerre.
Mon povre cueur au corps me serre.
Las! chiere dame, secours moy,
Car je ne sçay ou confort querre,
Vierge, se je ne l'ay de toy.

2\. De toy me vient toute bonté,
Tresdoulce Vierge precieuse.
Se aulcun peché m'a surmonté,
Vueilles moy estre gracieuse.
La mort, qui est si treshydeuse,
Me vient happer, et ne sçay l'heure;
Mon ame en est si angoisseuse
Que de douleur chascun jour pleure.

11 D Saulchun. — 12 Vueillez. — 14 D et *m*.

3. Pleurer me fault mes grans meffaiz
Que j'ay commis par ma follie,
En pensant, en dictz et en faitz,
Rempliz de toute villenie.
Prie ton filz, je t'en supplye,
Que tu alaictas doulcement,
Qu'il luy plaise par courtoysie
De moy pardonner humblement.

4. Humblement je te faiz priere,
Mere de nostre redempteur,
Que ta bonne grace j'acquiere
Par t'amour et par ta doulceur.
Tu es le chastel fort et seur
Ou tous pecheurs se viennent rendre.
Je te supply, oy ma clameur,
Et en mon fait veuilles entendre.

5. Entens a moy, tressaincte Vierge
Qui enfantas le doulx Jesus,
Ton fils, de qui tu es concierge.
Clere lumiere, sans refus,
Oncques refusante ne fus
De pecheurs porter la querelle.
Tu es, certes, de plus en plus,
Gracieuse, plaisante et belle.

6. Belle sans per et sans nul sy,
Plus doulce fleur que n'est la rose,
Metz mon ame hors de soussy,
Qui de tout peché est enclose,
Car a ton filz parler je n'ose
Pour les grans vices ou je suis :

22 G alaicte.
27 Gl grace acquierel.

Je te supply sus toute chose,
Pry luy qu'il ayt de moy mercys.

7. Mercys requier a joinctes mains
A toy, tresoriere de grace ;
Faiz que mes maulx soyent estains
Et que ton filz pardon me face,
Car l'ennemy tousjours me lasse
Et me tient en peine et labeur,
Et, d'aultre part, la mort me chasse,
Par quoy je viz en grant langueur.

8. Langueur me fait plus noir que meure.
Las ! bien doibtz mauldire ma vie,
Car orgueil si m'a couru seure
Et le peché d'ire et d'envie.
Luxure aussi et gloutonnie,
Avec avarice et paresse
Avront sur moy leur seignourie,
Si t'amour a moy ne s'adresse.

9. Dresse mon cueur, je t'en requiers,
A la vertu d'humilité;
Par pitié aussi, volontiers,
Faiz tant que j'aye charité,
Toute abstinence et chasteté,
Avec largesse et pacience ;
Souffisancë en povreté
Me soit donnee et diligence.

10. Diligence m'est necessaire ;
Mere de Dieu, faiz que je l'aye,
Tant qu'a ton filz je puisse plaire
En quelconque lieu que je soye.
J'ay prins de tout peché la voye,

48 G merchys. — 51 GIJ tous mes maulx.

Si de toy n'ay misericorde,
Tant que de Dieu je me desvoye,
S'a moy ta grace ne s'acorde.

11. Acorde doncques ma pouvre ame
A Jesuchrist, roy glorieux,
Et luy prie, treschere dame,
Qu'en la fin me soit gracieux,
Et que son saint corps precieux
Dignement puisse recepvoir,
Tant quë au royaulme des cieulx
Je puisse paradis avoir.

12. Avoir ne puis aultre advocat,
Quant viendray au point de la mort.
Si toy, dame, n'y metz debat,
Je suis en denger d'avoir tort.
Je vis tousjours en desconfort
Et si ne sçay que devenir;
Si par toy ne viens a bon port,
En grant peril me fault finir.

13. Finir me fault, Vierge pucelle:
Conduys mon ame hors de peine,
Et la garde de mort cruelle
Par ta grant bonté souveraine.
Tu es le ruysseau, la fontaine
Qui lave toute ame pollue;
Purge la de tache villaine
Pour estre a Dieu nette rendue.

Amen.

88 G puis.
95 G Garde la de mort. — I Et la garde de la.
101 G Tu es le russel et la. — GI *ajoutent ces deux vers :*
L'ame qui est d'ordure taincte
Doibt ainsi faire sa complaincte.



III

Oraison a la glorieuse vierge Marie, pour dire tous les jours.

Glorieuse vierge Marie,
A toy me rens et sy te prie
Que tu me vueilles aÿder
En tout ce que j'avray mestier.
Garde mon corps de malladie
Et tien mon ame en ta ballie.
Fay moy vivre tousjours en paix
Et me deffens du faulx mauvais,
Qu'il ne me face chose faire
Qui a ton filz doibve desplaire,
Et sy te pry, Vierge honoree,
Que je passe jour et nuytee
Sans point pecher mortellement
Et sans mourir villainement.
Donne moy telle repentance,

2 *GIa* ie me rens. — 3 *a* Quil te plaise de moy aider. — 4 *a* En tous ce que sera mestier. — 5 *Ia* de villenie. — 6 *a* Et *m.* — 7 *a* tousiours viure. — 9 *a* Que ne me fasse. — 10 *a* Qua iesucrist puisse desplaire. — 11 *a* Et sy te prye. — *a* Et te supplie. — 12 *a* Que puisse passer la iournee. — 13 *a* point *m.* — 14 *a* Ne mourir mauluaisement. — 15 *a* Et me donne telle.

Vierge, par ta digne puissance,
Que aye vraye contricion
Et en la fin confession.
Et quant mon dernier jour sera,
Que l'ame du corps partira,
Vueille la en ta garde prendre
Et de l'ennemy la deffendre,
Qu'il ne luy face villenie.
Je te supply, vierge Marie,
Que la presente a ton cher filz
En la gloire de paradis.
Affin que de moy te remembre,
Le doulx salut je te vueil rendre
Que l'ange Gabriel t'aporta,
En disant : *Ave Maria.*

17 *Gla* Que iaye. — *a* confession. — 18 *à* Et de mes pechez vray pardon. — 20 *a* me partira. — 23 *a* Que ne me fasse villennie. — 24 *a* supplie. — 25 *GI* presentes. — 28 *a* veulx.





ADDITIONS ET CORRECTIONS

Tome I

I. — *L'ABC des doubles.*

P. 1. *Ajouter en tête du 3e alinéa* : Il existait au commencement du XVe siècle un *ABC des simples*, que de nombreux manuscrits attribuent à Jehan Gerson (Biblioth. Nat., fr. 980, 981, 1551, 1836, 1843, 1861 ; Biblioth. de Poitiers, 95). C'est évidemment cette pièce qui a donné à notre poète l'idée de sa composition.

P. 17, v. 192, *lire* : Porte après sur son œil la bende.
— v. 195, *lire* : en balle.
P. 18, v. 231, *lire* : brule.
P. 20, v. 289-290, *lire* :

Encores se remect sur couste
Et si fault avoir quoy qu'il couste

P. 21, v. 306, *lire* : a coustre.
P. 21, première ligne de la note, *lire* : rencontrent.
P. 22, v. 335, *lire* : de l'ivre.
P. 35, v. 701, *lire* : cil qui est jeu.
P. 37, v. 773, *lire* : cil qui l'angaige.

P. 41, v. 891-892, *lire* :

Considere que, quant tu nès,
Saige ne fort ne riche ne es

P. 43, v. 944, *lire* : parfait.
P. 44, v. 983, *mettre une virgule après* partons.
P. 44, v. 984, *mettre un point après* pardons.
P. 45, v. 1012, *lire* : Tu ne gardes l'eure.
P. 49, v. 1141, *lire* : sa lye.
P. 49, v. 1146, *lire* : acquiert.
P. 52, v. 1227, *lire* : traiz.

II. — *Les Faintes du Monde.*

P. 61, *ajouter* :

Aa. — Bibl. Nat., Nouv. Acq. fr. 10032, fol. 259-278 v°.

Voici les variantes de ce manuscrit :

Titre : SENSUIT VNG TRAICTIE PAR FORME DE QUOLIBETZ POUR RESPONDRE A TOUS PROPOS COMPOSE PAR VNG POETE EN SON VIVANT DE GRANT RENON.

35 Lautre parest. — 38 sen est. — 54 Pour aler en pelerinage. — 55 elle peste. — 70 Sen. — 80 encores. — 81 bon amy. — 83 Tel que on. — 85 Je cuide tel pour mon amy ennemy. — 88 Qui pour moy. — 103 Lun veult estre. — 114 moy *manque*. — 118 tresfainct. — 121 Tel a le bruit de prodonmie. — 127 debte. — 131 le premier. — 132 de la sepmaine. — 141 auant quil. — 142 Que quant vient au point de quoy na. — 149 Tel a route. — 159 Tel tente. — 173 Tel scet bien. — 180 Que jamais nen gangna. — 186 Que. — 188 Que. — 197 Tel ne veult faucher ne semer. — 200 sa flecte. — 204 Qui ne trouue. — 206 Qui vient de Nantes en dangers. — 210 les pourchas. — 212 que sont este. — 219 de noz poes. — 225 Adueuez uous. — 228 Que quant il y serat. — 230 Quil a. — 235 monseigneur. — 236 deuant quil couche. — 237 a estre. — 240 Quen. — 242 comment. — 245 ou pretore. — 255 Qui nen aura. — 258 ja *manque*. — 264 Qui ne para pas. — 267 Tel reboute. — 269 Tel vient a mon puis. — 280 de deniers. — 286 ou la voit aler. — 294 Que bien vouldroit que fust. — 300 Que. — 302 Quel a. — 313 Sus moy. — 316 demourra. — 320 Qui ny. — 322 Qui est encores. — 324

Qui ne. — 335 mayree bieux. — 336 Que. — 342 en tresmalan. — 366 Quil y. — 377 qui sen. — 388 june june. — 424 encorc. — 334 Qui ny entend. — 441 Tel use de belle parole. — 443 Tel en paroles nous flagolle. — 452 Qui ny cognoist. — *Les vers* 471-472 *sont placés avant* 469-470. — 469 la mort. — 470 la. — 480 nen. — 485 qui na vent. — 489 joingt. — 493 bien empire. — 520 Qui nest pas bien ruze du veaultre. — 534 Qui ne se monstre ne se nomme. — 536 Que. — 541 mais cest a tort. — 547 de lon pais. — 558 en leurs presences. — 560 en leurs absences. — 572 qui promette. — 577 a loisir. — 586 na *manque.* — 587 de biens. — 594 souvent moult enguigne. — 607 Tel dailleurs au conuy sexcuse. — 608 qui ja vouldroit bien. — 612 faire a cognoistre. — 629 ses denrees estable. — 637 et en va le pas. — 644 Que. — 646 joune ou vieulx. — 650 pas pourtant. — 655 et fait sa cedule. — 657 espouser prendre. 665 et frere. — 673 de la theologie. — 675 en la theologie. — 680 Qui sen scet bien a quoy tenir. — 683 sus autruy. — 686 Qui sus lui beuuroit. — 700 Tel pille quon pillera. — 708 asamble. — 716 prest *manque.* — 721 de la bouche. — 730 Qui na seau. — 744 Qui encores. — 756 Tel vise qui fault bien attraire. — 759 Tel ferre. — 763 Tel a son cheual mect la selle. — 775 qui remple. — 786 pis. — 797 bien a. — 801 escripre. — 816 De quatre. — 827 Tel doit. — 835 Tel su en yver. — 836 Qui en este cest. — 838 nauoir. — 846 Que. — *Le ms. s'arrête au vers* 847.

P. 62, l. 3, *lire* : *Ni mieulx ne pis.*

P. 64, *ajouter* :

Ia. — Les faintises du monde. — [Fol. 2 :]

> [B]eau frere se dieu vous doint ioye ||
> Affin que soyez plus prudent...

— [Fol. 17 :] *Cy finissent les fainti-||ses du monde. S. l. n. d.* [*Lyon, Pierre Mareschal et Barnabé Chaussard, v.* 1495] in-4 goth. de 18 ff. non chiffr.

Le titre est orné du bois bien connu qui représente un philosophe debout, tenant un bâton entouré d'une banderole. Cette figure est répétée au v°;

Biblioth. munic. de Grenoble, n° 28 (Catal. par Maignien, n° 17).

P. 82, *remplacer la note 1 par ces mots :* Qui est faux monnayeur.

P. 89, v. 304, *lire* : Qui.

P. 93, v. 370, *lire :* aise.

P. 111, *remplacer la note 1 par ces mots* : Tel sera pendu.

P. 113, v. 762, *lire* : qu'elle.

P. 117, v. 838, *lire* : n'avoir.

— v. 853, *lire* : juste pois.

III. — *Le Debat de l'Omme et de la Femme.*

P. 127, *placer en tête de la Bibliographie :*

Bibl. nat., Nouv. Acq., fr. 10032, fol. 251-257 v°.

Voici les variantes de ce manuscrit :

Titre : LE DEBAT DE LOMME ET DE LA FEMME
LOMME DIT.

17 Nulz angelz se sont. — 18 En femmes. — 21 Pluseurs angelz. — 35 adolatria. — 43 Iusques. — 63 Tant virilement semploia. — 81 Que on. — 83 Par femmes et viennent. — 91 impossibia. — 94 Fut homme si beste vestue. — 95 le maistria. — 101 De laduement. — 111 le *manque.* — 130 et joinctes. — 137 De mauuaises. — 143 Onze mille y a. — *A la suite du vers* 160, *on lit :* Explicit le debat de lomme et de la femme. Busy. — 164 ont procede. — 169 Lun homme a fait. — 170 Les autres. — 174 Les autres. — 175 Tirans enrages. — 182 Routiz, boullyz et escorchez — 204 Et tous. — 205 Pour quoy. — 208 *manque.* — 209 Qui na la grace de soy bien taire.

IV. — *Le Blason de faulses amours.*

P. 165.

Nous n'avons cité aucun manuscrit du *Blason de faulses amours*; un fragment du poème se trouve pourtant dans un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal, n° 3059, sur le feuillet de garde de tête (xve siècle).

Ce fragment comprenant les 12 premiers vers n'offre qu'une variante :

5 Ou ie.

La Bibliothèque de l'université Harvard possède un manuscrit de *Pathelin*, à la suite duquel est *Le Blason de faulses amours*; ce volume, qui nous a été signalé par M. Holbrook, est une copie ancienne de l'une des éditions que nous décrivons pp. 179-182.

P. 170, *ajouter* :

Fa. — Le grãt || blasõ || de faulses || Amours. *S. l. n. d.* [*Lyon, Pierre Mareschal et Bernabé Chaussard, v.* 1495], in-4 goth. de 26 ff. non chiffr.

Le titre porte la marque des imprimeurs.
Un exemplaire incomplet des 2 derniers ff. nous a été communiqué par M. Jacques Rosenthal, libraire à Munich, le 6 juin 1901.

P. 175, *ajouter* :

Ma. — Le grant blason de || faulses amours. — [A la fin :] Amen. || *Pour richard mace de* || *mourãt aux cinq chappeletz deuant nostre dame. S. l. n. d.* [*Rouen, vers 1515*], in-8 goth. de 16 ff. non chiffr. de 32 lignes à la page, imprimé en lettres de forme sur 2 col., sign. *A* et *B*.

L'édition n'a qu'un titre de départ. Voici le fac-similé de la première page :

LE grant blason de faulses amours

Ue gentil homme
Ung iour passoye
Pres la saulsoye
Disant sornettes.
Uas cheuauchoye.
dont ie chantoye
telz chansonnettes.
toutes flourettes
sont amourettes
cest de plaisāce la mōtioye
Bō fait toucher ces mam
Et ap̄s plust (melettes
eurs bergerettes.
Souuēt ie la recōmēcoye
Auecques moy
Paisible & coy
Uenoit ung moyne
qui sans esmoy
destre apart soy
Mettoit grant peine
par mont par plaine
de longue allaine
disoit ses heures a destroy
Tant q̄ ie lui dis quel tru
Uous direz bien (daine
lautre sepmaine
Chantons nous deux par
vostre foy

Car en chantant
Et sesbatant
Le temps se passe
Qui va rusant
& deuisant.
Moins il se lasse
Bapart tracasse
Our & me casse
chantons nous deux.
truffant bourdant
Ue moyne.
Sil cōuenoit q̄ ie chan
Jay dist il la voix (tāsse
sourde & casse
& si nest pas biē accordāt,
Puis ie voy bien
Tant au maintien
qua la parolle
que dautre bien
Ne donnez rien
Fors damour folle
venus friuolle
en son escolle.
voꝰ a fait grāt praticien.
voꝰ chātez le cueur vous
Et bien mōstrez (volle
que amour affolle
Ceulx q̄lle tiēt en sō lyen.
A

Le poème se termine au fol. *Bvij*[b] par l'acrostiche GVILL'y1 ALECIS. Il est suivi de 17 quatrains intitulés *Ballade :*

L'estat du monde est variable ;
Ne cuide nul qu'il soit estable...

Au v° du dernier f. sont les armes de la ville de Rouen :



Catal. Rothschild, IV, n° 2797 (exemplaire de Charles Lormier, Cat. de 1901, n° 308).

P. 177 (édition S), ligne 3, *ajouter :*

Voici la reproduction du titre :

Le grant blason de faulces amours fait p̄ frere Guillaume alexis Religieux d̄ lyre et prieur de bussy En cheuauchāt auec vng gentil hōe entre Rouen et vnostau Perche



P. 178, *ajouter* :

Q. — Le grant blason de faulses || amours. *S. l. n. d.* [*Rouen, v.* 1520], in-8 de 28 ff. non chiffr. de 27 lignes à la page, car. goth., sign. *A-C* par 8, *D* par 4.

Le titre porte la marque de *Raulin Gaultier*, imprimeur à Rouen de 1507 à 1534.

Le texte commence au v° même du titre.

Biblioth. de l'Arsenal, Rés. B.-L. 7230.

Cette édition est probablement du même temps que l'édition du *Debat de l'Homme mondain et du Religieux* décrite ci-dessus (t. III, p. 135).

P. 185, v. 1-3, *lisez* :

Ung jour passoye
Près La Saulsoye [1],
Disant sornettes...

P. 196, v. 250, *lire* : Puis, quant on vient sur l'aage ancienne.

P. 211, v. 613, *ajouter en note* :

Les strophes 56, 53, 58, 57, 60, 68, 52 (dans cet ordre) ont été introduites dans *La grant Malice des femmes* (Montaiglon, *Recueil*, V, pp. 309-311).

P. 217, v. 775, *lire* : pris'on.

P. 223, v. 919, *ajouter à la fin une virgule.*

P. 246, v. 1449 :

Au Neufbourg vinsmes au disner.

— v. 1456. Saint Gilles n'est pas seulement le patron de Bonneval, il est aussi le patron de La Neuve Lyre, dont l'église remonte au XIII° siècle. (F. Amours.)

L'éditeur de 1734, p. 292, dit qu'une ancienne édition contient cette variante :

A Lions vinsmes au disner.

1. La Saussoye est un petit bourg, ou village, situé près d'Elbeuf, sur la route de Rouen au Neubourg. A la fin du XV° siècle, La Saussoye appartenait aux ducs de Lorraine; les ducs d'Elbeuf y avaient leurs sépultures. (F. Amours.)

Il s'agit de Lyons-la-Forêt, dans le département de l'Eure. (Guéry).

P. 321, v. 1113, *lire* : d'Alez.

Tome II.

V. — *Le Passetemps des deux Alecis.*

Page 9, v. 34-36 : *Ponctuer ainsi* :

Bestes et vent tout luy fait guerre;
Tant que, s'il n'a qui le sequeure,
C'est grant merveille s'il demeure.

P. 16, v. 165, *lire* : desrunement.

VI. — *Poésies palinodiques.* — Rondeau.

P. 39, *ajouter* :

A². — Biblioth. nat., Nouv. Acq. franç., 10032, fol. 257, v°-258.

Voici le texte donné par ce manuscrit; il doit être rapproché du texte donné p. 60 :

Rondiau de Nostre Dame a ce propos.

Veullent ou nom les mauldis envieux,
Pucelle suis et demourray pucelle;
Et si m'a mis le laict en la mamelle
Le plus biau filz qu'on vit oncque de deux ieux.
Et se querez des dames en tous lieux
La plus bruyant je dy que je suis celle.
Veullent ou nom les mauldis envieulx,
Pucelle suis et demourra pucelle.
D'un bel acueil, courtois, solacieux,
Simple en doulceur comme la tourterelle,
Sage, prudent plus que femme mortelle,

Seule sans sy, de maintien gracieux,
Veullent ou nom les mauldis envieux,
Pucelle suis et demourray pucelle.
Le dieu d'Amours a bien voulu des cieulx
Me venir veoir, tant luy ay samblé belle,
Veullent ou nom les mauldis envieux,
Pucelle suis et demourray pucelle.
Dont les amans qui seront curieux
De me chanter ceste chanson nouvelle,
Je leur donray peut estre chose telle
Que tout le monde on ne trouveroit mieulx,
Veullent ou nom les mauldis envieux,
Pucelle suis et demourray pucelle,
Et si m'a mis le laict en la mamelle
Le plus biau filz qu'on vit oncq de deux yeulx.

A[2]. — Biblioth. municip. de Poitiers, ms. 95, fr. 1. — La pièce y est intitulée : *Rondeau de la belle mere et vierge.*

VII. — *Le Passe temps de tout homme et de toute femme.*

P. 74, n. 1. *Ajouter* :

M. Paul Meyer a signalé d'autres manuscrits. Voy. *Romania*, t. XVI, p. 68.

P. 88, ligne 24, *lire* : miniaturées au fronton.
P. 187, v. 2286, *lire* : si bref oit.
P. 263, v. 4515, *lire* : plaisirs divers.

VIII. — *Le Martyrologue des faulses langues.*

P. 352, ligne 8 de la note, *lire* : perturbateurs.

Tome III.

IX. — *Le Miroer des moines mondains.*

P. 2, l. 7, *lire* : Jehan Daniel.

P. 7, l. 24, *ajouter :*

Ca. Le || Miroer des || Moines mondains, || et le gouuernement || d'iceux || Nouuellement Imprimé reueu & recor || rigé de nouueau. || *A Rouen,* || *chez Adrieu* [sic] *Morront, dans laistre nos-* || *tre Dame, pres les changes, S. d.* [*v.* 1615], in-8 de 8 ff. non chiff. et 1 f. blanc (?).

Le titre, encadré d'ornements typographiques, est décoré d'un petit bois signé des initiales A. M. R., c'est-à-dire probablement *Adrien Morront, Rouennois.*

Cette édition contient les mêmes pièces que les précédentes.

Les seuls volumes datés que nous ayons rencontrés avec le nom d'*Adrien Morront* sont deux ouvrages espagnols d'Ambrosio de Salazar : *Las Clavellanas de recreacion* et l'*Expezo general de la gramatica en dialogo,* qui sont de l'année 1614 (Alfred Morel-Fatio, *Ambrosio de Salazar*, 1901, pp. 36, 41).

Biblioth. de feu le baron James de Rothschild (Cat.,, IV, n° 2803).





TABLE

DES PREMIERS VERS ET DES REFRAINS CONTENUS DANS LES TROIS VOLUMES[1].

Les vers qui ne sont pas de Guillaume Alexis, ou qui lui sont simplement attribués sont imprimés en caractères italiques.

Abraham fut jadis moult riche, II, 189.
Absalon, filz de David roy, II, 210.
Adam jadis, le premier pere, I, 133.
A gent oyseuse temps ennuye, I, 123.
Ainsi comme l'homme ydolatre, II, 193.
Ainsi quant les dampnez verront, II, 266.
Ainsi qu'on va seul, son ennuy passant, II, 41.
Amon, le filz du roi David, II, 224.
Amour m'a fait du ciel descendre, III, 37.
Après l'ascension de Dieu, II, 186.
Après la tribulation, II, 281.
A toi royne de hault parage, III, 195.
Atout par moy, sire, je pense, III, 43.

1. Cette table contient, non seulement le premier vers de chaque poème, mais encore le premier vers de chaque tirade importante.

Au Livre des roys est trouvé, II, 235.
Au moys de may qu'Amour se renouvelle, I, 354.
Aussi après boire et manger, II, 210.
Aussi Herodès Antipas, II, 204.
Au temps du saint prophete Helye, II, 181.
Ave Maria, nostre dame, I, 129.
Avoir ne peut on a raison, I, 124.
Ayez pitié de ma povre ame (ball.), II, 34.
Balaac, roy de Moabites, II, 176.
Balthazar, qui fut filz du roy, II, 203.
Beau frere, se Dieu vous doint joye, I, 75.
Beautez, roynes d'amour, l'aliment de ses flames, III, 6.
Bien est vray ce que dit le saige, II, 188.
Bien est vray que Dieu m'a créé, III, 46.
Bonne remonstrance par figure, I, 72.
Cent mil escus d'or au soleil, III, 6.
C'est le loyer de mes folles amours (refr.), I, 375.
Ceulx le Saint Esprit recevoient, II, 234.
Ceulx qui vouldront au long ce livre lyre, II, 101.
Ceulx qu'on voit la science avoir, II, 125.
Choré, Abiron et Dathan, II, 234.
Cy finissent les vers et dis, I, 252.
Combien qu'en servant le servant, II, 133.
Considerons ce qu'en publicque, II, 165.
Dame seinte Marie, reine gloriose, III, 173.
Dames, laissez tous ces villains a part, III, 6.
De busches n'est point actisé, II, 267.
Degrepir me fault et fouir, III, 130.
Dès que Zebedee la mere, II, 250.
Deux viellards, prestres de la loy, II, 224.
Devant que la cause premiere, I, 269, 343.
Dieu glorieulx, I, 340.
Dieu, sans autre matiere querre, II, 114.
En Babilone firent tour, II, 241.
En contemplant, I, 252.
Encores pis. Il faut qu'on face, II, 255.

En diverses choses labourent, II, 127.
En la parfin de l'euvre louer Dieu... I, 377.
En œuvre de luxure, III, 80, 82.
En pompes, en honneur, III, 85.
En quel façon pourrois tu rendre, III, 56.
En son humilité, III, 79.
En ung hault mont, pour moy fort a monter, I, 5.
Est il point chose plus vilaine, II, 207.
Et de sa mere glotonnie, II, 214.
Et pour mieulx les vices remordre, II, 164.
Et quant celluy grant jour viendra, II, 279.
Et quant l'homme est en hault levé, II, 237.
Et si les genz pour leurs pechez, II, 160.
Fol couvoiteux, veulx tu sçavoir, II, 174.
Gens qui voulez et desirez sçavoir, I, 72.
Glorieuse vierge Marie, III, 199.
Glotonnie certainement, II, 200.
Golias qui estoit geant, II, 242.
Grace fait bien servir, III, 61.
Grans meschefz ont les indigens, II, 130.
Helas! mon Dieu, je me sens si remply, I, 73.
Her et Honan, filz de Judas, II, 219.
Homme vivant selon raison, III, x.
Il advient tant de maladies, II, 153.
Il est moult grant necessité, III, 67.
Il n'est danger que de villain (ball.), I, 163.
Il n'est gueres de gens coulpables, II, 248.
Il n'est homme qui puisse dire, II, 257.
J'ay bien voulu du ciel descendre, III, 5.
J'ay entreprins, de pensee et courage, III, 167.
J'ay vescu si tresmalement, III, 31.
Ja ne te plaise moy deffaire, III, 31.
Je me complains de ma jeunesse... I, 243, v. 1392.
Je te dy verité, III, 79, 82.
Je te salue, glorieuse pucelle, II, 39.
Job disoit a Dieu en grant pleur, II, 270.

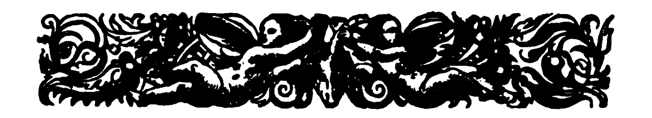
La couvoicteuse creature, II, 190.
L'ame a troys vertus naturelles, II, 116.
Las! ce corps que tant nous prison, II, 146.
Las! ou iray je a mercy, III, 189.
Las! quant on ne s'en doubte pas, II, 154.
Le cas requiert que cy racompte, II, 156.
Le couvoiteux ses biens assemble, II, 231.
Le jour de Dieu tresmerveilleux, II, 247.
Le mauvais riche tirannicque, II, 206.
Le premier chapitre se nomme, II, 103.
Le premier pere, Adam, III, 63.
Lequel d'entre vous, miserables, II, 276.
Le roy Anthioch fierement, II, 244.
Le roy Assuere honnora, II, 242.
Le roy David, de son solier, II, 222.
Le roy Nabugodonosor, II, 240.
Les dampnez en la peine amere, II, 268.
Les dampnez en peine cruelle, II, 263.
Les dampnez, pour leur forfaicture, II, 271.
Les dampnez se repentiront, II, 265.
Les deux filz Hely, qui estoient, II, 221.
Les filz d'Israel ou desert, II, 202.
Les hommes au commencement, II, 121.
Les hommes se monstrent infames, I, 142.
Les hommes troys choses desirent, II, 163.
Le signe primerain, III, 90.
Les mauvais n'ont joye qui dure, II, 140.
Les oyseaulx sont nez pour voler, II, 124.
L'esperit s'en yra grant erre, II, 261.
Le temps de la nuyt ordonné, II, 150.
L'homme couvoicteux est hastif, II, 196.
L'homme vient comme fleur, III, 82.
L'orgueil, des noises ataineux, II, 239.
Lors a ceulx qui jugés seront, II, 288.
Loth qui fut frere d'Abraham, II, 209.
Luxure est nostre familier, II, 215.

Maint homme prent la mort, III, 88.
Mais que diray je des meschans, II, 155.
Ma mere m'enfanta pure en virginité, III, IV, 73.
Marie, mere de concorde, I, 20.
Mere de consolacion, II, 34.
Meschief soit a ceulx qui se lievent, II, 213.
Mon compaignon, que veulx tu faire, III, 137.
Mon frere, mais soyons contens, II, 7.
Ne chiere que d'omme joyeux (ball.), I, 103.
Nichanor, le prince orgueilleux, II, 243.
Noé jadis planta la vigne, II, 208.
O d'homme ville iniquité, II, 120.
O Dieu du haultain firmament, III, 120,
O escarboucle reluysant, II, 34.
**On ne sçavroit veoir pour ce jour,* I, 5.
O recouvrance moult plaisant, II, 34.
O feu qui ne se peult estaindre, II, 173.
On voit que ceulx de hault degré, II, 170.
O presumption orgueilleuse, II, 240.
O que couvoitise d'argent, II, 175.
O quelle angoisse, quel soucy, II, 130.
O quel paour, quel fremissement, II, 284.
Or escoutez, mes bonnes gens, I, 129.
O royne qui fustes mise, III, 181.
Or vient, sans contr'allegement, II, 277.
O tresmaleureuse richesse, II, 175.
Ou temps que la terre d'Egipte, II, 201.
Ou temps qu'on disoit mil deux cens, II, 103.
O vous qui en maintes manieres, II, 167.
Par sus tous estoit fort Sanxon, II, 228.
Pense souvent lassus, III, 177.
Pharaon, d'Egipte le roy, II, 245.
Plaisans mignons, gorriers esperrucas, I, 171.
Plus a de boys en la fournaise, III, 51.
Pour la misere de nature, II, 118.
Pour quoy est donnee lumiere, II, 117.

Pour quoy se va homme ahurtant, II, 192.
Pour t'aymer et servir, III, 61.
Pour ung plaisir mille doulours (refrain), I, 189, v. 96; 254, v. 53.
Preserve mon corps et mon ame (ball.), II, 34.
Quant a par moy je contemple et carcule, I, 273.
Quant aux honneurs l'ambicieux, II, 238.
Quant Colette Colet colie, I, 21.
Quant le feu pourra non brusler, II, 135.
Quant les quatre anges corneront, I, 163.
Quant noz premiers parents pecherent, II, 252.
Quant pour nous humblement, III, 59.
Quant ung cordier cordant, I, 164.
Quant ung cueur volontaire, III, 92.
Quelle douleur, quelle tristesse, II, 152.
Qui a bien vivre veult entendre, I, 173.
Qui aultruy blasme sans raison (ball.), I, 163.
Qui est celluy qui pourroit dire, II, 217.
Qui eut oncques tant de sejour, II, 147.
Qui ne craindroit tel jugement, II, 286.
Qui prent plaisir de passer temps à lire, III, 131.
Qui scet Dieu de bon cueur amer, I, 9.
Qui veult a bonne fin venir, I, 73.
Qui veult le titre de ce livre, II, 110.
Regarde comment Dieu menace, II, 254.
Retirez vous, noirs emplumez, III, 9.
Royne des cieulx, *chef d'euvre de nature*, II, 39.
Royne qui fustes mise, III, 181.
Ruben, filz de Jacob, alla, II, 228.
Saint Sebastien, du cueur piteux, II, 34.
Salomon fut tenu bien sage, II, 230.
Sçavoir doit creature humaine, II, 149.
Se les honneurs viennent a tard, II, 233.
Selon raison, justice et equité, III, 5.
Senecherib, l'orgueilleux roy, II, 246.
S'ensuyt dudict Contreblason, I, 277.

Se racompter convenoit les hystoires, I, 353.
S'est engendree ceste grosse varolle (ball.), I, 172.
S'il appartient veoir flourir en seigneurs, II, 171.
S'il te survient tentacion, III, 118.
Soulz l'estendart de toy, vierge pucelle, II, 65.
Sur tous les anges couronnee (refr.), I, 269, 343.
Tantalus meurt de soif en l'onde, II, 193.
Tant plus m'estoit la mort prochaine, III, 53.
Te fault contenir humblement, III, 79.
Tel rit joyeux qui puys de douleur plure, I, 107.
Tous jours a la joye mondaine, II, 148.
Tout homme vient de terre nu, II, 120.
Trosne haultain et triclin virginal, II, 58.
Tu es fouls, pran une massue (ball.), I, 136, note.
Tu te fais ingnorant de moy, III, 29.
Un beau matin, I, 162.
Ung homme du mont Effrayn, II, 220.
Ung jour passoye, I, 185.
Ung jour pensoye, I, 282.
Ung jour viendra, I, 202.
Un philozophe en robbe salle, II, 255.
Ung roy viendra, I, 202.
Un seul Dieu tu adoreras, I, 72.
Vie d'homme au commencement, II, 197.
Vie d'homme ce n'est que guerre, II, 144.
Vision de divinité, III, 49.
Vive François de Vallois, roy de France, I, 264, 272, 276, var.
Vive Loys de Valloys, roy de France, I, 265, 267, 276.
Vive tout leal amoureux (refr.), I, 340.
Vivre en vertus et en foy bien mourir (ball.), II, 58.
Vueillent ou non les mauldis envieux, II, 60, 61; III, 210.
Vueillent ou non, mesdisans envieux, II, 61; III, IV.
Vueilles mes prieres ouyr, III, 29.
Vuyde de ce lieu fleumaticque, III, 167.
When Phebus reluysant most ardent was and shene, I, 145.

Pour quoy se va homme ahurtant, II, 192.
Pour t'aymer et servir, III, 61.
Pour ung plaisir mille doulours (refrain), I, 189, v. 96; 254, v. 53.
Preserve mon corps et mon ame (ball.), II, 34.
Quant a par moy je contemple et carcule, I, 273.
Quant aux honneurs l'ambicieux, II, 238.
Quant Colette Colet colie, I, 21.
Quant le feu pourra non brusler, II, 135.
Quant les quatre anges corneront, I, 163.
Quant noz premiers parents pecherent, II, 252.
Quant pour nous humblement, III, 59.
Quant ung cordier cordant, I, 164.
Quant ung cueur volontaire, III, 92.
Quelle douleur, quelle tristesse, II, 152.
Qui a bien vivre veult entendre, I, 173.
Qui aultruy blasme sans raison (ball.), I, 163.
Qui est celluy qui pourroit dire, II, 217.
Qui eut oncques tant de sejour, II, 147.
Qui ne craindroit tel jugement, II, 286.
Qui prent plaisir de passer temps à lire, III, 131.
Qui scet Dieu de bon cueur amer, I, 9.
Qui veult a bonne fin venir, I, 73.
Qui veult le titre de ce livre, II, 110.
Regarde comment Dieu menace, II, 254.
Retirez vous, noirs emplumez, III, 9.
Royne des cieulx, chef d'euvre de nature, II, 39.
Royne qui fustes mise, III, 181.
Ruben, filz de Jacob, alla, II, 228.
Saint Sebastien, du cueur piteux, II, 34.
Salomon fut tenu bien sage, II, 230.
Sçavoir doit creature humaine, II, 149.
Se les honneurs viennent a tard, II, 233.
Selon raison, justice et equité, III, 5.
Senecherib, l'orgueilleux roy, II, 246.
S'ensuyt dudict Contreblason, I, 277.



TABLE

DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

Aaron, I, 325; II, 234, 235.
Abel, I, 142, 325.
Abigaïl, I, 328.
Abiron, II, 234.
Abraham, I, 140; II, 170, 190, 209, 266, 268.
Abram, I, 325.
Absalon, I, 212; II, 107, 210, 214, 224, 235, 236.
Acab, II, 181-183.
Achilès, I, 327.
Achor, II, 179, 180.
Achterfeldt (J. H.), II, 74.
Aculmene, femme d'Amphitryon, II, 55.
Ada, I, 298.
Adam, I, 298, 325; II, 42, 46, 55, 69, 200, 241, 349. — Voy. Addam.
Adam (V.), impr. à Douai, I, 74.
Adama, II, 217.
Addam, III, 96. — Voy. Adam.
Adonville (Jacques d'), poète, I, 59, 274.
Adriane (= Ariane), II, 322-324.
Agamemnon, I, 307.
Agathe (Sainte), I, 339.
Aglaé, I, 288.
Agnès, I, 301.
Agrision (= Acrisius), roi d'Argos, II, 55.
Ahel, I, 325.
Aioth, I, 322,
Aix en Provence : Bibliothèque Méjanes, I, 181.
Alain (Pierre), impr. à Angoulême, I, 62; II, 298.
Albret (Alain, sire d'), I, 264.
Albret (Loïse d'), I, 263.

Albumasar, I, 327.
Alcumene (= Alcmene), II, 55. — Voy. Aculmene.
Alecis (Guillaume Hareng, dit), nom véritable du poète, III, vj.
Alexander, I, 308.
Alexandre VI, pape, I, 306.
Alexis (?) cordelier, frère du poète, II, 1 ; III, vij-viij.
Alexis (Guillaume) : notice sur sa vie, III, i.
Alez, III, 210.
Alyne (Jehan), poète, II, 38.
Alissot (Jehan), impr. à Paris, II, 30.
Alithia, I, 334.
Aman, I, 300; II, 108, 242, 243.
Amerval (Eloy d'), poète, I, 200, 280.
Amiclas, I, 334.
Amiens, I, 251 ; III, 176. — Bibliothèque d' —, II, 29.
Amon, I, 135, 212, 327 ; II, 210, 224.
Amos, I, 312, 326 ; II, 107,
Amours (F.), II, 209.
Amphitrion, II, 55.
Amulius, I, 327.
Anaclet II (Pierre de Léon, dit), anti-pape, II, 233.
Ananias, II, 106.
Ananie, II, 186, 187.
Ananiel, II, 326.
André, prieur de Bucy, III, ix.
Andrelini (P. Fausto), poète, I, 278.
Andronicus, I, 327.
Angier (Michel), libr. à Caen, I, 69 ; III, 25.
Angiers, I, 85.
Angleterre, I, 97.
Anglès, Anglois, I, 321, 322.
Angloro (?), leçon corrigée, I, 288, v. 166.
Anjou, I, 40.
Anna, I, 328.
Anne, I, 299 ; III, 106.
Anne d'Autriche, III, 6.
Anselme (Saint), I, 73.
Antechrist, II, 280.
Anthoine, triumvir, I, 215.
Anthon (Jehan d'), ou d'Authon, I, 281.
Antioch, II, 244, 245.
Antiochus, I, 301.
Antithius, I, 310.
Antitus, I, 280.
Antroch, II, 108.
Apollo, I, 288; — Apolo, II, 310.
Apollonius, I, 301.
Apvril (Pierre), poète, II, 38.
Aquillo, I, 277.
Arbeau (Thoinot), anagr. de Jehan Tabourot, I, 370.
Arc (Jeanne d'), I, 321.
Archipiada, I, 309.
Argus, I, 334.
Arion, I, 334.
Aristote, I, 285.
Arnoullet (Olivier), impr. à Lyon, I, 180.
Aron, I, 54.
Arragon, I, 96.
Arthenay, III, ix.
Artus, I, 199, 293.
Asaph, I, 326.
Asmodeüx, I, 300.
Assiriens, II, 246.



TABLE

DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

Aaron, I, 325; II, 234, 235.
Abel, I, 142, 325.
Abigaïl, I, 328.
Abiron, II, 234.
Abraham, I, 140; II, 170, 190, 209, 266, 268.
Abram, I, 325.
Absalon, I, 212; II, 107, 210, 214, 224, 235, 236.
Acab, II, 181-183.
Achilès, I, 327.
Achor, II, 179, 180.
Achterfeldt (J. H.), II, 74.
Aculmene, femme d'Amphitryon, II, 55.
Ada, I, 298.
Adam, I, 298, 325; II, 42, 46, 55, 69, 200, 241, 349. — Voy. Addam.
Adam (V.), impr. à Douai, I, 74.
Adama, II, 217.
Addam, III, 96. — Voy. Adam.
Adonville (Jacques d'), poète, I, 59, 274.
Adriane (= Ariane), II, 322-324.
Agamemnon, I, 307.
Agathe (Sainte), I, 339.
Aglaé, I, 288.
Agnès, I, 301.
Agrision (= Acrisius), roi d'Argos, II, 55.
Ahel, I, 325.
Aioth, I, 322,
Aix en Provence : Bibliothèque Méjanes, I, 181.
Alain (Pierre), impr. à Angoulême, I, 62; II, 298.
Albret (Alain, sire d'), I, 264.
Albret (Loïse d'), I, 263.

Bertrand (Jehan), poète, II, 38.
Besançon : Bibliothèque, II, 73.
Bertin (Armand), bibliophile III, 132.
Bethleem, III, 85.
Bethsabee, I, 317. — Voy. Barsabee, Bersabee.
Bezy, II, 106.
Byas, I, 327.
Bienvenu (Jacques), poète, I, 102.
Bindoni (Francesco), impr. à Venise, II, 96.
Bynneman (Henry), impr. à Londres, II, 97.
Blanchard (A.), impr. à Genève, I, 183.
Blosset (Jehan), sénéchal de Normandie et poète, II, 31.
Boccace, I, 278, 331.
Böcking, I, 55.
Boissy-le-Sec, III, x.
Boissy-sur-Damville, III. x.
Bomgarth (Hermann), de Retwich, impr. à Cologne, II, 73.
Bonfons (Jean), impr. à Paris, I, 181.
Bonne Annee (Richard), poète, II, 38.
Bonnemère (Anthoine), impr. à Paris, I, 179, 180.
Bonneval, abbaye, I, 85, 246; III, ix, 209.
Borreas, I, 318.
Bouchart (Alain), chroniqueur, II, 36.
Bouchet (Guillaume), impr. à Poitiers, I, 377.
Bouchet (Jehan), poète, I, 189, 249; II, 21.
Bourbon, I, 323.
Bourdois (Adrien), III, 164.
Bourdois (Frère Jehan), poète, III, 163, 167, 169.
Bourges, I, 85.
Boussart (Guy), chevalier, seigneur de Mursay, III, xiij.
Bouvot (Antoine), prieur de Bucy, III, x.
Bouyer (Jehan), impr. à Poitiers, I, 377.
Bovelles (Charles de), I, 105; II, 147.
Bozon (Nicole), II, 247.
Brant (Sebastian), poète, I, 249, 279, 330.
Brasca (Santo), III, 16.
Bretagne (Françoise de), I, 264.
Brochart (L'abbé), bibliophile, II, 92.
Bruges (Jacques de), prieur de Bucy, III, x.
Brulard (Nicolas), II, 27.
Brunet (Gustave), I, 183.
Bruxelles : Bibliothèque royale, II, 73; III, 175.
Bucy, prieuré, I, 278; III, ix.
Bucy-le-Roy, III, ix, x.
Buciacum, III, x.
Bueil (Jehan de), I, 163.
Bugnin (Jacques de), poète, I, 1.
Burges (Jehan), libr. à Rouen, I, 177.

Burident, I, 228, 334.
Busquet (Ysambert), poète, II, 38.
Busseium, III, x.
Bussy, ou Buzy, III, i.
Bussy-Albi, III, x.
Buyer (Barthélemy), impr. à Lyon, II, 72.
Buzay, III, x.
Buzaium, III, x.

Cadmus, I, 334.
Caen, III, ij.
Caillaut (Antoine), impr. à à Paris, I, 62, 63, 67; II, 73, 298.
Caym, I, 298. — Cayn, I, 142; II, 320, 321.
Cayphe, III, 106.
Calais (J. de), III, 21, 123.
Calchanimès, I, 327.
Calfurnie, I, 140.
Caliste, fille de Lycaon, II, 54, 55.
Calixte III, antipape, II, 233.
Calmana, I, 298.
Cambedit (Guillaume), seigneur de La Rocque, III, xiij.
Cambisès, I, 326.
Campbell, III, 130.
Canaan, II, 227. — Cannaan, II, 218.
Candalès, I, 211.
Capitius. Voy. Chaperon.
Carmetis, I, 334.
Cartule, I, 233. Voy. Catulle.
Carus, I, 334; II, 338.
Cassius, assassin de César, I, 306.
Castel (Jehan), poète, I, 7.
Katherine (Sainte), I, 339; III, 47.
Caton, I, 327.
Catulle, I, 281. — Catulus, I, 378. — Voy. Cartule.
Cauweel (Jan), impr. à Gand, II, 100.
Cawood (Gabriel), libr. à Londres, II, 98.
Cecille (Sainte), I, 321.
Célestin III, pape, II, 72.
Centurion, III, 96.
Cerès, I, 292.
César, I, 315; III, 85, 176, 177.
Chabannes (Jacques de), I, 162.
Chambray (Cambrai), I, 324.
Chananée, la femme chananéenne, I, 317; III, 30.
Chantilly : Bibliothèque du Musée Condé, I, 64, 67, 71, 127, 130, 174, 177, 180, 270; II, 31, 35, 36, 88; III, 132, 135.
Chanu (G.), II, 94.
Chaperon (Arnoul), ou Capitius, poète, II, 38.
Chapu (Guillaume), I, 3.
Charlemayne, I, 20.
Charles VII, II, 296; III, 1.
Charles VIII, I, 323; II, 296, 350.
Chartier (Alain), poète, I, 6, 7, 10, 56, 71, 103, 279, 281; II, 294.
Charton (Guillaume), prieur de Bucy, III, x.
Chartres, III, 176.

Chassant (Alph.), III, 173.
Chastelain (George), poète, I, 7, 281 ; III, 178.
Chastelain (Pierre), dit Vaillant, poète, I, 4, 7; II, 295.
Châtelain (Henri), III, xiv.
Chaucer (Godfrey), II, 97.
Chaussard (Barnabé), impr. à Lyon, I, 69, 127, 130, 170; III, 132, 179, 203.
Chauvin (André), impr. à Angoulême, I, 62, 63; II, 298.
Chéreau (Jehan), prieur de Bucy, III, x.
Chibellis, I, 334.
Chicheface, I, 76.
Chilon, I, 327.
Cholin (Marternus), impr. à Cologne, II, 74.
Choré, I, 234.
Ciceron, I, 278, 287.
Cicrops, I, 326.
Cillaire (Sainte), I, 339.
Citeaux, III, 13.
Claire (Sainte), III, 338.
Claude de France, dauphine, I, 265.
Claudin, libraire et bibliographe, I, 179, 377; II, 298.
Clédat, I, 103.
Clemengis (Nicolas de), I, 286.
Clément III, pape, II, 71.
Clément VII, pape, III, ix.
Cleopatra, I, 215.
Cletennestra, I, 307. — Voy. Clitesmetra.
Clio, I, 288.
Clitesmetra, I, 215. — Voy. Cletemnestra.
Clotto, I, 318.
Clouys (= Clovis), I, 274.
Cocheris (Hippolyte), I, 274.
Colbert (Jean-Baptiste), II, 301.
Colletet (Guillaume), I, 164; III, 1.
Cologne : Bibliothèque, II, 73.
Columbe (Guillaume), poète, II, 38.
Colonna (Frà Agostino), II, 94-96.
Copenhague : Bibliothèque, I, 182.
Coquillart (Guillaume), poète, I, 56, 58, 71.
Cotgrave, I, 259.
Courteault (Henri), I, 139.
Couteau (Antoine), impr. à Paris, I, 349, 350.
Couteau (Gillet), impr. à Paris, II, 294, 303.
Coyecque, II, 3.
Cretin (Guillaume), poète, I, 162, 163, 250, 281, 346, 349, 366; II, 38.
Crevel (Jean), impr. à Rouen, I, 250.
Crignon (Pierre), poète, II, 38.
Crist, I, 341, 343; II, 252. — Voy. Jhesus.
Cristine (Sainte), I, 339.
Croy (Charles de), I, 263, 264.
Cupido, I, 24, 288; II, 313, 315.

Cuyare, I, 302,

Dalila, II, 86.
Danes (= Danaé), II, 54.
Daniel, I, 299, 326; II, 49, 204, 226, 227, 277.
Daniel (Jean), dit maître Mitou, poète, III, 2.
Dante Alighieri, II, 255, 295.
Darès, I, 327.
Darius, I, 327.
Dathan, II, 234.
David, ou le Psalmiste, I, 134, 216, 291, 322; II, 52, 86, 107, 136, 143, 190, 210, 222-224, 236, 241, 242, 272; III, 30, 32, 34, 36, 39, 43, 57, 60, 65, 66, 69, 77, 78, 83, 95, 97, 103, 104, 109.
De Bure (J. J.), libraire et bibliophile, I, 167.
Dedalus, I, 234, 334; II, 322, 324.
Deyphœbus, Deiphebus, I, 136, 213.
Delbora, I, 328.
Democritus, I, 327.
Demofon, I, 327; II, 314.
Demostenès, I, 327.
Des Arpens (Michel), poète, II, 38.
Des Champs (Eustache Morel, dit), II, 76.
Desiré (Artus), poète, I, 102.
Destailleur (Hippolyte), bibliophile, II, 96.
Dyane, I, 292.
Dido, I, 255, 288.
Didot (Ambr.-Firmin), bibliophile, I, 70, 167; II, 29.
Digna, II, 218. — Dina, II, 107.
Dyodorus, I, 327.
Domicille (= Flavia Domitilla), I, 317.
Dorothea, I, 334.
Dorydis, I, 334.
Double (Le baron Léopold), bibliophile, I, 70.
Douxfils, III, 129, 135.
Draudius (Georg.), III, v.
Drouyn (Jehan), I, 171, 249-259.
Du Bellay (Guillaume), I, 102.
Du Gort (Jean), libr. à Rouen, II, 5.
Du Val (Pierre), poète, III, v.
Du Verdier (Antoine), II, 293; III, v, 1.

Ebron, II, 236.
Echo, II, 315, 316.
Eculeüs, II, 313.
Edypus, I, 334.
Effraïn, Effrayn, II, 107, 220.
Eggestein (Heinrich), impr. à Strasbourg, II, 72.
Egipte, Egypte, I, 30, 211; II, 176, 201, 202, 245.
Egiptienne, sainte Marie l'Égyptienne, I, 309.
Egistus, I, 307.
Elbeuf, III, 209.
Elephat Temanites, II, 151.
Elisabeth [la Catholique], I, 322.
Elpès, I. 328.
Emor, I, 210.

Enee, I, 327.
Enoc, Enoch, I, 325; II, 280.
Epicurus, I, 327.
Erculès, II, 55.
Esaü, II, 106, 200, 201.
Esclamome, III, 116.
Escosse, I, 97.
Espaigne, I, 322.
Esprit (L') Sainct, II, 52. — Voy. Saint-Esprit.
Essling (Massena, prince d'), bibliophile, I, 178.
Estienne (Saint), III, 47.
Estrées, auteur du *Contreblason de faulses amours*, I, 263, 343.
Estrées (Antoine d'), chanoine de Noyon, I, 264.
Estrées (Jehan d'), moine de Corbie, I, 264.
Ethna, II, 317.
Euffratès, fleuve, I, 277.
Europs, I, 327.
Eustache (Guillaume), libr. à Paris, III, 21, 123.
Eva, II, 119. — Eve, I, 298; II, 42, 45, 50, 51, 56, 200.
Evreux, I, 278; — Bibliothèque, III, x, xj, 177.
Ezeciel, I, 326.

Fabri (Jacques), c'est-à-dire Jacques Le Fèvre d'Etaples, I, 278.
Fabri (Pierre), I, 57, 366; II, 40; III, iv, x, 79, 81, 87, 88.
Fairfax, (Thomas), bibliophile, II, 89.
Faustus, I, 278. Voy. Andrelini.
Fauvel (L'abbé), bibliophile, I, 180.
Federic, auteur allégué, I, 311.
Ferdinand le Catholique, I, 322.
Fernand (Charles), ou Fernandus, de Bruges, I, 278.
Ferrebouc (Jacques), libr. à Paris, II, 3.
Fillastre (Jacques), poète, II, 38.
Finès, II, 220.
Fixon, fleuve du paradis, I, 177.
Flamen (Guillaume), poète, I, 280.
Foy (Sainte), I, 339.
France, I, 273, 274.
François (Les), I, 322.
Françoys (Saint), I, 14.
François Ier, I, 265, 275; II, 88.
François, dauphin, II, 162, 272.
Frise, I, 112.
Froissart (Jehan), I, 281.

Gabaa, I, 297.
Gabriel, archange, II, 49, 50, 52; III, 44.
Gad, I, 326.
Gaguin (Robert), I, 279; II, 295.
Gay (J.) et fils, libr. à Genève, I, 183.
Gaius, I, 327.
Galatee, I, 292.

Galienne, nonnain, II, 232.
Gallehault, I, 201.
Gallopin, poète, II, 38.
Gallus, I, 378. — Galus, I, 233.
Gama, I, 334.
Gasam (= Gaza), II, 229.
Gascoigne (George), II, 98.
Gaultier (Maistre), I, 34.
Gautier (Raulin), impr. à Rouen, I, 176 ; II, 92 ; III, 209.
Gauvain de Roncheval, corrigé en Gauvain et Perceval, I, 199, v. 338.
Gazera, III, xiv.
Gedeon, I, 322; II, 54.
Gelboë, I, 278.
Gelida (Juan), I, 310.
Gelidus, I, 310.
General (Le) de Caen, poète, II, 39.
Genevre, femme d'Artus, I, 293.
Gentillet (Innocent), I, 365.
Gérard (G.-F.), I, 123.
Gerson (Jehan), III, 201.
Gezi, Gezy, II, 184, 185, 233, 234.
Gilles (Saint), I, 246; III, 209.
Godard (Jean), poète, III, iij.
Goes (Mathias), impr. à Anvers, II, 73.
Golias, II, 242. — Gollias, II, 108. — Goliath, II, 86.
Gomore, II, 217.
Gomorres, I, 298.
Gontier, le franc berger, I, 285; III, 155.
Gosselin, érudit, II, 3.
Goujet (L'abbé), I, 252 ; III, xij.
Gourault (Gilles), libr. à Paris, II, 94.
Gracus, I, 327.
Grandin, théologien, II, 94.
Gratet-Duplessis, I, 74.
Grault (Pierre), prieur de Bucy, III, x.
Greban (Arnoul), poète, I, 279.
Greban (Simon), poète, I, 7.
Greban (Les deux), I, 281.
Grece, I, 30.
Grégoire, antipape, II, 233.
Gregoire Alemant, chartreux, I, 278.
Grenade, I, 322.
Grenoble: Bibliothèque, III, 203.
Gringore (Pierre), poète, I, 56, 71, 275, 280 ; III, 2, 17.
Groulleau (Estienne), libr. à Paris, I, 181.
Guaguin, I, 279. — Voy. Gaguin.
Gualland (Jehanne), I, 61.
Guennelet, III, 339.
Guennes, traître, II, 338, 339.
Guéry (L'abbé Charles), III, vj, 173, 174, 177, 178.
Guy de Crema, dit Pascal III, antipape, II, 233.
Guiffrey (Georges), érudit, I, 305.
Guignart, apothicaire et poète, II, 38.
Guillaume de Bergedan, I, 289.

Guillaume de Machaut, I, 21.
Guyon, fleuve du paradis, I, 277.
Guyon de Sardière, bibliophile, I, 175, 182.

Hamel (W.), impr. à Rouen, I, 177.
Hamoys, bourg du Hainaut, I, 373.
Hanovre : Bibliothèque, II, 73.
Harcourt (Louis d'), évêque de Bayeux, III, xiij.
Hardouyn (Gillet), impr. à Paris, III, 178.
Hareng, famille normande, III, vj.
Harrisse (Henry), bibliographe, I, 168, 176; II, 96; III, 179.
Haruy (Robert), prieur de Bucy, III, ix.
Hatto, archevêque de Mayence, I, 308.
Hazlitt (W. Carew), bibliographe, II, 98.
Heber (Sir Richard), bibliophile, I, 170, 178.
Hector, I, 136, 213.
Heiss (Le baron), bibliophile, I, 351.
Helaine, I, 213, 292.
Hélène, bergère, I, 285.
Helenus, I, 136.
Hely, II, 107, 221, 222.
Helias, I, 326. — Helye, I, 23, 34; II, 181, 183, 280.
Helisée, II, 184.
Helizer, I. 326.
Henault (= Hainaut), I, 374.
Her, II, 107, 219.
Heraclitus, I, 327.
Herculès, I, 211, 298. — Voy. Erculès.
Herenc (Baudet), I, 7.
Hereüs (*lisez* Teseüs), I, 298.
Hermine, I, 301.
Herode, Herodès, I, 305; II, 107, 205; III, 106.
Herode Antipe, I, 215.
Herodias, I, 305; II, 205.
Héron, érudit, III, x.
Herouf (Jehan), impr. à Paris, II, 306.
Hersille, femme de Romulus, I, 317.
Hesperus, I, 332.
Hester, I, 136, 300; II, 243.
Heuslès, « penitencier d'amours », II, 316.
Hichaboth, II, 120.
Hierusalem, III, 58, 113, 116. — Voy. Jherusalem.
Hilaire (Saint), III, 177.
Hillaire (Sainte), I, 338.
Hyppo (= Hippolyte), reine des Amazones, I, 317.
Hippocrate. Voy. Ypocras.
Höfler, I, 55.
Hoym (Le comte de), bibliophile, II, 301.
Holbrook, III, 205.
Holofernès, II, 210. — Voy. Olofernès.
Honan, II, 107, 219.
Horace, II, 123, 133.
Horestès, I, 307.
Hortense (Dame), I, 140.
Horus, I, 371.

Hue (Maistre), I, 34.
Huet (Pierre Daniel), bibliophile, I, 180, 350.
Huon de Méri, I, 30.
Huth (Alfred Henry), bibliophile, I, 124.

Ilixès (= Ulysse), I, 242.
Initiales :
A. M. R., graveur à Rouen vers 1615 (probablement Adrien Morront, Rouennais), III, 5, 212.
C., graveur vénitien, II, 95.
C. I., graveur vénitien, II, 96. — Voy. J. C.
G. C., II, 39.
G. R., II, 93.
J. B. R., II, 94.
J. D., II, 93.
J. M. = Jacques Merlin, II, 36.
H. K. = Henry Kerton, II, 97.
J. B. R. (1666), II, 94.
J. C., graveur vénitien, II, 95. Voy. C. I.
P. S. = Pierre Sergent, II, 93.
S. N., graveur vénitien, II, 95.
Innocent III, antipape, II, 233.
Innocent III, pape, II, 71-289.
Yo (La vache), I, 288.
Yola, I, 298.
Ypocras (= Hippocrate), I, 327.
Ypolite, I, 211.
Isaac, I, 325.
Isabelle la Catholique, I, 322.
Isachar, I, 315.
Ysaïe, Ysaye, Isaye, I, 326; II, 52, 107, 272, 273, 277; III, 33, 48.
Ysiphille, I, 287.
Ysis, I, 292.
Israël, Ysraël, I, 297, 325, 328; II, 107, 176, 178, 182, 202, 220, 223, 236, 245, 283.
Yvain, I, 199.

Jacob, I, 325; II, 52, 119, 200, 201, 218, 228.
Jacobine (Sainte), I, 339.
Jahel, I, 328.
Janot (Denys), impr. à Paris, I, 175. — Jeanne de Marnef, sa veuve, I, 181.
Janus, I, 288.
Japhet, I, 274.
Jareth, I, 325.
Jason, I, 212, 298, 327; II, 321.
Jehan, I, 332.
Jehan (Saint), II, 163.
Jehan (Saint) Baptiste, II, 205, 208.
Jean de Castille, I, 324.
Jean de Condé, I, 3.
Jean de Meun, I, 237, 279, 281, 288.
Jean des Temps, III, v.
Jean de Struma, dit Calixte III, 11, 133.
Jepté, I, 322.
Jeremie, II, 52.
Jerusalem, III, ii, xiij, 15, 85. — Voy. Hierusalem, Jherusalem.

Jessé, I, 325.
Jesucrist, II, 112, 160, 174, 280; III, 28. — Voy. Jhesucrist.
Jesus, II, 59, 63. — Voy. Jhesus..
Jheremye, Jheremie, I, 326; II, 111, 170, 208, 277.
Jherico, II, 178, 179.
Jheromme (Saint), I, 329.
Jherusalem, II, 129, 156, 203, 211, 244, 246. — Voy. Hierusalem, Jerusalem.
Jhesabel, Jesabel, II, 181, 183.
Jhesucrist, I, 23, 116, 138. — Voy. Jesucrist.
Jhesus, I, 28, 48, 133, 329, 332.
Joab, II, 223.
Joachin, II, 224.
Joas, I, 322.
Job, I, 173, 325; II, 115, 120, 130, 141, 148, 149, 151, 160, 190, 270.
Johel, I, 325.
Jonas, I, 326.
Jonathas, I, 322.
Joseph, fils de Jacob, I, 134, 211, 325.
Josephus, historien, I, 214; II, 156.
Josué, I, 322; II, 178, 180.
Jubinal (Achille), I, 2, 123.
Judas, fils de Ruben, I, 142, 322; II, 106.
Judas, le traître, II, 188, 219, 323. — Juda, II, 227.
Judas Machabee, II, 244
Judee, II, 223, 242.
Judic, I, 136. — Judith, I, 299; II, 210.
Jugeran, poète, II, 38.
Juifz, I, 136; II, 211, 326; III, 42.
Jules II, pape, I, 275.
Jullien (Ernest), I, 351.
Juno, I, 288.
Jupiter, I, 314.
Juste (Françoys), impr. à Lyon, I, 250.
Justine (Sainte), I, 339.
Juvenal, I, 278.

Keller (Adalbert von), III, 130.
Kerton (Henry), II, 98.
Kerver (Yoland Bonhomme, veuve de Thielman), impr. à Paris, II, 36.
Kervyn de Lettenhove, III, 178.
Kirchmayer (Thomas), dit Naogeorgus, I, 55.
Koeppel (Emil), II, 97.
Kohler, III, x.
Kreusner (Friedrich), impr. à Nuremberg, II, 72.

La Balle (V. de), poète, II, 38.
Labam, II, 218.
La Barre (Jehan de), garde de la prévôté de Paris, I, 349.
Labbe (J.), II, 94.
Lacarelle (Le baron de La Roche-), bibliophile, I, 68, 128, 167, 182; II, 301; III, 132.

La Chapelle-Hareng, III, vij, viij.
Lachesis, I, 320.
Lacombe (Paul), III, 177.
Lacroix (Paul), I, 351.
La Croix du Maine (François Grudé, sieur de), I, 163, 264; III, v.
Lactance, II, 69.
Lactea, I, 334.
Ladre, II, 206.—Voy. Lazare.
La Fontaine (Jean de), I, 157, 162, 189, 195, 227.
La Haye : Bibliothèque, III, 130.
Lair (Adam), poète, II, 38.
Lambert (Jehan), impr. à I, 167; II, 301.
Lambrecht (Josse), impr. à Gand, II, 98, 99.
Lameth, I, 298.
Lancelot, I, 201.
Lang, bibliophile, I, 170.
Langlois (Ernest), I, 280, 309; II, 303; III, 130.
La Saulsoye, III, 209. — Cf. I, p. 185, v. 2.
Laurens (Le petit), impr. à Paris, I, 250; III, 131.
Laurens (Saint), III, 47.
La Vallière (Le duc de), bibliophile, I, 167, 175, 182, 351; II, 92; III, 5, 131.
La Vigne (André de), poète, 5, 200, 275; III, 2.
Lazare, II, 153; v. 1271. — Lazarus, II, 153, v. 1277. —Voy. Ladre.
Le Bec, abbaye, III, ix.
Le Blond (Jehan), curé et seigneur de Branville, I, 102.
Le Caron (Michaut), dit Taillevent, poète, I, 4, 6, 10; II, 295.
Le Caron (Pierre), impr. à Paris, I, 167;
Le Charpentier (Vivian), poète, II, 386.
Leduc, bibliophile, I, 167.
Le Duchat, érudit, I, 183.
Lefebvre, libr. à Bordeaux, II, 37.
Le Fèvre (Guillaume), impr. à Paris, II, 73.
Le Fèvre (Guillaume), prince du Puy de Rouen, II, 38.
Le Fèvre (Jacques) d'Étaples, I, 278.
Le Fèvre (Jehan), I, 140.
Le Forestier (Jacques), impr. à Rouen, II, 3, 294, 297.
Le Forestier (Frère Nicole), poète, II, 38.
Le Franc (Martin), poète, I, 56, 71, 139, 140, 159, 220, 227, 238; II, 25, 34, 294; III, 1.
Le Lieur (Antoine), poète, II, 38.
Le Lieur (Jacques), poète, II, 38.
Le Lieur (Jehan), ou Ligarius, poète, II, 38.
Le Lieur (Pierre), poète, II, 38.
Le Maire (Jehan), poète, I, 279, 281.
Lemerre, I, 281. Voy. Le Maire.

Le Neubourg (dép. de l'Eure), I, 246; III, 209.
Lengherand (Georges), voyageur, III, xiij.
Le Noir (Michel), impr. à Paris, I, 68, 170.
Le Noir (Philippe), impr. à Paris, I, 230.
Le Roy (Guillaume), impr. à Lyon, II, 72.
Lescarre (Dom Nicole), poète, II, 38.
L'Escuyer (Nicolas), impr. à Rouen, III, 2.
L'Espine (Jehan de), dit du Pont-Alais, poète, III, 2.
Le Vestu (Nicole), poète, II, 38.
Levet (Pierre), impr. à Paris, I, 62, 164; II, 30, 73.
Ligarius. Voy. Le Lieur.
Lignerolles (L'Homme Dieu de), bibliophile, I, 68, 69, 129, 170, 250; II, 5, 33; III, 7.
Ligurgus, I, 334.
Linx, I, 334.
Lions (= Lyons-la-Forêt), III, 210.
Lyre, abbaye, I, 246; III, v, viij, xj, xij, 131.
Lyre (La Neuve), III, 209.
Locquebault, I, 200.
Locquebault de Seclin, I, 200.
Loire, fleuve, I, 49.
Lombards, I, 173.
Londres : British Museum, I, 61, 129, 170, 175, 272; II, 35, 72, 73, 89, 95, 98; III, 176.
Longis (Jehan), libr. à Paris, I, 349.
Longnon (Auguste), I, 56, 113, 122; III, viij.
L'Orme (Florent), gouverneur de Noyon, III, x.
L'Orme (Nicaise de), prieur de Bucy, III, x.
Lorraine, I, 321.
Loth, I, 255, 325; II, 107, 209, 217.
Lothaire, diacre. Voy. Innocent III.
Louis VII le jeune, III, v.
Louis XI, I, 323; II, 296.
Louis XII, I, 265, 273; II, 296, 350.
Louis XVI, I, 271.
Louise de France, fille de François Ier, I, 272.
Louise de Savoie, II, 88.
Luce (Sainte), I, 339.
Lucifer, II, 41, 44, 47; II, 108, 239.
Lucrece II, 82. — Lucrès, I, 235. — Lucresse, I, 214, 295.
Ludolphe de Saxe, I, 278.
Lydis, I, 334.
Lyon : Bibliothèque, I, 176.

Macé (= Mathieu), II, 277. — Massé, I, 10.
Macé (Jehan), libr. à Rennes, I, 69.
Macé (Richard), libr. à Rouen, I, 69, 177.
Macé (Robinet), libr. à Caen, III, 25.
Macfarlane (John), II, 299.
Macrobe, I, 371.

Madian, I, 107, 220.
Magdalaine (Sainte), I, 339. — Magdalene II, 153; III, 30.
Maignart (Guillaume), poète, II, 38.
Maillard (Frère Olivier), I, 62, 101.
Mayne, I, 40.
Malachias, I, 326.
Malaleel, I, 325.
Malaimay (Marion de), veuve de l'impr. Pierre Le Caron, I, 168.
Mananeel, I, 325.
Manassé, I, 325. — Manassès, III, 30.
Manchester : Bibliothèque John Rylands, II, 98.
Manilius (Gautier), impr. à Gand, II, 100.
Manstener (Jehan Philippes), impr. à Paris, I, 249.
Mantouan (Battista Spagnuoli, dit le), I, 279.
Marchant (Guyot), impr. à Paris, II, 299.
Marcou (Saint), I, 275.
Mardochee, I, 300; II, 242, 243.
Mareschal (Pierre), impr. à Lyon, I, 70, 73, 127, 130, 170; III, 132, 179, 203.
Margarite (Sainte), I, 339.
Marguerite d'Austrice, I, 324.
Marie, la Vierge, I, 40, 135, 287; II, 50, 51, 59, 136, 140, 208, 214; III, 44, 51, 122, 190, 199.
Marie Magdalene, II, 325.
Marine (Sainte), I, 338.
Marnef (Enguilbert et Jehan de), impr. à Paris, I, 279.
Marnef (Geoffroy de), impr. à Paris, I, 249, 250.
Marot (Clément), I, 365; II, 21.
Marot (Jehan), I, 5, 102, 221, 316, 347, 378; II, 38, 92.
Marsille (Sainte), I, 309.
Marthe (Sainte), I, 339.
Martineau (Louis) et Antoine Caillaut, impr. à Paris, II, 73.
Massé (= Mathieu), I, 10. — Voy. Macé.
Matathias, I, 322.
Matheolus, I, 140.
Matheusalé, I, 325.
Mathieu (Saint), I, 250.
Mauduict (G.), poète, II, 38.
Mavors, I, 288.
Maximian, I, 280.
Meande, I, 334.
Medee, I, 212, 292; II, 82, 321.
Meduse, I, 333.
Megera, I, 298.
Méjanes (le marquis de), bibliophile, I, 181.
Melchisedech, I, 325.
Melusine, I, 215, 288.
Menetrès, I, 327.
Ménier (Pierre), libr. à Paris, I, 182.
Mercure, I, 334.
Meridon, II, 338.
Merlin (Jacques), II, 36.
Meschinot (Jehan), poète, I, 101, 281.
Metellus (Hugues Métal, dit), I, 310.

Meurier (Gabriel), I, 103.
Meuse, I, 288.
Meyer (Paul), I, 103, 274, 308; III, 211.
Michault (Pierre), poète, II, 294; III, 132.
Michaut Le Caron, dit Taillevent, poète, I, 4, 6, 10; II, 295.
Micheas, I, 326.
Migne (L'abbé), II, 74.
Millet (Jacques), poète, I, 279, 281.
Mynerve, I, 333.
Mynos, I, 297; II, 322.
Minotaurus, II, 322, 323.
Mirot (Léon), archiviste, III, ix.
Mirra, I, 255.
Misael, I, 326.
Mixte, I, 334.
Moab, II, 219.
Moabites, II, 176.
Moderne (Jacques), impr. a Lyon, I, 72, 74.
Moifait (P.), I, 350.
Moyse, I, 192, 286, 325; II, 54, 166, 202, 219, 245, 266; III, 35, 114.
Molinet (Jehan), I, 7, 280, 281, 346, 366; II, 34.
Monicus, I, 334.
Montaiglon (Anatole de), I, 3, 57, 130; II, 18; III, 7, 130, 135, 165, 179.
Montfiquet (Raoul de), II, 29, 30.
Mont-Saint-Quentin, abbaye, I, 264.
Morgand (Damascène), libraire, I, 181.
Morgue la fee, I, 292.
Morront (Adrien), libr. à Rouen, III, 212.
Moulinet (Jehan), I, 280. — Voy. Molinet.
Mullot (Pierre), libr. à Rouen, III, 7.
Munich: Bibliothèque royale, I, 181.
Museus, I, 333.

Nabot, Naboth, II, 106, 181, 183.
Nabugodonosor, II, 108, 203, 240.
Nabugor, dit Donosor, I, 297.
Naogeorgus. Voy. Kirchmayer.
Narcisus, II, 315.
Naüm, I, 326.
Nazareth, II, 49, 50.
Nectabanus, ou Nectanebus, I, 308.
Neemias, I, 322.
Nembroth, I, 327.
Nereïdes, I, 293.
Neron, I, 327.
Nerval (Nicole de), poète, II, 38.
Nesson (Pierre de), poète, I, 7.
Neufbourg (Le), I, 246; III, 209.
Neufville (de), prévôt de Paris, III, 21, 123.
Nichanor, II, 108, 243, 244.
Nicolas, seigneur polonais, I, 275.

Nicole de Margival, I, 3.
Ninus, I, 326,
Nyverd (Guillaume Ier), impr. à Paris, I, 128, 175, 176; II, 90, 92.
Nyverd (Jacques), impr. à Paris, I, 176.
Nodier (Charles), bibliophile, I, 180.
Noé, I, 87, 192, 274, 325; II, 122, 208.
Noemy, I, 328.
Nostre Dame de Lausanne, II, 34.
Nostre Dame de recouvrance, II, 34.
Nothus, I, 277.
Nourry (Claude), impr. à Lyon, I, 171, 176, 178, 251.
Nyrop (Christophe), I, 182.

Octovian, I, 280.—Voy. Saint-Gelais.
Offrathenès, I, 327.
Ogerolles (Jean d'), impr. à Lyon, I, 250.
Oloferne, I, 299; II, 107; — Olofernès, II, 211. — Voy. Holofernès.
Olympia, mère d'Alexandre, I, 308.
Olympus, I, 278.
Omere, I, 287.
Omont (Henri), III, xj.
Onan, V. Honan.
Ops, I, 314.
Oreste, I, 307.
Orleans (Louis, duc d'), I, 274.
Orose (Paul), I, 325.
Orpheüs, I. 334.
Orthopolus, I, 326.
Othea, I, 334.
Othon, I, 327.
Oudin (César), I, 257.
Ovide, I, 215, 233, 378; II, 131, 132.
Oxford : Bibliothèque bodléienne, II, 72, 73.
Ozee, I, 326; II, 250.
Ozihel, I, 325.

Paderborn (Jean de), impr. à Louvain, II, 73.
Paffroet (Richard), impr, à Deventer, II, 73.
Pallas, I, 288.
Palma : Bibliothèque, II, 73.
Pamphille (= Panfilo Sasso), I, 287.
Pan, I, 334.
Pandeon, I, 327.
Pannier (Léopold), I, 274.
Panthasilee, I, 292.
Pantille (= Pamphile), I, 316.
Papanti (Gio.), I, 255.
Paris, ville, I, 50, 282, 356. 375; III, ij : — Bibliothèque de l'Arsenal, I, 182; II, 90, 92; III, 177, 178, 204, 209; — Bibliothèque Mazarine, I, 64, 68, 168; II, 73, 88; III, 178; — Bibliothèque nationale, I, 7, 61 - 64, 68, 71, 74, 128, 129, 168, 170, 173, 176, 179, 180, 182, 269, 271, 350; II, 5, 31, 33, 34, 39, 73, 74, 88, 97, 300; III, 5, 21, 24, 129, 175, 204, 210;

— Bibliothèque Sainte-Geneviève, III, ix, 37.
Paris, le berger, I, 136, 212, 327.
Paris (Gaston), I, 230, 279; II, 21.
Paris (Paulin), I, 346.
Pascal III, antipape, II, 233.
Pasiché, I, 255. — Pasiphé, I, 297.
Patrizio (Frà Gregorio), II, 97.
Patrus, II, 332.
Paul (Saint), I, 110, 287, 303, 321; II, 117, 136 (Paol). — Voy. Pol.
Paule (Sainte), Romaine, I, 329.
Pauline, I, 214.
Pavyot, poète, II, 39.
Pellage (Sainte), I, 309.
Pelopee, I, 307.
Pembroke (Anne, comtesse de), II, 98.
Penelope, I, 328.
Perceval, correction pour : de Roncheval, I, 199.
Pernasus, I, 278.
Peron, II, 338.
Perse, poète, I, 327.
Perseïde, II, 312.
Perseüs, I, 333.
Petit (Jehan), libr. à Paris, II, 36.
Petit Laurens, impr. à Paris. Voy. Laurens.
Petrarce (Françoys), Florentin, I, 279.
Phalès, I, 292.
Pharaon, I, 327; II, 106, 108, 201, 245, 246.
Phebé, I, 332.
Phebus, I, 332.
Phedra, II, 324.
Pherotz, graveur des dieux, II, 309-310.
Pheustis, I, 334.
Philibert le Beau, I, 324.
Philis, I, 255; II, 312.
Philistiens, II, 229, 242.
Philomena, I, 298.
Philomneste junior, pseud. de Gustave Brunet, I, 183.
Phrinès, II, 119.
Phul, I, 327.
Phylis, Philis, I, 334; II, 82, 315.
Picard, poète, II, 39.
Piccolomini (Enea Silvio), plus tard Pie II, I, 280, 285.
Pichon (Le baron Jérôme), bibliophile, II, 301.
Picot, poète, II, 39.
Picot (Émile), I, 66, 170, 174, 250; II, 303.
Pictagoras, I, 334.
Pie II, pape, II, 280, 285.
Pierre (Frère), poète, II, 76, 103, 294.
Pierre (Saint), II, 187, 234; III, 30, 47, 177.
Pierre de Léon, dit Anaclet, III, II, 233.
Pigmalion, II, 311. — Pigmalyon, I, 334.
Pigouchet (Philippe), impr. à Paris, I, 168.
Piladès, I, 308.
Pilate, Pylate, III, 96, 106, 107.
Pymont (= Piémont), I, 51.

Pinard (Jehan), dit Trotier, poète, I, 45, 279.
Pyrame, II, 310, 313. — Piramus, I, 213.
Pisan (Christine de), I, 139, 159.
Platon, I, 327.
Pline, I, 316.
Pluquet, III, vij.
Pluto, II, 66.
Poitiers, III, 177 : — Bibliothèque, III, 201.
Pol (Saint), I, 110, 287, 303; II, 144, 177. — Voy. Paul.
Pompilius, I, 327.
Ponthus, II, 339.
Posa (Pedro), impr. à Barcelone, II, 73.
Pothon, I, 327.
Pottier (A.), III, xiij.
Priam, I, 136. — Priamus, I, 213.
Prisce (Sainte), I, 339.
Proserpine, I, 292.
Pseudo-Callisthène, I, 308.
Putiphar (La femme de), II, 295.

Quentin (Saint), III, 47.
Quercu (de). Voy. Du Chesne.
Quicherat (Jules), I, 242, 279.

R. (G.), traducteur français, II, 93.
Raab, I, 317.
Rachel, I, 328; II, 119.
Racine (Jean), I, 107.
Raymondin, appelé Raymond, II, 316, v. 130.
Raynaud (Gaston), I, 279; III, xv.
Rainsart (Théodore), libr. à Rouen, III, 5, 7.
Ramleh, III, xiv.
Raoul (Frère), ou Radulphus, poète, II, 39.
Raphaël, I, 300.
Ravenier (Nicole), poète, II, 39.
Rebecca, I, 328.
Rechab, II, 208.
Reclus (Le) de Molliens, I, 161.
Regis (Jehan), ou Le Roy, I, 279.
Regnauld (Antoine), seigneur de La Roche et d'Ossin, I, 250.
Regnault (François II), libr. à Paris, II, 37.
Regnault (Pierre), libr. à Caen et à Paris, I, 68; II, 68.
Reims, II, 27.
Reisch (Grégoire), chartreux, I, 278.
Remy (Saint), I, 88.
Remortier (Jaspar de), libr. à Rouen, II, 5.
Remus, I, 320.
Renart (Maître), II, 13.
Renard (J.), bibliophile, I, 70.
René d'Anjou, II, 294.
Rhea, I, 320.
Richardot (François), II, 37.
Riffere, chartreux, I, 278, 287.
Risle, riv., III, viij.

Rivière (Pierre), I, 249.
Rivoli (Massena, duc de). Voy. Essling.
Robert, roi de Naples, II, 255.
Robert de Blois, I, 18.
Robertet (Florimond), I, 281.
Robertet (Jehan), I, 281.
Rodriguez de la Cámara (Juan), I, 159.
Roger (Guillaume), poète, II, 39.
Rogissart (A. de), libr. à La Haye, I, 183.
Rolant, I, 323. — Rollant, I, 20.
Romans, III, 17.
Rome, I, 306; Romme, I, 81, 214, 282, 295: — Bibliotèque du Vatican, III, 130.
Rommains, II, 156, 158.
Romulus, I, 320.
Ronsard (Pierre de), *Meslange*, II, 20.
Rothschild (Le baron James de), III, 7, 130, 132, 135, 165, 176; — sa bibliothèque, appartenant aujourd'hui au baron Henri de R., I, 68, 71, 128, 167, 177, 351; II, 21, 40, 92, 93, 301, 306; III, 207, 212.
Rouen, I, 259, 322; III, ij, xj: — Puy de rhétorique, II, 25.
Ruban, II, 107. — Ruben, II, 228.
Ruble (Le baron Alphonse de), bibliophile, I, 68.
Rudolf (F.), II, 100.
Rusconi (Giorgio de'), impr. à Venise, II, 94, 95.
Rutebeuf, I, 161.
Ruth, I, 328.

Sabé, I, 325.
Sabine (Sainte), I, 339.
Saine, fleuve, I, 288, 317. — Voy. Seine.
Sainct Denys (Jehan), impr. à Paris, I, 178; II, 88, 89, 91, 92.
Saincte Avoye, couvent parisien, I, 358.
Saint Gelais (Octovien de), I, 280, 281.
Saint Esprit (Le), ou Sainct Esperit, II, 69; III, 44, 51. — Voy. Esperit Sainct.
Saint-Genois (Arnoul de), III, xiv.
Saint-Genois (Nicolas de), III, xiij.
Saint-Taurin, abbaye, III, ix.
Saint-Victor, abbaye, III, viij.
Salazar (Ambrosio de), III, 212.
Salenson (Gheraert van), libr. à Gand, II, 100.
Salmon, I, 322.
Salmon (Mme Ellen), I, 272.
Salomé, I, 339.
Salomon, I, 23, 135, 187, 211, 280; II, 86, 107, 115, 126, 129, 150, 230, 231, 248, 256, 269, 277.
Salomon et Marcou, II, 252.
Salverda De Grave, I, 123.
Samarie, II, 181, 184.

Samsom, II, 86. — Sampson, I, 322. — Sanson, I, 136, 211; II, 229, 230. — Sanxon, II, 107, 228.
Saphire, II, 186, 187.
Sararias, I, 322.
Sardanapalus, I, 326.
Sarra, I, 300, 328.
Sarrazins, I, 105.
Sasso (Panfilo), I, 287.
Satan, Sathan, II, 42, 47; II, 136, 234; III, 10, 122. — Sathanas, II, 187.
Saturnus, I, 288.
Savoye, I, 51, 324.
Savoie (Le prince Eugène de), bibliophile, I, 377.
Scarioth, II, 325.
Schmidt (Charles), I, 249, 279.
Scolaro (Paolino), pape sous le nom de Clément III, II, 71.
Scordoine (Forêt de), II, 332.
Scropz, I, 334.
Sebastien (Saint), II, 34.
Seboym, II, 217.
Segor, II, 209.
Seigneur (Le) du Rouge et Noir, III, 2, 5.
Seine, fleuve, I, 49. — Voy. Saine.
Sella, I, 298.
Semellés, II, 51, 55.
Semiramis, I, 215, 292.
Sen, I, 325.
Senacherib, II, 146. — Sennacherib, II, 108.
Sens, I, 50.
Sephalus, I, 326.
Septh, I, 325.
Seva (*lisez* Sella), I, 298.
Sybille, I, 316.
Sichem, I, 218. — Sichen, I, 210.
Sicile, héraut d'armes, I, 274.
Sydoine, II, 339.
Silvia (Rhea), II, 54.
Simon, Symon, II, 233, 234.
Simon Magus, I, 334.
Sinon, traître, II, 295.
Syon, II, 227, 254.
Sitamyrre, I, 302.
Sitino (Lando), anti-pape sous le nom d'Innoçent III, II, 233.
Söderhjelm (Werner), I, 56.
Sodosme, II, 209, 217.
Solar (Félix), bibliophile, I, 62, 165, 167; III, 132.
Soleil (Félix), III, 178.
Solier, II, 222.
Solon, I, 327.
Sophronias, I, 326.
Soquand (Guichard), impr. à Paris, I, 350.
Spagnuoli (Battista), dit le Mantouan, I, 279.
Stengel (Edmund), I, 2.
Stina, I, 328.
Stratman, libr., III, 131.
Sulpitius [Verulanus ?], I, 310.
Susanne, I, 299; II, 107, 224-226.

Tabourot (Jehan), I, 370.
Taillevent (Michaut Le Caron, dit). Voy. Le Caron.
Tantalus, I, 306; II, 193.

Tardif (Guillaume), I, 72.
Tarquin, I, 213, 214, 327.
Tasserye (Guillaume), poète, II, 39.
Tecle (Sainte), I, 339.
Temistès, I, 327.
Thays (Sainte), I, 309.
Thalès, I, 327.
Thamar, I, 210, 212, 224, 315; II, 107.
Thamaris, I, 324.
Tharbis, I, 328.
Tharé, I, 325.
Themis, I, 292.
Theobaldus. Voy. Thibault.
Theon, I, 327.
Theophille, I, 308.
Theseüs, I, 322-324.
Thetis, I, 292.
Thibault (Guillaume), ou Theobaldus, poète, II, 39.
Thye (Île de), II, 324.
Thiebault, I, 332.
Thisbee, Thysbee, I, 292; II, 310, 313.
Thobie, I, 300; III, 177.
Tholomee, I, 327.
Thomiris, I, 324.
Tibre, fleuve, I, 306.
Tibulle, II, 233.
Tygre, fleuve du paradis, I, 177.
Tyre, ville, II, 188.
Tytan, I, 332.
Tortier (*lisez* Trotier), I, 279.
Toulouse : Bibliothèque, II, 73.
Tour de Babel, II, 241.
Tourcz (= Turcs), I, 322.
Tourettes (Guy de), écolâtre de Saintes, III, xiij.
Tourmenté (Innocent), poète, II, 39.
Tournemire (François de), seigneur de La Guierche, III, xiij.
Tours, I, 282 : — Bibliothèque, III, 130.
Trepperel (Jehan), impr. à Paris, I, 65, 67, 68, 70, 127, 128, 168, 174, 250, 269-271; II, 31, 301; III, 19, 123.
Tristan, I, 200.
Troylus, I, 136, 327. — Troyllus, I, 213.
Troye, I, 136, 213, 297.
Troyens, I, 274.
Troyes : Bibliothèque, I, 179.
Tubal, I, 334.
Tulles (= Cicéron), I, 287.
Túllus, I, 327.
Turbot (Nicole), poète, II, 39.
Turner (R. S.), bibliophile, I, 68, 170, 178.
Tyestel, I, 306. — Tyestès, I, 307.

Udo, archevêque de Mayence, I, 309.
Ulcius, II, 338.
Ulixès, I, 320.
Urias, I, 222, 223. — Urie, I, 134; II, 223.
Ursule (Sainte), I, 338.
Utrecht : Bibliothèque de l'université, II, 73.

Vaillant (Pierre Chastelain, dit), poète, I, 7.
Val (Le), abbaye, I, 85.
Val-de-Grace (Le), couvent, II, 37.
Vanden Gheyn (Le P.), III, 129.
Vander **Haeghen** (Ferdinand) II, 99.
Vasti, I, 300.
Vendosmoys, I, 54.
Venefredo I, 301.
Venette (Jehan de), I, 250.
Venise, I, 112 : — Bibliothèque Marcienne, I, 95.
Venus, I, 187, 210, 217, 254, 287, 313, 355, 356; II, 214, 216.
Vérard (Antoine), libr., à Paris, II, 27, 33, 76, 79, 102, 291, 297 ; III, xiij.
Verneuil au Perche, I, 259.
Versailles : Bibliothèque, I, 167 ; II, 303 ; III, 7.
Veste, I, 320.
Viart (Pierre), impr. à Paris, I. 279.
Victor IV, antipape, II, 233.
Vidoué (Pierre), impr. à II, 37.
Vienne : Bibliothèque imp. et roy., I, 179, 377.
Villeneuve (Gustave Guyot de), bibliophile, I, 179, 182.
Villon (François), I, 56, 58, 71, 103, 122, 137, 190, 302, 309, 346; II, 296.
Vincent de Beauvais, I, 308.
Virgile, I, 135, 216, 237, 281, 285.
Vitry (Philippe de), I, 286
Vostre (Simon), libr. à Paris, I, 264; III, 176, 177.
Vulturnus, I, 288.

Walckenaer (Le baron), I, 162.
Warenghien (Jehan de), bibliophile, II, 90.
Watriquet de Couvin, I, 3.
Wattenbach, I, 55.
Westminster (Biblioth. de l'abbaye de), III, 175.
Willems (Alphonse), bibliographe, I, 123.
Wenefride (Sainte), I, 301.
Wolfenbüttel : Bibliothèque, I, 176.
Worde (Wynkyn de), impr. à Westminster, I, 130.

Xercès, I, 327.

Yemeniz, bibliophile, I, 128 ; II, 91.

Zacarias, I, 326. — Zacharie, I, 188.
Zebedee, II, 250.
Zenon, I, 327.
Zephirus, I, 54, 277.
Zopino (Niccolò et Vincenzo), impr. à Venise, II, 94-96.

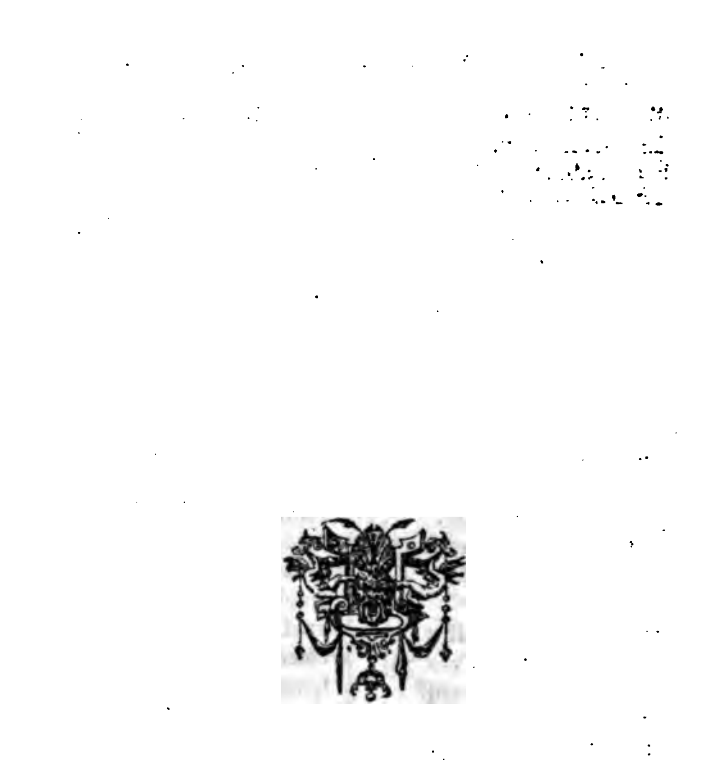




TABLE ALPHABÉTIQUE
ET GLOSSAIRE

Aage, éternité, I, 356, v. 51.
Abbaiz, aboi, I, 38, v. 798.
A B C (L') des doubles, I, 1-54; II, 1, 86, 291; III, 201.
A B C des simples, III, 201.
A B C Nostre Dame, I, 1.
A B C Plante Folie, I, 1.
Aberger, remettre à un berger, II, 68, v. 58.
Abhominable, II, 117, v. 202; 121, v. 294; 200, v. 2687.
Abhomination, II, 118, v. 208.
Abille, I, 300, v. 535.
Abysme, fém., II, 11, v. 79.
Able, I, 341, v. 31.
Absconcé, II, 269, v. 4685.
Accidental, I, 312, v. 833.
Accointeux, I, 336, v. 1535.
Accoler, I, 243, v. 1376.
Achapteur, II, 185, v. 2242.
Achater, I, 104, v. 593; — *achate*, I, 85, v. 202; — *achapte*, II, 165, v. 1583.
Achoison, I, 88, v. 278; 359, v. 128; 364, v. 283.
Acomparable, I, 275, v. 28.
Acourser, I, 11, v. 53.
Acoustre, I, 21, v. 306.
Acrochement, profit illicite, II, 165, v. 1609.
Acrocher, attraper, saisir au passage (se dit d'un avare), II, 164, v. 1560.
Acrostiches :
Frere Guillaume Alecis (?), II, 294, 305, 307.
Frere Pierre, II, 103.
Guillet Alecis, II, 57.
Guillyt Alecis, I, 248, 263, 343.
Jehan Bou[rdois], III, 167.
Acta Tomiciana, I, 275.

Actueux, I, 340, v. 4.
Additions et Corrections, I, 377; III, 201.
Adextré, I, 293, v. 310.
Adnormal, I, 303, v. 597.
Adobeur, I, 319, v. 1025.
Adversaire, adj., I, 310, v. 775.
Advocasser, II, 286, v. 5174.
Advocate (La vray disant) des dames, I, 5.
Advocatier, plaider, I, 137, v. 79.
Advocatz, II, 342.
Advoué (Bien), qui a bonne réputation, II, 232, v. 3638.
Advoultre, I, 319, v. 1034.
Affaictié, I, 110, v. 696.
Affaire (De mal), II, 194, v. 2511.
Affermer, affirmer, II, 279, v. 4971.
Afficque, I, 228, v. 1027.
Affiler, I, 320, v. 1088.
Affiner, I, 358, v. 110.
Affistollé, I, 223, v. 903.
Afflige, I, 316, v. 949.
Affuster, I, 232, v. 1135.
Aggraventer, II, 15, v. 156; — *agravanter*, I, 190, v. 105.
Aggressible, I, 278, l. 1.
Agripper, I, 302, v. 571.
Ahan, II, 218, v. 3199.
Ahaner, peiner, I, 14, v. 126.
Aguetter, II, 231, v. 3612.
Ahurter, II, 192, v. 2437.
Aygret, I, 367, v. 356.
Ain, lat. *hamus*, I, 10, v. 21; 24, v. 375.
Ayneesse, *aineesse*, II, 20, v. 2709, 2715.
Ains que, avant que, I, 339, v. 1321; II, 22, v. 261; 226, v. 3454; 244, v. 3980; 285, v. 5135.
Aiser, I, 303, v. 594.
Aisneesse, II, 201, v. 2712. Voy. *Ayneesse*.
Alaine, haleine, I, 186, v. 20; 218, v. 790; II, 122, v. 343.
Alenee, II, 168, v. 1683.
Alez, à côté, I, 320, v. 1113.
Allegoriquement, I, 281.
Aller : *voise*, II, 270, v. 4701.
Alongne, I, 199, v. 318.
Alongne, II, 168, v. 1682.
Aloser, I, 34, v. 683.
Alterquatif, I, 281, l. 18.
Amadriade, I, 322, v. 1140.
Amant (L') rendu cordelier a l'observance d'Amours, I, 230.
Amant (L') rendu par force au convent de Tristesse, I, 189.
Amateur, amant, I, 310, v. 780.
Amatrice, I, 332, v. 1439.
Ambicion, II, 231, 233, 235, 250.
Amenri, amoindri, I, 287, v. 154.
Amenuyser, II, 196, v. 2554.
Aminer, I, 301, v. 547.
Amoderer, I, 291, v. 245.
Amor, II, 218, v. 3204.
Amoureux tombé d'une goutiere, III, 153, v. 307.
Amours :
Le Blason de faulses amours, I, 157-269. — *Le Contreblason de faulses amours*, I, 271-344. — *Le Loyer des folles amours*, I,

345-376.
Ampoule (*La sainte*), I, 274, v. 20.
An (*Mal*), I, 91, v. 342.
Anagogicque, I, 340, l. 4.
Ancelle, I, 65, v. 2.
Ancanter, III, 46, l. 16.
Anglès, Anglais, I, 321, v. 1105.
Angoisse. *Poire d'* — est de bonne garde, II, 18, v. 203.
Angoisseusement, II, 225, v. 3413.
Anyentir, I, 197, v. 285. Voy. *Aneanter*.
Annois, I, 291, v. 251.
Anuy, I, 242, v. 1373.
Ardure, I, 15, v. 143.
Aorné, II, 211, v. 2987.
Aornement, II, 109, v. 182, 252, v. 4252; 253, v. 4283, 4299; 256, v. 4332. — *Aornement superflu*, II, 254, 255.
Apostater, II, 230, v. 3593.
Apparcevoir, II, 159, v. 1463.
Apparition du marcschal sans reproche, I, 347.
Appenser, I, 282, v. 5.
Appipeur, fourbe, II, 12, v. 105.
Araigne, II, 296, v. 415.
Arbre. *Tel est l'* — *tel est le fruit*, II, 121, v. 295.
Arche, coffre, II, 171, v. 1786.
Archeprestre, I, 309, v. 767.
Ardre, brûler, I. 371, v. 489; II, 234, v. 182, 283, v. 5087.
Argent, est bonne compagnie, II, 17, v. 182.
Argus, I, 334, v. 1491.
Armonicquement, I, 277, l. 12.
Arpie, I, 216, v. 755.
Arquemie, alchimie, II, 23, v. 281.
Arrabler, enlever, raffler, I, 77, v. 32.
Arroy, II, 210, v. 2958; 235, v. 3712, etc.
Arsion, brûlure, II, 75, l. 6.
Arsure, I, 297, v. 446,
Art (*L'*) *et Science de bien vivre et de bien mourir*, I, 71, 74.
Asne rayé. *Estre mys a l'* —, à l'écart, I, 115, v. 808.
Asommer, compter, I, 14, v. 131.
Aspresse, âpreté, I, 15, v. 160; II, 289, v. 5250; 290, v. 5287.
Assemblement, I, 308, v. 734.
Asserrer, II, 188, v. 2319; 192, v. 2424.
Assiner, assigner, I, 359, v. 152.
Assoffi, I, 307, v. 728.
Assourdir, devenir sourd, II, 123, v. 352.
Astuzie (*Le*) *di Bertoldo*, II, 252.
Ataineux, II, 239, v. 3831.
Atenvir, amaigrir, I, 15, v. 161.
Atourné, I, 291, v. 259; II, 137, v. 799.
Atrempance, I, 43, v. 947.
Attainer, quereller, II, 208, v. 2897.
Aubefin, II, 309, v. 38; 348, l. 8.
Auditoire, I, 139, v. 121.
Audivi, I, 221, v. 858.
Aumailles, I, 9, v. 13.
Aumosne, III, 157.
Aumosniers, II, 347, v. 439.
Aureille, II, 123, v. 352, 378; III, 140, v. 56.

Autel, tel, I, 14, v. 123; 17, v. 211; 37, v. 765; II, 278, v. 4953.
Avarice, II, 164, 167, 170, 188, 195.
Avaricieu[x], III, 88.
Ave Maria en italien, II, 95, 96.
Aviler, avilir, I, 12, v. 84.
Avoir : airay, I, 82, v. 151; — *aira*, I, 82, v. 152; 87, v. 256; 88, v. 274; — *airons*, III, 38, l. 6; — *airez*, I, 75, v. 6; — *av'ous*, I, 368, v. 399.
Avoyer, mettre en marche, I, 294, v. 343; — s'égarer (?), I, 337, v. 1573.

Bagues, I, 228, v. 1026.
Baguette, petit objet, I, 373, v. 330.
Baillifz, II, 343; 352, v. 499.
Baings, III, 146, v. 173.
Ballade en l'honneur de la Vierge, II, 58.
Balni, baigné, I, 337, v. 1587.
Bandon (A), II, 232, v. 3654.
Banquet (Le) du boys, II, 295.
Baptement, II, 273, v. 4805.
Barat, II, 44, v. 82.
Barateur, II, 259, v. 4411.
Barbarin, II, 66, v. 26.
Barguigner, II, 128, v. 524.
Basille, II, 146, v. 1068.
Bastardier, I, 307, v. 704.
Bateau. Quitter les — x, I, 196, v. 252.
Battre, jeu de mots, I, 323, v. 1146.
Bature, III, 47, l. 12; 107, l. 26; 109, l. 4; 118, l. 3.
Baudrieu, baudrier, I, 311, v. 815.
Bauld, baude, I, 320, v. 1076; 332, v. 1426.
Baveur, bavard, I, 319, v. 1024.
Bayart, cheval bai, I, 186, v. 31.
Bazac (*Mettre a*), I, 354, v. 37.
Beau bellement, I, 237, v. 1245.
Bec jaune, I, 82, v. 148.
Becqu, I, 222, v. 898.
Bedier, I, 307, v. 704.
Belin, mouton, I, 18, v. 237; 22, v. 335; 80, v. 100
Bellement, I, 369, v. 418.
Bemy, niais, I, 221, v. 859.
Bergerette, sorte de rondeau, I, 185, v. 11.
Berne. Gens a —, III, 998, v. 224.
Besicles, III, 15, v. 99.
BesteHecte, III, 158, v. 429.
Bestourner, I, 298, v. 471; II, 167, v. 1646; 216, v. 3147.
Biautés (*Les* 72) *qui sont en dames*, I, 3.
Bible, masc., I, 297, v. 431.
Bible. C'est une —, c'est une chose énorme, III, 43, v. 7.
Bicneuré, II, 150, v. 1186, 1189.
Bien mondain, II, 188.
Biens (*Les*) *et les Maux qui sont en amours*, I, 159, 244.
Bienvolu, I, 300, v. 5; 306, v. 690.
Bilingues, hommes qui disent le pour et le contre, III, 151, v. 273.
Billart. Bailler ung tour de —, II, 16, v. 176.

Bisson, buisson, II, 54, v. 401.
Blanc, sorte de monnaie, II, 16, v. 163.
Blandir, I, 301, v. 553.
Blason (*Le grant*) *d'amours spirituelles et divines*, I, 281.
Blason (*Le*) *de faulses amours*, I, 157-239, 261, 278, 283, 353, v. 11; II, 92; III, 204.
Boban, III, 38, l. 21; 146, v. 170. Voy. *Bomban*, *Bouban*.
Boire : bevrons, II, 193, v, 2463; — *beroit*, I, 109, v. 684.
Boys. *Porter hault le* —, faire le fier, I, 116, v. 815. — Cf. I, 205, v. 460.
Bomban, III, 83, l. 3. Voy. *Boban*.
Bont (*Bailler le*), I, 111, v. 722.
Bonne, borne, I, 16, v. 176; 199, v. 323; 262, v, 22.
Bonnetz revers, tendus, lassez, I, 241, v. 1349.
Bordelier, I, 310, v. 779.
Bordeur, bourdeur, I, 240, v. 1318.
Bordeure, I, 228, v. 1029; — *Bordure*, I, 331, v. 810.
Bouban, I, 202, v. 381, Voy. *Boban*.
Bouce, bouche, I, 328, v. 1317.
Bouchette, II, 67, v. 32.
Bouillir : ind. prés. *boulle*, I, 18, v. 231; corrigé en *brule*, III, 201.
Bourde, I, 16, v. 179.
Bourder, I, 370, v. 441.
Bourjon, I, 237, v. 3793.
Boutonneure, II, 254, v. 4247.
Bragard, I, 310, v. 777.
Bren, son, II, 16, v. 170.
Briant, bruant, sorte d'oiseau, II, 248, l. 22.
Bricolle, I, 362, v. 224.
Briffault, I, 231, v. 1094.
Brodequin, I, 256, v. 119.
Broue, brouillard, II, 347, v. 451.
Brouillas, II, 283, v. 5089.
Brouillement, II, 241, v. 369.
Brouillis, I, 323, v. 1168.
Buffeter, III, 107, l. 25.
Butiner, employé activement, III, 108, l. 7.

Cabas, I, 218, v. 796.
Cabasser, I, 90, v. 318; 138, v. 73; 375, v. 610.
Calenger, II, 68, v. 59.
Camocas, I, 96, v. 437.
Capifol. *Jouer au* —, I, 225, v. 972.
Capitallement, I, 342, l. 22.
Carculer, I, 192, v. 165; 210, v. 597; 273, v. 1; 331, v. 1384.
Cardinaulx, II, 327.
Carnalité, I, 193, v. 174. Voy. *Charnalité*.
Carro, II, 10, v. 15.
Carrure froncee, détail du costume, II, 254, v. 4264.
Cas, cassé, I, 187, v. 35; 218, v. 793.
Catouiller, I, 99, v. 501.
Caultement, II, 252, v. 4196.
Causer (*Se*), I, 83, v. 159.
Ce, régime, élidé, I, 193, v. 181.
Ce, à la rime, I, 12, v. 85; 13, v. 157; 39, v. 847; 43, v. 960; 48, v. 1094; 328, v. 1309; 360, v. 160.

Cecable, qui peut être aveuglé, I, 341, v. 27.
Celestien, I, 284, v. 60.
Celifique, I, 258, v. 160.
Chapperon, I, 228, v. 1029.
Celuy, construit avec un substantif, II, 54, v. 388; II, 241, v. 3882; 264, v. 4525, 4526; 271, v. 2725.
Cen (*Ne*) *ne quoy*, rien du tout, I, 101, v. 550.
Cendal, I, 29, v. 521.
Cendeau, I, 311, v. 813.
Cep, I, 20, v. 276.
Ceraste, II, 146, v. 1069.
Cercher, I, 238, v. 1271.
Cerre, I, 51, v. 1204.
Cès, cesse, action de cesser, I, 19, v. 257; 239, v. 1279; 320; v. 1082. — *Cesse*, I, 323, v. 1158; II, 65, v. 94.
Cesser. *Quant l'un cesse, l'autre commence*, III, 160, v. 472.
Chabot, sabot (jouet d'enfant), II, 13, v. 115.
Chaloir, I, 231, v. 1101.
Chamahieu, II, 309.
Chamoys, I, 373, v. 532.
Chanteresse, II, 129, v. 553.
Chanu, blanchi, I, 19, v. 269; 217, v. 785.
Chappeau. *Qui a argent a des — x*, III, 146, v. 168.
Char, chair, I, 314, v. 903.
Charité, III, 110.
Charnalité II, 107, v. 134; 215, v. 3126. Voy. *Carnalité*.
Chartusien, chartreux, I, 278.
Charue. *La — va devant les beufs*, II, 16, v. 166.
Chascun, construit avec un subst., II, 247, v. 4054.
Chascun (*Dits de*), I, 59.
Chatemitte. *Faire de la —*, I, 205, v. 466.
Chaudeau flamengt, I, 372, v. 491.
Chauld. *A la chaulde*, dans un moment de colère, I, 91, v. 335.
Chaumal, chaud mal, I, 109, v. 688.
Cheoir: *cheant*, II, 237, v. 3786; — *ceu*, I, 301, v. 537.
Cherge, charge, I, 330, v. 1352.
Cherge, cierge, I, 330, v. 1354.
Cherger, I, 199, v. 314.
Chetiveté, I, 238, v. 1266.
Chevallcreux, I, 201, v. 357.
Chevalier doré, eques auratus, I, 106, v. 617.
Chevance, II, 175, v. 1909; 234, v. 2686.
Chevestre, I, 219, v. 815.
Chevir, I, 219, v. 831; II, 177, v. 1975.
Chieulx, *chieux*, chez, I, 86, v. 231; 88, v. 276; 109, v. 683, 684.
Ciecle, I, 344, v. 23.
Cigne noir, II, 147, v. 1118.
Cyne, I, 50, v. 1168.
Cyneau, II, 254, v. 4267.
Cinquantenier, cinquantaine, I, 793, v. 188.
Ciquadin, I, 306, v. 681.
Circonvollut, I, 324, v. 1185.
Circuire : *circuirent*, III, 45. l. 32; — *circuysant*, II, 318, l. 10.

Cyre, Chauffer la —, I, 104, v. 582.
Cirographe, I, 277, l. 3.
Cisne, cygne, I, 18, v. 241. Voy. *Cyne*.
Citre, II, 208, v. 2916.
Clain, I, 283, v. 35.
Clamacion, II, 348, l. 1.
Claré, clairet, II, 198, v. 2615.
Clercs de comptes, II, 347, v. 448.
Clergie, I, 109, v. 677; 339, v. 1633.
Clergon, II, 14, v. 128.
Cliner, I, 42, v. 925; II, 251, v. 4183; 284, v. 5128.
Clistere, I, 25, v. 736; — au fig. I, 305, v. 659.
Clore : cloyez, I, 302, v. 587.
Cocardeau, I, 224, v. 949.
Cocodrille, II, 146, v. 1067.
Cocq. Saillir du — a l'asne, I, 364, v. 326.
Codice, livre, I, 277, l. 5; 281, l. 9.
Cœuvrechief, II, 314.
Coingnet, II, 224, v. 3396.
Coint, I, 90, v. 309.
Colet : équivoques sur ce mot et ses dérivés, I, 21.
Colle. De haulte —, I, 172, l. 14.
Commandemens (*Les dix*) *de la loy divine*, I, 72.
Commandemens (*Les X*) *de saincte Eglise*, I, 72.
Comme Dieu le Pere, le Filz et le Saint Esperit, devant que creer le monde, estoient gardans amour entre eulx, I, 162.
Comment, commentaire, I, 308, v. 746.
Comment, comme, II, 308, v. 18; 316, v. 122.
Communité, II, 186, v. 2256, 2267.
Compaignie honteuse, I, 232, v. 1115.
Comparation, II, 44, v. 92.
Comperer, II, 319, v. 165.
Complainte (*La*) *de France*, I, 5.
Complainte (*La*) *de l'ame dampnee*, I, 131.
Complainte de Nostre Dame, III, 179.
Complainctes (*Les*) *et Epitaphes du roy de la Bazoche*, I, 5.
Compotiste, I, 196, v. 2566.
Conard, sot, I, 112, v. 748.
Conception (*L'immaculée*), II, 25.
Concherge, I, 330, v. 1351.
Conchier, II, 73, l. 26.
Concile de Bâle, II, 25.
Concubinaire, I, 310, v. 778.
Concupiscible, II, 116, v. 156, 160, 171.
Condigne, I, 336, v. 1557.
Conduy, I, 305, v. 650.
Confès, I, 332, v. 1414.
Confession a Dieu de nous pechez, I, 73.
Confinal, I, 59, v. 28.
Confuter, I, 232, v. 1131.
Congenni, II, 75, l. 1.
Conglutiner, I, 228, v. 1034.
Congneu, personne connue, II, 238, v. 3815.
Conjugaison (*Première*) des

verbes. Prétérit en *i* : *esgaris*, I, 375, v. 384; *relinquit*, II, 322, v. 202. — *E* muet élidé au futur et au conditionnel (dans *Le Contreblason de faulses amours*) : *aliray*, I, 338, v. 1608; *allegrés*, I, 318, v. 999; *aprouvray*, I, 310, v. 784; *evitray*, I, 338, v. 1610; *prouvray*, I, 310, v. 784; *tombrés*, I, 313, v. 852; *admonestroit*, I, 294, v. 346. — Participe passé en *er* (dans *Le Contreblason*) : *corriger*, I, 343, v. 4; — f. en ie (dans *Le Contreblason*) : *chergie*, I, 339, v. 1641; *corrigie*, I, 339, v. 1644; *enseignie*, I, 336, v. 1531; *gaignie*, I, 336, v. 1554; *logie*, I, 339, v. 1637.

Consilier, I, 131, v. 3.

Consille, I, 317, v. 972.

Consodal, I, 281.

Constable, I, 340, v. 15.

Consuivir, III, 60, v. 1; — *consuyvre*, I, 193, v. 180.

Contempnable, I, 342, v. 58.

Contemptu (*De*) *mundi*. Voy. Innocent III.

Contendre : *contendu*, II, 227, v. 3502.

Contenner, III, 83, l. 4.

Conterer, I, 305, v. 658.

Contraire, adversaire, II, 236, v. 3742.

Contr'allegement, II, 277, v. 4917.

Contreblason (*Le*) *de faulses amours*, I, 261-344.

Contredictz (*Les*) *de Songecreux*, I, 350.

Contrepenser, I, 241, v. 1347.

Contrepeteries (*Exemple de*), II, 289, v. 5258, 5259.

Convenant, accord, II, 174, v. 1879.

Convy, I, 80, v. 113; 223, v. 925; II, 149, v. 1159; 203, v. 2755.

Coquart, I, 368, v. 407.

Cor (*De*) *en cor*, II, 312, v. 73.

Corbel blanc, II, 147, v. 1117.

Corbin, II, 17, v. 191; III, 13, v. 90.

Corde : équivoques sur ce mot et ses dérivés, I, 20-21, 335, v. 1515; — autres sur *cordé*, I, 321, v. 1095.

Cordon, III, 140, v. 53.

Cornard, cornarde, I, 21, v. 295.

Corne : équivoques sur ce mot et ses dérivés, I, 20-21.

Cornemuse. *Bailler la* —, I, 257, v. 136.

Cornifique, I, 228, v. 1028.

Cornu, sot, I, 223, v. 904; — *de vieillesse*, I, 218, v. 789.

Coullon, pigeon, I, 22, v. 309.

Coulte, I, 371, v. 480.

Coultre, I, 21, v. 305.

Couple, f., I, 368, v. 383.

Couraige (*Bon*), I, 49. — *Gentil Couraige*, I, 159.

Courcer, I, 359, v. 138; III, 145, v. 158.

Courchier, I, 286, v. 124.

Courgee, II, 155, v. 1341.

Courroy. *Changer* —, changer de vie, III, 63, v. 10.

Courtisienne, I, 282, 288, 291, etc.
Coustable, II, 256, v. 4332.
Cousturiers, II, 347, v. 436.
Couvoicter, II, 139, v, 856.
Couvoicteur, II, 259, v. 4403.
Couvoicteux, II, 123, v. 357; — *couvoiteux*, II, 174, v. 1861, 1872.
Couvoitise, II, 105, v. 77, 85, 89; 141, 163-165, 173, 174, 175, 192, 196.
Couvrechief de plaisance, III, 140, v. 53.
Coyement, I, 235, v. 1197.
Crampe fourree, I, 354. v. 17.
Creable, croyant, I, 342, v. 63.
Cremeur, I, 211, v. 623.
Criminal, II, 38, v. 14.
Cristien, I, 322, v. 1131.
Croce, instrument de jeu, II, v. 115.
Croire : *creés*, I, 336, v. 1547.
Croix. *N'avoir ne — ne pille*, I, 94, v. 394; II, 165, v. 1596; 168, v. 1702.
Croullé, cassé (par la vieillesse), I, 243, v. 1378.
Cudé, I, 277, l. 17.
Curés, II, 332.
Custocion, I, 329, v. 1331.

Dampnez, II, 263.
Danse Macabré, I, 131.
Date, urine, II, 121, v. 292.
Debat (*Le*) *de deux dames sur le passetemps de la chasse des chiens et oyseaulx*, I, 346, 349.
Debat (*Le*) *de l'Omme et de la Femme*, I, 121-144; III, 204.
Debat (*Le*) *de l'Omme mondain et d'un sien compaignon qui se vieult rendre religieux*, III, 127-162.
Debat (*Le*) *de Resveille qui dort*, I, 118.
Debat (*Le*) *des herauts d'armes de France et d'Angleterre*, I, 274.
Debat (*Le*) *du Chartreux et de l'Omme mondain*, III, 130.
Debat (*Le*) *du Corps et de l'Ame*, I, 131.
Debeau, I, 210, v. 610.
Debite, dette. II, 320, l. 182; 349, v. 474.
Debteur, III, 43, l. 20.
Dechef. *Venir a* —, II, 121, v. 316.
Decis, I, 303, v. 617.
Declamation faicte sur l'evangile de Missus est..., II, 25, 29, 37, 41-58.
Decretales, I, 117.
Defecteur, I, 328, v. 1295.
Deffaulte, I, 32, v. 154; 154, v. 1308.
Deffinement, II, 52, v. 321.
Defforme, II, 8, v. 26.
Deffuler, enlever (une coiffure), II, 314, l. 7.
Defloreson, I, 212, v. 645.
Defluer, I, 577, l. 13.
Deganer, I, 196, v. 246.
Degrez de purgacion, III, 94, 103.
Degoiser, I, 372, v. 511.
Deificque, II, 67, v. 33.
Delaps, I, 356, v. 59.
Delict, plaisir, II, 199, v. 2649;

210, v. 2972; 216, v. 3164.
Delicter, delecter, II, 42, v. 27; *deliter*, II, 15, v. 157.
Delis, I, 274, v. 19.
Deluge general, II, 281.
Demour, I, 282, v. 8.
Denier (*Dan*), II, 168, v. 1695.
Dent, m., I, 312, v. 825.
Deprier, I, 236, v. 1227.
Derrenier, II, 149, v. 1167; 239, v. 3834, etc. — *Au derrenier*, à la fin, II, 230, v. 3588.
Desamant, qui n'aime pas, I, 208, v. 540.
Desbuissonner, I, 385, v. 1524.
Descherge, I, 330, v. 1355.
Desclarer : *desclere*, II, 13, v. 124.
Descompaignie, I, 338, v. 1595.
Desdit. *Avoir son dit et son* —, I, 136, v. 97.
Desert, abandonné, II, 107, v. 120.
Deseure, dessus, I, 334, v. 1471.
Deshager (*Se*), I, 208, v. 548.
Deshaicté, II, 118, v. 20.
Deshordonné, II, 107, v. 121.
Desmarié, I, 319, v. 1031.
Desmesure, II, 12, v. 107; 189, v. 2357.
Desoubz deseure, dessous, dessus, I, 334, v. 1471.
Despendre, dépenser, II, 196, v. 2564; 201, v. 2718.
Despire, II, 75, l. 24.
Desriglé, I, 227, v. 1000; 294, v. 349.
Desroy, II, 219, v. 3240; 334, v. 3680.
Desruné, I, 90, v. 325.
Desrunement, II, 16, v. 165.
Desserte, II, 327, v. 455.
Desservir, mériter, II, 218, v. 3194.
Destroit, I, 294, v. 347.
Detrenché, II, 155, v. 1353; 159, v. 1484.
Desver. *Faire* —, I, 246, v. 1444.
Desvyer, mourir, II, 237, v. 3777.
Detailler, tailler en pièces, II, 244, v. 3982.
Devis (*Le joyeulx*) *recreatif de l'Esprit troublé*, I, 189.
Devise d'amours, I, 226, v. 795.
Deviser, II, 175, v. 1911.
Devises :
A espoir en Dieu. Jehan Lambert, impr. à Paris, II, 301.
En provocant ta grand misericorde,
Otroye nous charité et concorde.
Jehan Trepperel, impr. à Paris, I, 65, 67.
Esperant mieux. Jehan Des Maretz, alias Marot; Jehan Le Blond, curé et seigneur de Branville, et divers anonymes, I, 102.
Iter arduum facile speranti. Gilles Gourault, libr. à Paris, II, 94.
Nul ne s'y frotte. Denys Janot, impr. à Paris, I, 181; Estienne Groulleau, impr. à Paris, I, 182.

Patere aut abstine. Les mêmes, I, 181, 182.
Plus que toutes. Jehan Blosset, II, 31.
Si mieulx ne pis. Jehanne Gualland, I, 62.
Souffrir pour parvenir. L'auteur du *Contreblason de faulses amours*, I, 344.
Tam Marti quam Mercurio. George Gascoigne, II, 98.
Dialogue apologetique excusant ou defendant le devot sexe femenin, I, 125.
Dyalogue de messieurs de Mallepaye et de Baillevent, I, 58.
Dialogue du Crucifix et du Pelerin, III, 15-123.
Dialogue du Mondain et du Celestin, III, 163-171.
Dialogue entre deux amis, dont l'un étoit séculier, etc., III, 128.
Dialogus creaturarum, I, 194.
Dialogus Salomonis et Marcolphi, II, 252.
Diffame, II, 217, v. 3188; 220, v. 3265; 223, v. 3344; 225, v. 3435.
Diffinir, II, 227, v. 3478.
Digner, dîner, I, 23, v. 341.
Dimage, I, 275, v. 30.
Discipliné, battu, II, 155, v. 1341.
Discours du trespas de Vert Janet, II, 18.
Disner. Estre disné, être nourri, I, 104, v. 578. — *Se disner*, I, 112, v. 738; 115, v. 798.
Dispregio (Del) del mondo, II, 96.
Disprezzamento del mondo, II, 94-96.
Dissolu : dissolute, I, 302, v. 584.
Dit (Le) de Gentillece, I, 3.
Dit (Le) de la Brebis desrobee, I, 3.
Dit (Le) des douze Sibilles, I, 202, 378.
Dité de la Nativité, II, 26.
Ditz (Les) et Ventes d'amours, I, 189.
Divin, devin, I, 109, v. 681.
Diviser, faire connaître, II, 171, v. 1798; 193, v. 2475.
Divorsé, I, 319, v. 1031.
Dolus mundi, I, 55.
Dons reçus iniquement, II, 165.
Dont, prononcé *d'où*, I, 25. v. 401.
Dormir (Se), II, 262, v. 4467.
Dot, docte, I, 259, v. 191.
Douagiere, douairière, I, 324, v. 1188.
Double : sens de ce mot, I, 1.
Doubles (A B C des), I, 1-54.
Doubte, crainte, I, 65, v, 87; fém., II, 288, v. 5219.
Doubter, craindre, I, 211, v. 624; II, 46, v. 143; 134, v. 720; 196, v. 2356. — *Se doubter*, II, 231, v. 3611.
Doulx, fém. *doulche*, I, 283, v. 45.
Doyaulme, doyenné, I, 274, v. 24.
Droomme (The) of Doomes day, II, 98.
Dru, I, 243, v. 1379.

E muet, non compté dans la

mesure du vers (ailleurs qu'à la césure), I, 196, v. 264; 201, v. 367; 223, v. 912; 230, v. 1082; II, 102, v. 35; 136, v. 785; 329, v. 259; III, 89, v. 15; 192, v. 88.
E élidé au futur et au conditionnel des verbes de la 1re conjugaison. Voy. *Conjugaison.*
Eau rose, I, 118, v. 867.
Ecclesiastes, I, 296, v. 408.
Effect. Se mettre en — que, faire tant que, II, 176, v. 1936.
Effritter (S'), I, 205, v. 462.
Egacé, II, 117, v. 188.
Egregieux, I, 335, v. 1530; 340, v. 13.
Egripper, I, 302, v. 572.
Embler, voler, II, 16, v. 174; 179, v. 2025, 2047; 180, v. 2061; 191, v. 2411; 245, v. 4003.
Emboucher, I, 364, v. 289.
Embucer, I, 328, v. 1320.
Empirer, rendre pire, II, 243, v. 3937.
Emplir : *emple*, I, 298, v. 450,
Empresser, presser, fouler, II, 131, v. 621.
En, on, I, 89, v. 298; 92, v. 360; 194, v. 215; 196, v. 261; 197, v. 273.
Enchainte, II, 57, v. 470.
Enchardir, enchérir, I, 54, v. 1282.
Enchasser, I, 316, v. 948.
Enchercher, II, 120, v. 287; 127, v. 477. — *Enserchér*, II, 128, v. 500.
Encliner (S'), II, 151, v. 4173; 275, v. 4844.
Encroucr, I, 87, v. 245.
Endignacion, II, 248, v. 4095.
Eneydos, l'Enéide, I, 216, v. 756.
Enfer, II, 263-277, 288.
Enferme, infirme, I, 318, v. 1010; II, 122, v. 322.
Enfermeté, II, 144, v. 1011; 153, v. 1294.
Enfrongné, II, 139, v. 872.
Engien, engin, I, 322, v. 1138.
Engigner, tromper, I, 103, v. 594.
Engrongné, II, 139, v. 871.
Enhortement, II, 42, v. 16.
Enpenser, I, 105, v. 610.
Enpoint, I, 288, v. 182.
Ens, dedans, I, 44, v. 774; 51, v. 1185.
Enseignement (Petit) pour bien se gouverner, I, 73.
Ensement, I, 309, v. 756.
Ensonne, excuse, I, 282, v. 20.
Ensuir, III, 86, l. 13; 100, l. 12. — *Ensuyvir*, *ensuivir*, I, 287, v. 154; 291, v. 249; 329, v. 1319; III, 84, l. 12; 90, l. 6; 92, l. 5; 96, l. 18; 109, l. 23.
Entallenté, épris, II, 218, v. 3207.
Entendy, I, 300, v. 513.
Entendit, I, 356, v. 61.
Entincer, I, 99, v. 503.
Entregente, I, 311, v. 393.
Entremetiers, celui qui se mêle de tout, I, 82, v. 147.
Entremordre (S'), II, 17, v. 199.

Entreterrer, I, 293, v. 313.
Envers, à l'envers, II, 262, v. 4465.
Epigramer, I, 334, v. 1488.
Epigramme, m., I, 273.
Epitaphe (*L'*) *de deffunt maistre Jehan Trottier*, I, 4.
Equalité, I, 278, v. 2717.
Equivoque, I, 2. Voy. *Vers équivoqués*.
Errable, I, 341, v. 39.
Erre, course, II, 113, v. 71; 118, v. 224; 176, v. 1925.
Esbannois, I, 291, v. 250.
Esbaudir, I, 290, v. 216.
Escade, I, 322, v. 1132.
Escamaulx, III, 85, v. 11. Voy. *Estamaulx*.
Escarboucle, II, 309. — *Escharboucle*, III, 85, v. 7.
Eschac, I, 354, v. 39.
Eschar, I, 28, v. 517.
Eschiver, I, 75, v. 4; 80, v. 105; II, 68, v. 65.
Escondire, II, 205, v. 2832.
Escondit, I, 92, v. 351.
Escorpion, I, 146, v. 1070; 155, v. 1345.
Escoute, I, 290, v. 236.
Escroc, II, 115, v. 141.
Escrouelles, I, 275, v. 35.
Escume, I, 237, v. 1257.
Eshonter, II, 254, v. 4261.
Esguillon de la chair, III, 115.
Eslencer, I, 369, v. 411.
Esliesser, III, 190, v. 36. Cf. III, 186, v. 120.
Eslire : *eslutte*, I, 324, v. 1180, 1181; — *eslite*, I, 329, v. 1323.
Esme, I, 105, v. 598; III, 63, v. 3.
Esmyer, émietter, I, 312, v. 826.
Esmouver, I, 246, v. 1445.
Espace, fém., II, 234, v. 3687; 291, v. 5303.
Espart, I, 329, v. 1342.
Espasse, espace, II, 129, v. 556.
Esperit, II, 8, v. 10, etc.
Esperrucat, I, 171, v. 1.
Espié, III, 42, l. 7.
Espingles, III, 151, v. 275.
Essaulcer (*S'*), II, 239, v. 3849.
Esphere, sphère, II, 67, v. 47.
Espinette, II, 67, v. 29.
Espirituel, II, 116, v. 154; 269, v. 4667.
Espondre, II, 75, l. 20.
Essoine, I, 215, v. 726.
Estache, I, 28, v. 511.
Estamaulx, vases d'étain, I, 27, v. 462. — *Escamaulx*, III, 85, v. 11.
Ester, I, 80, v. 103; 93, v. 375; II, 177, v. 1979.
Estorer, I, 106, v. 619.
Estouper, I, 30, v. 567.
Estour, I, 195, v. 227.
Estrade, I, 370, v. 459.
Estraignement, II, 268, v. 4637.
Estrain, I, 31, v. 599; 285, v. 161.
Estraint, II, 134, v. 705.
Estre, demeure, I, 344, v. 18.
Estrine, I, 253, v. 24.
Estriver, II, 248, v. 4099.
Ethroclit, hétéroclite, I, 324, v. 1192.
Eulx, pron. f. pl., II, 218, v. 3215.

Eure. Garder l' —, I, 45, v. 1012.
Euvrer, II, 11, v. 70.
Evangille. Mentir comme l' —, I, 246, v. 1464.
Evesques, II, 328.
Excelce, I, 278, l. 2.
Excerseux, I, 317, v. 976.
Excommunie, II, 179, v. 2038.
Excommuniement, II, 178, v. 2007.
Excuse, m., I, 232, v. 1121.
Exortatif, I, 340, l. 5.
Experiment, II, 154, v. 1305.
Exposition de l'Ave Maria, II, 30.
Exposicion (*L'*) *de l'Oraison dominicale*, II, 29.
Extrait du registre pastoural sur le propos tenu des bergers françois, I, 347.
Extré, extrait, I, 281.

Fa, note de musique, I, 96, v. 452.
Facondieux, I, 280.
Fade, II, 123, v. 369.
Fadir (*Se*), II, 277, v. 4929.
Faillir : faillons, I, 49, v. 1118.
Fain, au fig., envie, I, 368, v. 399.
Faindre (*Se*), être paresseux, I, 93, v. 379.
Faint, I, 76, v. 10.
Faintes (*Les*) *du monde*, I, 55-119; III, 202.
Faintise, I, 242, v. 1355.
Faintises (*Les*) *du monde*, I, 55, 62-74.
Fait. Faire le — et le deffait, I, 221, v. 865. — *Sera — le et le deffait*, I, 362, v. 119.
Fallace, I, 316, v. 941.
Fame, réputation, I, 289, v. 200; 295, v. 381.
Fami, affamé, II, 10, v. 59; 68, v. 68.
Fanthomme, I, 285, v. 80.
Farce de Calbain, I, 58.
Farcer, I, 370, v. 441.
Farcerie, III, 152, v. 287.
Fardelet, II, 67, v. 44.
Faulcement, fausseté, I, 365, v. 319.
Faulx Rapport, I, 49, v. 1131.
Feaulté, II, 245, v. 3995.
Fel, félon, I, 209, v. 576; 317, v. 974; 318, v. 1000.
Felice, I, 278, l. 5.
Feminal, II, 58, v. 13.
Femininable, I, 341, v. 32.
Femme (*La*) *mocqueresse mocquee*, I, 221.
Femmes : dicton contre elles, II, 137, v. 809.
Fenix, II, 23, v. 285.
Fermaillet, I, 85, v. 8.
Ferreure, I, 228, v. 1025.
Feste, faite, I, 32, v. 622.
Feu d'enfer, II, 267, 271, 276, 288.
Feugiere, I, 79, v. 91.
Feur. Ne — ne pris, I, 95, v. 434.
Fiat, soit, II, 53, v. 354, 359.
Fieble, III, 28, l. 9.
Fiens, fumier, II, 172, v. 1805.
Fievre quartaine, I, 87, v. 240; 213, v. 671.
Filles a marier, II, 344.

Fin. La — fait tout; au plus vaillant le pris, I, 370, v. 449.
Fin, trompeur, I, 358, v. 116.
Finablement, I, 235, v. 1192; 277, l. 11.
Finer, I, 358, v. 99; II, 277, v. 4849.
Fis, I, 307, v. 726.
Flageoler, I, 96, v. 443.
Flajolleur, II, 307, v. 9.
Flambe, II, 155, v. 1340; 283, v. 5079.
Flameche, I, 355, v. 3.
Flaterresse, II, 334, l. 9, 24.
Fleurin, florin, I, 96, v. 438.
Fleurs de lys, I, 274, v. 18.
Florette, II, 67, v. 30. Voy. *Flourette*.
Flour, I, 189, v. 36; 339, v. 1648; 376, v. 634.
Flourette, I, 185, v. 7.
Fluste, sorte de petit navire, 83, v. 200.
Foleur, I, 254, v. 62. — *Folleur*, I, 296, v. 417; 298, v. 472.
Foncer, I, 358, v. 119.
Fonde, fronde, I, 32, v. 628.
Fontaine (La) d'amours, I, 189.
Forbanir, II, 47, v. 191; II, 52, l. 11. — *Fourbani*, I, 337, v. 1592.
Forfaire (Se), I, 219, v. 833.
Fornicateur, I, 318, v. 778.
Fortitude, I, 303, v. 619.
Fortun, I, 289, v. 188.
Fouyr, fouir, fuir, I, 290, v. 238; 303, v. 612; 330, v. 1356; III, 32, l. 3.
Fourfaire, I, 320, v. 1073.
Fourfait, I, 315, v. 920.
Fourreure, I, 228, v. 1024; 311, v. 814.
Foursement, I, 295, v. 383.
Fouyer, foyer, II, 22, v. 280.
Fraille, I, 316, v. 957.
Frapars (Freres), II, 326, v. 236.
Fraudulentement, II, 172, v. 1818.
Fredaine, I, 342, v. 1358; 320, v. 1074.
Freeur, II, 284, v. 5103. — *Frieur*, I, 87, v. 239.
Frigaller, I, 225, v. 968.
Froncle, furoncle, II, 206, v. 2857.
Fruit. Le — est mal, si fut la fleur, I, 230, v. 1079.
Fuyre, I, 252.
Fulgent, I, 328, v. 1313.
Fumer, être en colère, I, 94, v. 398; 192, v. 148; 212, v. 661.
Fumeux, sombre, de mauvaise humeur, I, 80, v. 102.
Fumiere, II, 117, v. 192.
Furgon, fourgon, I, 96, v. 438.
Furibondeux, I, 341, v. 41.
Fuste, II, 155, v, 1336.

Gabuseur, III, 150, v. 257.
Gaeng, gain, II, 171, v. 1787.
Galler, I, 225, v. 967; 322, v. 1116; 359, v. 129.
Gallerne, I, 54, v. 1275.
Galloys, I, 107, v. 644.
Gans pertuysez, gants à jours, I, 242, v. 1351.
Garce, I, 302, v. 583.

Garcelle, II, 346, v. 425.
Gecter : gicte, I, 30, v. 579.
Gehenné, II, 155, v. 1342.
Genesis, II, 119, v. 255; 200, v. 2691; 219, v. 3234.
Gens de court, II, 333, 334.
Gent. Gente gentillesse, II, 67, v. 43.
Germinant, I, 311, v. 801.
Gerre, genre, III, 89, v. 23.
Gesir, I, 191, v. 121; — *jeu*, I, 35, v. 701.
Gheer, guetter, II, 242, v. 3914.
Glic de jambon, III, 155, v. 359.
Glic, sorte de jeu, III, 11, v. 40.
Gloton, I, 19, v. 259; 22, v. 335.
Glotonnie, II, 107, v. 130; 200, v. 2677. — *Gloutonnie, gloutonnye*, II, 141, v. 928; 197, v. 2599; 199, v. 2644, 2655; 200, v. 2675; 202, v. 2751; 213, v. 3048; III, 197, v. 61.
Gloutir, II, 24, v. 309.
Gloutte, II, 64, v. 81.
Gorgias, I, 107, v. 633; 110, v. 633; 110, v. 701; 240, v. 1319; II, 254, v. 4273.
Gorre, I, 298, v. 462.
Gorrier, I, 358, v. 97.
Goster, goûter, III, 118, l. 4.
Gourt, II, 122, v. 347.
Goute, goutte. Ne voir —, I, 109, v. 674; 194, v. 225; II, 17, v. 188; 214, v. 3084.
Grateleux, I, 173, l. 6.
Gravelle, I, 209, v. 565; II, 285, v. 5132.
Greigneur, I, 92, v. 343; 249, v. 4120.
Gris, couleur des amants malheureux, II, 20, v. 249.
Grissement, II, 289, v. 5247.
Grobis, I, 112, v. 747.
Groiselle. Mascher la —, I, 113, v. 767.
Gros. En — françoys, II, 42, v. 34.
Guarir, II, 184, v. 2188. — *Gary*, II, 184, v. 2190.
Gué, pl. *gueiz*, I, 234, v. 1178.
Guerdon, II, 65, v. 98; 165, v. 1594.
Guerny, garni, II, 43, v. 58.
Guernier, II, 168, v. 1696. — *Grenier*, II, 174, v. 1858.
Guerpir, I, 209, v. 579; 321, v. 1107.
Guetter (Se), se garder, II, 245, v. 4008; 278, v. 4949.
Gueule de l'enfer, figure, II, 299.

Habandon, II, 65, v. 99.
Habandonner, I, 231, v. 1092; 237, v. 1248; II, 141, v. 926.
Habois, I, 205, v. 461.
Habondantement, I, 277, l. 14.
Habonder, I, 245, v. 1430; 326, v. 1246; II, 175, v. 1897; 189, v. 2337; 191, v. 2401; 193, v. 2478; 197, v. 2595; 258, v. 4368.
Hahan, II, 209, v. 2932. Voy. *Ahan*.
Haller, I, 208, v. 531.
Hair : *hayoit*, II, 190, v. 2374.
Haussaire, hautain, I, 112, v. 731.

Haustier, I, hautain, 231, v. 1105.
Herer, arer, labourer, I, 84, v. 197.
Herpe, II, 149, v. 1155.
Herreur, I, 335, v. 1524.
Hetter, I, 26, v. 452.
Heures à l'usage d'Amiens, d'Évreux et de Poitiers, III, 176, 177.
Heurt, II, 315, v. 111.
Hoer, piocher, II, 136, v. 794.
Homs, ancienne forme, II, 146, v. 1065.
Hongne, I, 199, v. 315.
Hontaige, I, 304, v. 639.
Hordi, III, 189, v. 11.
Horribleté, II, 73, v. 31.
Hostaige, III, 139, v. 34.
Hostiné, obstiné, I, 294, v. 352.
Houlier, débauché, III, 12, v. 80.
Hourder, loger, I, 368, v. 405.
Housette, I, 373, v. 533.
Houssure, I, 311, v. 812.
Hucher, I, 371, v. 485.
Huer, I, 34, v. 676.
Humblesse, I, 276, v. 42.
Huppe, II, 15, v. 157.
Hurter, II, 242, v. 3921.

Y, il, II, 9, v. 44.
Idropique, II, 15, v. 149.
Il, fém., I, 203, v. 395; — *ilz*, fém., I, 118, v. 105; II, 331, v. 281.
Imbulle, I, 302, v. 586.
Immutable, I, 338, v. 1606.
Imparfaire, I, 315, v. 918.
Importable, I, 338, v. 1607.
Impossibilia, I, 137, v. 91.
Inatingible, I, 335, v. 1510.
Incertaineté, II, 128, v. 502.
Inclin, II, 44, v. 82.
Inclit, I, 280, l. 6; 329, v. 1327; 343, v. 12.
Indecent de, impropre à, I, 194, v. 197.
Indecore, I, 298, v. 467.
Infait, I, 225, v. 977.
Infamer, I, 295, v. 379.
Infecondeux, I, 284, v. 69.
Inferne, I, 299, v. 494.
Infortun, I, 289, v. 190.
Insanne, I, 299, v. 486.
Intemeré, I, 343, l. 16.
Interior, I, 281, l. 12.
Interrogant, interrogatoire, II, 252, v. 4204.
Invaseur, II, 221, v. 3289.
Invective contre les Anglois, II, 295.
Inventoire, I, 353, v. 4.
Invideux, I, 341, v. 40.
Involu, I, 234, v. 1180.
Ypocras, II, 198, v. 2615; 207, v. 2891.
Iré, irrité, I, 34, v. 690.
Irraisonnable, II, 17, v. 194; 241, v. 3899.
Isnel, I, 306, v. 693.
Isnellemement, II, 150, v. 1193.
Yssir, II, 146, v. 1093; — *ist*, I, 314, v. 852; — *issons*, I, 314, v. 894; — *issit*, I, 273, v. 3; — *yssit*, II, 210, v. 2954; 218, v. 3202; — *yssant*, II, 285, v. 5135.
Itel, tel, I, 313, v. 856.
Yviere, I, 18, v. 223.
Yvresse, II, 207, 208, 213.

Janot et Catin, I, 162.
Jardin (Le) de plaisance, I, 18, 162.
Jardrin, I, 29, v. 535.
Jenne, I, 196, v. 247; 299, v. 491.
Jennesse, II, 9, v. 37.
Jeu, pl. *jus*, I, 319, v. 1061.
Jeune d'apostre, carême des apôtres, I, 93, v. 388.
Jeux de mots, I, 335, v. 1513; II, 133, v. 665-676; 291, v. 5303-5310.
Joncher, I, 369, v. 433.
Jour. *Après la nuyt si vient le* —, I, 254, v. 66.
Journal, diurne, I, 277, l. 7.
Jouvence, I, 201, v. 363; 202, v. 385.
Jouxte que, selon ce que, II, 49, v. 244.
Joyes (Les quinze) de mariage, I, 182.
Jubé, II, 214, v. 3082.
Jubillé (Grant) de Millan, I, 101.
Jugement final, II, 277, 279, 281, 286.
Juner, I, 246, v. 1458.
Jus, en bas, I, 307, v. 710; 308, v. 743; 320, v. 1060.
Justice, ne s'en prend qu'aux petites gens, II, 17, v. 185.

Labourage, travail, II, 128, v. 531; 249, v. 4116.
Lai a la Vierge, III, 181.
Laid, pl. *lez*, I, 321, v. 1106.
Laydanger, II, 68, v. 57.
Laise, II, 289, v. 5262.
Lance. *Jouxter de* — *s par embas*, I, 256, v. 124.
Landelle, II, 307, v. 1.
Langaiger, I, 37, v. 771.
Langues (Faulses). Voy. *Martyrologue*.
Lardeux, I, 284, v. 64.
Larron (Le bon), III, 119.
Lascivieux, I, 278, l. 15; 341, v. 26.
Lasset, I, 239, v. 1282.
Laton, I, 117, v. 855.
Latroncque, « latrunculus », I, 331, v. 1305.
Layens, léans, là-dedans, I, 296, v. 405.
Le, art. f. (forme picarde), I, 277.
Le, à la rime, I, 17, v. 193.
Lé, côté, I, 313, v. 873; II, 289, v. 5235.
Lecherie, II, 199, v. 2656.
Leger (De), II, 123, v. 354.
Lerme, II, 314, v. 100.
Lesarde, II, 146, v. 1068.
Lescerie, I, 287, v. 147. Voy. *Lecherie*.
Ly, art., I, 24, v. 377; 37, v. 780, 785.
Licher, II, 183, v. 2161; — *lecher*, II, 183, v. 2163.
Lyens, dedans, II, 36, v. 733. Voy. *Layens*.
Lignee, II, 221, v. 3297.
Lignie, II, 210, v. 2954.
Lyme, I, 240, v. 1311.
Lincheul, I, 84, v. 178; 103, v. 574.
Linge. *Autant prise* — *que lange*, I, 35, v. 715.

Lire. C'est une —, c'est une litanie, I, 141, v. 137.
Litargique, I, 198, v. 301.
Livre (Le) de Facet, comploration sur le trespas de deffuncte madame la regente, II, 92.
Livre (Le) du Faulcon, II, 295.
Livre (Le) du roy Modus, I, 346.
Logogryphe, I, 343.
Louange (La) du muliebre et feminin sexe, I, 139.
Loyer (Le) des folles amours, I, 163, 345-376.
Loz, I, 356, v. 42.
Lucerne, I, 299, v. 499.
Luculentement, I, 342, l. 14.
Luytte, I, 205, v. 459.
Lunettes, I, 109, v. 674; III, 15, v. 99.
Luxure, II, 214, 215, 217.

Machiné, II, 17, v. 198.
Machuré, I, 370, n.
Maçons, difficiles à servir, I, 190, v. 118.
Macquerelle, I, 40, v. 869.
Macule, I, 273, v. 3.
Magnificat. Corriger le —, I, 106, v. 626.
Maille, menue pièce de monnaie, argent, I, 9, v. 14.
Maillee, II, 171, v. 1769.
Main. Avoir courte —, avoir peu de temps devant soi, II, 123, v. 374. — *Gens a la* — hommes décidés, I, 199, v. 340.
Main, matin, I, 295, v. 357; 337, v. 1568; II, 131, v. 609.
Mains, moins, I, 108, v. 650; III, 32, l. 24.
Maintenir (une femme), II, 205, v. 2820.
Maisonner, I, 196, v. 262.
Maistre Pierre Pathelin, I, 179-182.
Malart, mâle du canard sauvage, I, 40, v. 859; — *mallard*, I, 85, v. 213.
Male Bouche, Malle Bouche, I, 49, v. 1127; 283, v. 37; 364, v. 287.
Mal Embouché, I, 159.
Malgreer, I, 91, v. 335.
Malheur, fém., I, 286, v. 109.
Malice (La grant) des femmes, III, 209.
Maller, emballer, I, 359, v. 132.
Mamellette, I, 185, v. 10.
Manches (Grandes), II, 347, v. 432.
Mancipe, I, 302, v. 574.
Mander. Sans —, « non invitatus », II, 251, v. 4175.
Manere, II, 42, v. 26.
Mane techel phares, II, 203, v. 2775.
Mansion, II, 172, v. 1815.
Maquelerie, II, 346, l. 13.
Maquerelles, II, 345.
Marchans (Les sept) de Naples, I, 189.
Marge. Tenir en petite —, II, 197, v. 2583.
Marmiteux, I, 226, v. 983; 232, v. 1112.

Marrir (*Se*), II, 266, v. 4605.
Martilloge (*Le*) *des faulces langues*, II, 297-303.
Martiré (*Estre*), II, 245, v. 4001.
Martyrologue (*Le*) *des faulses Langues*, II, 293-353.
Masonnerie et Charpente, inscription tracée sur un frontispice miniaturé, II, 88.
Massue, marotte, I, 138, v. 93.
Matere, II, 41, v. 12; — *matire*, I, 40, v. 852.
Mauplaisant, II, 139, v. 870.
Mausejour, I, 195, v. 222.
Mauvaistié, I, 48, v. 1099; II, 232, v. 3640, 3641; 274, v. 4833.
Me, élidé à la fin d'un vers, II, 102, v. 30.
Mecte, lat. *meta*, I, 38, v. 793.
Medicin, I, 45, v. 1009.
Medicine, II, 19, v. 220; II, 153, v. 1291.
Medicineur, I, 328, v. 1292.
Meillieu, milieu, II, 227, v. 3498; 240, v. 3860; 249, v. 4129.
Melancolieux, I, 209, v. 561; — *melencolieux*, II, 316, v. 124.
Melliflueusement, I, 277, l. 9.
Membrer, souvenir, II, 76, l. 2.
Mendre, moindre, I, 355, v. 31; 249, v. 4109; III, 116, l. 2.
Menger : *mengut*, II, 14, v. 138; II, 17, v. 200.
Merdier, I, 307, v. 702.
Meri, I, 287, v. 155.
Merite, fém., II, 268, v. 4657.
Merveel, I, 234, v. 1173.
Mesaiser, I, 303, v. 598.
Meschef, I, 291, v. 242; — *meschief*, I, 315, v. 924; II, 172, v. 1803; — *meschié*, I, 286, v. 125.
Mescheoir (*Se*), II, 225, v. 3422.
Mesprison, I, 304, v. 632; II, 155, v. 1349; 205, v. 2838, etc.
Mestrier, maîtriser, I, 138, v. 95.
Mesus, I, 307, v. 709; 311, v. 791.
Methoforiquement, I, 281, l. 13.
Metrifieux, I, 281, l. 3.
Meuf, mode, manière, I, 312, v. 834.
Meurdrier, I, 89, v. 297; — *murdrier*, I, 306, v. 699.
My, note de musique, I, 96, v. 452.
Mignault, I, 231, v. 1097.
Millour, mylord, homme riche, I, 354, v. 14; 375, v. 607.
Minot, I, 259, v. 195.
Mirabilia, I, 137, v. 87.
Miracle de saint Nicolas, I, 58.
Mire, médecin, I, 40, v. 871.
Mireur, miroir, II, 24, v. 305; 43, v. 74.
Mireur (*Le*) *des moines*, III, 1-14, 211.
Mirlificque, I, 228, v. 1023.
Mirror (*The*) *of Man's life*, II, 97.
Miseracion, II, 272, v. 4764.
Missus est translaté de latin en françoys, II, 34, 35.
Mistere du Viel Testament, I, 202.

Mocqueur. Les — s sont tousjours mocquez, III, 152, v. 288.
Moines, II, 330.
Moines (Le Mireur des), III, 1-14, 211.
Molle. Livre en —, livre imprimé, I, 284, v. 77.
Mon, mon avis, II, 321, v. 281.
Monarche, I, 276, v. 39; 327, v. 1288.
Mondanité, II, 163, v. 1539.
Monde, lat. *mundus*, I, 40, v. 855.
Monjoye. A grant —, III, 156, v. 372.
Monnoye. Estre fils de la —, être riche, I, 82, v. 140.
Monologue des Perruques, I, 56.
Monologue du Franc Archier de Bagnolet, I, 56.
Monologue du Puys, I, 56.
Monologue des sotz joyeux, I, 102.
Monologue fort joyeulx auquel sont introduitz deux advocatz et ung juge, I, 159, 221.
Mont. A —, en haut, II, 252, v. 4205.
Morfondure, I, 206, v. 497.
Morier, II, 309, 310, v. 45, etc.
Morisque, sorte de danse, I, 370, v. 466.
Mors, morsure, II, 319, l. 1.
Mors (Les trois) et les trois Vifz, I, 131.
Mortier. Le — sent tousjours les aulx, I, 257, v. 138.
Mot, devise, II, 31, n.
Moule (Le) du chapeau, la tête, I, 92, v. 368.
Mours, mœurs, I, 9, v. 3.
Mousniers, II, 347, v. 438.
Moustier. Laissez le — ou il est et l'eaue dedans la riviere, II, 338, l. 5.
Mu, muet, II, 118, v. 221; 177, v. 1974; III, 40, v. 10.
Muable, I, 247, v. 1471.
Mucer, II, 282, v. 5044; — *muche*, I, 117, v. 854.
Multilant, I, 302, v. 588.
Mundus, I, 214, v, 697; 327, v. 1257; II, 140, v. 1227; 145, v. 1050.
Murmuration, II, 327, l. 6.
Murtrir, I, 297, v. 423.
Muse. Bailler la —, I, 257, v. 137.
Muse, jeu de mots, I, 333, v. 1453.

Naire, I, 310, v. 779.
Narrenschiff, I, 249, 279, 330.
Naveau. Ne pas donner ung —, I, 205, v. 480; III, 170, v. 71.
Navecte, I, 370, v. 462.
Naviron, III, 122, v. 20.
Neantmoins (en deux syll.), I, 336, v. 1546; 337, v. 1567.
Nef (La) des folles, I, 250.
Nef (La) des folz, I, 249.
Nemplus, III, 147, v. 180.
Nennil, II, 266, v. 2590.
Nerve, I, 333, v. 1458.
Nettir, I, 43, v. 940.
Nicque, I, 228, v. 1026.
Nicquet, adj., I, 317, v. 946.

Nicquet, petite monnaie de cuivre, III, 153, v. 321.
Nier, *noyer*, I, 135, v. 51.
Noble, sorte de monnaie, II, 16, v. 163.
Noblesse, II, 336.
Noher, nager, I, 41, v. 890.
Noyseux, I, 317, v. 974.
Nombre six, III, 113.
Nombre neuf, III, 114.
Notable, sentence, dicton, I, 39, v. 841; 247, v. 1467; 338, v. 1603; 341, v. 23; II, 12, v. 97; 200, v. 2688.
Nourissement, III, 38, v. 6.
Nouvellette, II, 67, v. 31.
Nubileux, II, 318, l. 7.
Nuysance, II, 144, v. 1016.
Nul. Le pluriel *nulz* rime avec *nudz*, II, 131, v. 602.
Nully, I, 100, v. 540; 332, v. 1420; II, 16, v. 192.
Nuncier, annoncer, I, 139, v. 119.

O, avec, I, 13, v. 92; 34, v. 685; 42, v. 927; 53, v. 1236, etc.
Obscurté, II, 11, v. 75; II, 167, v. 1656; 174, v. 1881; 267, v. 4634; 278, v. 4944.
Obumbration, II, 52, v. 327.
Occidental, I, 312, v. 840.
Occiseur, assassin, I, 307, v. 715.
Occision, II, 65, v. 5.
Odorer, II, 256, v. 4316.
Offender, I, 202, v. 391.
Œille, ouaille, II, 271, v. 4728.
Oille, huile, I, 297, v. 418.
Olyflambe, oriflamme, I, 274, v. 22.
Ombly, oubli, I, 92, v. 357 (voy. la note).
On, nous, II, 11, v. 53 (var.).
Opera novamente composta del disprezzamento del mondo, II, 94-96.
Oppresse, I, 214, v. 691.
Oppugneresse, I, 274, v. 15.
Oraison de la Charité, I, 347.
Oraison (L') de Missus translatee en françoys, II, 35.
Oraison deprecative a Nostre Dame, II, 39.
Oraison faicte a la vierge Marie, II, 62.
Oraisons à la Vierge, III, 173-200.
Orbeau, aveugle, I, 42, v. 912.
Ordir, salir, I, 28, v. 510; 42, v. 914.
Orde, ordre, I, 203, v. 426.
Ordre, fém., II, 270, v. 4708.
Orendroit, I, 294, v. 341; II, 166, v. 1637.
Orer, prier, I, 291, v. 244.
Orgueil, II, 237-239, 247, 248, 252.
Orgueillir (S'), II, 238, v. 3811.
Orguilleux, I, 276, v. 37.
Oriental, I, 312, v. 837.
Oryflambe (L') sacree, I, 274, v. 22.
Orillette, II, 254, v. 4264.
Ornature, I, 278, l. 21.
Orreur, II, 270, v. 2708.
Orty, II, 308, v. 22.
Oser : *j'os*, I, 35, v. 721.
Ossy, aussi, I, 314, v. 910.

Ostel. Grain d' —, I, 209, v. 571.
Ottroyer, II, 211, v. 3005.
Oueilles, II, 210, v. 2959.
Oultrance, mort, I, 322, v. 1110.
Oultrecuidé, *oultrecuydé*, II, 108, v. 155; 238, v. 3797; 240, v. 3869.
Ousche, I, 36, v. 728.
Ouvrier. N'estre pas — de, n'être pas capable de, I, 88, v. 272; 90, v. 315.

Paine. La — selon le meffait, I, 226, v. 981.
Palinodz, *Chantz royaulx*, etc., II, 37.
Pallis, I, 45, v. 1018.
Pantoufle, III, 11, v. 38.
Papalité, II, 326.
Papegau, I, 196, v. 241.
Papelard, I, 85, v. 209; III, 13, v. 112.
Papellarder, I, 205, v. 467.
Paraboliquement, I, 281, l. 12.
Paracletement, I, 277, l. 9.
Paraclis, I, 330, v. 1355.
Paraige, II, 115, v. 131.
Parcevoir, I, 234, v. 1175.
Pard, léopard, I, 146, v. 1066.
Pardurable, I, 340, v. 3; II, 277, v. 4902; 287, v. 5183.
Pardurableté, II, 274, v. 4819.
Parfond, I, 234, v. 1179; II, 239, v. 3830.
Parlement, discours, I, 245, v. 1431.
Parlements. Seigneurs de —, II, 340.
Porpoint, I, 115, v. 805.
Participe, associé, I, 215, v. 729.
Partir, prendre part, II, 159, v. 1483.
Partir (Se), I, 355, v. 13.
Pas. Plus que le —, I, 289, v. 206; — *plus tost que le* —, II, 226, v. 3443.
Pas, passage, I, 290, v. 216; II, 136, v. 753. — *Passer le* —, I, 11, v. 64.
Pas (Le) de la Bergere, I, 230.
Pasques flories. Estre amy de —, III, 150, v. 256.
Passe, ornement de la coiffure des femmes, II, 254, v. 4263.
Passetemps (Le) des deux Alecis freres, II, 1-24; III, 210.
Passetemps (Le) de tout homme et de toute femme, II, 71-291; III, 211.
Paste. Mettre les mains a la —, III, 60, l. 5.
Patac, I, 384, v. 36.
Pateliner, I, 58, n.
Paterne, I, 299, v. 504.
Pathelin, I, 56, 58, 71; 118, v. 860; 179-182.
Patin, I, 256, v. 118.
Pecune, II, 164, v. 1566; 165, v. 1602; 171, v. 1770; 180, v. 2074; 189, v. 2270.
Peines d'enfer, II, 263-277.
Pelle. Ne pas tenir compte plus que d'une vieille —, III, 147, v. 180. — *Traicter a la* —, III, 81, v. 5.
Perdre : *pardons*, I, 44, v. 984; — *pardes*, III, 108, l. 16.
Perdurable, II, 276, v. 4874, Voy. *Pardurable*.

Perdurablement, II, 265, v. 4574; 275, v. 4850.
Perir. *Estre peri*, II, 230, v. 3591.
Permanable, I, 342, v. 17.
Per omnia, I, 134, v. 11.
Perpetuon, II, 326, v. 232.
Perquerir : *perquis*, I, 337, v. 1579.
Pers, I, 29, v. 523.
Pers de France, trahis, II, 338.
Pertuysé, percé, I, 242, v. 1351.
Petit, peu, I, 77, v. 52; 100. v. 543; II, 237, v. 3776; III, 9, v. 9.
Philosophe. Anecdote du — qui se pare d'un riche vêtement pour pénétrer auprès d'un roi, II, 255; anecdote du — qui va s'asseoir auprès d'un roi, II, 251.
Phisical, I, 339, v. 1641.
Pigment, pygment, II, 198, v. 2615; 207, v. 2891.
Pigner, II, 256, v. 4325; 314, l. 8.
Pigon, pour *pijon*, I, 137, v. 89.
Pille. *Ne croix ne* —, I, 94, v. 394; II, 165, v. 1596; 168, v. 1702.
Pinard, I, 110, v. 694.
Plaige, II, 169, v. 1708.
Plaisir. *Pour ung — mille doulours*, I, 189, v. 96.
Planté, I, 99, v. 513.
Planter, au fig., abandonner, I, 311, v. 804.
Plommet, fil à plomb, I, 226, v. 996.
Plouvoir, II, 217, v. 3133.
Ployer : *playe* (rimant avec *voye*), II, 171, v. 1776.
Pluriel sans *s*, I, 255, v. 95 (*maleur*); 286, v. 117 (*rigueur*), 288, v. 184 (*autre*).
Poésies attribuées à Guillaume Alexis, III, 125-200.
Poésies palinodiques, II, 25-70.
Pointure, II, 239, v. 3837; 348, l. 13.
Poindre, piquer, I, 44, v. 993, 994; 288, v. 185; — *poindant*, I, 285, v. 105.
Police, m., I, 324, v. 1183.
Pollyer, I, 286, v. 116.
Pollu, fém. *pollute*, I, 302, v. 583.
Pompeur, I, 344, v. 10.
Pongnard, I, 311, v. 815.
Possessade, possession, I, 322, v. 1133.
Possesser, II, 13, v. 120 (var.).
Possessoire, I, 139, v. 122.
Possider, II, 183, v. 2150, 2160; 190, v. 2379.
Potesté, puissance, I, 325, v. 1203.
Pou, peu, I, 40, v. 882; 42, v. 920; 43, v. 966; 47, v. 1074, etc.
Pouche, II, 197, v. 2582.
Poupart, I, 355, v. 20.
Pourchas, I, 360, v. 161.
Pourpoins ouvers, I, 241, v. 1348.
Pour que, parce que, II, 46, v. 143.
Poursuyr, II, 216, v. 3135.
Pourtenter, II, 56, v. 450.
Pourtraicture, I, 227, v. 1007.

Povreté voluntaire, III, 86, 94.
Precieux, affecté, I, 231, v. 1107.
Pree, I, 293, v. 306.
Preempter, I, 307, v. 706.
Preeslire, I, 329, v. 1323.
Prefigurer, II, 54, v. 395.
Prelation, II, 248, v. 4092.
Premier (Au), II, 192, v. 2445.
Prendre : prindrent, II, 226, v. 3444.
Pressongier, I, 202, v. 387.
Pressure, I, 298, v. 456.
Pretacté, I, 342, l. 19.
Prevostz, II, 343, 352, v. 499.
Prin, II, 227, v. 3491.
Problematicque, I, 292, v. 282.
Procelle, lat. *procella*, II, 115, v. 118.
Procureurs, II, 341.
Proditeur, II, 334, v. 315.
Prodition, II, 329, l. 2; 334, v. 317.
Proesme, prochain, II, 75, l. 25; 113, v. 80; 170, v. 1740; 195, v. 2520.
Proficiat vobis, I, 112, v. 749.
Profondité, II, 128, v. 501.
Promettre : promisdrent, II, 229, v. 3541.
Propine, II, 165, v. 1594.
Propos (Les menus), II, 16.
Propos (Les divers) et joyeuses Rencontres d'un prieur et d'un cordelier, II, 5.
Proterve, I, 324, v. 1191.
Puant, homme infect, miserable, I, 132, v. 640.
Publicque, m., I, 196, v. 237.
Puce. Avoir la — en l'oreille, III, 142, v. 85.
Pucelles, II, 346.
Pueur, puanteur, II, 114, v. 100; 121, v. 295; 215, v. 3115; 263, v. 4509; 289, v. 5249.
Puyr, puer, II, 256, v. 4320; — *put*, II, 207, v. 2876; 122, v. 343.
Pugil, lat. *pusillus*, I, 307, v. 705.
Puis, depuis, I, 307, v. 732.
Puissantement, II, 270, v. 2715.
Pulent, I, 308, v. 748.
Purité, I, 295, v. 367; II, 64, v. 56.
Pusse, puce, II, 146, v. 1071.
Putasser, I, 241, v. 1328.
Pute, I, 233, v. 1138; 302, v. 582. — *Putte fin*, I, 288, v. 168; — *pute emprise*, I, 305, v. 671.
Puterie, I, 194, v. 209; 217, v. 780; 303, v. 612.
Putier, I, 310, v. 779; — *puttier*, I, 307, v. 730.

Quacquet, I, 316, v. 942.
Que, qui, I, 288, v. 172.
Que, ce que, I, 307, v. 732; 361. v. 188; plus que, I, 292, v. 298; 311, v. 792; 318, v. 1002; 326, v. 1241; 330, v. 1366.
Que.... que, tant... que, II, 230, v. 3567.
Quel. Pl. *queulx*, I, 200, v. 349.
Queu, II, 21, v. 250; 198, v. 2628.

Qui, si l'on, I, 357, v. 86; II, 9, v. 40; 15, v. 155; 19, v. 223.
Quia. Venir a —, I, 137, v. 83.
Quignon, I, 10, v. 15.
Quicter, II, 273, v. 4808.
Quoy. De —, de l'argent, I, 82, v. 142.

Rabat joye, I, 294, v. 345.
Rade, raide, I, 322, v. 1130.
Radoulcir : *radoulche*, I, 283, v. 48.
Raisine, résine, I, 228, v. 1033.
Ralyas, I, 107, v. 635.
Rancueur, I, 286, v. 112.
Randonnee, I, 329, v. 1329.
Ratiser, attiser de nouveau, I, 338, v. 1616.
Ratisser, griffer, II, 166, v. 1618.
Ravissamment, III, 58, l. 10.
Reaument, I, 245, v. 1436.
Rebeller, II, 285, v. 5136.
Rebras, I, 228, v. 1029.
Rebus, I, 288, v. 160; 332, v. 1432.
Rechiner, II, 21, v. 251.
Reclain, I, 283, v. 34.
Recliner, III, 86, l. 5.
Recoler, *recoller*, se rappeler, II, 43, v. 50; 308, v. 5.
Recueil des chansons tant musicales que rurales, I, 102.
Recueul, accueil, I, 337, v. 1588.
Redolcr, I, 319, v. 1055.
Redollent, II, 43, v. 52.
Redonder, II, 242, v. 19.
Reffuser les gens (= aux gens), II, 196, v. 2561.
Reformature, I, 314, v. 885.
Refuy, I, 305, v. 653; 332, v. 1418; — *reffuy*, I, 88, v. 269; 232, v. 1127; 242, v. 1370; III, 69, l. 15; 70, l. 11.
Refusion, III, 77, v. 5.
Regial, II, 66, v. 28.
Regieux, I, 335, v. 1531.
Reginal, II, 59, v. 25.
Relent. Sur le —, II, 308, v. 2.
Religieuses, II, 330.
Relinquer : *relinquit*, II, 322, v. 202.
Relustré, I, 329, v. 1344.
Remerquer : *remerche*, II, 120, v. 288.
Remide, I, 216, v. 740; II, 10, v. 54.
Remordre, I, 294, v. 335.
Remplir : *remple*, I, 114, v. 775; 211, v. 623.
Rengreiger, II, 270, v. 4719.
Rengrief, I, 315, v. 915.
Renoncement (*Le*) *d'amours*, II, 31.
Repairer, I, 89, v. 293.
Repar, repaire, I, 315, v. 911.
Reproche, fém., II, 214, v. 3100.
Repues (*Les*) *franches*, I, 58.
Rere, raser, I, 109, v. 688.
Resconsé, II, 219, v. 3248.
Resmouvoir, II, 199, v. 2644.
Respandement, effusion, III, 41, l. 11.
Restat, I, 289, v. 193.
Resveur (*Le*) *avec ses resveries*, II, 295.
Rethorical, I, 339, v. 1639.
Reus, coupable, I, 306, v. 691.

Reveau, I, 297, v. 444; 302, v. 592.
Revenue, rente, II, 14, v. 142; 290, v. 5284.
Reversé, II, 121, v. 300.
Ribon ribaine, I, 221, v. 870.
Revertir, II, 76, l. 4.
Richesse, II, 188, 190, 193.
Ridellé, ridé, II, 122, v. 346.
Rieu, I, 293, v. 305.
Riffarderie, III, 151, v. 282.
Riffardeur, III, 151, v. 282.
Riffler, I, 216, v. 753; 302, v. 579.
Rigle, I, 226, v. 996; II, 285, v. 5144; III, 45, le 12; 64, l. 15.
Rime, N'avoir ne — ne raison, II, 11, v. 88.
Rimes : *aigne*: montaigne, enseigne, II, 229.
aine : moyne, paine, I, 186; — pourmaine, chanoine, I, 205.
ais : loix, lais, I, 206.
aïs : pays, hays, trahis, esbahis, essays, allays, I, 374.
aise : toise, taise, I, 52; — ayse, degoise, appaise, I, 372.
aisse : aingoisse, cesse, II, 266, v. 4601.
aistre: croistre, maistre, III, 91.
alle : parle, decretalle, estalle, salle, I, 106.
ance : suffisance, suffisant ce, II, 193.
ane : degane, jenne, I, 196.
armes : armes, termes, I, 118; II, 22; — termes, fermes, charmes, carmes, I, 232.
eilles : gravelles, estelles, fucilles, abeilles, I, 209.
elles : estoilles, telles, II, 279; — estoilles, elles, II, 284.
ens : anciens, sciens, I, 14, v. 113.
er : amer (= aimer), amer, I, 192; — mer, aymer, amer, I, 376; — reclamer, mer, II, 58; — amer, entamer, aymer, II, 59; — mer, flamer, incliner, II, 53; — aymer, amer, III, 56.
erges: charges, vierges, concherges, I, 329-330.
ès: Candalès, Herculès, excès, perpetrez, I, 211.
és : affistollez, filez (= filets), nez, piez, I, 223; — chassez, Illixès, I, 242; — sachetz, sachez, I, 51.
esse : angoisse, cesse, II, 109; — sexe, cesse, I, 19.
estre : estre, cloistre, III, 10.
ètes : testes, droictes, faictes, estes, I, 197.
etté : esté, hetté, I, 26.
ime : regime, estime, centisme, I, 318.
imes : silogismes, regimes, sublimes, meismez, I, 292.
ire : livre, suyvre, vivre, fuyre, I, 252.
is : subtilz, subvertiz, advertis, petis, I, 233; — six, chanssis, penssifz, I, 353. — periz, perilz II, 230.
ise : entreprise, servise, I, 219.
oy : roy, vray, II, 241.
oye : voye, playe, II, 171.

orde : concorde, ordre, I, 293, v. 327.
outre : monstre, advoustre, monstre, oultre, accoustre, I, 319.
oux : courroux, tousjours, I, 188; — plours, courous, lours, I, 253.
u : feu, fu, nu, I, 291.
us : nudz, nulz, II, 131.
Rioteux, II, 123.
Rire : *risy*, III, 48, l. 15; — *risant*, I, 186, v. 28.
Robber, I, 47, v. 1075.
Robeur, III, 52, l. 24.
Roche, rosse, I, 85, v. 202.
Rocque, I, 311, v. 814.
Rogaton, I, 293, v. 324.
Roydement, II, 176, v. 1943.
Roille, II, 172, v. 1828.
Roiller, II, 172, v. 1807.
Royne, en trois et en deux syll., III, 181, v. 1 (voy. la variante).
Romant de la Rose, I, 296, v. 399; 264, v. 304.
Rommeage, pèlerinage à Rome, I, 78, v. 54.
Rompteur, I, 310, v. 777.
Rondeau en l'honneur de la Vierge, II, 60; III, 210.
Rostir, prendre de l'expérience, I, 82, v. 147.
Rouer, faire le tour, I, 87, v. 243.
Rouer (Se), faire la roue, II, 132, v. 651.
Roufle, sorte de jeu, III, 11, v. 40.
Rouge, rusé. *Les plus — s y sont pris*, I, 230, v. 1067; 370, v. 447.
Roupie, I, 110, v. 702.
Rouse, III, 159, v. 439.
Rousee, I, 296, v. 298.
Route, I, 194, v. 221.
Rufian, I, 302, v. 588.
Rural, I, 313, v. 860.
Rutilant, I, 335, v. 1529; — *rutillant*, I, 311, v. 797.

Sabbat. Garder le — de qqn., I, 289, v. 201.
Sade, II, 237, v. 3774.
Sadinet, I, 370, v. 463.
Saillir, sortir, II, 241, v. 3894.
Sainctin, II, 66, v. 25.
Sainture, I, 228, v. 1021.
Salette, petite salle, I, 368, v. 394.
Salir, se salir, II, 18, v. 205.
Samys, sorte d'étoffe, III, 85, v. 6.
Sangle, I, 48, v. 1111.
Sans ce que, sans que, II, 180, v. 2068; 205, v. 2838.
Sarge, II, 257, v. 4345.
Sathalite, II, 259, v. 4401.
Saulsoy, I, 282, v. 17.
Sault. Vieil amoureux, faictes ung —, I, 231, v. 1104.
Sault briquet, III, 153, v. 323.
Saultier, psautier, I, 193, v. 183.
Saulx, saule, I, 196, v. 269.
Sauvement, II, 282, v. 5062.
Savance, II, 248, v. 4098; — *sçavance*, I, 49, v. 1120.
Saye, I, 29, v, 521.
Sayer, I, 26, v. 449.
Sayon, I, 311, v. 814.

Sçavoir : *sçaira*, I, 89, v. 292; — *sçairoit*, I, 109, v. 688; III, 33, v. 1; — *seichez*, I, 336, v. 1547; — *sçavant*, II, 177, v. 1962.
Sceleste, coupable, I, 317, v. 967.
Scintille, III, 28, l. 13.
Scismatique, II, 259, v. 4399.
Scisme, II, 233, v. 3677.
Scorteux, I, 397, v. 703.
Second, selon, I, 336, v. 1545.
Secourir : *sequeure*, I, 369, v. 427; II, 9, v. 35.
Sedulle, I, 108, v. 655.
Segret, I, 98, v, 490; 219, v. 821.
Seignoureux, I, 342, v. 57.
Seigneurier, II, 249, v. 4114.
Sembler, ressembler, II, 207, v. 2878.
Semonce, invitation, I, 358, v. 113.
Scnefiance (*La*) *de l'A B C*, I, 3.
Sengler, sanglier, I, 48, v. 1114.
Sensure, I, 298, v. 448.
Seoir : *seons*, II, 8, v. 15; — *seront*, II, 283, v. 5073.
Sep, I, 19, v. 275.
Sequable, I, 341, v. 30.
Seraine, I, 242, v. 368.
Sercher, II, 203, v. 2782.
Sermon nouveau et fort joyeux auquel est contenu tous les maulx que l'homme a en mariage, I, 58.
Serpent. Voir le — en dormant, I, 98, v. 483.
Serpent infernal, II, 265.
Serpentin, — *e*, I, 374, v. 549.
Serve, I, 333, v. 1462.
Seulet, II, 7, v. 2; 9, v. 33.
Seure, sus, III, 197, v. 59.
Seurté, I, 231, v. 1088.
Sy que, de sorte que, I, 314, v. 898; 326, v. 1237; 333, v. 1463. — *Sans sy*, sans défaut, I, 113. v. 768; III, 196, v. 41.
Siche, chiche, I, 107, v. 643.
Silent, I, 292, v. 267.
Symonnicque, II, 185, v. 2242.
Sinacle, lat. *signaculum*, II, 239, v. 3851.
Sindereux, I, 335, v. 1521.
Singesse, II, 19, v. 225.
Sobresse, I, 236, v. 1133; II, 34, v. 311.
Soc. Le pl. *socz* prononcé comme *sotz*, I, 50, v. 1164.
Soffrir, II, 184, v. 2194.
Soille, seigle, I, 297, v. 420.
Solatieux, I, 293, v. 309; 299, v. 482; 341, v. 58; — *sollatieux*, II, 58, v. 6; 60, v. 8.
Sommaire de tous les recueils des chansons, I, 102.
Somme, en résumé, I, 203, v. 406; 241, v. 1332.
Sommier, bête de somme, II, 11, v. 81.
Somniferant, I, 274, v. 16.
Songe (*Le*) *doré de la pucelle*, II, 295.
Sonner, se faire entendre, au fig., II, 235, v. 3726.
Sonner, jeu de mots, I, 335, v. 1513.

Sophistique, I, 199, v. 329.
Soppir, I, 209, v. 584.
Sorcerie, II, 346, l. 14.
Soubterrer, I, 293, v. 314.
Souffrete, II, 131, v. 598, 624; 174, v. 1878; — *souffrette*, II, 175, v. 1892, 1908.
Souffreteur, II, 286, v. 5176.
Souffreteux, II, 131, v. 607, 629.
Souffrir : *souffre*, II, 153, v. 1331; — *seuffre*, II, 153, v. 1285; — *seuffrent*, II, 142, v. 956; 144, v. 1016; — *souffreront*, II, 269, v. 4689; — *souffreroit*, II, 268, v. 4660.
Soulacer : *soulayse*, I, 313, v. 870.
Souldre, III, 49, l. 2.
Souler : *seult*, I, 50, v. 1171.
Souliers decoupez et percez, I, 242, v. 1354.
Soupper. *Estre souppé*, I, 92, v. 364.
Sourcroix, I, 48, v. 1115.
Sourdre, II, 207, v. 2895.
Sourplus, III, 138, v. 13.
Sourpris, I, 229, v. 1059.
Sourvenir, I, 48, v. 1101, 1104.
Splendiferant, I, 274, v. 17.
Spiritueux, spirituel, I, 300, v. 526.
Strophes concatenées, III, 195-198.
Suaviticquement, I, 277, l. 12.
Subgict, — *e*, II, 201, v. 2722.
Subit, adv., I, 292, v. 273; 322, v. 1130.
Submersable, I, 286, v. 128.
Sub tuum presidium, paraphrasé, II, 65.
Successeurs, II, 343.
Succumbé. *Estre* —, II, 319, l. 5.
Suyr, suivre, I, 114, v. 784; — *suyvir*, III, 59, v. 18; 61, v. 38, — *ensuyvir*, III, 60, l. 1; 62, l. 1.
Sumulatre, II, 195, v. 2534.
Superabundant. *De* —, II, 15, v. 151; — *de superhabondant*, III, 52, l. 19; 115, l. 11.
Superne, II, 66, v. 15.
Supernel, I, 328, v. 1300.
Surge, I, 206, v. 487.

Taffetas, I, 256, v. 120.
Taigné, II, 172, v. 1808, 1828.
Taindre : *taint*, II, 114, v. 103.
Tapir, I, 209, v. 583.
Tarente, tarentule, II, 146, v 1070.
Targier, I, 285, v. 103.
Tartarien, I, 322, v. 1136.
Taulx, I, 26, v. 427.
Te, à la rime, I, 52, v. 1213.
Temple, tempe, I, 211, v. 622; 298, v. 455.
Templette, II, 254, v. 4263.
Tenchon, I, 100, v. 533.
Tendis, I, 356, v. 60.
Tendre (employé absolument), tendre des pièges, II, 17, v. 189.
Tenebres d'enfer, II, 268.
Tenir : *tindrent*, II, 209, v. 2940.

Terme. Tenir grant —, I, 318, v. 1013.
Terrestrin, II, 66, v. 25.
Tetin, I, 256, v. 115.
Tetrarche, I, 328, v. 1289.
Thau. Le seing de —, I, 51, v. 1178.
Thiran, tyran, II, 259, v. 4401.
Timebunt, sorte d'arme défensive, I, 111, v. 724.
Tire. De —, aussitôt, I, 330, v. 1357; II, 220, v. 3261.
Tistre, I, 276, v. 50.
Tollir, I, 39, v. 824; 216, v. 748; III, 60, v. 7; — *toult*, II, 194, v. 2498; — *toullant*, III, 34, l. 7.
Torçonnier, II, 259, v. 4405.
Tortement, II, 166, v. 1642; 167, v. 1644.
Touce, touche (d'un violon), I, 328, v. 1312; — au sens de son, I, 328, v. 1313.
Toucer, I, 328, v. 1310.
Tousdis, I, 111, v. 715.
Toussains (*La*), I, 88, v. 264.
Touzer, II, 210, v. 2959.
Trac, I, 354, v. 34.
Tracasser, II, 316, v. 134.
Trafficque, I, 292, v. 283; — *traffique*, I, 205, v. 479.
Traficquement, I, 308, v. 744.
Trahystres, II, 338.
Transficques, I, 292, v. 284.
Travailler : *traveillent*, II, 144, v. 1023. — *Se* —, II, 233, v. 3667.
Travers, — *e*, I, 319, v. 1053.
Trenchefile, I, 320, v. 1086.
Trenchoison, II, 278, v. 4936; 289, v. 5252.
Tresoriers, II, 347, v. 439.
Tressaillir : *tressault*, I, 370, v. 454.
Tricherre, I, 289, v. 195.
Triclin, II, 58, v. 1.
Trihori, III, 13, v. 84.
Triomphe (*Le*) *des dames*, I, 159.
Triumphable, I, 342, v. 56.
Trompereau, II, 259, v. 4399.
Troncque, I, 331, v. 1396.
Trop plus, I, 295, v. 360.
Trop myeulx, I, 312, v. 827.
Tropologicque, I, 340, l. 4.
Trousseure, I, 228, v. 1022.
Truant, II, 132, v. 639.
Trudaine, I, 186, v. 22.
Truffer, moquer, I, 186, v. 33; 370, v. 440. — *Se* —, I, 84, v. 185; 102, v. 560; III, 107, l. 27; 108, l. 7.
Truffeur, 240, v. 1318.
Truye. S'y congnoistre comme une — en espices, II, 13, v. 120 (var.).
Turpitude, II, 19, v. 232.
Turturelle, II, 60, v. 9.

Uy, y, I, 89, v. 286.
Uys, I, 232, v. 1113. — *Us*, I, 235, v. 1189.
Ullement, II, 348, l. 2.
Umbraige, fém., II, 317, v. 143.
Umbrette, II, 67, v. 29.
Univers, — *e*, I, 277, l. 20; 319, v. 1045.
Urable, I, 341, v. 42.

Urler, II, 289, v. 5245.
Us. Voy. *Uys*.

Vaincre : *vainquissant*, I, 299, v. 502.
Valoir : *vaulsist*, I, 87, v. 254; 117, v. 838.
Vanterie, II, 147, v. 1110.
Varri, I, 375, v. 592.
Vaticiner, I, 312, v. 843.
Vaticineur, I, 327, v. 1287.
Veau. *Aller aux veaulx*, I, 374, v. 573; *chasser aux* —, III, 15, v. 96.
Veaultre, I, 99, v. 520.
Vengement, II, 242, v. 3926; 245, v. 4022; 277, v. 4918.
Venin. *A la queue gist le* —, I, 217, v. 767.
Venir : *vindrent*, II, 115, v. 133; 209, v. 2939; 218, v. 3216, etc.; — *revendray*, I, 94, v. 403; — *vendra*, I, 89, v. 299; *revendra*, I, 94, v. 404.
Veoir : *veoit*, II, 266, v. 4595.
Ver, printemps, I, 196, v. 257; 290, v. 221.
Verecondeux, I, 284, v. 65.
Vergondeux, III, 42, l. 21.
Vergongneux, I, 232, v. 1114.
Vers à double queue, ou *à rime couronnée*, I, 365, v. 330, 331, 333, 334.
Vers à queue annuée, II, 289-291, v. 5262-5302.
Vers batelés, II, 66.
Vers équivoqués, I, 1-54; II, 101-102, 256, 257.
Vespre, soir, I, 97, v. 455.
Vespree, I, 293, v. 307.
Vestu. *Beste* — *e*, I, 138, v. 94.
Viaire, I, 99, v. 511.
Viande, nourriture, II, 46, v. 159.
Vidame, lat. *vicedomina*, I, 323, v. 1142.
Vieillards, qui teignent leurs cheveux, II, 19.
Vierges (*Les onze mille*), I, 141, v. 143.
Vierges folles, I, 330, v. 1350.
Vigorieux, I, 340, v. 9.
Villain. — *ne sçavroit estre noble*, II, 16, v. 164. — *qui fait la villenie*, I, 194, v. 216.
Virago, II, 119, v. 246.
Vis, lat. *visus*, I, 18, v. 239.
Vituperable, I, 341, v. 44.
Vitupere, II, 228, v. 3526.
Vo, votre, I, 255, v. 97.
Vocabunde, I, 326, v. 1247.
Voie. *Aller en* —, I, 294, v. 344.
Voir, vrai, I, 87, v. 251.
Vol. *Hault* —, *bas* —, I, 225, v. 961.
Voyssel, *voissel*, III, 120, v. 5; 121, v. 4. — *Vaissel*, III, 120, v. 2; 121, v. 14; 122, v. 9, 26.
Vouloir : *vieulx*, I, 53, v. 1241; — *voult*, II, 41, v. 5; 42, v. 22; 177, v. 1954, etc.; — *vouldrent*, II, 220, v. 3271; 224, v. 3393; — *voulsisse*-

III, 28, l. 6 ; — *voulsist*, I, 93, v. 369 ; — *volutte*, I, 324, v. 1188.
Vroy, vrai, I, 207, v. 519.

Y a, compte pour une syllabe, I, 29, v. 536 ; — compté pour deux syllabes, I, 133, v. 4, 8, etc.

Zephirique, I, 318, v. 993.
Zizanie, I, 274, v. 12.







TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Notice sur Guillaume Alexis I

IX. Le Mireur des moines I

X. Le Dialogue du Crucifix et du Pelerin 15

XI. *Poésies attribuées à Guillaume Alexis* 125

1. Le Debat de l'Omme mondain et d'un sien Compaignon qui se vieult rendre religieux 127

Dialogue du Mondain et du Celestin 163

2. Oraisons a la Vierge 173

Additions et Corrections 200

Table des premiers vers et des refrains contenus dans les trois volumes 213

Table des noms de personnes et de lieux 221

Table alphabétique et Glossaire 245

FIN DU TOME TROISIÈME.






SOCIETE DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS
MDCCC LXXV